



AKDITAL

Des soins et des liens

AKDITAL

Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au 1^{er} semestre 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 21 novembre 2022 sous la référence EN/EM/032/2022.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas d'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, des dites actualisations et rectifications.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	5
DEFINITIONS	8
PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. Le Président du conseil d'administration	10
II. Les commissaires aux comptes et auditeur externe.....	11
III. Le conseiller financier	13
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière	15
PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AKDITAL	16
V. Renseignements à caractère général.....	17
VI. Capital social.....	20
VII. Endettement	33
VII.1 Dette privée.....	33
VII.2 Dette bancaire.....	33
VII.3 Encours de crédit-bail.....	50
VII.4 Dette bancaire consolidée	51
VII.5 Dette bancaire sociale	51
VII.6 Découverts bancaires et facilités de caisse.....	52
VII.7 Engagements hors bilan consolidés.....	53
VII.8 Engagements hors bilan sociaux	56
VII.9 Nantissements d'actifs et autres suretés réelles	56
VII.10 Notation	56
VIII. Gouvernance de l'émetteur	57
VIII.1 Statuts d'Akdital.....	57
VIII.2 Assemblées générales.....	57
VIII.3 Conseils d'administration	57
VIII.4 Organes de direction.....	65
PARTIE III - ACTIVITE D'AKDITAL	68
I. Historique d'Akdital	69
II. Appartenance d'Akdital à un groupe	71

III.	Filiales d'Akdital	72
IV.	Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées	125
V.	Secteur d'activité du Groupe Akdital	138
VI.	Activité du Groupe Akdital.....	161
VII.	Approvisionnement	190
VIII.	Informations environnementales et sociales	193
VIII.1	Environnement	193
VIII.2	Social	197
IX.	Stratégie d'investissement et moyens techniques	219
PARTIE IV - SITUATION FINANCIERE.....		225
X.	Rapports du commissaire aux comptes et de l'auditeur externe	226
XI.	Principaux indicateurs	238
XII.	Analyse des comptes annuels.....	242
XII.1	Analyse des comptes sociaux annuels.....	242
XII.2	Analyse des comptes consolidés annuels	264
XIII.	Analyse des comptes semestriels	301
XIII.1	Situation financière sociale d'Akdital.....	303
XIII.2	Situation financière consolidée d'Akdital.....	317
PARTIE V – PERSPECTIVES.....		341
I.	Perspectives de développement du marché de santé au Maroc	342
II.	Orientations stratégiques du Groupe Akdital	343
PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUE		347
PARTIE VII – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES		352
PARTIE VII - ANNEXES		355

ABREVIATIONS

AMO	Assurance Maladie Obligatoire
10k habitants	10.000 habitants
AGM	Assemblée Générale Mixte
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BAF	Bureau d'admission et de facturation
BEFA	Bail en Etat Futur d'Achèvement
BFO Partners	Holding familiale du groupe Bouzoubaa
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CAC	Commissaire aux Comptes
CCA	Compte Courant Associés
CCAB	Clinique de Casablanca Ain Borja
CHP	Centre Hospitalier Psychiatrique
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIOA	Centre International d'Oncologie d'Agadir
CIOBT	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger
CIOC	Centre International d'Oncologie de Casablanca
CIOJ	Centre International d'Oncologie d'El Jadida
CJO	Clinique Jerrada Oasis
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNOPS	Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale
CMCL	Clinique Médico-Chirurgicale Longchamp ou Clinique Longchamp de Casablanca
CMT	Crédit Moyen Terme
COPS	Centre d'Oncologie Privé de Salé
CSSF	Clinique de Spécialités de Safi
CPSM	Clinique Panorama Sidi Maarouf
ECG	Electrocardiogramme
EPI	Equipement de Protection Individuelle
EUR	Euro (€)
GAS	Groupement d'Actionnaires Stables
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point

HIA	Hôpital International d'Agadir
HPC	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
HPE	Hôpital Privé d'El Jadida
HPS	Hôpital Privé de Salé
HPT	Hôpital Privé de Tanger
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HSO	Health Standards Organization
HT	Hors Taxes
IPO	Initial Public Offering
IRM	Imagerie par Résonance Magnétique
IS	Impôt sur les Sociétés
IT	Information Technology (Technologie de l'Information)
KEUR	Millier(s) d'Euro
KMAD	Millier(s) de Dirhams marocains
KUSD	Millier(s) de Dollars américains
MAD	Dirham(s) marocain
MCP	Mediterrania Capital Partners
MdEUR	Milliard(s) d'euros
MdMAD	Milliard(s) de Dirhams marocains
MdUSD	Milliard(s) de Dollars américains
MEUR	Million(s) d'euros
MIMO	Multiple inputs multiple outputs
MMAD	Million(s) de Dirhams marocains
MT / MNT	Maladies Transmissibles / Maladies Non Transmissibles
MUSD	Million(s) de Dollars américains
OCT	Optical Coherence Tomography
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ORL	Oto-Rhino-Laryngologiste
OPH	Ophthalmologie
PEC	Pris(e) en charge
PIB	Produit Intérieur Brut
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RH	Ressources Humaines
RNN-R.Poly.R.CCV	Réanimation Néonatale, Réanimation Polyvalente et Réanimation de chirurgie cardiovasculaire

R.Poly.R.CCV	Réanimation Polyvalente et Réanimation de chirurgie cardiovasculaire
RQHSE	Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement
S1 2021	1 ^{er} semestre 2021
S1 2022	1 ^{er} semestre 2022
PF	Comptes-pro forma au 31/12/2021 et au 30/06/2021
SA	Société Anonyme
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SFI	Société Financière Internationale
SGES	Système de Gestion Environnementale et Sociale
SST	Santé et Sécurité au Travail
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TRC	Tous Risques Chantier
TSC	Taxe sur les Services Communaux
USD	Dollar(s) américain (US\$)
USI	Unités de Soins Intensifs
YTD	Year to date

DEFINITIONS

Emetteur / Société	Désigne la société Akdital
Groupe	Désigne le groupe Akdital
AMO	L'AMO est un régime de sécurité sociale géré par la CNSS institué en 2002 par la loi 65.00 portant code de la couverture médicale et en vigueur depuis le 18 août 2005.
Equipe médicale	Désigne l'ensemble des médecins ayant intervenu dans un ou plusieurs établissements du Groupe Akdital sur une période d'un an
Maladies MT/MNT	Désigne les Maladies Transmissibles (MT) et les Maladies Non Transmissibles (MNT)
Ayant droit à l'assurance maladie	Désigne la personne, autre que l'assuré, bénéficiant des prestations versées par les différents organismes de sécurité sociale ou d'assurance. Les ayants droit sont en général le conjoint et les enfants de l'assuré.
Adhérent à l'assurance maladie	Désigne le souscripteur à un régime de sécurité sociale ou d'assurance maladie
Membres du GAS	Il s'agit de Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim, Brahim Akdim, Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini
Norme de performance 2 du référentiel IFC	Désigne la norme relative à la main d'œuvre et conditions de travail du référentiel IFC « Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale »
Opco	Désigne les sociétés d'exploitation des établissements de santé
Propco	Désigne les sociétés détenant les murs et/ou le matériel d'un établissement de santé
Stents	Un stent est un dispositif, le plus souvent métallique, maillé et tubulaire, glissé dans une cavité naturelle humaine pour la maintenir ouverte. Il s'agit donc, le plus souvent, d'un support artériel.
Qmentum	Les normes du programme Qmentum permettent aux organismes de soins de santé d'intégrer facilement les démarches d'agrément et d'amélioration de la qualité.

PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONEES

I. Le Président du conseil d'administration

I.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	AKDITAL
Représentant légal	M. Rochdi Talib
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	246 route de l'Oasis, Casablanca
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 23 14 14
Adresse électronique	r.talib@akdital.ma

I.2 Attestation du Président du conseil d'administration sur le document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Akdital. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Casablanca, le 17/11/2022

Rochdi Talib

AKDITAL

Président du conseil d'administration

II. Les commissaires aux comptes et auditeur externe

II.1 Identité

Dénomination et raison sociale	Auditas	Mazars Audit & Conseil	Omnipact
Qualité	Commissaire aux Comptes	Commissaire aux Comptes	Commissaire aux Comptes
Représentant légal	Kamal Chahiri	Adnane Loukili	Youssef Bouabidi
Les CAC / auditeurs externes ayant audité les comptes d'Akdital	Kamal Chahiri	Adnane Loukili	Youssef Bouabidi
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	89, Bd d'Anfa Casablanca	101, Boulevard Abdelmoumen Casablanca	165, Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 23 82	05 22 42 34 23	05 22 20 18 46
Numéro de fax	05 22 47 23 82	05 22 42 34 00	05 22 20 18 48
Adresse électronique	k.chahiri@auditas.ma	Adnane.Loukili@mazars.ma	youssefbouabidi@omnipact.ma
Nature des comptes sous revue (avant cotation)	Comptes sociaux	Comptes sociaux et consolidés	n.a
Nature des comptes sous revue (après cotation)	-	Comptes sociaux et consolidés	Comptes sociaux et consolidés
Premier exercice soumis au contrôle	2018	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022
Date de 1^{ère} nomination / renouvellement des commissaires aux comptes	AGO du 28 septembre 2018	AGO du 29 juin 2021	AGO du 16 novembre 2022
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

II.2 Attestation de concordance du commissaire aux comptes et de l'auditeur externe sur les informations comptables et financières contenues dans le document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par Auditas au titre des exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et par Mazars au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par Mazars au titre des exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- les états de synthèse semestriels sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par Mazars au titre du semestre clos au 30 juin 2022 ;
- les états de synthèse semestriels consolidés ayant fait l'objet d'un examen limité par Mazars au titre du semestre clos au 30 juin 2022.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Casablanca, le 17/11/2022

Adnane LOUKILI

MAZARS

Associé

III. Les conseillers financiers

III.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	CFG Finance	BMCE Capital Conseil
Représentant légal	Lotfi Lazrek	Ali Skandre
Fonction	Directeur	Directeur Général
Adresse	5-7, rue Ibnou Toufail, Casablanca	63, boulevard Moulay Youssef, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 92 27 50	+212 5 22 42 91 00
Numéro de fax	+212 5 22 23 66 88	+212 5 22 43 00 21
Adresse électronique	l.lazreklotfi@cfgbank.com	a.skandre@bmcek.co.ma

III.2 Objet : Attestation des conseillers financiers sur le document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité conjointe et solidaire. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Akdital à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management d'Akdital et recueillis lors des *due diligences* effectuées auprès de celui-ci ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux et consolidés en normes comptables marocaines d'Akdital relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- l'analyse des comptes semestriels sociaux d'Akdital relatifs aux semestres clos au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;
- l'analyse des comptes semestriels consolidés en normes comptables marocaines d'Akdital clos au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;
- l'analyse des comptes annuels consolidés pro forma relatifs à l'exercice 2021 et les comptes semestriels consolidés clos au 30.06.2021 pro forma
- l'analyse des comptes annuels sociaux des filiales d'Akdital relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- l'analyse des comptes semestriels sociaux des filiales d'Akdital relatifs aux semestres clos au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;
- les rapports généraux du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux d'Akdital pour les exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- les rapports de l'auditeur externe sur les comptes consolidés d'Akdital pour les exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- les rapports spéciaux du commissaire aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- les rapports de revues limitées portant sur la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés d'Akdital clos au 30 juin 2022 ;
- les rapports de gestion d'Akdital relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- les procès-verbaux des conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, extraordinaires et mixtes relatifs aux exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 jusqu'à la date d'enregistrement ;
- les prévisions financières fournies par le management d'Akdital.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière les résultats et les perspectives d'Akdital. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre CFG Finance et BMCE Capital Conseil d'une part et le groupe Akdital d'autre part hormis le mandat de conseil qui les lie.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Casablanca, le 17/11/2022

Lotfi Lazrek
CFG Finance
Directeur

Casablanca, le 17/11/2022

Ali Skandre
BMCE Capital Conseil
Directeur Général

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Prénom et nom	Ilyas El Harti
Fonction	Directeur Pôle Finances et Support
Adresse	246 route de l'Oasis
Numéro de téléphone	0522 23 14 14
Adresse électronique	i.elharti@akdital.ma

PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AKDITAL

V. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AKDITAL ¹
Siège Social	246 Route de l'Oasis, Casablanca ²
Téléphone	+212 (0) 5 22 23 14 14
Site Web	https://akdital.ma/
Forme juridique³	Société Anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	19 août 2016
Durée de vie	99 ans
Numéro et lieu d'inscription au registre de commerce	357999, Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	<p>Selon l'article 3 des statuts d'Akdital, la Société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création ou la prise de participation dans le capital de toute société quel qu'en soit l'objet et la forme juridique, tant au Maroc qu'à l'étranger, en vue d'en prendre le contrôle, d'en influencer la prise de décision ou simplement d'effectuer un placement financier ; • Le conseil et plus précisément l'offre de services, support, assistance et expertise, sous quelque forme que ce soit, dans les domaines réglementaires et juridiques, du management, de la stratégie opérationnelle et organisationnelle ; • L'acquisition de tout terrain en vue de sa construction ou tout immeuble en vue de son affectation aux besoins de l'entreprise ou de ses filiales ; • L'acquisition, la représentation, l'importation ou l'exportation de tout matériel, équipement, marchandises, produits consommables de toutes nature etc. en vue de leur exploitation ou leur revente ; • La réalisation de toute étude, documentation, analyse, recherche, formation, se rapportant à son activité ou ses activités annexes. <p>Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus désignés ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.</p>
Capital social au 31 octobre 2022	100 000 100 MAD, composé de 1 000 001 actions d'une valeur nominale de 100 MAD ⁴
Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à Akdital	De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, 20-19 et 19-20. De par son activité, Akdital est régie par le droit marocain et notamment les principaux textes suivants régissant l'activité médicale des filiales d'Akdital exploitant des cliniques :

¹ L'AGM du 30.05.2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société et d'adopter la dénomination suivante : « AKDITAL ». Antérieurement, la dénomination sociale de la Société était « AKDITAL HOLDING ».

² L'AGM du 30.05.2022 a décidé de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : Casablanca, 246 Route de l'Oasis. Antérieurement, le siège social de la Société était situé à : Casablanca, Green Office 19 et 20, Beau Séjour, Angle route d'Al Jadida et boulevard Abderrahim Bouabid, 2^{ème} étage.

³ Akdital a été transformée en société anonyme le 28/09/2018

⁴ En perspective de l'introduction en bourse d'Akdital, l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 16 novembre 2022 a décidé de réduire la valeur nominale des actions constituant le capital social de la Société de 100 MAD à 10 MAD, avec prise d'effet à compter du premier jour de cotation à la Bourse de Casablanca prévu le 13 décembre 2022.

- Dahir n° 1-15-26 du 29 rabii 11 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 131-13 relative à l'exercice de la médecine tel que modifié par le BO N°6384 du 20 chaoual 1436 (06 août 2015) ;
- Dahir N°1-13-16 du 1^{er} jourmada I 1434 (13 mars 2013) portant promulgation de la loi 08-12 relative à l'Ordre national des médecins ;
- Dahir N°1-11-83 du 29 rejab 1432 (2 juillet 2011) portant promulgation de la loi cadre N°34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins ;
- Dahir n° 1-06-151 du 30 chaoual 1427 (22 novembre 2006) portant promulgation de la loi n° 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie ;
- Dahir 1-13-90 du 22 choual 1434 (30 août 2013) portant promulgation de la loi 84-12 relative aux dispositifs médicaux ;
- Dahir n° 1-02-296 du 25 rejab 1423 (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°65-00 portant code de la couverture médicale de base tel que modifié par le Dahir n° 1-05-04 du 7 moharrem 1426 (16 février 2005) portant promulgation de la loi n° 01-05, par le Dahir N°1-11-46 du 29 jourmada II 1432 (2 juin 2011) portant promulgation de la loi 19-11 et par le Dahir n° 1-14-141 du 25 chaoual 1435 (22 août 2014) portant promulgation de la loi n° 120-13 ;
- Décret N°2-15-447 du 6 jourmada II 1437 (16 mars 2016) pris pour l'application de la loi 131-13 relative à l'exercice de la médecine ;
- Décret n° 2-86-14 du 3 safar 1407 (8 octobre 1986) portant délégation de pouvoirs au Ministre de la Santé publique et fixant les conditions de reconnaissance de la qualité « haut standing » aux cliniques ;
- Décret N° 2-21-225 du 6 Kaada 1442 (17 juin 2021) relatif au code de déontologie de la profession médicale ;
- Décret n°2-18-967 du 20 décembre 2018 pris pour l'application de l'article 37 de la loi 08-12 relative à l'ordre des médecins ;
- Décret n°2-09-139 du 25 jourmada I 1430 (21 mai 2009) relatif à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques ;
- Arrêté N°1693-00 du 5 chaabane 1421 (2 novembre 2000), tel que modifié et complété par l'Arrêté de la Ministre de la Santé N°1334-09 du 29 jourmada I 1430 (25 mai 2009) fixant les normes techniques des cliniques ;
- Arrêté du Ministre de la Santé n°1961-06 du 9 rejab 1427 (4 août 2006) portant approbation de la convention nationale conclue entre les organismes gestionnaires de l'assurance maladie obligatoire, les médecins et les établissements de soins du secteur privé ;
- Arrêté du Ministre de la Santé n°177-06 du 26 hija 1426 (27 janvier 2006) fixant la nomenclature générale des actes professionnels ;
- Circulaire du ministère de la Santé Publique du 22 novembre 1996 sur la propreté, l'hygiène des locaux, la gestion et le traitement des déchets des établissements de soins.

De par sa future cotation sur la BVC, Akdital sera soumise aux dispositions suivantes :

- Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- Le Dahir portant loi 43-12 relative à l'AMMC ;
- Le Règlement Général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- Les circulaires de l'AMMC en vigueur ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ;
- Le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Le Dahir n°1-16-151 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Le Règlement général de la Bourse des Valeurs de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; • Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi n°46-06.
Régime fiscal	La société Akdital est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : Akdital

VI. Capital social

VI.1 Composition du capital

Au 31 octobre 2022, Akdital est dotée d'un capital social de 100 000 100 MAD, composé de 1 000 001 actions d'une valeur nominale de 100 MAD.

Il convient de noter que l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 16/11/2022, a décidé de réduire la valeur nominale des actions d'Akdital de 100 MAD à 10 MAD avec prise d'effet le premier jour de leur cotation à la BVC. Ainsi, le capital social serait composé de 10 000 010 actions d'une valeur nominale de 10 MAD (avant réalisation de l'augmentation de capital IPO).

VI.2 Historique du capital

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social d'Akdital depuis sa création :

Tableau 1: Evolution du capital social d'Akdital

Date	Nature de l'opération	Bénéficiaire de l'opération	Nombre d'actions émises ¹	Prix d'émission ² (MAD)	Valeur nominale (MAD)	Prime d'émission (MAD) ³	Capital social initial (MAD)	Montant de l'opération ⁴ (MAD)	Capital social final (MAD)
19/08/2016	Constitution de la société	Anciens actionnaires ⁵	1 000	100	100	0	-	100 000	100 000
24/03/2017	Augmentation du capital par compensation de créances	Anciens actionnaires	46 500	100	100	0	100 000	4 650 000	4 750 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria	2 500	2 400	100	2 300	4 750 000	250 000	5 000 000
14/09/2017	Augmentation du capital par compensation de créances	Anciens actionnaires	100	100	100	0	5 000 000	10 000	5 010 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria	3 100	2 846	100	2 746	5 010 000	310 000	5 320 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Mohamed El Mrini	2 800	2 846	100	2 746	5 320 000	280 000	5 600 000

¹ A considérer comme « parts sociales » pour les opérations précédant la transformation de la Société en SA le 28/09/2018

² Montants arrondis

³ Montants arrondis

⁴ Montants arrondis

⁵ Anciens actionnaires : Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim et Brahim Akdim

02/09/2019	Augmentation de capital par compensation de créances	Anciens actionnaires Mohamed El Mrini Jaouad Zakaria	39 000	100	100	0	5 600 000	3 900 000	9 500 000
	Augmentation de capital par compensation de créances	Mohamed El Mrini	5 000	1 861	100	1 761	9 500 000	500 000	10 000 000
21/01/2020	Augmentation de capital par apport de titres (CJO et Taliak)	Anciens actionnaires	9 448	1 157	100	1 057	10 000 000	10 932 000	10 944 800
	Augmentation de capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini	2 362	1 156	100	1 056	10 944 800	2 731 063	11 181 000
24/02/2020	Augmentation de capital par compensation de créances	Tous les actionnaires	624 250	100	100	0	11 181 000	62 425 000	73 606 000
	Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission	Tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions détenues	63 940	100	100	0	73 606 000	6 394 000	80 000 000
24/03/2020	Augmentation de capital en numéraire	MCIII Al Razi	200 000	1 156	100	1 056	80 000 000	231 250 000	100 000 000
30/09/2022	Augmentation de capital par compensation de créances	MCIII Al Razi	1	18 750 000	100	18 749 900	100 000 000	18 750 000	100 000 100

Source : Akdital

Akdital a été constituée en 2016 sous forme de SARL, au capital de 100 000 MAD.

L'AGE du 24 mars 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 900 000 MAD afin de le porter de 100 000 MAD à 5 000 000 MAD par compensation de créances certaines, liquides et exigibles par la création de 49 000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 2 300 MAD par part sociale pour les 2 500 parts sociales souscrites à titre réductible par M. Jaouad Zakaria.

L'AGE du 14 septembre 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 600 000 MAD afin de le porter de 5 000 000 MAD à 5 600 000 MAD par la création de 6 000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 2 746,43 MAD par part sociale pour les parts souscrites à titre réductible par M. Jaouad Zakaria (2 800¹) et par M. El Mrini (2 800).

Aux termes des décisions de l'AGE du 28 septembre 2018, les associés ont décidé de transformer la société Akdital en Société Anonyme à Conseil d'Administration, sans création d'une nouvelle personnalité morale. Son objet, sa dénomination et sa durée de vie sont restés inchangés.

L'AGE du 26 août 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 400 000 MAD afin de le porter de 5 600 000 MAD à 10 000 000 MAD par compensation de créances certaines, liquides et exigibles par la création de 44 000 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 1 761 MAD par action pour les 5 000 actions souscrites à titre réductible par M. El Mrini

L'AGE du 18 janvier 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1 181 000 MAD afin de le porter de 10 000 000 MAD à 11 181 000 MAD par la création de 11 810 actions nouvelles de 100 MAD chacune, à souscrire et à libérer de la totalité de la souscription comme suit :

- 864 800 MAD correspondant à la valeur nominale de 8 648 actions nouvelles d'apport à émettre par Akdital assorties d'une prime d'apport de 9 135 200 MAD, en contrepartie d'un apport en nature de 51 000 parts sociales de la société Clinique Jerrada Oasis effectuées à parts égales par M. Rochdi Talib, Mme Fatima Akdim, M. Ahmed Akdim et M. Brahim Akdim ;
- 80 000 MAD correspondant à la valeur nominale de 800 actions nouvelles d'apport à émettre par Akdital assorties d'une prime d'apport de 852 200 MAD, en contrepartie d'un apport en nature de 8 000 parts sociales de la société Taliak (dont les titres ont été évalués selon la méthode de l'Actif Net Réévalué) effectuées à parts égales par M. Rochdi Talib, Mme Fatima Akdim, M. Ahmed Akdim et M. Brahim Akdim ;
- 236 200 MAD par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles vis-à-vis d'Akdital inscrites en comptes courants d'actionnaires, correspondant à 2 362 actions nouvelles à émettre par Akdital, assorties d'une prime d'émission de 2 494 863 MAD, étant précisé que cette partie de l'augmentation de capital est réservée à parts égales à M. Jaouad Zakaria et M. Mohamed El Mrini.

L'AGE du 20 février 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 68 819 000 MAD afin de le porter de 11 181 000 MAD à 80 000 000 MAD, par la création de 688 190 actions nouvelles de 100 MAD chacune comme suit :

- 64 425 000 MAD, par la création de 624 250 actions nouvelles émises au pair, à souscrire et à libérer de la totalité à la souscription, par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles vis-à-vis d'Akdital inscrites en comptes courant des actionnaires ;
- 6 394 000 MAD par incorporation de prime d'émission figurant au passif du bilan dans les comptes de capitaux propres d'Akdital, par la création de 63 940 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, émises au pair et à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison de 572 actions nouvelles pour 1 000 actions anciennes, les actionnaires faisant leur affaire des rompus.

L'AGM du 19 mars 2020 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCP, à travers le fonds MC III Al Razi, d'un montant de 20 000 000 MAD afin de le porter de 80 000 000 MAD à 100 000 000 MAD par la création de 200 000 actions nouvelles de 100 MAD. Ainsi, MCP a acquis une participation de 20% du capital social de la Société moyennant un investissement de 250 mMAD qui se décline comme suivant :

- La souscription à une augmentation de capital réservée à MC III Al Razi d'un montant total de 231 250 000 MAD par l'émission de 200 000 actions nouvelles à un prix d'émission de 1 156,25 MAD par action (dont 100 MAD à titre de nominal et 1 056,25 MAD à titre de prime d'émission);

¹ Lors de l'augmentation de capital décidée par l'AG du 14 septembre 2017, Jaouad Zakaria a souscrit à 300 parts sociales à titre irréductible pour 100 MAD chacune (soit une valeur égale à la valeur nominale) et à 2 800 parts sociales à titre réductible pour 2 846,43 MAD chacune (soit une valeur nominale de 100 MAD et une prime d'émission de 2 746,43 MAD).

- Une avance en compte-courant d'actionnaires d'un montant de 18 750 000 MAD à Akdital.

Il est à noter qu'une description synthétique de la prise de participation de MC III AL Razi dans Akdital est présentée au niveau de la section « Protocole d'Investissement » du présent document de référence

L'AGE du 30 septembre 2022 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCIII Al Razi d'un montant de 18 750 000 MAD (prime d'émission incluse) par émission d'une action nouvelle d'une valeur nominale de 100 MAD et d'une prime d'émission de 18.749.900 MAD, et ce en application des accords conclus le 24 mars 2020 entre tous les actionnaires de la Société lors de la prise de participation de MC III Al Razi au sein du capital de la Société.

VI.3 Evolution de l'actionariat

L'évolution de l'actionariat d'Akdital sur les cinq derniers exercices se présente comme suit :

Tableau 2 : Evolution de l'actionariat d'Akdital

Actionnaires	2017		2018		2019		2020		2021		31 octobre 2022	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
Mme Fatima Akdim	11 900	21,25%	11 888	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	159 989	16,00%
M. Rochdi Talib	11 900	21,25%	11 887	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	159 989	16,00%
M. Ahmed Akdim	11 900	21,25%	11 887	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	159 989	16,00%
M. Brahim Akdim	11 900	21,25%	11 888	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	159 989	16,00%
M. Jaouad Zakaria	5 600	10,00%	5 600	10,00%	10 000	10,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%
M. Mohammed El Mrini	2 800	5,00%	2 800	5,00%	10 000	10,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%
Société MC III Al Razi	-	-	-	-	-	-	199 998	20,00%	199 998	20,00%	199 999	20,00%
Autres actionnaires	-	-	50 ¹	0,09%	40 ²	0,04%	46 ³	0,00%	46 ⁴	0,00%	46 ⁵	0,00%
Total	56 000	100%	56 000	100%	100 000	100%	1 000 000	100%	1 000 000	100%	1 000 001	100%

Source : Akdital

¹ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim, M. Ayman Akdim et M. Houssein El Bouzidi détenant chacun 10 actions

² Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 10 actions

³ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 11 actions et MCIII Team Ltd détenant 2 actions

⁴ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 11 actions et MCIII Team Ltd détenant 2 actions

⁵ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 11 actions et MCIII Team Ltd détenant 2 actions

VI.4 Présentation générale des principaux actionnaires d'Akdital

VI.4.1.1 Informations relatives à Rochdi Talib

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca, Rochdi Talib est médecin anesthésiste réanimateur. Il est ancien interne des hôpitaux de Paris et attaché des hôpitaux de France. Rochdi Talib a également été Directeur de la Clinique Socrate de 1996 à 2009. Visant à offrir aux patients marocains une qualité de soins et d'infrastructure telle que celle des pays développés, il a fondé la Clinique Jerrada Oasis qui est entrée en opération en 2011. Il y a exercé en tant qu'anesthésiste réanimateur, il était également le directeur médical de la clinique et gérant. Depuis 2016, dans le cadre de réalisation de son ambition de groupement de cliniques, il a créé Akdital Holding SARL dont il a été le gérant. Depuis la transformation de la société en SA, Rochdi Talib exerce les fonctions de Président Directeur Général d'Akdital Holding en 2016.

VI.4.1.2 Informations relatives à Fatima Akdim

Diplômée d'un doctorat en médecine à la Faculté de Médecine de Casablanca, Fatima Akdim a complété son cursus avec un Diplôme de Spécialisation en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale de la Faculté de Médecine René Descartes à Paris.

Entre 1996 et 2017, Fatima Akdim a créé et développé un cabinet privé de radiologie à Casablanca. En 2011, elle devient responsable du service radiologie au sein de CJO. Ses responsabilités seront étendues avec le développement du Groupe Akdital. Fatima Akdim est désormais responsable des services de radiologie de CJO, CCAB, CMCL, Clinique Pédiatrique Atfal, Vinci, CIOC, HPC et HPE.

VI.4.1.3 Informations relatives à Ahmed Akdim

M. Ahmed Akdim a exercé les fonctions de Directeur Général et de gérant de deux sociétés opérant dans le secteur de textile et promotion immobilière entre 1984 à 2011. Il était principalement en charge de conception et la mise en œuvre du plan stratégique de développement de ces sociétés en plus de la supervision des opérations courantes. En 2011, il a rejoint l'équipe dirigeante de la clinique Jerrada Oasis en tant que directeur d'exploitation en charge de la mise en place des processus et des procédures relatives aux volets administratifs et financiers ainsi que la supervision de la trésorerie, comptabilité, facturation, recouvrement et la gestion des ressources humaine. En 2018, il a également occupé les fonctions de directeur d'exploitation de la Clinique CMCL en parallèle de ces fonctions à Jerrada Oasis.

Depuis 2019, Ahmed Akdim est Directeur Général Délégué du Groupe Akdital, en charge de la supervision des affaires administratives, et attaché au PDG dans le cadre du suivi de l'exécution du plan de développement du Groupe.

VI.4.1.4 Informations relatives à Brahim Akdim

M. Brahim Akdim a intégré les activités familiales opérant dans l'industrie du textile en 1999, où il a travaillé en tant que trésorier jusqu'à 2011, avant d'être en charge de la trésorerie de la société familiale opérant dans le secteur de la promotion immobilière de 2011 à 2015.

Capitalisant sur ces expériences, M. Brahim Akdim a intégré Akdital en 2015 en tant que directeur de la trésorerie.

VI.4.1.5 Informations relatives à Jaouad Zakaria

Diplômé de Médecine Générale à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Jaouad Zakaria a complété son cursus par un diplôme de spécialisation en anesthésie réanimation de l'Université Bichât à Paris et un diplôme universitaire de pathologie et de soins d'urgence de l'Université Pitié-Salpêtrière à Paris.

Il a commencé sa carrière en 1991 au Centre Hospitalier d'Arpajon en tant qu'interne. Il est passé par des hôpitaux comme Henri Mondor, Necker, Saint Joseph ou encore l'Institut Gustave Roussy. Ces passages ont été effectués principalement dans les services de réanimation et d'anesthésie.

En octobre 1995, Jaouad Zakaria intègre le Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière en tant que Praticien Attaché en Anesthésie-Réanimation. Il occupera ce poste jusqu'à la fin de l'année 1997 avant de rentrer au Maroc en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur. Il passe plus de 15 ans au sein de la Clinique Abdelmoumen entre 2002 et 2018, année où il intègre le Groupe Akdital en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur.

VI.4.1.6 Informations relatives à Mohammed El Mrini

Membre de la Société Internationale d'Urologie, Mohammed El Mrini est diplômé d'un doctorat de Médecine en 1983. Il a commencé sa carrière en tant qu'interne au sein du CHU Ibn Rochd. Il devient spécialiste en Urologie en 1988, et professeur titulaire à la faculté de médecine de Casablanca en 1995.

En 2002, il prend la direction du service « urologie » au CHU Ibn Rochd jusqu'en 2006, année où il ouvre un centre spécialisé en urologie.

Il intègre le Groupe Akdital en septembre 2017.

VI.4.1.7 Informations relatives à Mediterrania Capital Partners

Agréée par l'Autorité Maltaise des Services Financiers, Mediterrania Capital Partners (MCP) est une société de capital-investissement indépendante gérant actuellement deux fonds d'investissement généralistes (MC II et MC III) dédiés au capital développement au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et Egypte) et en Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Cameroun et Sénégal).

Depuis sa création en 2012, Mediterrania Capital Partners investit dans les secteurs où la consolidation des acteurs est nécessaire afin de les rendre plus compétitifs dans une économie ouverte. Elle poursuit dans chaque secteur où elle investit une stratégie de *build-up* et de modernisation, aussi bien dans les outils industriels que dans les pratiques de gestion. L'objectif étant de transformer les sociétés du portefeuille en acteurs régionaux et/ou transrégionaux répondant aux standards internationaux en termes de productivité, qualité, rentabilité et responsabilité sociale et environnementale.

L'approche d'investissement adoptée par Mediterrania Capital Partners est basée sur un processus de *due diligence* disciplinée qui mesure les risques et les catalyseurs de la création de valeur. Avec près de 450 millions d'euros sous gestion¹, Mediterrania Capital Partners a réalisé vingt-quatre opérations de capital-investissement en douze années. Le portefeuille est composé de participations, principalement en position minoritaire renforcée, dans des entreprises opérant dans les secteurs les plus dynamiques du continent africain.

Dénomination	Mediterrania Capital Partners
Siège social	Whitehall Mansions - Level 2, Ta' Xbiex Wharf, Ta' Xbiex XBX 1026, Malta
Fonds propres au 31/12/2021 (MEUR)	0,9
Produits financiers au 31/12/2021 (MEUR)	5,3
Résultat net au 31/12/2021 (MEUR)	0,0
Principaux actionnaires au 31/12/2021	Albert Alsina Gonzales Saâd Bendidi Hatim Ben Ahmed Daniel José Vinas Rodriguez

Source : Mediterrania Capital Partners

VI.4.1.8 Informations relatives à MC III Al Razi

Dédié à l'investissement dans Akdital, MC III AL-RAZI Ltd est un SPV (Special Purpose Vehicle) basé à Malte qui détient 20,0% du capital social d'Akdital au 30 Juin 2022.

Il convient de noter que MC III AL-RAZI Ltd est détenue par Mediterrania Capital III LP (85,7%), Mediterrania Capital III (Parallel) LP (10,9%) et Mediterrania Capital Partners III Spanish Fund (3,4%), correspondant à des véhicules financiers gérés par Mediterrania Capital Partners et dédiés à différentes typologies d'investisseurs.

¹ Source : Mediterrania Capital Partners

Dénomination	MC III Al Razi
Siège social	Whitehall Mansions - Level 2, Ta' Xbiex Wharf, Ta' Xbiex XBX 1026, Malta
Fonds propres au 31/12/2021 (MEUR)	24,2
Produits financiers au 31/12/2021 (MEUR)	0,1
Résultat net au 31/12/2021 (MEUR)	0,1
Actionnariat au 31/12/2021	
Mediterrania Capital Partners III LP	85,7%
Mediterrania Capital Partners (Parallel) LP	10,9%
Mediterrania Capital Partners III Spanish Fund	3,4%
Total	100%

Source : *Mediterrania Capital Partners*

VI.5 Pacte d'actionnaires

Le pacte d'actionnaires, dont les principales dispositions sont décrites ci-dessous, a été conclu en mars 2020 suite à la prise de participation de MC III Al Razi dans Akdital et prendra fin à compter de la réalisation de l'IPO.

Monsieur Rochdi Talib, Madame Fatima Akdim, Monsieur Ahmed Akdim, Monsieur Brahim Akdim (les **Actionnaires de Référence**), Monsieur Jaouad Zakaria, Monsieur Mohamed El Mrini (ensemble avec les Actionnaires de Référence, les **Actionnaires Historiques**), Madame Mouna Talib, Madame Maria Talib, Monsieur Mehdi Akdim, Monsieur Ayman Akdim (les **Autres Actionnaires**) et la société MC III Al Razi (l'**Investisseur**) ont conclu un pacte d'actionnaires en date du 24 mars 2020 (le **Pacte**) relatif à la société Akdital.

Le pacte est destiné notamment à régir les relations entre actionnaires au sein de la Société, la gouvernance au sein de la Société et les règles applicables aux cessions d'actions.

Gouvernance

- Conseil d'administration composé de 10 administrateurs, dont 8 nommés sur proposition des Actionnaires Historiques (les **Administrateurs Historiques**) et 2 nommés sur proposition de l'Investisseur (les **Administrateurs Investisseur**) ;
- La présidence du Conseil et la direction générale sont assumées par Monsieur Rochdi Talib ;
- Droit de veto de l'Investisseur sur certaines décisions importantes (notamment les décisions relatives à l'introduction en bourse de la Société et opérations de restructurations (fusions, scissions), etc.) ;
- Institution d'un comité d'audit et d'un comité stratégique de nominations et de rémunérations composés de représentants des Actionnaires de Référence et de l'Investisseur.

Règles applicables aux cessions de titres

Sous réserve de certaines cessions libres (notamment en faveur des affiliés), les cessions d'actions sont soumises à une inaliénabilité totale des actions des Actionnaires de Référence aux termes de laquelle ceux-ci s'engagent à conserver directement la participation qu'ils détiennent ou qu'ils viendront à détenir pendant toute la durée du Pacte et une inaliénabilité des actions de l'Investisseur pendant une durée de quatre ans à compter du 24 mars 2020, soit jusqu'au 24 mars 2024.

Liquidité au profit de l'Investisseur

- Cession prioritaire par l'Investisseur au titre de toute opération d'introduction en bourse de la Société (IPO) devant être réalisée dans un délai de 4 ans ;
- Mandat à consentir par les actionnaires à une banque d'investissement en vue de la cession de 100% des actions de l'Investisseur en cas de non-réalisation de l'IPO dans le délai de 4 ans susvisée (**Sortie Totale Investisseur**) ;
- A défaut de réalisation d'IPO ou de la Sortie Totale Investisseur, droit de priorité consenti aux Actionnaires Historiques seuls ou avec tout cessionnaire autorisé de leur choix dans l'hypothèse où l'Investisseur souhaiterait céder ses titres (le **Droit de Priorité**) ;
- A défaut de réalisation d'IPO, Sortie Totale Investisseur ou d'exercice du Droit de Priorité, mandat à consentir par les actionnaires à une banque d'investissement en vue de la cession de 100% des actions de la Société (**Sortie Totale Obligatoire**).

Autres engagements de Monsieur Rochdi Talib

Engagement de Monsieur Rochdi Talib, sauf en cas d'empêchement (à savoir, décès, ou incapacité incompatible avec l'exercice normal d'une activité professionnelle), à maintenir ses fonctions opérationnelles au sein de la Société, de ses filiales et des sociétés appartenant au groupe Akdital.

Engagement de Monsieur Rochdi Talib de maintien de ses mandats sociaux.

Autres engagements des Actionnaires Historiques et de l'Investisseur

Notamment obligation de non-concurrence, obligation de non-débauchage, mise en conformité de l'activité sociale avec les exigences environnementales et sociales en vigueur applicables à l'activité de la Société, droits d'information et obligations de reporting en faveur de l'Investisseur.

Engagements des Actionnaires Historiques et de la Société en matière de lutte anti-blanchiment/lutte anti-corruption

- Engagement des Actionnaires Historiques et la Société à ce que la Société et ses filiales respectent la réglementation anti-blanchiment et anti-corruption applicable à ces dernières et, dans l'hypothèse où un manquement serait constaté par les Actionnaires Historiques ou la Société, ces derniers s'engagent à communiquer à l'Investisseur de manière détaillée toute information pertinente relative à un manquement de ces derniers à leurs engagements.

Durée

Le pacte a été conclu pour une durée initiale de 15 ans, renouvelable par tacite reconduction, étant précisé que le Pacte prendra fin par anticipation à l'IPO même si l'Investisseur conserve des actions de la Société à l'issue de l'introduction en bourse.

VI.6 Protocole d'investissement

La société Mediterrania Capital III LP, à laquelle s'est substituée MC III Al Razi le 17 mars 2020 (cette dernière étant ci-après désignée l'**Investisseur**), Monsieur Rochdi Talib, Madame Fatima Akdim, Monsieur Ahmed Akdim, Monsieur Brahim Akdim (les **Actionnaires de Référence**), Monsieur Jaouad Zakaria, Monsieur Mohamed El Mrini (ensemble avec les Actionnaires de Référence, les **Actionnaires Historiques**), Madame Mouna Talib, Madame Maria Talib, Monsieur Mehdi Akdim, Monsieur Ayman Akdim (les **Autres Actionnaires**) et la société « Akdital » (la **Société**) ont conclu un protocole d'investissement en date du 31 octobre 2019 (le **Protocole**).

Le Protocole avait pour objet de définir les termes et les modalités de la réalisation de la prise de participation de l'Investisseur dans le capital de la Société comme suit (la **Prise de Participation**).

Sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives, le Protocole prévoyait que la Prise de Participation repose sur la mise en œuvre des opérations suivantes :

- la souscription par l'Investisseur à une augmentation de capital réservée à l'Investisseur à hauteur d'un montant total (prime d'émission incluse) de 231.250 KMAD ayant pour effet de porter le capital social à un montant de 100.000 KMAD ; et
- la mise à disposition par l'Investisseur à la Société d'une avance en compte-courant d'actionnaires d'un montant de 18.750 KMAD.

A la date des présentes, l'ensemble des opérations susvisées ont été réalisées.

Au titre du Protocole, les Actionnaires Historiques ont consenti au profit de l'Investisseur une garantie usuelle d'actif et de passif (la **Garantie**) ayant vocation à couvrir tout préjudice, réel direct et certain effectivement subi par l'Investisseur, la Société et ses filiales pour les durées suivantes (la **Durée de la Garantie**) :

- En matière d'impôts, dans le délai de prescription légale applicable ;
- En matière de propriété des titres, dans le délai de dix (10) ans à compter du 24 mars 2020 ;
- Pour toutes les réclamations frauduleuses, dans le délai de prescription légale applicable ;
- Pour toutes les autres réclamations, pendant une durée de dix-huit (18) mois à compter du 24 mars 2020.

Chaque Actionnaire Historique a consenti à l'Investisseur, au titre de conventions de nantissement qui ont été conclues par chaque Actionnaire Historique avec l'Investisseur à la Date de Réalisation (les **Conventions de Nantissement**), un nantissement de premier rang portant un certain nombre d'actions qu'ils détiennent dans le capital de la Société (les **Nantissements**) comme suit :

- En ce qui concerne Monsieur Rochdi Talib, 6.488 actions ;
- En ce qui concerne Madame Fatima Akdim, 6.486 actions ;
- En ce qui concerne Monsieur Ahmed Akdim, 6.486 actions ;
- En ce qui concerne Monsieur Brahim Akdim, 6.486 actions ;
- En ce qui concerne Monsieur Jaouad Zakaria, 3.243 actions ; et
- En ce qui concerne Monsieur Mohamed El Mrini, 3.243 actions,

Soit un total de 32.432 actions.

Il ressort des conventions de nantissement susvisées que l'assiette des Nantissements serait dégressif sur une durée de quatre (4) ans à compter du 24 mars 2020, étant précisé que ladite dégressivité serait ajustée de telle sorte à ce que le nombre total d'actions restant comprises dans l'assiette des Nantissements ne puisse être inférieur à celui permettant de garantir le paiement de la totalité de toute indemnité due par les Actionnaires Historiques pouvant résulter d'une réclamation en cours. Compte tenu du fait qu'aucun appel en garantie n'a été effectué par l'Investisseur, le nombre total d'actions restant comprises dans l'assiette des Nantissements a été réduit à 16.217 actions (1,6% du capital) en date du 24 mars 2022, réparties comme suit :

- En ce qui concerne Monsieur Rochdi Talib, 3.244 actions, soit 0,3% du capital ;
- En ce qui concerne Madame Fatima Akdim, 3.243 actions, soit 0,3% du capital ;
- En ce qui concerne Monsieur Ahmed Akdim, 3.243 actions, soit 0,3% du capital ;
- En ce qui concerne Monsieur Brahim Akdim, 3.243 actions, soit 0,3% du capital ;
- En ce qui concerne Monsieur Jaouad Zakaria, 1.622 actions, soit 0,2% du capital ; et
- En ce qui concerne Monsieur Mohamed El Mrini, 1.622 actions, soit 0,2% du capital.

Les Nantissements ont été consentis à titre de garantie de la Garantie et demeure en vigueur jusqu'à la première des dates suivantes :

- la date à laquelle toutes les obligations de paiement contractées par les Actionnaires Historiques au titre de la Garantie auront été intégralement et définitivement payées ;
- la date à laquelle l'Investisseur aura totalement libéré les Actionnaires Historiques de leurs obligations en vertu desdites conventions de nantissement ;
- 4 ans à compter de la date de signature des Conventions de Nantissement s'il n'y a pas à cette date de réclamation pendante.

L'article 7 et l'annexe 7¹ (en ce compris les annexes auxquelles l'annexe 7 renvoie) du Protocole ainsi que les Conventions de Nantissement ont été résiliés par accord mutuel des parties le 17 novembre 2022, ladite résiliation prenant effet à l'IPO. Ainsi, lors de l'IPO aucune action Akdital ne fera l'objet d'un quelconque nantissement.

Principales dispositions de la convention de compte courant d'associés

Dans le cadre de la prise de participation de la Société MC III Al Razi dans le capital de la société Akdital (la Société), ces dernières ont conclu une convention de compte courant en date du 24 mars 2020 aux termes de laquelle celles-ci sont convenues d'une avance en compte-courant d'actionnaires consentie par MC III Al Razi au profit de la Société d'un montant de dix-huit millions sept-cent cinquante mille (18.750.000) dirhams (la Convention de Compte-Courant).

Il est à préciser que l'avance en compte-courant consentie aux termes de la Convention de Compte Courant prévoyait notamment que l'avance serait soit remboursée en numéraire, soit par la conversion de l'avance en compte-courant en actions selon des modalités déterminées en fonction de conditions de performance financière de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 30 septembre 2022 a décidé de procéder à une augmentation de capital par compensation de la créance correspondant au montant de l'avance en compte-courant au profit de MC III Al Razi conformément aux accords entre les actionnaires.

Dès lors, les Parties à la Convention de Compte-Courant sont convenues que celle-ci ainsi que les autres dispositions de la Convention de Compte-Courant prendront fin par anticipation à l'IPO.

VI.7 Capital potentiel d'Akdital

Le conseil d'administration d'Akdital réuni en date du 20 juillet 2022 à 15 heures a décidé le principe d'admission des actions de la Société à la cote de la Bourse de Casablanca selon les modalités suivantes :

- l'introduction en bourse sera effectuée au marché principal de la Bourse de Casablanca ;
- l'introduction en bourse sera réalisée par voie :
 - ✓ d'augmentation du capital social réservée au public à hauteur d'un montant maximum (prime d'émission incluse) de huit cents millions (800.000.000) dirhams ; et
 - ✓ de cession au public d'actions de la Société dont le nombre sera fixé par décision ultérieure du conseil d'administration de la Société.

Les actionnaires Fatima Akdim, Ahmed Akdim, Brahim Akdim, Jaouad Zakaria, Mohammed El Mrini et MC III Al Razi ont fait part de leur souhait de céder au profit du public 133 340 actions sur les 1 000 001 actions qui composent le capital de la Société à la veille de l'Opération.

VI.8 Négociabilité des titres de capital

L'article 8 des statuts de la Société ne prévoit aucune restriction en matière de négociabilité des titres de capital de cette dernière.

¹ Faisant référence aux déclarations et garanties des actionnaires historiques

Engagement de Détention de Contrôle des membres du GAS post IPO

Dans le cadre de l'IPO, et sous réserve de la réalisation effective de cette dernière au plus tard le 31 décembre 2022, l'ensemble des Membres du GAS¹ s'engagent à détenir (déduction faite des actions cédées par ces derniers à l'IPO) (**"Engagement de Détention de Contrôle"**) :

- (i) pendant une période de trois (3) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, l'intégralité des actions qu'ils détiennent au sein du capital de la Société ;
- (ii) pendant une période courant à compter de la date survenant au terme de la période de trois (3) années visée au paragraphe (i) ci-dessus, et prenant fin à la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, ensemble une quotité du capital et des droits de vote de la Société laquelle ne pourra être inférieure à quarante pour cent (40%), étant précisé que la fraction du capital et des droits de vote de la Société détenue par les Membres du GAS au-delà dudit seuil pourra être librement cédée par ces derniers au prorata de la part que leurs participations représentent par rapport à la participation cumulée de l'ensemble des Membres du GAS ; et

A compter de la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, les Membres du GAS seront libres de céder leurs participations respectives au sein du capital de la Société

Le présent Engagement de Détention de Contrôle sera reporté en caractères apparents sur le registre de transferts de la Société en maintenant la forme nominative des titres. Les caractéristiques et modalités de ces engagements sont annexées au présent document de référence.

VI.9 Politique de distribution des dividendes

VI.9.1 Dispositions statutaires

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 novembre 2022 a décidé d'apporter les modifications nécessaires aux statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions légales et réglementaires régissant les sociétés cotées (les Statuts Refondus). Les dispositions relatives à l'affectation des résultats sont décrites au niveau de l'article 27 des Statuts Refondus.

VI.9.2 Dividendes distribués

La politique de distribution de dividendes d'Akdital tient compte de nombreux facteurs, notamment la phase de développement des projets, la performance opérationnelle, les perspectives économiques et sectorielles ainsi que les prévisions de trésorerie. L'objectif étant de distribuer aux actionnaires un montant compris entre 50% et 100% du résultat net par an, un objectif conforme à celui qui était prévu dans le pacte d'actionnaires. En 2020, et notamment après la finalisation de la 1^{ère} phase de développement du Groupe comprenant les cliniques CCAB (ouverte en 2018), CIOC, HPC et CMCL (ouvertes en 2019), le Groupe a distribué près de 92,6% du solde formé par le résultat net 2020 et le report à nouveau cumulé lors de cette première phase de développement. En 2021, le taux de distribution a atteint 95,1%.

En MAD, sauf si indiqué	2019	2020	2021
Résultat net social (en MAD)	3 797 565	219 065	20 642 364
Report à nouveau (en MAD)	1 575 514	5 183 201	391 312
Dividendes distribués au titre de l'exercice	-	5 000 000	20 000 000
Taux de distribution (%) ¹	0,0%	92,6%	95,1%
Nombre d'actions	100 000	1 000 000	1 000 000
Valeur nominale (en MAD)	100	100	100
Résultat net par action (en MAD)	38,0	0,2	20,6
Dividende par action au titre de l'exercice (en MAD)	-	5	20

Source : Akdital

(1) Taux de distribution = Dividendes distribués / (Résultat net social + report à nouveau)

¹ Il s'agit de Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim, Brahim Akdim, Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini

VII. Endettement

VII.1 Dette privée

Aucune dette privée n'a été contractée par la Société lors des trois derniers exercices et au terme du premier semestre 2022.

VII.2 Dette bancaire

VII.2.1 Contrats signés avant fin juin 2022

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du Groupe :

N°	1
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Novembre 2016 (avec avenant en novembre 2020)
Montant du contrat	Prêt bancaire de 10.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement de l'acquisition du terrain de CIOC et financement partiel des constructions de ce centre de santé
Encours au 30.06.2022	6 653 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de franchise de capital et d'intérêt)
Date d'échéance	Décembre 2026
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie Hypothécaire - consentie par la société Aktali - de troisième rang à hauteur de 12.535.000 MAD (avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 913 m², dénommée « IJI IKHWANE 3 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise à Angle Boulevard Abderrahim Bouabid et rue la Gramta, Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 9.506/C - Engagement de domicilier la totalité du chiffre d'affaires d'Akdital dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Engagement de la Société Aktali de souscrire une assurance incendie explosion pour couvrir les constructions édifiées sur la propriété hypothéquée pour une valeur minimale de 78.200.000 MAD pour couvrir le risque de crédit relatif à ce crédit ainsi que ceux accordés à la société Aktali et à la société CJO par deux actes en date du 10 novembre 2016
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	2
Emprunteur	CJO
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Novembre 2016
Montant du contrat	Crédit de 25.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Remboursement par anticipation du crédit contracté auprès d'une autre banque et refinancement de l'extension de la clinique CJO
Encours au 30.06.2022	12 154 KMAD
Durée	9 ans (dont un an de de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Décembre 2025
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie Hypothécaire - consentie par la société Aktali - de deuxième rang à hauteur de 28.750.000 MAD (avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 913 m², dénommée « IJI IKHWANE 3 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise à Angle Boulevard Abderrahim Bouabid et rue la Gramta, Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 9.506/C - Domiciliation de la totalité des flux de la clinique CJO dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank
Principaux covenants financiers	Engagement des associés de n'effectuer aucune opération financière se rapportant directement ou indirectement à Akdital et ses filiales sans l'accord de CIH Bank. (endettement auprès d'autres banques, endettement intra-groupe et toute opération sur les comptes courants associés, etc.)

Source : Akdital

N°	3
Emprunteur	CJO
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Août 2020
Montant du contrat	Crédit relance de 10.000 KMAD
Taux d'intérêt	<p>Taux d'intérêt variable, avec un taux de départ de 3,5% se décomposant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1,5% : indice de référence constitué par le taux de directeur de Bank Al-Maghrib - 2,0% correspondant à la marge commerciale déterminée par CIH Bank (marge fixe) <p>Le taux d'intérêt est modifié à chaque variation du taux directeur décidée par Bank Al-Maghrib. La variabilité porte uniquement sur la partie indexée sur le taux directeur, la marge fixe restant constante.</p>
Objet de l'emprunt	Crédit relance pour le financement du BFR de CJO
Encours au 30.06.2022	9 744 KMAD
Durée	7 ans (dont deux ans de de différé)
Date d'échéance	Août 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement consenti par CJO à hauteur de 10.000.000 MAD en faveur de CIH Bank sur le fonds de commerce de CJO immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 367133 du registre analytique - Domiciliation de 100% du chiffre d'affaires de CJO dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Souscription à une assurance pour une valeur minimale de 10.000.000 MAD pour couvrir le fonds de commerce nanti contre l'incendie-explosion, et désignation de CIH comme bénéficiaire des indemnités qui seront dues par la compagnie assurance en cas de survenance du risque garanti - Garantie de la CCG « Damane Relance »
Principaux covenants financiers	Néant

Source : Akdital

N°	4
Emprunteur	CCAB
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Septembre 2020
Montant du contrat	Crédit relance de 5.000 KMAD
Taux d'intérêt	<p>Taux d'intérêt variable, avec un taux de départ de 3,5% HT se décomposant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1,5% : indice de référence constitué par le taux de directeur de Bank Al-Maghrib - 2,0% correspondant à la marge commerciale déterminée par CIH Bank (marge fixe) <p>Le taux d'intérêt est modifié à chaque variation du taux directeur décidée par Bank Al-Maghrib. La variabilité porte uniquement sur la partie indexée sur le taux directeur, la marge fixe restant constante.</p>
Objet de l'emprunt	Crédit relance pour le financement du BFR de CCAB
Encours au 30.06.2022	3 832 KMAD
Durée	7 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Septembre 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie de la CCG « Damane Relance » - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de CCAB
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	5
Emprunteur	Taliak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	63.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel du programme d'investissement portant sur le financement partiel des constructions de la clinique Ain Borja et des équipements médicaux et administratifs qui seront loués et serviront à l'exploitation
Encours au 30.06.2022	51 261 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque de 1^{er} rang à hauteur de 63.000.000 MAD sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°39.784/32 avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement de 1^{er} rang sur le matériel et l'outillage à acquérir à hauteur de 70.058.544 MAD - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 34.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de CCAB - Domiciliation du chiffre d'affaires de Taliak - Domiciliation du chiffre d'affaires de CCAB et des loyers versés par cette dernière à Taliak - Délégation des indemnités des assurances suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ assurance pour une valeur minimale correspondant à la valeur du matériel et outillage à acquérir pour le couvrir contre le vol et incendie-explosion ✓ assurance tous risques chantier pour une valeur minimale de 63.000.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux du programme d'investissement objet du contrat ✓ assurance multirisque professionnelle pour une valeur minimale de 63.000.000 MAD en remplacement de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de roulement positif ; - Situation nette > 25% du capital social ; - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 34.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH ; - Augmentation du capital pour atteindre 20.000.000 MAD avant le déblocage de la dernière tranche du crédit.¹

Source : Akdital

¹ L'augmentation de capital sera réalisée avant la fin de l'année 2022

N°	6
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mai 2017
Montant du contrat	14.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,45% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'acquisition du terrain objet du titre foncier n°13.344/C
Encours au 30.06.2022	9 102 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Avril 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1er rang à hauteur de 14.000.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°13.344/C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Domiciliation de 100% du chiffre d'affaires de Tahafa
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	7
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	85.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel du programme d'investissement portant sur le financement partiel des constructions de HPC et des équipements médicaux qui seront loués et serviront à l'exploitation
Encours au 30.06.2022	64 852 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque de 2^{ème} rang à hauteur de 85.000.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°13.344/C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement de 1^{er} rang sur le matériel et l'outillage à acquérir à hauteur de 85.000.000 MAD - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de HPC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires et des loyers perçus - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de HPC et des loyers versés à Tahafa - Blocage des comptes courants d'associé à hauteur de 56.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH - Délégation des indemnités des assurances suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ assurance pour une valeur minimale correspondant à la valeur du matériel et outillage à acquérir pour le couvrir contre le vol et incendie-explosion ✓ assurance tous risques chantier pour une valeur minimale de 85.000.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux du programme d'investissement objet du contrat ✓ assurance multirisque professionnelle pour une valeur minimale de 85.000.000 MAD en remplacement de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de roulement positif - Situation nette > 25% du capital social¹ - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 56.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH - Augmentation de capital de Tahafa pour atteindre 25.500.000 MAD

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital de 15 MMAD a été réalisée au second semestre 2022

N°	8
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	40.731 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux de départ de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Financement du matériel (conversion des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations)
Encours au 30.06.2022	37 730 KMAD
Durée	6 ans
Date d'échéance	Octobre 2027
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement du fonds de commerce de HPC (immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 431357) à hauteur de 40.731.000 MAD - Caution personnelle, solidaire et indivisible de la société Akdital à hauteur de 40.731.000 MAD - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de HPC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de Tahafa - Production d'une assurance pour couvrir le fonds de commerce nanti contre l'incendie-explosion
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	9
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	73.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement de l'équipement du CIOC
Encours au 30.05.2022	59 540 KMAD
Durée	10 ans (dont 2 ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de premier rang sur le matériel et l'outillage à acquérir par le CIOC, à hauteur de 46.707.250,20 MAD. Ce nantissement évolue au fur et à mesure de la production des factures afférentes à leur acquisition jusqu'à concurrence de la somme de 57.158.000 MAD - Souscription d'une assurance vol, incendie et dépréciation pour couvrir le matériel et outillage pour une valeur minimale de 46.707.250,20 MAD. La police d'assurance souscrite comportant une délégation au profit du CIH des indemnités dues par la compagnie d'assurance en cas de sinistre
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	10
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	Crédit de 17.417 KMAD
Taux d'intérêt	4,3% (majoré de la TVA en vigueur)
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux de construction et d'aménagements de l'extension du CIOC
Encours au 30.06.2022	17 417 KMAD
Durée	9 ans (dont un an de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Juillet 2030
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque de premier rang à hauteur de 17.417.000 MAD (avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 589 m2, dénommée « CHAMSI 4 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise au Quartier Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 97.551/01 - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location du CIOC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires dans le compte bancaire ouvert sur les livres de CIH - Production de copies des contrats de bail légalisés indiquant un loyer minimum pouvant couvrir les échéances de ce crédit, ainsi que deux autres crédits d'investissement accordés par CIH Bank à Brochak, de montants respectifs de 28.952.000 MAD et 73.000.000 MAD - Souscription à Assurance Tous Risques Chantiers (TRC) pour une valeur nominale de 17.417.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux tel que décrit dans le contrat - Souscription à une Assurance multirisque professionnelle pour une valeur nominale de 17.417.000 MAD en remplacement de la TRC, étant convenu que la date d'effet de cette assurance devrait correspondre à la date d'échéance de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement d'équilibrer la structure financière ou de bloquer des comptes courants associés avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank¹ - Accord de CIH écrit et préalable à toute dette supplémentaire de Brochak

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital d'un montant de 10.000.000 MAD a été réalisée en date du 26.04.2022.

N°	11
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	Crédit de 28.952 KMAD
Taux d'intérêt	<p>Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un taux de départ de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps <p>Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable</p>
Objet de l'emprunt	Parfaire le financement du matériel de CIOC, en convertissant les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations.
Encours au 30.06.2022	25 735 KMAD
Durée	6 ans (sans différé d'amortissement et sans franchise sur capital / intérêts)
Date d'échéance	Juillet 2027
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement consenti par CIOC à hauteur de 29.952.000 MAD en faveur de CIH Bank sur le fonds de commerce de CIOC immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 411395 - Caution personnelle, solidaire et indivisible d'Akdital, à hauteur de 28.952.000 MAD - Domiciliation de totalité du chiffre d'affaires de Brochak dans le compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Production de copies des contrats de bail légalisés indiquant un loyer minimum pouvant couvrir les échéances de ce crédit, ainsi que deux autres crédits d'investissement accordés par CIH Bank à Brochak, de montants respectifs de 17.417.000 MAD et 73.000.000 MAD - Produire une assurance pour couvrir le fonds de commerce nanti n°411395 contre l'incendie-explosion
Principaux covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement d'équilibrer la structure financière de Brochak ou de boquer des comptes courants associés avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank¹ - Accord de CIH Bank écrit et préalable à toute dette supplémentaire de Brochak

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital d'un montant de 10.000.000 MAD a été réalisée en date du 26.04.2022.

N°	12
Emprunteur	Jaktalim
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Janvier 2018
Montant du contrat	6.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'acquisition du terrain objet du titre foncier n°22.608/C
Encours au 30.06.2022	4 829 KMAD
Durée	10 ans (dont 2 ans de franchise d'amortissement et d'intérêts)
Date d'échéance	Janvier 2028
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1er rang à hauteur de 6.540.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°22.608./C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de Jaktalim
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

VII.2.2 Contrats signés après le 30/06/2022

N°	13
Emprunteur	Clinique Panorama Sidi Maarouf
Prêteur	CFG
Date conclusion contrat	Octobre 2022
Montant du contrat	52.850 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement / refinancement partiel du programme d'investissement estimatif relatif à la mise en exploitation de la clinique
Durée	7 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	Octobre 2029
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement du fonds de commerce de la clinique en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement de l'outillage et matériel d'équipement en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital Holding à hauteur du montant du crédit
Principaux covenants financiers	<p>DSCR¹ > 1,1 Gearing < 65% Situation des fonds propres net supérieur au minimum légal Augmentation de capital de 5 mMAD en numéraire réservée à Akdital Holding avant le 30/12/2022 Domiciliation d'un minimum de 67% du chiffre d'affaires de la clinique</p>

Source : Akdital

VII.2.3 Contrats de dette bancaire en cours de négociation

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les contrats bancaires en cours de négociation par le groupe Akdital s'élèvent à 655 MMAD.

N°	14
Emprunteur	Bousanté
Prêteur	CIH
Montant du contrat	41.000 KMAD
Taux d'intérêt	<p>Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps <p>Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable</p>
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Durée	8 ans
Périodicité du remboursement	mensuelle

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

Source : Akdital

N°	15
Emprunteur	Ciojedida
Prêteur	CIH
Montant du contrat	9.400 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Durée	8 ans
Périodicité du remboursement	mensuelle

Source : Akdital

N°	16
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Montant du contrat	25.000 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Financement de l'acquisition du bâtiment abritant le nouveau siège social d'Akdital
Durée	10 ans
Périodicité du remboursement	mensuelle

Source : Akdital

N°	17
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Montant du contrat	30.000 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « Spot » couvrant l'acquisition de Bait Al Atfal par un CMT
Durée	10 ans
Périodicité du remboursement	mensuelle

Source : Akdital

N°	18
Emprunteur	Hôpital International Agadir
Prêteur	CIH
Montant du contrat	72.081 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Durée	8 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	19
Emprunteur	Centre International d'Oncologie Agadir
Prêteur	CIH
Montant du contrat	30.753 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Durée	8 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	20
Emprunteur	Hôpital Privé de Tanger
Prêteur	CIH
Montant du contrat	69.000 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « Spot » couvrant l'acquisition du matériel par un CMT
Durée	7 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	21
Emprunteur	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger
Prêteur	CIH
Montant du contrat	35.000 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « Spot » couvrant l'acquisition du matériel par un CMT
Durée	8 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	22
Emprunteur	Hôpital Privé de Salé
Prêteur	BCP
Montant du contrat	72.081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	23
Emprunteur	Centre d'Oncologie Privé de Salé
Prêteur	BCP
Montant du contrat	30.743 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	24
Emprunteur	Clinique des spécialités de Safi
Prêteur	BCP
Montant du contrat	44.996 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	25
Emprunteur	Hôpital Privé de Fès
Prêteur	BCP
Montant du contrat	72.081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	26
Emprunteur	Centre International d'Oncologie de Fès
Prêteur	BCP
Montant du contrat	30.743 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans
Périodicité du remboursement	trimestrielle

Source : Akdital

N°	27 ¹
Emprunteur	Clinique du Bien-être de Bouskoura et Clinique Mohammedia
Prêteur	CFG
Montant du contrat	92.450 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Financement du matériel et des équipements relatifs aux projets à Bouskoura et Mohammedia
Durée	En cours de négociation
Périodicité du remboursement	En cours de négociation

Source : Akdital

VII.3 Encours de crédit-bail

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette consolidée liée au crédit-bail du groupe Akdital sur la période 2019-S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var 21-S1 22
Encours crédit-bail	37 618	51 097	113 477	140 758	35,8%	>100%	24,0%

Source : Akdital

L'encours de crédit-bail du Groupe a atteint 51 907 KMAD en 2020, en hausse de 35,8% par rapport à 2019, expliquée par le recours à de nouveaux financements pour l'acquisition de matériel et équipements médicaux des Opco dans le cadre du (i) démarrage d'

de nouvelles BU (notamment les accélérateurs de radiothérapie de HPC et du CIOC) et (ii) l'installation de nouveaux équipements complémentaires aux activités opérationnelles.

En 2021, cet encours a connu une hausse significative pour s'établir à 113 477 KMAD suite à la conclusion de nombreux contrats dans le cadre de (i) l'équipement de l'extension du CIOC et (ii) l'acquisition de matériel d'équipement des cliniques Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal acquises en 2021.

Au 30 juin 2022, l'encours de crédit-bail du Groupe s'élève à 140 758 KMAD, en hausse de 24,0% par rapport à 2021 principalement liée à l'évolution de l'encours de CIOC (+33 359 KMAD), compensée par la baisse des encours de crédit-bail de Brochak (-6 497 KMAD) et CJO (-2 158 KMAD).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette liée au crédit-bail d'Akdital sur la période 2019-S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var 21-S1 22
Encours crédit-bail	4 924	4 333	3 742	5 476	-12,0%	-13,6%	46,3%

Source : Akdital

L'encours de crédit-bail d'Akdital correspond principalement au leasing d'un plateau bureau et s'établit à 3 742 KMAD à fin 2021 contre 4 924 KMAD en 2019.

Au 30 juin 2022, l'encours de crédit-bail d'Akdital s'établit à 5 476 KMAD contre 3 742 KMAD en 2021, soit une hausse de 46,3% correspondant au leasing d'un plateau bureau et d'un véhicule de service mis à la disposition d'un cadre supérieur du Groupe.

¹ Il s'agit d'une lettre d'intérêt

VII.4 Dette bancaire consolidée

Le tableau ci-dessous présente la dette bancaire consolidée du Groupe Akdital sur la période 2019 – S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2022	Var 19-20	Var 20-21	Var 21-S1 22
Dette bancaire consolidée ¹	256 964	284 028	400 310	305 516	10,5%	40,9%	-23,7%

Source : Akdital

A fin 2020, la dette bancaire consolidée s'établit à 284 028 KMAD, en hausse de 10,5% par rapport à 2019. Cette hausse découle principalement des variations suivantes :

- Hausse de la dette bancaire de Tajak de 35 982 KMAD suite aux tirages effectués en 2020 au titre d'un contrat de crédit de 112 000 KMAD signé en 2019 ;
- Hausse de la dette bancaire de Taliak de 8 785 KMAD suite aux tirages effectués en 2020 au titre d'un contrat de crédit de 63 000 KMAD signé en 2018 ;
- Compensée par la baisse de la dette bancaire d'Akdital de 16 182 KMAD expliquée notamment par le remboursement d'un emprunt bancaire.

A fin 2021, la dette bancaire consolidée s'établit à 400 310 KMAD, en hausse de 40,9% par rapport à 2020. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse de la dette bancaire de Brochak (+37 713 KMAD), en lien notamment avec la signature de deux nouveaux contrats de crédit en juin 2021, pour des montants respectifs de 17 417 KMAD et 28 952 KMAD ;
- La hausse de la dette bancaire de Tahafa (+ 30 560 KMAD) expliquée notamment par la signature d'un nouveau contrat de crédit de 40 731 KMAD en juin 2021 ;
- La hausse de la dette bancaire de Tajak (+39 018 KMAD) liée notamment aux tirages effectués en 2021 au titre du contrat de crédit de 112 000 KMAD signé en juin 2019.

Au 30 juin 2022, la dette bancaire consolidée s'établit à 305 516 KMAD, en baisse de 6,1% par rapport à 2021. Cette évolution est principalement due à la sortie d'Akdital Immo du périmètre de consolidation (-75 000 KMAD), ainsi que la baisse des dettes de financement de Tahafa (-8 178 KMAD), Taliak (-3 444 KMAD) et Brochak (-6 495 KMAD) suite au remboursement partiel des dettes bancaires respectives de ces sociétés.

VII.5 Dette bancaire sociale

Le tableau ci-dessous présente la dette bancaire d'Akdital sur la période 2019 – S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var 21-S1 22
Dette bancaire sociale ²	24 760	8 563	7 306	6 981	-65,4%	-14,7%	-4,4%

Source : Akdital

En 2020, la dette bancaire sociale enregistre une baisse de 65,4% par rapport à 2019 pour s'établir à 8 563 KMAD. Cette évolution s'explique essentiellement par le remboursement en 2020 du solde de la dette bancaire d'un montant total de 15 MMAD conclue auprès du CIH en décembre 2019. A fin 2020, le solde de ce poste correspond au capital restant dû de la dette bancaire conclue auprès du CIH en 2016 d'un montant de 10 000 KMAD.

En 2021, la dette bancaire enregistre une baisse de 14,7% par rapport à 2020 suite au remboursement partiel de la dette bancaire conclue auprès du CIH en 2016.

Au 30 juin 2022, la dette bancaire enregistre une baisse de 4,4% par rapport à 2021 suite à l'amortissement de la dette bancaire conclue auprès du CIH en 2016.

¹ Les montants renseignés dans ce tableau n'incluent pas les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations (matériel médical).

² Les montants renseignés dans ce tableau n'incluent pas les dettes envers les filiales du groupe Akdital.

VII.6 Découverts bancaires et facilités de caisse

VII.6.1 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont Akdital a bénéficié entre 2019 et S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2022	Var 19-20	Var 20-21	Var 21-S1 22
Trésorerie passif	-	-	54 663	137 470	n.a	>100%	>100%

Source : Akdital

A fin 2021, la trésorerie-passif sociale d'Akdital s'établit à 54 663 KMAD correspondant au solde des crédits « spot » débloqués dont le montant total initial s'élève à 85 000 KMAD. Ce poste était nul en 2019 et 2020.

Au 30 juin 2022, la trésorerie-passif sociale d'Akdital s'établit à 137 470 KMAD suite au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (Tanger, Agadir, etc.).

VII.6.2 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont bénéficie le groupe Akdital entre 2019 et S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	2021 PF	S1 2022	Var 19-20	Var 20-21	Var 21-S1 22
Trésorerie passif consolidée	15 043	31 882	208 380	109 467	193 487	>100%	>100%	76,8%

Source : Akdital

En 2020, la trésorerie-passif a enregistré une hausse de 16 839 KMAD par rapport à 2019, expliquée principalement par des besoins ponctuels de financement des entités du Groupe, dont notamment HPC (+4 987 KMAD), CJO (+4 733 KMAD), CIOC (+3 467 KMAD), CMCL (+2 042 KMAD) et CCAB (+1 610 MAD).

Sur la période 2020-2021, la trésorerie-passif a enregistré une hausse de 176 498 KMAD, expliquée essentiellement par la conclusion de nouveaux crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, et en particulier par :

- Akdital (crédit spot d'un montant de 85 000 KMAD, dont 30 337 KMAD ont été remboursés en 2021) ;
- Akdital Immo (crédit de trésorerie d'un montant de 50 000 KMAD) ;
- Salé Invest (crédit de trésorerie d'un montant de 35 000 KMAD) ;
- Bousanté (crédit de trésorerie de 25 000 KMAD) ;
- Ciojedida (crédit de trésorerie de 5 000 KMAD).

Au 30 juin 2022, la trésorerie-passif s'établit à 193 487 KMAD contre 109 467 KMAD en 2021 PF, soit une hausse de 76,8%. Cette hausse s'explique principalement par la souscription à des crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, dont notamment Akdital (70 337 KMAD) pour financer le matériel des projets en cours de développement (Tanger, Agadir, etc.) et Bousanté (14 687 KMAD, en attendant la mise en place d'un CMT pour financer l'achat de matériel médical).

VII.7 Engagements hors bilan consolidés

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par le Groupe Akdital au 31 décembre 2021 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Terrain - HPC	Hypothèque	CIH	29/08/2018	Casablanca	85 000
Terrain - CCAB	Hypothèque	CIH	29/08/2018	Casablanca	63 000
Terrain - CIOC	Hypothèque	CIH	29/08/2018	Casablanca	46 707
Terrain - HPC	Hypothèque	CIH	16/05/2017	Casablanca	14 000
Terrain - CIOC	Hypothèque	CIH	05/08/2021	Casablanca	17 417
Terrain - Jaktalim	Hypothèque	CIH	30/01/2018	Casablanca	6 540
Sous-total hypothèques					232 664
Matériel	Nantissement	CIH	29/08/2018	Casablanca	85 000
Fond de commerce - CCAB	Nantissement	CIH	29/08/2018	Casablanca	70 059
Fond de commerce - HPC	Nantissement	CIH	02/11/2021	Casablanca	40 731
Fond de commerce - CIOC	Nantissement	CIH	08/12/2021	Casablanca	28 952
Fond de commerce - CJO	Nantissement	CIH	14/09/2020	Casablanca	10 000
Fond de commerce - CCAB	Nantissement	CIH	02/10/2020	Casablanca	5 000
Sous-total nantissements					239 742
Matériel	Caution	CIH	31/12/2021	Casablanca	41 000
Matériel	Caution	CIH	02/11/2021	Casablanca	40 731
Matériel	Caution	CIH	08/12/2021	Casablanca	28 952
Matériel	Caution	Maroc leasing	06/05/2021	Casablanca	28 576
Matériel	Caution	Maroc leasing	30/03/2021	Casablanca	19 825
Matériel	Caution	Maroc leasing	09/02/2021	Casablanca	14 565
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/09/2018	Casablanca	6 370
Bien immobilier	Caution	Maroc leasing	26/01/2018	Casablanca	4 494
Matériel	Caution	Maroc leasing	09/04/2021	Casablanca	3 613
Matériel	Caution	Maroc leasing	28/05/2021	Casablanca	1 913
Matériel	Caution	Maroc leasing	04/05/2021	Casablanca	1 853
Matériel	Caution	Maroc leasing	24/03/2021	Casablanca	1 771
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/02/2021	Casablanca	1 566
Matériel	Caution	Maroc leasing	14/07/2021	Casablanca	1 434
Matériel	Caution	Maroc leasing	06/01/2021	Casablanca	1 346
Matériel	Caution	Maroc leasing	12/06/2019	Casablanca	1 339
Matériel	Caution	Maroc leasing	04/05/2021	Casablanca	1 290
Matériel	Caution	Maroc leasing	19/12/2019	Casablanca	1 118
Matériel	Caution	Maroc leasing	26/02/2021	Casablanca	1 107
Matériel	Caution	Maroc leasing	04/02/2021	Casablanca	1 078
Matériel	Caution	Maroc leasing	16/09/2020	Casablanca	998
Matériel	Caution	Maroc leasing	18/10/2021	Casablanca	952
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/01/2020	Casablanca	853
Matériel	Caution	Maroc leasing	24/03/2021	Casablanca	786
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/06/2021	Casablanca	705
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	702
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	690

Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	675
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	672
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	659
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/02/2019	Casablanca	637
Matériel	Caution	Maroc leasing	18/02/2021	Casablanca	635
Matériel	Caution	Maroc leasing	13/10/2021	Casablanca	625
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/05/2021	Casablanca	591
Matériel	Caution	Maroc leasing	22/09/2021	Casablanca	591
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	568
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/09/2018	Casablanca	540
Matériel	Caution	Maroc leasing	26/07/2021	Casablanca	534
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/10/2021	Casablanca	399
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/06/2021	Casablanca	369
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/10/2021	Casablanca	369
Matériel	Caution	Maroc leasing	16/09/2021	Casablanca	365
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/01/2021	Casablanca	340
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/06/2021	Casablanca	332
Matériel	Caution	Maroc leasing	13/12/2021	Casablanca	315
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/11/2021	Casablanca	312
Matériel	Caution	Maroc leasing	14/10/2021	Casablanca	299
Matériel	Caution	Maroc leasing	09/06/2021	Casablanca	288
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2021	Casablanca	272
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/03/2021	Casablanca	220
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/10/2021	Casablanca	215
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/02/2021	Casablanca	201
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/10/2021	Casablanca	198
Matériel	Caution	Maroc leasing	27/02/2019	Casablanca	121
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/09/2021	Casablanca	89
Matériel	Caution	Maroc leasing	29/11/2019	Casablanca	86
Matériel	Caution	Maghrebail	07/05/2020	Casablanca	26 388
Matériel	Caution	Maghrebail	02/07/2020	Casablanca	1 485
Matériel	Caution	Maghrebail	26/10/2021	Casablanca	966
Matériel	Caution	Maghrebail	07/12/2021	Casablanca	964
Matériel	Caution	Maghrebail	09/07/2021	Casablanca	597
Matériel	Caution	Maghrebail	26/10/2021	Casablanca	591
Matériel	Caution	Maghrebail	11/06/2021	Casablanca	567
Matériel	Caution	Maghrebail	20/12/2021	Casablanca	392
Matériel	Caution	Maghrebail	08/12/2021	Casablanca	152
Matériel	Caution	Maghrebail	12/11/2021	Casablanca	134
Sous-total cautions					254 233
Total engagements donnés					726 639

Source : Akdital

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus¹ par le Groupe Akdital au 31 décembre 2021 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Terrain	Hypothèque	CIH	20/12/2016	Casablanca	28 750
Terrain	Hypothèque	CIH	20/12/2016	Casablanca	12 535
Sous-total hypothèques					41 285
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	16/03/2015	Casablanca	11 525
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	11/03/2020	Casablanca	565
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	30/03/2020	Casablanca	493
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	28/02/2020	Casablanca	291
Sous-total billets à ordre					12 874
N/A	Damane Relance	CIH	14/09/2020	Casablanca	10 000
N/A	Damane Relance	CIH	02/10/2020	Casablanca	5 000
Sous-total Damane relance					15 000
Bien immobilier	Caution	Maroc leasing	16/03/2017	Casablanca	7 429
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/09/2018	Casablanca	6 370
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/02/2021	Casablanca	1 566
Matériel	Caution	Maroc leasing	04/06/2018	Casablanca	1 385
Matériel	Caution	Maroc leasing	12/06/2019	Casablanca	1 339
Matériel	Caution	Maroc leasing	12/10/2018	Casablanca	1 182
Matériel	Caution	Maroc leasing	19/12/2019	Casablanca	1 118
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/01/2020	Casablanca	853
Matériel	Caution	Maroc leasing	22/02/2019	Casablanca	709
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/02/2019	Casablanca	637
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	568
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maroc leasing	04/07/2018	Casablanca	351
Matériel	Caution	Maroc leasing	27/07/2018	Casablanca	294
Matériel	Caution	Maroc leasing	27/02/2019	Casablanca	121
Matériel	Caution	Maroc leasing	29/11/2019	Casablanca	86
Matériel	Caution	Maghrebail	14/01/2016	Casablanca	6 952
Matériel	Caution	Maghrebail	24/01/2018	Casablanca	1 215
Matériel	Caution	Maghrebail	23/03/2018	Casablanca	906
Matériel	Caution	Maghrebail	13/11/2018	Casablanca	327
Matériel	Caution	Maghrebail	18/02/2019	Casablanca	224
Sous-total cautions					34 484
Total engagements reçus					103 643

Source : Akdital

¹ Les engagements reçus correspondent à :

- des engagements donnés par les actionnaires d'Akdital (personnes physiques) à des organismes (banques, sociétés de leasing) en garantie des financements octroyés par ces derniers à Akdital et/ou ses filiales
- des engagements données par des tiers (CCG pour Damane relance et AKTALI pour CMT) à des organismes (banques, sociétés de leasing) en garantie des CMT octroyés par ces derniers à Akdital et ses filiales

VII.8 Engagements hors bilan sociaux

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par Akdital au 31 décembre 2021 :

Objet	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Matériel	Caution	Maroc leasing	2018	Casablanca	11 404
Matériel	Caution	Maroc leasing	2019	Casablanca	995
Matériel	Caution	Maroc leasing	2019	Casablanca	2 999
Matériel	Caution	Maghrebail	2020	Casablanca	27 872
Matériel	Caution	Maroc leasing	2020	Casablanca	5 248
Matériel	Caution	Maghrebail	2021	Casablanca	3 796
Matériel	Caution	Maroc leasing	2021	Casablanca	90 931
Conversion dettes fournisseurs	Caution	CIH	2021	Casablanca	28 952
Complément financement matériel HPE	Caution	CIH	2021	Casablanca	41 000
Conversion dettes fournisseurs	Caution	CIH	2021	Casablanca	40 731
Total suretés données					253 927

Source : Akdital

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par Akdital au 31 décembre 2021 :

Objet	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Clause ajustement prix de cession de parts sociales clinique pédiatrique atfal ¹	Garantie bancaire	Akdital	2021	Casablanca	5 000
Garantie carte carburant	Caution	Akdital	2021	Casablanca	10
Total suretés reçues					5 010

Source : Akdital

VII.9 Nantissements d'actions

Au 1^{er} jour de cotation des actions Akdital à la Bourse de Casablanca, ces dernières ne feront plus l'objet d'aucun nantissement.

VII.10 Notation

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la Société ne fait l'objet d'aucune notation.

¹ A noter qu'Akdital a donné la main levée aux actionnaires de la Clinique Pédiatrique Atfal sur cette garantie au cours du deuxième semestre 2022.

VIII. Gouvernance de l'émetteur

VIII.1 Statuts d'Akdital

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 16 novembre 2022, a décidé d'apporter les modifications nécessaires aux statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les dispositions légales régissant les sociétés dont les titres de capital sont inscrits à la cote de la Bourse de Casablanca conformément au projet figurant en annexes (les « Statuts Refondus »).

VIII.2 Assemblées générales

Les Statuts Refondus reprennent les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et ne contiennent pas de règles spécifiques en matière de modalités de convocation, de règles de quorum et de majorité des assemblées générales.

VIII.2.1 Modalités de convocation et conditions d'admission

Les modalités de convocation et les conditions d'admission aux assemblées générales sont décrites à l'article 20 des Statuts Refondus.

VIII.2.2 Conditions d'exercice du droit de vote et conditions du quorum

Les conditions d'exercice du droit de vote et de quorum sont décrites aux articles 22, 25-2 des Statuts Refondus

VIII.2.3 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuel

Les Statuts Refondus ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

VIII.3 Conseils d'administration

VIII.3.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives au conseil d'administration sont décrites aux articles 13 et 14 des Statuts Refondus

VIII.3.2 Composition du conseil d'administration

Au 16 novembre 2022, le conseil d'administration d'Akdital se compose comme suit :

Administrateur	Date de première nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans Akdital
Rochdi Talib	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général
Fatima Akdim	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	Directrice Imagerie Médicale et Radiologie du Groupe
Jaouad Zakaria	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	Directeur Général Délégué et Directeur du Pôle Médical
Maria Talib	07/11/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Mouna Talib	07/11/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
MC III TEAM Ltd, représentée par M. Saad BENDIDI	24/03/2020	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Société MC III Al Razi représentée par M. Hatim Ben Ahmed	24/03/2020	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Yasmina Baddou	16 novembre 2022 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur indépendant	-
Mohammed Amine Benhalima	16 novembre 2022 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur indépendant	-

Source : Akdital

Il convient de noter qu'à la date du 14 octobre 2022], l'ensemble des administrateurs ont démissionné de leurs mandats sous réserve de l'introduction des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, et un nouveau bureau a été nommé par l'assemblée générale mixte du 16 novembre 2022, avec effet à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca.

Les administrateurs indépendants ont été nommés par l'assemblée générale mixte du 10 ayant décidé notamment, l'augmentation du capital social IPO. La nomination desdits administrateurs indépendants deviendra effective à compter du premier jour de cotation de la Société (la **Date de Prise d'Effet**).

Dans le cadre de la sélection des deux administrateurs indépendants, Akdital a fait application des critères de définition d'un administrateur indépendant fixés à l'article 41 bis de la loi n°17-95.

Concernant l'exigence de parité au sein du conseil d'administration telle qu'elle découle de la loi n°17-95, il est à noter que la composition du Conseil d'administration est conforme, au 16 novembre 2022, et sera conforme, à la date de première cotation, aux dispositions de la Loi 17-95 concernant la première période transitoire de 3 ans dans la mesure où le nombre d'administrateurs de sexe féminin siégeant au conseil d'administration représentent 30% du nombre total d'administrateurs. En vue de respecter le pourcentage cible de 40%, il sera désigné au moment opportun, dans les délais prévus par la loi, le nombre requis d'administrateurs de sexe féminin.

Au premier jour de cotation, le conseil d'administration sera composé de 4 femmes, soit 44% des administrateurs.

A noter que le conseil d'administration était composé de 30% de femmes en 2019 et de 20% sur la période 2020-2021.

A noter que suite à l'introduction en bourse de la Société, et conformément aux dispositions de l'article 5 des Statuts Refondus, le conseil d'administration se réunira au moins quatre (4) fois par an et, aussi souvent que la bonne marche des affaires de la Société le nécessite, sur la convocation de son Président.

VIII.3.3 Engagement des membres du Groupement d'Actionnaires Stables (GAS)

Dans le cadre de l'IPO, et sous réserve de la réalisation effective de cette dernière au plus tard le 31 décembre 2022 :

- *En ce qui concerne Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria* : Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria s'engagent chacun pour ce qui les concerne à ne pas démissionner, de leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société, pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Fonctions"**) ;
- *En ce qui concerne l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria* : l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria, s'engagent chacun pour ce qui les concerne à maintenir Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria dans leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Gouvernance"**) ; et

Les présents Engagement de Maintien de Fonctions et de Maintien de Gouvernance sont fermes et irrévocables.

VIII.3.4 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration

Rochdi Talib (59 ans) – Président du Conseil d'Administration

Une présentation du parcours de M. Rochdi Talib est présentée dans la section II.4.1.1. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Rochdi Talib) du présent document de référence.

Les mandats de M. Rochdi Talib, autres que ceux concernant Akdital se présentent comme suit :

Société	Mandat
Brafej	Co-gérant
Oncosanté	Co-gérant
Psysanté	Co-gérant

Taliak	Co-gérant
Ciocinvest	Gérant
Oncoagadir	Co-gérant
Ciojedida	Co-gérant
Jaktalim	Gérant
Brafsanté	Co-gérant
Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa	Gérant
Centre International d'Oncologie El Jadida	Gérant
Centre International d'Oncologie de Casablanca	Gérant
Hôpital Privé El Jadida	Gérant
Clinique Pédiatrique Atfal	Gérant
Kénitra Santé	Co-gérant
Clinique Jerrada-Oasis	Gérant
Clinique Ain Borja	Gérant
Bousanté	Co-gérant
Hôpital Privé de Tanger	Gérant
Tangersanté	Co-gérant
Tahafa	Gérant
Akdital Immo	PDG
Onco Green City	Gérant
Brochak	Gérant

Source : Akdital

Fatima Akdim (60 ans) - Administrateur

Une présentation du parcours de Mme. Fatima Akdim est présentée dans la section II.4.1.2. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Fatima Akdim) du présent document de référence.

Fatima Akdim ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui d'Akdital.

Jaouad Zakaria (60 ans) – Administrateur

Une présentation du parcours de M. Jaouad Zakaria est présentée dans la section II.4.1.2. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Jaouad Zakaria) du présent document de référence.

Les mandats de M. Jaouad Zakaria, autres que ceux concernant Akdital se présentent comme suit :

Société	Mandat
Jaoudaolive	Co-gérant
Sécurité Protection Maroc	Co-gérant

Source : Akdital

Maria Talib (24 ans) - Administrateur

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Maria Talib entreprend des études supérieures à l'Université Libre de Bruxelles. Elle y obtient un Bachelor et un Master en Médecine. Maria Talib continue actuellement son cursus de formation avec un Master de Spécialisation en Psychiatrie Infanto-Juvenile toujours à l'Université Libre de Bruxelles. En parallèle, elle suit également une formation en nutrition et nutrithérapie au Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition (CERDEN).

Maria Talib est passée par l'Unité de Psychologie Médicale et Psychosomatique du CHU Brugmann, ainsi que par l'Unité Thérapeutique pour enfants et adolescents de l'Hôpital Vincent Van Gogh.

Maria Talib ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui au sein d'Akdital.

Mouna Talib (24 ans) – Administrateur

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Mouna Talib entreprend des études supérieures de pharmacie à l'Univeridad Europea de Madrid.

Mouna Talib ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui au sein d'Akdital.

Saad Bendidi (64 ans) – représentant de MC III Team Ltd - Administrateur

Saad Bendidi est diplômé L'Ecole Centrale, HEC et Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires. Les autres mandats de M. Saad Bendidi se présentent comme suit :

Société	Mandat
TGCC	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Centrale d'équipements et de Carrosserie Industrielles	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AZIZA	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Forafric	Président du Conseil d'Administration
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Membre du Conseil d'Administration
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MCIII Scan I	Membre du Conseil d'Administration
RAYLAB	Membre du Conseil d'Administration

Source : *Mediterrania Capital Partners*

Hatim Ben Ahmed (42 ans) – représentant de MC III Al Razi - Administrateur

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, Hatim Ben Ahmed intègre EY en tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont Hatim Ben Ahmed, donne naissance à *Mediterrania Capital Partners* (MCP). Hatim Ben

Ahmed est aujourd'hui Managing Partner de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Les autres mandats de M. Hatim Ben Ahmed se présentent comme suit :

Société	Mandat
Mediterrania Capital Gestion	Directeur Général Délégué et Membre du Conseil d'Administration
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
TGCC	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MC Team Maroc	Gérant
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
Centrale d'équipements et de Carrosserie Industrielles	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
CTI	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Société Meunière Tunisienne	Président du Conseil d'Administration et Administrateur en représentation d'une personne morale
AMIC	Président du Conseil d'Administration

Source : *Mediterrania Capital Partners*

Yasmina Baddou (59 ans) - Administrateur indépendant

Yasmina Baddou est avocate de profession.

Yasmina Baddou a poursuivi ses études de droit à l'université Mohamed-V de Rabat d'où elle a obtenu une maîtrise en droit privé, puis les 1er et 2e Certificats d'Etudes Supérieurs en droit des affaires.

Entre 1994 et 1996, elle a exercé la fonction de Directeur adjoint au département juridique à la Banque Commerciale du Maroc. En 2001, elle a été élue secrétaire de section, chargée de l'animation de la Commune d'Anfa, et membre du bureau du Conseil Provincial du Parti de l'Istiqlal à Casablanca. La même année, elle a été vice-présidente cofondatrice de l'ONG de réflexion et d'orientation « Alliance Pro ».

En 2002, elle remporte les élections législatives devenant députée de la circonscription de Casablanca-Anfa. Elle a été secrétaire d'État auprès du ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité, chargée de la Famille, de la Solidarité et de l'Action sociale dans le gouvernement Jettou I de 2002 à 2007, puis ministre de la Santé de 2007 à 2012 dans le gouvernement El Fassi.

Forte de ses expériences, elle a été réélue lors des élections législatives de 2007 et communales de 2009.

Yasmina baddou a également été conseillère juridique du Wali de la région du Grand Casablanca.

Yasmina Baddou ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui d'Akdital.

Mohammed Amine Benhalima (52 ans) - Administrateur indépendant

Diplômé de Télécom ParisTech et de l'Ecole Polytechnique Mohammed Amine Benhalima a démarré sa carrière à la Royal Air Maroc entre 1993 et 1998, d'abord en tant qu'Ingénieur d'études au département télécommunications, directeur des programmes puis directeur de l'organisation et des systèmes d'information.

Entre 1998 et 2002, il est directeur délégué marchés des capitaux et Directeur Général Adjoint de Casablanca Finance Markets au sein de CFG.

En Mai 2002 il intègre la CDG où il sera Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie, du développement et de la prévoyance de 2010 à 2017.

En août 2017, il devient Associé Gérant de Simpligo une société de conseil indépendante.

Depuis avril 2019, M. Benhalima est membre de l'organisme d'évaluation des opérations de privatisation au Maroc.

Les autres mandats de M. Mohammed Amine Benhalima se présentent comme suit :

Société	Mandat
Sothema	Administrateur et président du comité d'audit
Colorado	Administrateur et président du comité d'audit
Orange Money Maroc	Administrateur et président du comité d'audit
Lydec	Administrateur et président du comité nomination et rémunération
Maghreb Steel	Administrateur
Fonds Capmezzanine	Président du conseil d'administration
Dyar Al Mansour	Administrateur
Jet Contractors	Administrateur
CDG Capital Bourse	Administrateur
Twin Capital Gestion	Administrateur
Risma	Administrateur et membre du conseil de surveillance
Madaef	Administrateur
Agrohectar	Gérant
Société D'aménagement Et De Promotion De La Station De Taghazout	Administrateur

Source : Akdital

VIII.3.5 Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration

Au cours des trois dernières années, aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du conseil d'administration.

VIII.3.6 Prêts accordés aux membres du conseil d'administration

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du conseil d'administration au cours des trois derniers exercices.

VIII.3.7 Comité d'Audit & comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations

La mise en place d'un comité d'audit et d'un comité stratégique de nominations et de rémunérations a été votée au Conseil d'Administration du 24 mars 2020. Les membres de chaque comité sont convoqués par tous moyens écrits (y compris par courrier électronique et par télécopie), par le président du comité concerné, moyennant un préavis d'au moins dix jours ; ce délai peut être ramené à cinq jours en cas d'urgence. Les comités peuvent se réunir par des moyens de visioconférence ou par tout moyen équivalent permettant l'identification de ses membres, dans les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

Le comité d'Audit est institué en respect de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

La composition du comité d'audit se présente comme suit :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomin.	Qualité
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit est notamment chargé d'assurer le suivi dans les différents domaines suivants : information financière, contrôle interne et gestion des risques, contrôle légal des comptes annuels et indépendance des commissaires aux comptes.	24 -mars- 20	Deux fois par an. Peut également se réunir à titre exceptionnel en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.	Abderrahmane Joudat	24-mars-20	Président du Comité d'Audit
				Ahmed Akdim	24-mars-20	Administrateur
				Mohamed Ali Abdelhak	24-mars-20	Membre

Source : Akdital

Un nouveau comité d'audit sera nommé par le conseil d'administration qui se tiendra après la réalisation définitive de l'introduction en bourse de la Société. Le comité sera constitué, conformément aux dispositions légales en la matière, de deux administrateurs indépendants (dont l'un sera président du comité) et d'autres membres à désigner par la Société. La fréquence de réunion du comité d'audit sera portée à un minimum de 3 fois par an conformément aux dispositions de l'article 14.3 des Statuts Refondus.

La composition du Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations se présente comme suit :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomin.	Qualité
Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération	Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au CA sur les projets relatifs à la détermination de la stratégie de développement de la Société et des filiales et de sa mise en œuvre, d'une part, et sur la nomination et la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés.	24 - mars - 20	Au moins une fois par an	Rochdi Talib	24 - mars - 20	Président du Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération
				Ilyas El Harti	13 - juin - 22	Membre
				Mohamed Ali Abdelhak	24 - mars - 20	Membre

Source : Akdital

VIII.4 Organes de direction

VIII.4.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives à la direction générale sont décrites au niveau de l'article 15 des Statuts Refondus.

VIII.4.2 Organes de direction du Groupe

Au 1^{er} novembre 2022, les membres du Comité de Direction (CODIR) du groupe Akdital sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Dirigeant	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
Rochdi Talib	Président Directeur Général	Août 2016
Jaouad Zakaria	Directeur Général Délégué et Directeur du Pôle Médical	Septembre 2019
Ilyas El Harti	Directeur Pôle Finance & Support	Juin 2020
Amal Raji	Directeur Pôle Exploitation	Décembre 2020
Mohammed El Bouzidi	Directeur Pôle SI	Juillet 2018
Imad El Baggar	Directeur Pôle Technique	Décembre 2017
Yamina Kassab	Directrice des Ressources Humaines	Mars 2022

Source : Akdital

Le CODIR est une instance de partage de l'information, de discussions opérationnelles et de prise de décisions dont la fréquence de réunion est mensuelle. Le CODIR est constitué des directeurs de pôle et des directeurs de départements rattachés directement à la direction générale.

Parmi les prérogatives du CODIR, on peut notamment citer l'examen de trois catégories de sujets majeurs nécessitant une coordination entre les différentes parties prenantes, à savoir :

- Des sujets opérationnels : il s'agit de discuter les sujets liés à l'exploitation des cliniques et des problématiques opérationnelles y afférentes puis veiller à la déclinaison sur le terrain des décisions et orientations prises ;
- Des projets en cours : il s'agit de suivre l'état d'avancement des projets et de la programmation des actions relatives aux ouvertures (commandes et livraison du matériel, recrutement, autorisations...);
- Des projets organisationnels lancés par le Groupe ou par les filiales : il s'agit de présenter par les différents directeurs de département les projets organisationnels et suivre leur exécution et leur impact sur l'Organisation du Groupe et les finances du Groupe.

Cette organisation du CODIR a été mise en place en 2022. Créé en 2020, cet organe qui traitait essentiellement de sujets opérationnels, incluait également les directeurs d'exploitation des cliniques et les directeurs support du Groupe. L'ancien format du CODIR était composé de 15 à 18 membres entre 2020 et 2021.

Rochdi Talib (59 ans)

Une présentation de M. Rochdi Talib est mentionnée dans la section II.4.1.1. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Rochdi Talib).

Jaouad Zakaria (60 ans)

Une présentation de M. Jaouad Zakaria est mentionnée dans la section II.4.1.5. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Jaouad Zakaria).

Ilyas el Harti (38 ans)

Lauréat d'un Master Spécialisé en Finance et Fiscalité, Ilyas El Harti a occupé, pendant 2 ans environ le poste de chargé d'affaires comptables et administratives chez A.R.D. Consultants, avant de rejoindre le groupe Briqueterie Jbel Annour en tant que responsable administratif et financier en 2008 pour une durée de 3 ans. Il rejoint par la suite Générale d'Afrique, filiale du Groupe Dennis en tant que Directeur des Investissements pour une durée de 4 ans avant d'être nommé Directeur Administratif et Financier du Groupe Dennis. En juin 2020, Ilyas intègre le Groupe Akdital en tant que Directeur du Pôle Finances et Support.

Ilyas El Harti n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Amal Raji (38 ans)

Amal Raji a obtenu en 2006 (i) un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en audit et comptabilité et (ii) en 2009, un master en Finance délivré par l'école de commerce Neoma Business School. A l'issue de son master, Amal a débuté sa carrière professionnelle en tant que chargée d'affaires au sein de la banque Société générale Maroc pendant 4 ans environ, avant de rejoindre CIH Bank fin 2013, en tant que chargée d'affaires senior grands comptes. Depuis décembre 2020, Amal occupe le poste de Directrice Pôle Exploitation au sein du Groupe.

Amal Raji n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Mohammed El Bouzidi (40 ans)

Mohammed El Bouzidi est titulaire d'un master en statistiques et informatique pour la décision de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Il a accumulé 10 ans d'expérience au sein du cabinet Accenture où il a été Chef de projet. Mohammed El Bouzidi est Directeur du Pôle Système d'Information du Groupe AKDITAL depuis Juillet 2018.

Mohammed El Bouzidi est également gérant de la société Santé Tech.

Imad El Baggar (49 ans)

Imad El Baggar a commencé sa carrière professionnelle au sein du Groupe Bouygues, où il a été contrôleur de gestion pour la filiale Bymaro pendant 4 ans, puis Chef de Groupe Gestion pendant environ 9 ans. Imad a rejoint Alliances Construction en 2009, en tant que Directeur AGF et Matériel, avant d'intégrer le Groupe EM-Energie en 2016, où il a occupé le poste de Directeur Pôle Support du Groupe. Imad El Baggar a intégré le Groupe Akdital en 2017, au sein duquel il occupe le poste de Directeur Pôle Technique et Développement.

Imad El Baggar n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Yamina Kassab (48 ans)

Yasmina Kassab est titulaire d'un diplôme de Gestion Commerciale et Informatique et d'un diplôme de Gestion et Administration des Entreprises de l'IHEES. Elle obtient également en 2007 un Master en Gestion des Ressources Humaines de l'EHTP et l'IAE Strasbourg. Yasmina a travaillé dans plusieurs sociétés dont notamment S2I technologies, Hala Fisheries et Pierre Fabre avant de rejoindre Safran Nacelles Morocco pour participer au démarrage de la société. Elle a occupé plusieurs postes au sein de la société avant d'être promue Directeur des Ressources Humaines en 2011. Yasmina rejoint ensuite en 2019 le Groupe Premium SA en tant que Directeur des Ressources Humaines Maroc & Afrique avant d'intégrer le Groupe Akdital en mars 2022 en tant que Directrice des Ressources Humaines.

Yasmina Kassab n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Rémunérations attribuées aux membres du Comité de Direction

Le tableau ci-dessous présente la rémunération totale attribuée aux membres du Comité de Direction sur la période 2019-2021.

En KMAD	2019	2020	2021
Rémunération totale des membres du Comité de Direction	9 386	15 341	19 285

Source : Akdital

Aucun programme d'intéressement n'est mis en place pour les membres du Comité de Direction.

Prêts attribués aux membres du Comité de Direction

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Comité de Direction sur les trois derniers exercices ainsi que sur l'année en cours.

PARTIE III - ACTIVITE D'AKDITAL

I. Historique d'Akdital

Le Groupe Akdital voit le jour avec l'ouverture en 2011, de la première clinique dénommée clinique Jerrada Oasis (CJO) située à Casablanca et dotée d'une capacité initiale de 50 lits. Dans le cadre de son plan de développement stratégique établi en 2016, le Groupe s'est rapidement développé pour atteindre un réseau de 15 établissements de santé au 12 novembre 2022 dotés d'une capacité de 1 602 lits, soit plus de 15% de l'offre nationale privée¹.

Le Groupe Akdital est actuellement un des principaux acteurs de la santé privée au Maroc dont l'une de ses principales priorités est l'accessibilité des soins pour ses patients. Ce dernier compte à ce jour un réseau important d'établissements de santé dans plusieurs villes du Royaume et prévoit d'autres ouvertures au cours des prochaines années.

Employant actuellement plus de 2 700 collaborateurs, le Groupe propose une offre complète de soins médicaux dont notamment, la chirurgie, l'oncologie, la radiologie, la maternité, etc.

Le tableau suivant présente les dates clés de l'histoire du Groupe Akdital.

2011	Ouverture de la clinique multidisciplinaire CJO à Casablanca, avec une capacité de 50 lits
2015	Extension de la clinique multidisciplinaire CJO, pour une capacité additionnelle de 50 lits
2016	Le management de la Société initie un plan de développement basé sur deux principaux axes : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des capacités litières au niveau national ; • Développement d'établissements spécialisés autour de certaines pathologies.
2018	Ouverture de la clinique multidisciplinaire CCAB à Casablanca, avec une capacité de 100 lits
2019	Ouverture de 3 nouvelles cliniques basées à Casablanca : <ul style="list-style-type: none"> • HPC : multidisciplinaire, 200 lits • Longchamps : cardiologie, 50 lits • CIOC : oncologie, 150 lits
2020	Ouverture du capital de la Société à Mediterrania Capital Partners qui a acquis une participation minoritaire de 20% du capital
2021	Décision du Conseil d'Administration de la Société de scinder les activités opérationnelles (portées par Akdital), des activités immobilières (portées par Akdital Immo) : <ul style="list-style-type: none"> • Entrée de BFO au capital d'Akdital IMMO (février 2021) Expansion géographique avec l'ouverture de 2 entités à El Jadida, avec une capacité totale de 220 lits : <ul style="list-style-type: none"> • HPE : multidisciplinaire, 150 lits • CIOJ : oncologie, 70 lits Acquisition de 2 cliniques à Casablanca : <ul style="list-style-type: none"> • Vinci : multidisciplinaire, 42 lits • Clinique Pédiatrique Atfal : pédiatrie, 50 lits Elaboration d'une nouvelle architecture de marque regroupant l'ensemble des établissements Akdital sous la même bannière. Ce travail a été accompagné par l'introduction d'une nouvelle signature ; « Des soins et des liens ».

¹ Cf. Partie III – V : secteur d'activité

Janvier 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée d'Aradei Capital au capital d'Akdital IMMO
Avril 2022	Lancement d'une campagne de communication multicanale axée sur la notoriété. Dans cette campagne, le Groupe présentait sa définition du parcours patient dans lequel une importance capitale est donnée aux soins (plateaux techniques à la pointe de la technologie, disponibilité de tous les services dans un seul et même lieu, ...) et aux liens (la relation soignant-patient-famille de patient).
Août 2022	<p>Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Agadir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • HIA : multidisciplinaire, 170 lits • CIOA : oncologie, 50 lits <p>Obtention de certifications ISO 9001 v 2015 pour CJO, CCAB et Akdital</p>
Septembre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Sidi Maarouf d'une capacité litière de 100 lits
Octobre 2022	<p>Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Tanger :</p> <ul style="list-style-type: none"> • HPT : multidisciplinaire, 227 lits • CIOBT : oncologie, 43 lits
Novembre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Safi d'une capacité litière de 100 lits

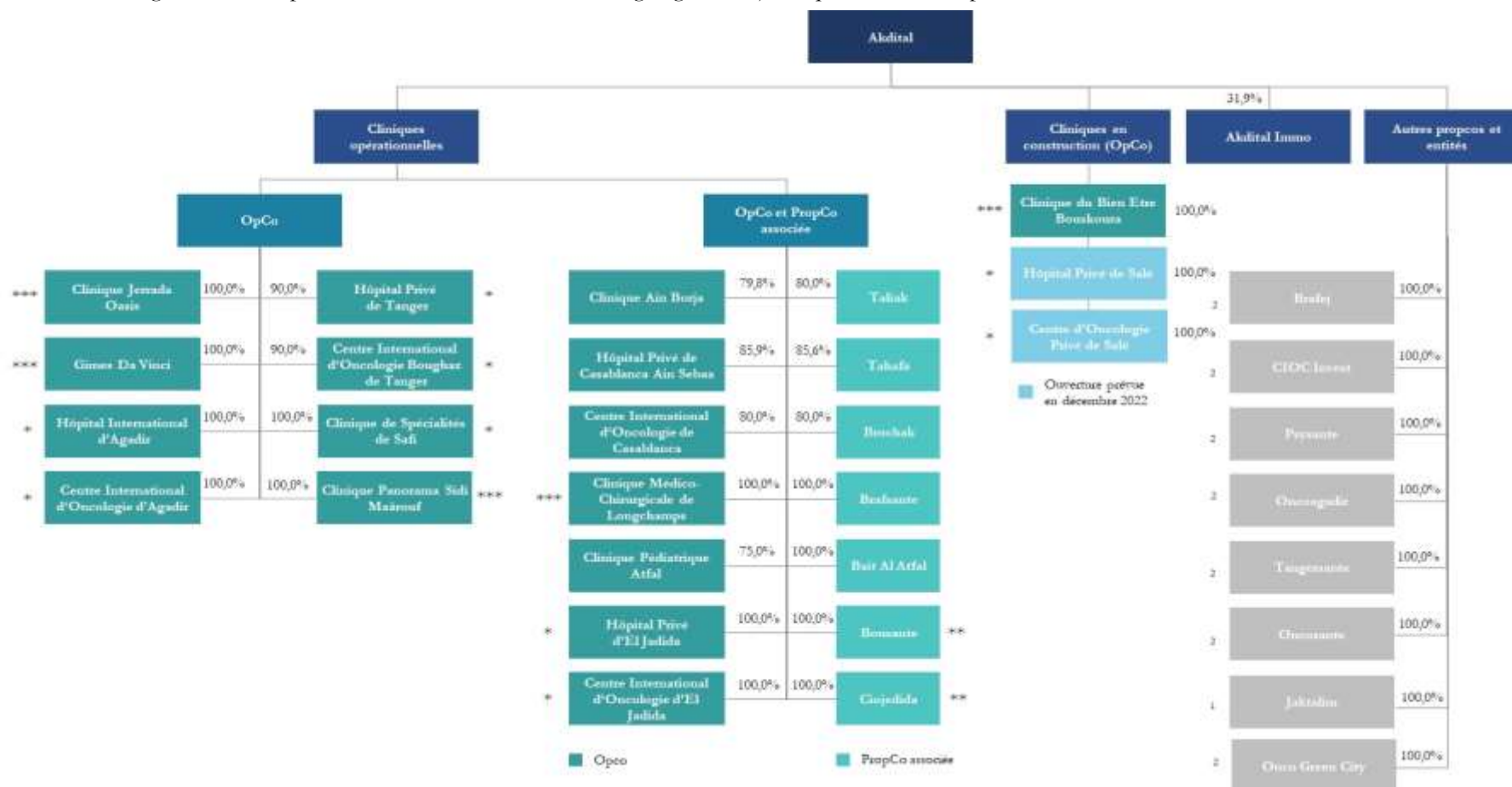
Source : Akdital

II. Appartenance d'Akdital à un groupe

Akdital ne fait pas partie d'un groupe d'entreprises.

III. Filiales d'Akdital

A la date d'enregistrement du présent document de référence, l'organigramme juridique d'Akdital se présente comme suit :



Source : Akdital

(*) : PropCo (constructions) détenues par Akdital Immo

(**) PropCo détenant le matériel médical uniquement

(***) PropCo (constructions) détenue par des partenaires tiers du Groupe

(1) Jaktalim est une entité hybride qui porte à la fois l'exploitation et les murs de la résidence de convalescence

(2) Filiales sans activité à la date d'enregistrement du présent document de référence

Les pourcentages de détention sont équivalents aux pourcentages de contrôle pour l'ensemble des filiales.

Le choix de filialiser les cliniques (filiales opérationnelles) découle tout d'abord de contraintes d'ordre (i) légal dans la mesure où l'autorisation d'exploitation accordée aux cliniques est octroyée par le ministère de tutelle à une seule entité morale et (ii) organisationnel compte tenu de la pluralité des disciplines exercées au sein de chaque clinique (Oncologie, multidisciplinaire, cardiologie, etc.). La filialisation des cliniques permet également au Groupe d'assurer un meilleur suivi opérationnel et financier tout en s'adaptant aux contraintes de chaque activité.

Par ailleurs, la séparation des activités opérationnelles (OpCo) des activités immobilières (ProCo) résulte de la volonté du Groupe de se focaliser sur la gestion opérationnelle des établissements de santé et de confier la gestion immobilière aux professionnels du secteur de l'immobilier.

En vue de l'introduction en bourse de la Société, le Conseil d'Administration du 17 novembre 2022 a autorisé la Société à conclure un engagement ayant pour objet de garantir le maintien d'une détention minimum de participations de la Société dans les sociétés retenues dans le cadre des travaux de valorisation réalisés en vue de l'IPO à un niveau au moins égal au seuil minimum de participation défini, et ce pendant une période de cinq années.

Une description des principales filiales d'Akdital est présentée dans les sections ci-après :

III.1 Clinique Jerrada Oasis

III.1.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Jerrada Oasis	
Date d'immatriculation	12/2008	
Siège social	113, Bd Abderrahim Bouabid Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Clinique Multidisciplinaire	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de Clinique Jerrada Oasis est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.1.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Jerrada Oasis sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	12 750	12 750	12 750	0,0%	0,0%
Capitaux propres	20 698	20 717	29 836	0,1%	44,0%
Endettement net *	32 965	28 262	28 860	-14,3%	2,1%
Chiffre d'affaires	122 189	113 875	130 175	-6,8%	14,3%
Résultat net	6 267	19	9 119	-99,7%	>100%
Dividendes distribués **	742	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires de CJO a affiché une baisse de 6,8% en 2020, principalement expliquée par la baisse du chiffre d'affaires des services « Bloc » (- 8 015 KMAD) et « Cathétérisme » (-2 781 KMAD). Cette évolution est notamment liée au contexte sanitaire marquée par la pandémie de COVID-19 qui a eu pour conséquence le report de certains actes opératoires non urgents et une fréquentation moins importante des salles de cathétérisme.

A fin 2020, le résultat net s'établit à 19 KMAD, en baisse de près de 100% par rapport à 2019, en lien notamment avec le recul du résultat d'exploitation (2 859 KMAD, soit - 74,6% par rapport à 2019) expliqué essentiellement par :

- la baisse du chiffre d'affaires (- 6,8%) ;
- une baisse de la marge brute due principalement à l'augmentation de la consommation du personnel ainsi que des patients en équipements de protection individuel lié à la pandémie COVID-19 (masques, gants, gel hydroalcoolique, blouses, etc...) ;
- une révision à la hausse des loyers payés par la clinique relative à la location de l'immeuble ;
- une augmentation des dotations d'exploitation sous l'effet notamment de (i) l'augmentation des dotations aux amortissements relatifs aux charges à répartir et (ii) du provisionnement de comptes clients.

L'endettement net a baissé de 14,3% par rapport à 2019, expliqué essentiellement par l'amélioration de la trésorerie nette (+ 7 037 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 19 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires de CJO a enregistré une augmentation de 14,3% en 2021 par rapport à 2020, expliquée notamment par une reprise de toutes les activités hors prises en charge de patients atteints de COVID-19 générant ainsi une fréquentation plus accrue des services de la clinique comparativement à 2020, dont notamment les services « Blocs » (+7 453 KMAD), Cathétérisme (+6 081 KMAD) et « USI » (+2 943KMAD).

Le résultat net s'établit à 9 119 KMAD en 2021, en nette hausse par rapport à 2020 (19 KMAD), expliquée essentiellement par une nette amélioration du résultat d'exploitation (16 261 KMAD en 2021 contre 2 859 KMAD en 2020) porté notamment par (i) l'appréciation du chiffre d'affaires enregistrée en 2021 (+ 14,3%) et (ii) un provisionnement des comptes clients moins important qu'en 2020.

A fin 2021, l'endettement net a connu une légère augmentation (+2,1%), expliquée principalement par :

- La hausse des dettes de financement de 3 045 KMAD (+ 14,9%) liée notamment au tirage progressif du crédit Damane Relance (passant de 3 639 KMAD en 2020 à 9 743 KMAD en 2021);
- Compensée par l'amélioration de la trésorerie nette (+ 2 917 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 9 119 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

III.1.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Clinique Jerrada Oasis se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	12 750	12 750	0,0%
Capitaux propres	29 836	25 707	-13,8%
Endettement net *	28 860	45 534	57,8%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	61 973	64 220	3,6%
Résultat net	1 196	3 872	>100%

Source : Akdital

A fin juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 64 220 KMAD contre 61 973 KMAD au terme du 1^{er} semestre 2021, soit une hausse de 3,6% principalement liée à la hausse des revenus générés par les services « bloc » (+5 056 KMAD) et « cathétérisme » (+1 359 KMAD), légèrement compensée par la baisse des revenus générés par les services « réanimation » (-2 103 KMAD) et « USI » (-1 888 KMAD).

A fin juin 2022, le résultat net s'établit à 3 872 KMAD contre 1 196 KMAD au terme du 1^{er} semestre 2021, soit une amélioration de plus de 100% principalement liée à :

- La hausse du résultat d'exploitation de 4 671 KMAD, portée par la hausse du chiffre d'affaires (+2 247) et la baisse des achats consommés de matières et fournitures (-2 981 KMAD). Cette baisse s'explique par :
 - ✓ une utilisation sur le S1 2022 des stocks de médicaments accumulés par CJO en 2020 et 2021 (impactant à la baisse les achats consommés en S1 2022 de 3 680 KMAD par rapport à S1 2021)
 - ✓ compensée par une augmentation des charges de restauration externe (+ 803 KMAD).
- La hausse des impôts sur les résultats de 1 882 KMAD

A fin juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 25 707 KMAD, contre 29 836 KMAD au 31 décembre 2021, soit une baisse de 13,8% qui s'explique par (i) une distribution de dividendes intervenue au cours du 1^{er} semestre 2022 pour 8 000 KMAD, partiellement compensée par (ii) un résultat net de 3 872 KMAD sur le même semestre.

A fin juin 2022, l'endettement net s'établit à 45 534 KMAD contre 28 860 KMAD à fin décembre 2021, soit une hausse de 57,8% qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- La hausse des comptes courants d'associés de 11 811 KMAD correspondant à (i) une injection de CCA par Akdital de 4 161 KMAD et (ii) et aux dividendes à payer à Akdital (8 000 KMAD) ;
- La baisse de la trésorerie actif de 10 290 KMAD
- La baisse la trésorerie passif de 3 848 KMAD
- La baisse de la dette de financement de 1 580 KMAD suite au remboursement partiel de la dette bancaire

III.2 Clinique Ain Borja

III.2.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Ain Borja	
Date d'immatriculation	09/02/2018	
Siège social	25 Rue d'Ifni Ain Borja, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques, toute activité de prestations à caractère médical	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	79,8%
	M. Sidi Youssef El Alaoui	20,0%
	M. Rochdi Talib	0,1%
	M. Ahmed Akdim	0,1%

Source : Akdital

Une description détaillée de Clinique Ain Borja est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.2.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Ain Borja sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	1 000	1 000	>100%	0,0%
Capitaux propres	2 360	1 085	12 915	-54,0%	>100%
Endettement net *	1 357	7 005	-2 906	>100%	<-100%
Chiffre d'affaires	66 132	73 925	102 882	11,8%	39,2%
Résultat net	1 989	-2 175	11 830	<-100%	>100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

A fin 2020, le chiffre d'affaires de Clinique Ain Borja s'établit à 73 925 KMAD, soit une hausse de 11,8% par rapport à fin 2019. Cette hausse est portée principalement par les services « USI » et « Réanimation », avec des croissances respectives de chiffre d'affaires de 3 696 KMAD et 3 449 KMAD. Cette augmentation sur ces deux services en particulier est liée au chiffre d'affaires relatif à la prise en charge des patients COVID-19 à partir du 4ème trimestre 2020.

Le résultat net s'élève à - 2 175 KMAD en 2020 contre 1 989 KMAD en 2019, expliquée principalement par la combinaison des éléments suivants :

- Baisse du résultat d'exploitation (2 511 KMAD, soit - 12,5% par rapport à 2019) expliquée par :
 - ✓ Une hausse des achats consommés (+7,0 %) et des autres charges externes (+4,3%) en lien avec l'évolution de l'activité ;

- ✓ Une hausse des charges de personnel de 20,6% liée principalement aux recrutements, aux heures supplémentaires effectuées par le personnel soignant ainsi que l'augmentation des astreintes du personnel paramédical afin de faire face aux patients COVID-19 nécessitant plus d'effectifs.
- ✓ Une hausse des dotations d'exploitation (+3 798 KMAD), en lien avec une dépréciation exceptionnelle de plusieurs créances clients (+ 3 022 KMAD) suite à une décision du conseil d'administration ;
- ✓ Compensé par une amélioration du chiffre d'affaires (+ 11,8%).
- Constatation des charges d'intérêts d'un montant de 2 566 KMAD (contre 0 KMAD en 2019) suite à un transfert de charge d'intérêts relatif à la dette de financement du matériel supporté par TALIAK. En effet, l'OpCo a partiellement supporté les charges d'intérêts de la ProCo sur les exercices 2020 et 2021.

Le déblocage de ce crédit explique pour l'essentiel l'évolution de l'endettement net sur la période 2019 – 2020 (+5 648 KMAD).

Les capitaux propres s'élèvent à 1 085 KMAD en 2020 contre 2 360 en 2019, en baisse de près de 54,0% expliquée essentiellement par la baisse du résultat net sur l'exercice. Il est à noter la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 900 KMAD en 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 a enregistré une augmentation de 39,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est portée principalement par les services « Réanimation » (+ 7 071 KMAD) et USI » (+5 621 KMAD).

Le résultat net a enregistré une nette hausse en 2021 pour s'établir à 11 830 KMAD contre – 2 175 KMAD en 2020, expliquée essentiellement par la hausse du résultat d'exploitation (+ 17 MMAD pour atteindre 19 505 KMAD en 2021) principalement portée par l'appréciation du chiffre d'affaires (+ 39,2%) cumulée à une bonne maîtrise des charges d'exploitation au regard de l'évolution de l'activité.

L'endettement net s'établit à - 2 906 KMAD à fin 2021, en baisse de 9 911 KMAD par rapport à 2020, expliquée essentiellement par une trésorerie-actif d'un montant de 6 738 KMAD en 2021 contre une trésorerie-passif d'un montant de 3 229 KMAD en 2020.

Les capitaux propres ont augmenté de 11 830 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

III.2.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de CCAB se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	1 000	1 000	0,0%
Capitaux propres	12 915	7 390	-42,8%
Endettement net *	-2 906	19 290	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	49 277	49 661	0,8%
Résultat net	6 127	4 474	-27,0%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires de CCAB s'établit à 49 661 KMAD au 30 juin 2022, soit une hausse de 0,8% par rapport au S1 2021. Cette hausse découle des principales variations suivantes :

- Hausse du chiffre d'affaires généré par les services « Cathétérisme » (+1 740 KMAD), « USI » (+505 KMAD), maternité (+417 KMAD) et radiologie (+260 KMAD)
- Baisse du chiffre d'affaires du service « Réanimation » (-1 775 KMAD)

Le résultat net enregistre une baisse de 27,0% par rapport au S1 2021, qui s'explique par :

- Une hausse de la valeur ajoutée de 882 KMAD (+4,2%) du fait de la hausse du chiffre d'affaires (0,8%) et une baisse des achats consommés (-5,2%)
- Une hausse des impôts et taxes de 1 733 KMAD qui s'explique par :
 - ✓ une reprise en S1 2021 des provisions comptabilisées lors des exercices précédents suite à la réception de la notification de la TSC dont le montant dû s'avère inférieur au montant provisionné, et
 - ✓ une constatation en S1 2022 de la provision de la TSC au titre de 2022.
- Une baisse du résultat financier de 496 K MAD principalement due à la baisse des produits financiers (-478 KMAD par rapport à S1 2021) justifiée par des intérêts perçus en S1 2021 sur un prêt intragroupe à Akdital
- Une baisse des impôts sur le résultat de 129 KMAD

A fin juin 2022, l'endettement net de CCAB s'établit à 19 920 KMAD, en hausse de 22 196 KMAD par rapport à fin 2021. Cette augmentation est la conséquence des variations suivantes :

- hausse du compte courant associés (+ 9 697 KMAD), correspondant aux dividendes à verser aux actionnaires
- hausse de la trésorerie passive (+ 25 00 KMAD)
- baisse de la trésorerie active (-9 999 KMAD)

A fin juin 2022, la valeur des capitaux propres est de 7 390 KMAD, en baisse de 5 526 KMAD par rapport à fin 2021. Cette baisse s'explique principalement par une distribution de dividendes de 9 697 KMAD sur le S1 2022 partiellement compensée par un résultat net de 4 474 KMAD sur le même semestre.

III.3 Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa

III.3.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa	
Date d'immatriculation	16/04/2019	
Siège social	279 Bd Chefchaouni Ain Sebaa, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique, prestations à caractère médical	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote¹</u>
	Akdital	85,9%
	M. Khalid Yaqini	10,0%
	M. Mostafa Benmensour	2,0%
	Mme Houda Benjelloun	2,0%
	M. Ahmed Akdim	0,1%
	M. Rochdi Talib	0,1%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.3.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	1 000	1 000	1 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	-7 196	1 117	12 255	>100%	>100%
Endettement net *	269	5 516	2 828	>100%	-48,7%
Chiffre d'affaires	20 633	106 289	148 844	>100%	40,0%
Résultat net	-8 196	8 313	11 138	>100%	34,0%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires réalisé en 2020 s'élève à 106 289 KMAD contre 20 633 KMAD en 2019, expliquée notamment par une activité opérationnelle de l'établissement de santé sur une année pleine contre 6 mois d'activité environ en 2019 (ouverture en juillet 2019).

Le résultat net de l'année 2020 ressort à 8 313 KMAD contre - 8 196 KMAD en 2019. Cette hausse s'explique principalement par la nette amélioration du résultat d'exploitation en 2020 (10 502 KMAD contre

¹ A noter qu'en juillet 2022, une augmentation de capital de 1 MMAD a été réalisée afin de porter le capital social de HPC de 1 MMAD à 2 MMAD. Cette augmentation de capital a été souscrite par deux actionnaires historiques d'HPC (Akdital, M. Khalid Yaquini) ainsi que deux nouveaux actionnaires. Il s'agit de deux médecins oncologues, M. Mostafa Benmensour et Mme. Houda Benjelloun. A l'issue de cette opération, le pourcentage de participation d'Akdital dans HPC a été porté de 89,8% à 85,9%.

- 8 196 KMAD en 2019) en lien avec l'appréciation du chiffre d'affaires compensée par une augmentation des charges d'exploitation en ligne avec l'évolution de l'activité.

A fin 2020, l'endettement net s'établit à 5 516 KMAD, soit une hausse de 5 247 KMAD par rapport à 2019, principalement liée à l'augmentation de la trésorerie - passif (+4 987 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 8 313 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires d'HPC a progressé de 40,0% en 2021. Cette hausse est principalement portée par les services « Chimiothérapie » (+13 260 KMAD) et « Blocs » (+7 692 KMAD).

Le résultat net de l'année 2021 ressort à 11 138 KMAD, en hausse de 34,0% par rapport à l'exercice précédent, expliquée notamment par la nette amélioration du résultat d'exploitation (20 004 KMAD, soit + 90,5% par rapport à 2020) portée par la croissance du chiffre d'affaires en 2021 (+ 40,0%) et compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+ 34,5%), dont les consommations de l'exercice (+ 29,5%) et les charges de personnel (+ 43,6%).

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 2 828 KMAD, en baisse de 2 688 KMAD par rapport à 2020, expliquée essentiellement par la hausse de la trésorerie nette (+ 2 420 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 11 138 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

III.3.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de l'hôpital privé de Casablanca Ain Sebaa se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	1 000	1 000	0,0%
Capitaux propres	12 255	13 154	7,3%
Endettement net *	2 828	13 138	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	67 074	81 374	21,3%
Résultat net	3 026	9 899	>100%

Source : Akdital

A fin juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 81 374 KMAD contre 67 074 KMAD au terme du 1^{er} semestre 2021, soit une hausse de 21,3% liée principalement à la hausse des revenus générés par les services « bloc » (+5 301 KMAD), « laboratoire » (+3 522 KMAD), « chimiothérapie » (+2 906 KMAD) et « USI » (+ 2 617 KMAD).

A fin juin 2022, le résultat net s'élève à 9 899 KMAD contre 3 026 KMAD au terme du 1^{er} semestre 2021 soit une amélioration de plus de 100% liée principalement à (i) la hausse du niveau d'activité de la clinique et (ii) la baisse des achats consommés de matières et fournitures (-1 881 KMAD) qui s'explique par :

- une baisse des charges relatives aux consommables (-1 364 KMAD) ;
- une utilisation des stocks de médicaments et consommables laboratoires accumulés par HPC en 2020 et 2021 et induisant une baisse des achats consommés au S1 2022 (- 2 617 KMAD),
- compensée par une hausse des achats des médicaments (+ 2 466 KMAD).

A fin juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 13 154 KMAD, contre 12 255 au 31 décembre 2021, soit une hausse de 7,3% liée à la comptabilisation du résultat net du semestre (+9 899 KMAD), compensée par une distribution de dividendes pour 9 000 KMAD.

A fin juin 2022, l'endettement net s'établit à 13 138 KMAD contre 2 828 KMAD, soit une hausse de plus de 100% correspondant principalement à :

- la hausse du CCA passif de 11 000 KMAD composée (i) d'une injection de CCA par Akdital (+2 000 KMAD) et aux dividendes à verser aux actionnaires (+9 000 KMAD)
- la hausse de la trésorerie active de 629 KMAD

III.4 Centre International d'Oncologie de Casablanca

III.4.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Casablanca	
Date d'immatriculation	03/09/2018	
Siège social	4 rue des Alouettes, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	80%
	M. Kamal Lahbabi	10%
	M. Naoufal Mamou	10%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie de Casablanca est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.4.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie Casablanca sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	100	1 000	0,0%	>100%
Capitaux propres	6 092	25 299	23 371	>100%	-7,6%
Endettement net *	2 246	5 914	14 455	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	100 443	175 242	223 441	74,5%	27,5%
Résultat net	6 065	19 207	22 172	>100%	15,4%
Dividendes distribués **	-	-	25 000	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

En 2020, le chiffre d'affaires du CIOC a enregistré une hausse de 74,5% par rapport à 2019, expliquée notamment par une augmentation de la fréquentation par la patientèle justifiée par (i) l'augmentation des capacités du service Radiothérapie grâce à la mise en place d'un second accélérateur (+ 17 868 KMAD), (ii) l'augmentation significative du chiffre d'affaires généré par la chimiothérapie (+ 47 474 KMAD) et (iii) l'activité en année pleine de la médecine nucléaire.

Le résultat net à fin 2020 s'établit à 19 207 KMAD, soit + 13 142 KMAD par rapport à l'exercice précédent, en lien notamment avec la nette amélioration du chiffre d'affaires (+ 74,5%) et compensée par une augmentation moins importante des charges d'exploitation (+ 58,0%) compte tenu de l'évolution significative de l'activité de la clinique.

L'endettement net a atteint 5 914 KMAD en 2020, en augmentation de 3 668 KMAD par rapport à 2019. Ce dernier se compose essentiellement de la trésorerie - passif dont le solde s'élève à 5 744 KMAD en 2020, en hausse de 3 467 KMAD par rapport à 2019.

Les capitaux propres ont augmenté de 19 207 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

En 2021, le chiffre d'affaires de CIOC a progressé de 27,5% par rapport à 2020. Les spécialités médicales ayant connu les croissances les plus importantes sont notamment la chimiothérapie (+28 842 KMAD) expliquée par le dédoublement des capacités de chimiothérapie à partir du mois de juin 2021 et la radiothérapie (+ 9 294 KMAD).

Le résultat net a enregistré une croissance de 15,4% sur la période 2020 – 2021, expliquée notamment par la hausse du résultat d'exploitation (33 872 KMAD, soit + 21,1% par rapport à 2020) liée à l'amélioration du chiffre d'affaires (+ 27,5%), partiellement compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+ 28,7%), portée notamment par la hausse des charges de personnel (+ 35,5% en 2021 pour s'établir à 33 230 KMAD) consécutive aux recrutements effectués afin répondre à la forte demande de la patientèle.

A fin 2021, les capitaux propres de CIOC s'établissent à 23 371 KMAD, en légère baisse de 7,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique notamment par la combinaison des éléments suivants :

- La réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 900 KMAD ;
- La constatation d'un résultat net 2021 de 22 172 KMAD ; et
- La distribution d'un dividende aux actionnaires de 25 000 KMAD.

III.4.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de CIOC se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	1 000	1 000	0,0%
Capitaux propres	23 371	15 167	-35,1%
Endettement net *	14 455	18 830	30,3%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	102 012	133 579	30,9%
Résultat net	8 192	11 795	44,0%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires de CIOC s'établit à 133 579 KMAD au 30 juin 2022, soit une hausse de 30,9% par rapport au S1 2021. Cette hausse s'explique par l'extension du centre qui est opérationnelle depuis juin 2021 et qui a permis d'élargir les capacités d'accueil de ses différents services.

Les services ayant enregistré les plus importantes hausses de chiffre d'affaires sont la chimiothérapie (+20 155 KMAD), bloc (+2 413 KMAD), USI (+ 1 841 KMAD) et médecine nucléaire (+1 422 KMAD).

Le résultat net enregistre une hausse de 44,0% par rapport au S1 2021, qui s'explique par la forte hausse du chiffre d'affaires et des achats consommés progressant à un rythme inférieur à celui du chiffre d'affaires (+26%).

A fin juin 2022, l'endettement net de CIOC s'établit à 18 830 KMAD, en hausse de 4 375 KMAD par rapport à fin 2021. Cette augmentation est la conséquence des variations suivantes :

- hausse du compte courant associés (+ 14 400 KMAD) liée aux variations suivantes :
 - ✓ +16 000 KMAD correspondant à la quote part d'Akdital dans les dividendes distribués au titre de l'exercice 2021
 - ✓ +3 400 KMAD (nette de retenue à la source) correspondant à la quote part des minoritaires dans les dividendes distribués au titre de l'exercice 2021
 - ✓ -5 000 KMAD correspondant aux dividendes versés à Akdital au terme du S1 2022
- hausse de la trésorerie active de 5 544 KMAD
- baisse de la trésorerie passive de 4 481 KMAD

A fin juin 2022, la valeur des capitaux propres est de 15 167 KMAD, en baisse de 8 205 KMAD par rapport à fin 2021. Cette baisse s'explique par :

- un résultat net de 11 795 KMAD sur le S1 2022
- une distribution de dividendes de 20 000 KMAD

III.5 Clinique Médico-chirurgicale Longchamps

III.5.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps Casablanca	
Date d'immatriculation	11/04/2017	
Siège social	4 Boulevard Ghandi, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

La société CMCL a été créée en 2017. Son entrée en exploitation est intervenue en juillet 2019.

Une description détaillée de la Clinique Médico-chirurgicale de Longchamps est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.5.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Médico-chirurgicale Longchamps Casablanca sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	-3 480	-1 438	1 025	58,7%	>100%
Endettement net *	139	1 467	-499	>100%	<-100%
Chiffre d'affaires	9 691	39 983	54 770	>100%	37,0%
Résultat net	-3 572	2 042	2 463	>100%	20,6%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires 2020 de CMCL a atteint 39 983 KMAD, en hausse 30 293 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique d'une part, par un chiffre d'affaires réalisé sur une année pleine contre 6 mois en 2019 et d'autre part, par le contexte sanitaire marqué par la pandémie de COVID 19. En effet, CMCL a accueilli et pris en charge un nombre important de patients atteints de COVID 19, d'où une augmentation significative du chiffre d'affaires des services « réanimation » (+ 10 495 KMAD) et « USI » (+ 6 811 KMAD) qui ont été fortement sollicités au cours de cette période.

Le résultat net s'est établi à 2 042 KMAD en 2020, en hausse de 5 613 KMAD par rapport à 2019. Cette évolution s'explique essentiellement par la nette amélioration du résultat d'exploitation (+ 5 588 KMAD) en lien avec l'appréciation du chiffre d'affaires, compensée par une augmentation des charges d'exploitation (+ 24 706 KMAD) liée à l'évolution de l'activité dont une hausse des charges de personnel (+5 464 KMAD pour s'établir à 8 241 KMAD en 2020), consécutive aux recrutements effectués, aux heures supplémentaires réalisées par le personnel soignant ainsi que l'augmentation des astreintes du personnel paramédical afin de faire face aux patients COVID nécessitant plus d'effectifs.

L'endettement net s'établit à 1 467 KMAD à fin 2020 en hausse de 1 328 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la trésorerie - passif (+ 2 041 KMAD) expliqué par le versement d'une caution d'un montant de 3 168 KMAD à BRAFSANTE conformément au contrat de location du matériel médical.

Les capitaux propres ont augmenté de 2 042 KMAD, correspondant au résultat net 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Sur l'année 2021, le chiffre d'affaires de CMCL a progressé de 37,0% pour s'établir à 54 770 KMAD. Cette hausse a concerné la quasi-totalité des services, et plus particulièrement les services « USI » (+ 6 597 KMAD) « Réanimation » (+ 3 950 KMAD) et « Bloc » (+ 3 983 KMAD).

Le résultat net s'établit à 2 463 KMAD en 2021, en hausse de 20,6% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique essentiellement par la nette amélioration du résultat d'exploitation (+39,9%) en lien avec l'appréciation du chiffre d'affaires (+ 37,0%), compensée par une augmentation des charges d'exploitation (+ 36,8%) dont notamment une hausse des achats consommés de matières et fournitures (+46,6%) relative à l'évolution de l'activité.

L'endettement net s'établit à - 499 KMAD à fin 2021 en baisse de 1 966 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par le solde nul de la trésorerie – passif contre 2 042 KMAD en 2020.

Les capitaux propres ont augmenté de 2 463 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

III.5.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de la clinique médico-chirurgicale Longchamps se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	1 025	1 266	23,6%
Endettement net *	-499	783	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	25 563	27 027	5,7%
Résultat net	736	242	-67,2%

Source : Akdital

A fin juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 27 027 KMAD contre 25 563 KMAD au terme du 1^{er} semestre 2021, soit une hausse de 5,7% principalement liée à la hausse des revenus générés par les services « bloc » (+1 677 KMAD) et « cathétérisme » (+2 557 KMAD), légèrement compensée par la baisse des revenus des services « réanimation » (-1 939 KMAD) et « USI » (-1 453 KMAD).

A fin juin 2022, le résultat net s'établit à 242 KMAD contre 736 KMAD au terme du 1^{er} semestre 2021, soit une baisse de 67,2% justifiée principalement par la combinaison des variations suivantes :

- La hausse du chiffre d'affaires de 1 464 KMAD
- la hausse des charges externes, notamment (i) les redevances crédit-bail relatives à la location de matériel médical (+449 KMAD), (ii) les charges de maintenance du matériel médical (+495 KMAD), et (iii) les frais publicitaires (+283 KMAD)
- la hausse des charges de personnel de 225 KMAD. En effet, CMCL a renforcé ses effectifs en S1 2022 en vue de faire face à la hausse de l'activité
- la hausse des impôts sur les résultats de 575 KMAD

A fin juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 1 266 KMAD, en hausse de 242 KMAD par rapport à fin 2021, soit un montant équivalent au résultat net du S1 2022.

A fin juin 2022, l'endettement net s'élève à 783 KMAD contre -499 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse de plus de 100% liée à la baisse de la trésorerie actif de 1 384 KMAD légèrement compensée par une baisse de la trésorerie passif (-102 KMAD).

III.6 Clinique Pédiatrique Atfal

III.6.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Pédiatrique Atfal	
Date d'immatriculation	24/07/2019	
Siège social	50 Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	Actionnaires	% de détention et de droit de vote
	Akdital	75%
	M. Faouzi Merini	5%
	M. Mohamed Laraki Houssaini	5%
	M. Faycal Lazrak	5%
	M. Abdelaziz Sadraoui	5%
	M. Abdelouahed Refas	5%

Source : Akdital

La Clinique Pédiatrique Atfal a été acquise en 2021 par le Groupe Akdital. Une description détaillée de cette clinique est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.6.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Pédiatrique Atfal sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	2 100	2 100	2 100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	15 013	3 015	3 296	-79,9%	9,3%

Endettement net *	-5 589	569	497	<-100%	-12,6%
Chiffre d'affaires	13 677	10 426	19 933	-23,8%	91,2%
Résultat net	2 082	495	281	-76,2%	-43,2%
Dividendes distribués	-	12 493	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires 2020 de la Clinique Pédiatrique Atfal s'est établi à 10 426 KMAD, en baisse 23,8% par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique notamment par le contexte sanitaire marqué par la pandémie de COVID-19 et le report des actes non urgents durant cette période.

Le résultat net s'est établi à 495 KMAD en 2020, en baisse de 76,2% par rapport à 2019. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse du résultat d'exploitation (- 78,1%) en lien notamment avec la baisse du chiffre d'affaires constatée sur cette période, compensée par la baisse des charges d'exploitation (- 9,4%).

L'endettement net s'est établi à 569 KMAD à fin 2020 contre - 5 589 KMAD en 2019. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la trésorerie nette¹ (- 6 158 KMAD).

La société a distribué des dividendes d'un montant de 12 493 KMAD en 2020 au titre de l'exercice 2019, expliquant ainsi la baisse des capitaux propres (3 015 KMAD en 2020 contre 15 013 en 2019).

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

En 2021, le chiffre d'affaires de la Clinique Pédiatrique Atfal a progressé de 91,2% pour s'établir à 19 933 KMAD. Cette hausse est notamment liée à la reprise de l'activité au cours de l'exercice, liée notamment à la levée progressive des restrictions sanitaires.

Le résultat net s'est établi à 281 KMAD en 2021, en baisse de 43,2% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- Une augmentation des charges d'exploitation (+95,8%) portée notamment par la hausse :
 - ✓ des consommations de l'exercice (>100%) dont les achats consommés de matières et de fournitures (>100%) ;
 - ✓ des charges de personnel (+ 28,3%) ;
 - ✓ des dotations d'exploitation (>100%) liées à l'amortissement du nouveau matériel médical acquis pour renforcer le plateau technique de la clinique ;
 - ✓ l'augmentation des impôts sur les sociétés (>100%) liée à l'appréciation du résultat d'exploitation ;
 - ✓ compensée par la nette hausse du chiffre d'affaires sur l'exercice (+ 91,2%).

Suite à l'entrée d'Akdital dans le capital de la société, une restructuration des activités, du plateau technique ainsi que du staff paramédical a eu lieu par le Groupe afin de mettre à niveau la clinique aux standards du Groupe expliquant ainsi ces augmentations de charges en 2021.

L'endettement net s'est établi à 497 KMAD à fin 2021, en baisse de 12,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration de la trésorerie nette (+ 72 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 281 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

III.6.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de la clinique pédiatrique Atfal se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	2 100	2 100	0,0%
Capitaux propres	3 296	5 515	67,3%
Endettement net *	497	2 419	>100%

¹ Trésorerie nette : trésorerie actif – trésorerie passif

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	8 220	15 777	91,9%
Résultat net	-55	2 218	>100%

Source : Akdital

A fin juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 15 777 KMAD contre 8 220 au terme du 1^{er} semestre 2021, soit une hausse de 91,9% liée principalement à la hausse des revenus générés par les spécialités « USI » (+2 535 KMAD), « bloc » (+1 929 KMAD) et « réanimation néonatale » (+1 005 KMAD).

A fin juin 2022, le résultat net s'établit à 2 218 KMAD contre -55 KMAD au terme du 1^{er} semestre 2021, soit une hausse de plus de 100% liée principalement à la hausse du niveau d'activité de la clinique sur la période.

A fin juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 5 515 KMAD contre 3 296 KMAD à fin décembre 2021, soit une hausse équivalente au résultat net du semestre (+2 218 KMAD).

A fin juin 2022, l'endettement net s'établit à 2 419 KMAD contre 497 KMAD à fin 2021, soit une hausse de plus de 100% liée à la baisse de la trésorerie actif de 3 204 KMAD légèrement compensée par la baisse de la trésorerie passif de 1 283 KMAD.

III.7 Gimes Da Vinci

III.7.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Gimes Da Vinci	
Date d'immatriculation	24/12/2019	
Siège social	4 Rue Imam Mouslim, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022 ¹	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	100%

Source : Akdital

Créée en janvier 2020, Gimes de Vinci a été acquise en février 2021 par Akdital. Une description détaillée de cette clinique est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.7.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Gimes Da Vinci en 2020 et 2021 :

En kMAD	2020	2021	Var. 20-21
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	-474	333	>100%

¹ A noter que la participation d'Akdital dans l'OpCo devrait s'établir à 80% d'ici fin 2022

Endettement net *	6 613	5 519	-16,5%
Chiffre d'affaires	21 217	33 950	60,0%
Résultat net	-574	808	>100%
Dividendes distribués	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 de Vinci a atteint 33 950 KMAD, en hausse 60,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par le contexte sanitaire marqué par la pandémie de COVID-19. En effet, la clinique Vinci a accueilli et pris en charge un nombre important de patients atteints de COVID-19.

Le résultat net s'est établi à 808 KMAD en 2021, en nette hausse par rapport à 2020 (>100%). Cette évolution s'explique essentiellement par la nette amélioration du résultat d'exploitation (1 951 KMAD en 2021 contre – 582 KMAD en 2020) en lien avec l'appréciation du chiffre d'affaires (+ 60,0%), compensée par une augmentation des charges d'exploitation (+ 46,8%) liée à l'évolution de l'activité, portée notamment par la croissance des charges de personnel (6 275 KMAD en 2021, +100% par rapport à 2020), consécutive aux recrutements effectués afin de répondre à la forte demande de soins.

L'endettement net s'établit à 5 519 KMAD à fin 2021 en baisse de 16,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des dettes de financement (solde nul en 2021 contre 4 900 KMAD) suite au remboursement du compte courant (autres dettes de financement) des actionnaires historiques vendeurs dans le cadre du rachat de la clinique, compensée par (i) la baisse de la trésorerie nette (- 2 741 KMAD) et (ii) l'augmentation du compte courant d'associé – passif (3 000 KMAD, soit + 55,0% par rapport à 2020).

Les capitaux propres ont augmenté de 808 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

III.7.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de la clinique Gimes da Vinci se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	333	-135	<-100%
Endettement net *	5 519	13 967	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	15 038	14 425	-4,1%
Résultat net	-673	-468	30,4%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 14 425 KMAD contre 15 038 KMAD au 30 juin 2021, soit une baisse de 4,1% liée à la baisse des revenus générés par les spécialités « réanimation » (-1 298 KMAD) et « USI » (-5 216 KMA), compensée par la hausse des revenus générés par le bloc (+6 141 KMAD).

Au 30 juin 2022, le résultat net s'établit à -468 KMAD contre -673 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de 30,4% liée à :

- La baisse du résultat d'exploitation (-617 KMAD), due notamment à :
 - ✓ la baisse du chiffre d'affaires (-613 KMAD)

- ✓ la hausse des charges de personnel (+ 1 807 KMAD) expliquée par les recrutements effectués en vue d'étendre les services de la clinique (notamment « blocs ») suite à son acquisition par Akdital
 - ✓ la hausse des dotations d'exploitation (+742 KMAD) suite aux investissements effectués par Akdital dès 2021
 - ✓ la baisse des achats consommés (-2 814 KMAD) qui s'explique par (i) une meilleure gestion des charges variables (en ligne avec la politique d'approvisionnement du Groupe) et (ii) le lancement de nouveaux services nécessitant moins de consommables (notamment blocs opératoires) dont la part dans l'activité de la clinique a augmenté progressivement
- La hausse du résultat non courant de 739 KMAD, ce dernier étant de 46 KMAD en S1 2022 contre - 694 KMAD en S1 2021 (correspondant à la régularisation des comptes d'attente suite à l'acquisition de Gimes de Vinci par Akdital).
 - La baisse de l'impôt sur le bénéfice de 75 KMAD

Au 30 juin 2022, les capitaux propres s'établissent à -135 KMAD, en une baisse de 468 KMAD par rapport au 31 décembre 2021, soit un montant équivalent au résultat net du S1 2022.

Au 30 juin 2022, l'endettement net s'élève à 13 967 KMAD contre 5 519 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse de plus de 100% liée principalement à l'injection de 9 000 KMAD en compte courants d'associés passif.

III.8 Hôpital Privé El Jadida

III.8.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé El Jadida	
Date d'immatriculation	15/02/2021	
Siège social	L'aérodrome, Ouassat El Jadida lot 32/E Im. N°2	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de Clinique	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé d'El Jadida est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.8.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé El Jadida en 2021 (8 mois d'activité):

En kMAD	2021
Capital social	100
Capitaux propres	6 628
Endettement net *	-2 201
Chiffre d'affaires	45 970

Résultat net	6 528
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

L'Hôpital Privé d'El Jadida, ouvert en mai 2021, a enregistré un chiffre d'affaires 2021 de 45 970 KMAD. Ces revenus sont principalement portés par les services USI (11 413 KMAD), Réanimation (7 116 KMAD) et Bloc (7 824 KMAD).

Le résultat net 2021 s'établit à 6 528 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation (9 288 KMAD) et d'une charge d'IS de 2 758 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net s'établit à -2 201 KMAD, composé d'une trésorerie-actif de 2 965 KMAD et d'une trésorerie-passif de 764 KMAD. A fin 2021, les capitaux propres s'élèvent à 6 628 KMAD, composés d'un capital social de 100 KMAD et du résultat net de 6 528 KMAD.

III.8.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats d'HPE se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	6 628	10 379	56,6%
Endettement net *	-2 201	6 037	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	5 919	48 084	>100%
Résultat net	-475	5 798	>100%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires de HPE s'établit à 48 084 KMAD au 30 juin 2022, contre 5 919 KMAD en S1 2021. Cette hausse s'explique par le nombre de mois d'activité sur les périodes analysées (2 mois en S1 2021 contre 6 mois en S1 2022), HPE n'ayant ouvert ses portes qu'en mai 2021.

Le résultat net enregistre une hausse de 6 273 KMAD par rapport au S1 2021, portée par la hausse du chiffre d'affaires.

A fin juin 2022, l'endettement net d'HPE s'établit à 6 037 KMAD, en hausse de 8 239 KMAD par rapport à fin 2021. Cette augmentation découle des variations suivantes :

- hausse du compte courant associés de 5 000 KMAD, composé de 3 000 KMAD d'apport en CCA d'Akdital et 2 000 KMAD de dividendes à verser à Akdital
- hausse de la trésorerie passive de 1 134 KMAD
- baisse de la trésorerie active de 2 105 KMAD

A fin juin 2022, la valeur des capitaux propres est de 10 379 KMAD, en hausse de 3 752 KMAD par rapport à fin 2021. Cette baisse s'explique principalement par :

- un résultat net de 5 798 KMAD sur le S1 2022

- une distribution de dividendes de 2 000 KMAD

III.9 Centre International d'Oncologie El Jadida

III.9.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie El Jadida	
Date d'immatriculation	15/02/2021	
Siège social	L'aérodrome, Ouassat El Jadida lot 32/E Im. N°2	
Forme juridique	SARL a associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie El Jadida est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.9.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie El Jadida en 2021 (4 mois d'activité)

En kMAD	2021
Capital social	100
Capitaux propres	284
Endettement net *	1 192
Chiffre d'affaires	7 636
Résultat net	184
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Le Centre International d'Oncologie El Jadida, dont l'ouverture a eu lieu en septembre 2021, a enregistré un chiffre d'affaires 2021 de 7 636 KMAD. Ces revenus sont principalement portés par les services Chimiothérapie (4 400 KMAD) et Radiothérapie (2 190 KMAD).

Le résultat net 2021 s'établit à 184 KMAD et se compose principalement du résultat d'exploitation (205 KMAD) et d'une charge d'IS d'un montant de 20 KMAD.

L'endettement net s'établit à 1 192 KMAD à fin 2021, composé d'une trésorerie-actif de 4 934 KMAD et d'une trésorerie-passif de 6 126 KMAD.

A fin 2021, les capitaux propres s'élève à 284 KMAD, composés d'un capital social de 100 KMAD et d'un résultat net de 184 KMAD.

III.9.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats du centre international d'oncologie El Jadida se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	284	-257	<-100%
Endettement net *	1 192	-233	<-100%

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	61	9 793	>100%
Résultat net	-1 068	-363	66,0%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires du CIOJ s'établit à 9 793 KMAD contre 61 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de plus de 100% portée principalement par la hausse des revenus générés par les spécialités chimiothérapie (+5 975 KMAD) et radiothérapie (+2 539 KMAD). A noter que le CIOJ n'a été totalement opérationnel qu'en septembre 2021.

Au 30 juin 2022, le résultat net du CIOJ s'établit à -363 KMAD contre -1 068 KMAD au 30 juin 2021, soit une amélioration de 66% principalement liée à (i) la hausse du chiffre d'affaires sur la période de plus de 100% (ii) compensée par la hausse des achats consommés (+4 394 KMAD), des autres charges externes (+2 762 KMAD) et des charges de personnel (+1 367 KMAD) afin d'accompagner la hausse de l'activité.

L'endettement net du CIOJ s'établit à -233 KMAD au 30 juin 2022, contre 1 192 KMAD au 31 décembre 2021. Cette baisse est principalement due à la celle de la trésorerie passif sur la période (- 4 823 KMAD).

III.10 Hôpital international Agadir

III.10.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital International Agadir	
Date d'immatriculation	13/06/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée app 1 Ang Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL a associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Août 2022	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital International Agadir est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.11 Centre international d'oncologie Agadir

III.11.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Agadir	
Date d'immatriculation	15/06/2022	
Siège social	Casablanca, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussées magasin 2 Ang Rue des Cigales, Oasis	
Forme juridique	SARL a associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Août 2022	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie Agadir est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.12 Clinique Panorama Sidi Maarouf

III.12.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Panorama Sidi Maarouf	
Date d'immatriculation	21/06/2022	
Siège social	Casablanca, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussées magasin 1 Ang Rue des Cigales, Oasis	
Forme juridique	SARL a associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Septembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de la Clinique Panorama Sidi Maarouf est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.13 Hopital Privé de Tanger

III.13.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hopital Privé de Tanger	
Date d'immatriculation	28/02/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée app 1 Ang Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Octobre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital M. Kaddour Mansour	<u>% de détention et de droit de vote</u> 90% 10%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Tanger est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.14 Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

III.14.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger	
Date d'immatriculation	16/03/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée app 1 Ang Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Octobre 2022	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	90%
	M. Kaddour Mansour	10%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.15 Clinique de Spécialités de Safi

III.15.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique de Spécialités de Safi	
Date d'immatriculation	18/08/2022	
Siège social	7 Rue Sebta Résidence Rami 2 ^{ème} étage bureau n°8 Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Novembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	100%

Source : Akdital

Une description détaillée de la Clinique de Spécialités de Safi est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

III.16 Hôpital Privé de Salé

III.16.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Salé	
Date d'immatriculation	18/08/2022	
Siège social	7 Res Rami Rue Sebta ETG 2 Bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Décembre 2022	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Salé est présentée dans la section « VI.5 Présentation des établissements de santé dont l'ouverture est prévue en 2022 ».

III.17 Centre d'Oncologie Privé de Salé

III.17.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre d'Oncologie Privé de Salé	
Date d'immatriculation	27/09/2022	
Siège social	96 Bd Anfa Res le Printemps d'Anfa ETG 7 APT 71, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Décembre 2022	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre d'Oncologie Privé de Salé est présentée dans la section « VI.5 Présentation des établissements de santé dont l'ouverture est prévue en 2022 ».

III.18 Jaktalim

III.18.1 Informations générales

Créée en 2017, Jaktalim est une résidence de convalescence disposant de plusieurs appartements meublés mis à la disposition des cliniques qu'elles proposent à leur patientèle internationale. La résidence se situe à proximité de la Clinique Jerrada Oasis et du Centre International d'Oncologie de Casablanca, permettant

ainsi de faciliter aux patients l'accès aux soins prodigués dans les établissements du Groupe localisés à Casablanca et en particulier ceux de la Clinique Jerrada Oasis et du Centre International d'Oncologie de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	JAKTALIM	
Date d'immatriculation	17/08/2017	
Siège social	17 Place Charles Nicole, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles et meubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.18.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Jaktalim sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	500	500	500	0,0%	0,0%
Capitaux propres	393	552	636	40,4%	15,3%
Endettement net *	11 424	12 781	13 392	11,9%	4,8%
Chiffre d'affaires	1 067	1 920	1 920	79,9%	0,0%
Résultat net	-99	159	85	>100%	-46,7%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 920 KMAD en 2020, en hausse de 79,9% par rapport à 2019, résultant de la redéfinition des coûts de mise à disposition des appartements au profit des cliniques du Groupe.

Le résultat net a progressé de 258 KMAD en 2020 pour atteindre 159 KMAD, expliqué essentiellement par la nette hausse du chiffre d'affaires.

L'endettement net a augmenté de 1 357 KMAD en 2020, expliqué principalement par une hausse du compte courant associé de 2 030 KMAD, partiellement compensée par la baisse des dettes bancaires (- 625 KMAD) suite au remboursement partiel des emprunts bancaires.

Les capitaux propres ont augmenté de 159 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice en 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 s'établit à 1 920 KMAD, stable par rapport à 2020.

Le résultat net 2021 s'établit à 85 KMAD, en baisse de 46,7% par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par :

- Un résultat d'exploitation en baisse de 67 KMAD. Cette variation s'explique principalement par une hausse des dotations d'exploitation (+ 137 KMAD) compensée par la baisse des achats consommés (-48 KMAD) et des autres charges externes (-37 KMAD).
- Un résultat financier en baisse de 48 KMAD, expliqué par des charges d'intérêts en hausse par rapport à 2021

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 13 392 KMAD, soit une hausse de 611 KMAD, qui s'explique principalement par la hausse du compte courant d'associé (+ 1 310 KMAD) compensée par la baisse de la dette bancaire (-715 KMAD) suite au remboursement partiel des crédits bancaires.

Les capitaux propres ont augmenté de 85 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

III.18.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Jaktalim se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	500	500	0,0%
Capitaux propres	636	664	4,4%
Endettement net *	13 392	13 038	-2,6%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	960	960	0,0%
Résultat net	-114	28	>100%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires de Jaktalim s'établit à 960 KMAD au 30 juin 2022, soit un niveau stable par rapport au S1 2021.

Le résultat net enregistre une hausse de 142 KMAD par rapport au S1 2021, qui s'explique principalement par :

- un résultat d'exploitation en hausse de 12,7%, justifiée notamment par la baisse des achats consommés (-44 KMAD) expliquée par des mesures sanitaires renforcées en 2021 dans un contexte de pandémie
- un résultat financier en hausse de 36,1% (+ 114 MAD) suite à la baisse des charges d'intérêts

A fin juin 2022, l'endettement net de Jaktalim s'établit à 13 038 KMAD, en baisse de 2,6% par rapport à fin 2021 suite au remboursement partiel des crédits bancaires (-373 KMAD).

A fin juin 2022, la valeur des capitaux propres a augmenté de 28 KMAD par rapport à 2021, soit un montant équivalent résultat net du S1 2022.

III.19 Brochak

III.19.1 Informations générales

Créée en 2016, Brochak détient les murs du Centre International d'Oncologie de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	BROCHAK	
Date d'immatriculation	20/10/2016	
Siège social	4 rue des Alouettes, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	80%
	M. Kamal Lahbabi	10%
	M. Naoufal Mamou	10%

Source : Akdital

III.19.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brochak sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	8 547	8 606	8 656	0,7%	0,6%
Endettement net *	164 329	176 141	167 812	7,2%	-4,7%
Chiffre d'affaires	14 362	14 362	15 519	0,0%	8,1%
Résultat net	251	59	50	-76,6%	-14,4%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Brochak correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail qui la lient à CIOC.

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires 2020 s'établit à 14 362 KMAD, stable par rapport à 2019 conformément aux contrats de location entre les deux entités.

Le résultat net a enregistré une baisse de 192 KMAD en 2020, expliquée principalement par la hausse des charges d'intérêts liée à l'augmentation progressive de la dette financière et du CCA.

L'endettement net a progressé de 11 811 KMAD en 2020. Cette hausse est principalement due aux investissements effectués par Brochak dans le cadre de l'extension de CIOC (+24 935kMAD) financés en partie par la trésorerie générée par l'activité (+15 161 KMAD) et les apports en CCA d'Akdital (+11 950 KMAD).

Les capitaux propres s'établissent à 8 606 KMAD en 2020 (contre 8 547 KMAD en 2019), soit une hausse de 59 KMAD correspondant au résultat de l'exercice 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires de Brochak a progressé de 8,1% en 2021, conséquence de la mise en place d'un nouveau contrat de bail couvrant l'extension de CIOC.

Le résultat net s'élève à 50 KMAD en 2021 contre 59 KMAD en 2020. Cette légère baisse découle des variations suivantes :

- La hausse du résultat d'exploitation de 2 411 KMAD, conséquence d'un chiffre d'affaire en hausse de 1 157 KMAD et de charges externes en baisse de 1 063 KMAD.
- La baisse du résultat financier de 2 390 KMAD suite à la hausse de la dette bancaire
- La baisse du résultat non courant de 6 KMAD
- La hausse des impôts sur les sociétés de 23 KMAD

L'endettement net s'élève à 167 812 KMAD, en baisse de 8 328 KMAD (- 4,7%), expliqué par la combinaison des principales variations suivantes :

- Baisse du compte courant associé de 14 210 KMAD envers AKDITAL.
- Les dettes financières envers les fournisseurs d'immobilisations de 31 727 KMAD ont été intégralement remboursées et remplacées par une dette bancaire supplémentaire.

Les capitaux propres ont augmenté de 50 KMAD, correspondant au résultat de l'exercice 2021.

III.19.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Brochak se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	10 000	10 000	0,0%
Capitaux propres	8 656	9 106	5,2%
Endettement net *	167 812	160 065	-4,6%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	7 181	8 916	24,2%
Résultat net	-599	450	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 8 916 KMAD contre 7 181 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de 24,2% liée à la facturation par Brochak du loyer relatif à l'extension du CIOC (+1 735 KMAD).

Au 30 juin 2022, le résultat net s'établit à 450 KMAD contre -599 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de plus de 100% liée à (i) la hausse des loyers perçus (+1 735 KMAD) et (ii) la baisse des autres charges externes (-1 667 KMAD) suite au transfert des contrats de leasing vers la société CIOC.

Au 30 juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 9 106 KMAD contre 8 656 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse équivalente au résultat net du semestre (+450 KMAD).

Au 30 juin 2022, l'endettement net s'établit à 160 065 KMAD contre 167 812 KMAD au 31 décembre 2021, soit une baisse de 4,6% liée (i) au remboursement de dettes de financement pour 6 095 KMAD et (ii) à la hausse de la trésorerie actif de 1 652 KMAD.

III.20 Taliak

III.20.1 Informations générales

Créée en 2014, Taliak détient les murs et le matériel exploités par la Clinique Ain Borja.

Informations générales		
Dénomination sociale	TALIAK	
Date d'immatriculation	25/06/2014	
Siège social	113 Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	80%
	M. Youssef Alaoui	20%

Source : Akdital

III.20.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Taliak sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	10 121	10 283	10 471	1,6%	1,8%
Endettement net *	111 446	120 442	91 848	8,1%	-23,7%
Chiffre d'affaires	12 141	9 975	9 973	-17,8%	0,0%
Résultat net	97	162	189	67,0%	16,5%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Taliak correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail et de matériel qui la lient à CCAB.

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires de Taliak s'est élevé à 9 975 KMAD en 2020, en baisse de 17,8% par rapport à 2019. Cette évolution s'explique essentiellement par une refacturation en 2019 à CCAB de redevances de crédit-bail de l'ordre (2 172 KMAD). Il est à noter que la charge locative relative au bail immobilier et aux équipements médicaux est constante entre 2019 et 2020.

Le résultat net s'est élevé à 162 KMAD en 2020, en hausse de 67,0% par rapport à 2019. Cette amélioration s'explique essentiellement par la comptabilisation d'un transfert de charges d'un montant de 2 235 KMAD correspondant à la refacturation de (i) la charge de leasing et (ii) la taxe sur les services communaux à CCAB, compensée notamment par la baisse du chiffre d'affaires sur la période (-17,8%).

L'endettement net a atteint 120 442 KMAD en 2020, soit une hausse de 8,1% (+8 997 KMAD) qui résulte des principales variations suivantes :

- Hausse des dépôts et cautionnements reçus de 9 266 KMAD ;
- Hausse du compte courant associés de 7 362 KMAD ;
- Hausse des dettes bancaires de 8 785 KMAD ;
- Baisse des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations (- 16 370 KMAD) suite à leur remboursement partiel.

Les capitaux propres s'élèvent à 10 283 KMAD en 2020, en hausse de 162 KMAD par rapport à 2019, suite à l'affectation du résultat net en report à nouveau.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 de Taliak s'élève à 9 973 KMAD, stable par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à 189 KMAD en 2021 contre 162 KMAD, en hausse de 27 KMAD (+ 16,5%).

L'endettement net s'établit à 91 848 KMAD en 2021, en baisse de 28 594 KMAD (- 23,7%) par rapport à l'exercice précédent. Cet allègement de l'endettement net s'explique principalement par :

- Le remboursement partiel du compte courant associés à hauteur de 17 223 KMAD ;
- La baisse des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations de 17 271 KMAD ;
- Compensée par la hausse des dettes bancaires de 7 919 KMAD.

Les capitaux propres ont augmenté de 189 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

III.20.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Taliak se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	10 000	10 000	0,0%
Capitaux propres	10 471	9 441	-9,8%
Endettement net *	91 848	90 392	-1,6%

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	4 769	5 204	9,1%
Résultat net	-401	-1 030	>100%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires de Taliak s'établit à 5 204 KMAD au 30 juin 2022, soit une hausse de 9,1% par rapport au S1 2021. Cette hausse découle de la révision à la hausse des loyers perçus par CCAB.

Le résultat net enregistre une baisse de 629 KMAD par rapport au S1 2021, qui s'explique principalement par :

- une hausse de l'EBE de 1 362 KMAD (+40,9%) en S1 2022 par rapport au S1 2021
- un transfert de charge de 1 305 KMAD comptabilisé en S1 2021 (contre 0 en S1 2022) correspondant à la refacturation de (i) la charge de leasing et (ii) la taxe sur les services communaux à CCAB
- une baisse du résultat financier de 715 KMAD qui s'explique par :
 - ✓ baisse des reprises financières et transferts de charge de 1 125 KMAD qui s'explique par la refacturation des charges d'intérêts vers CCAB en S1 2021 contrairement à S1 2022.
 - ✓ baisse des autres produits financiers de 206 KMAD. Ce poste correspondant à des intérêts générés sur des avances de trésorerie à Akdital (ponctuels et soldés en fin 2021)
 - ✓ partiellement compensées par la baisse des charges d'intérêts (-616 KMAD) justifiée par la baisse des dettes bancaires et CCA

A fin juin 2022, l'endettement net de Taliak s'établit à 90 392 KMAD, en baisse de 1,6% par rapport à 2021. En effet, la baisse de la dette de financement (- 3 444 KMAD) est partiellement compensée par la baisse de la trésorerie actif (- 1988 KMAD).

A fin juin 2022, la valeur des capitaux propres est en baisse de 1 030 KMAD par rapport à fin 2020, soit un montant équivalent au résultat net du S1 2022.

III.21 Tahafa

III.21.1 Informations générales

Créée en 2014, Tahafa détient les murs et le matériel exploités par l'Hôpital Privé de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	TAHAFA	
Date d'immatriculation	23/07/2014	
Siège social	Green Office 19 Angle route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	85,6%
	M. Khalid Yaqini	10,0%
	M. Mostafa Benmensour	2,0%
	Mme Houda Benjelloun	2,0%
	M. Brahim Akdim	0,1%
	M. Ahmed Akdim	0,1%
	Mme Fatima Akdim	0,1%
M. Rochdi Talib	0,1%	

Source : Akdital

III.21.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Tahafa sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	1 000	1 000	10 000	0,0%	>100%
Capitaux propres	-1 677	-1 456	8 670	-13,2%	>100%
Endettement net *	203 589	211 178	185 441	3,7%	-12,2%
Chiffre d'affaires	6 000	17 066	17 066	>100%	0,0%
Résultat net	-3 409	221	126	>100%	-43,1%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Tahafa correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail et des équipements médicaux qui la lient à HPC.

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

HPC ayant ouvert ses portes en juillet 2019, le chiffre d'affaires de Tahafa sur cette année résulte de 6 mois de loyers.

Le chiffre d'affaires 2020 de Tahafa a atteint 17 066 KMAD, contre 6 000 KMAD en 2019.

Le résultat net a atteint 221 KMAD en 2020, en nette hausse par rapport à 2019 (+ 3 630 KMAD) expliquée principalement par l'amélioration du chiffre d'affaires constaté sur la période. Cette évolution du chiffre d'affaires est notamment compensée par une augmentation des charges d'exploitation (+ 90,2%) en lien avec l'évolution de l'activité (année pleine en 2020 contre 6 mois en 2019).

L'endettement net s'établit à 211 178 KMAD en 2020, en hausse de 3,7% par rapport à 2019 (+ 7 589 KMAD), expliquée notamment par :

- L'augmentation du compte courant d'associé de 21 250 KMAD pour accompagner le financement de l'activité ;
- La baisse de la dette vis-à-vis des fournisseurs d'immobilisations de 28 242 KMAD ;

Les capitaux propres ont augmenté de 221 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 s'élève à 17 066 KMAD en 2021, stable par rapport à 2020, conformément aux contrats de location entre Tahafa et HPC.

Le résultat net s'élève à 126 KMAD en 2021 contre 221 KMAD en 2020, en baisse de 95 KMAD (-43,1%). Cette baisse s'explique principalement par la hausse des charges d'exploitation (+ 5,7%) portée notamment par l'augmentation des impôts et taxes (+ 11,3%) et des charges de personnel (+ 5,8%) en dépit d'une amélioration du résultat financier (+21,7%) et d'une stabilité du chiffre d'affaires.

L'endettement net s'élève à 185 441 KMAD en 2021, en baisse de 25 737 KMAD (-12,2%) par rapport à 2020, expliquée principalement par :

- La baisse des comptes courants associés - passif de 16 353 KMAD dont 7 700 KMAD a été convertie en capital de Tahafa et 8 653 KMAD remboursés aux actionnaires ;
- Le remboursement des crédits auprès des fournisseurs d'immobilisations pour un montant de 39 325 KMAD ;
- La hausse des emprunts auprès des établissements de crédits de 30 560 KMAD pour financer le remboursement des fournisseurs d'immobilisations.

Les capitaux propres s'élèvent à 8 670 KMAD en 2021, en hausse de 10 126 KMAD par rapport à 2020. Cette évolution résulte de (i) l'augmentation de capital de 10 000 KMAD (prime d'émission incluse) effectuée courant 2021 et (ii) du résultat net 2021 (126 KMAD).

III.21.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Tahafa se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	10 000	10 000	0,0%
Capitaux propres	8 670	6 546	-24,5%
Endettement net *	185 441	177 437	-4,3%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	8 533	8 533	0,0%
Résultat net	526	-2 124	<-100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 8 533 KMAD, soit un niveau identique au 1^{er} semestre 2021 correspondant au loyer des constructions et du matériel d'HPC.

Au 30 juin 2022, le résultat net s'établit à -2 124 KMAD contre 526 KMAD au 30 juin 2021. Cette baisse est principalement due à :

- Baisse des reprises d'exploitation, transfert de charges de 1 433 KMAD due au transfert des contrats de leasing à HPC dont les redevances crédit-bail étaient refacturés à HPC avant 2022.
- La baisse du résultat financier de 1 929 KMAD qui s'explique par :
 - ✓ baisse des reprises financières et transferts de charge de 1 554 KMAD qui s'explique par la refacturation des charges d'intérêts vers HPC en S1 2021 contrairement à S1 2022
 - ✓ baisse des autres produits financiers de 216 KMAD. Ce poste correspondant à des intérêts générés sur des avances de trésorerie à Akdital (ponctuels et soldés en fin 2021)
 - ✓ hausse des charges d'intérêts de 159 KMAD

Au 30 juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 6 546 KMAD contre 8 670 KMAD au 31 décembre 2021, soit une baisse de 24,5% correspondant à la comptabilisation du résultat net du semestre.

Au 30 juin 2022, l'endettement net s'établit à 177 437 KMAD contre 185 441 KMAD au 31 décembre 2021, soit une baisse de 4,3% suite au remboursement de dettes de financement pour 8 178 KMAD.

III.22 Bait Al Atfal

III.22.1 Informations générales

Créée en 1998 sous forme d'une SA, puis transformée en SARL en 2020, Bait Al Atfal détient les murs de la Clinique Pédiatrique Atfal.

Informations générales		
Dénomination sociale	BAIT AL ATFAL	
Date d'immatriculation	01/04/1998	
Siège social	48 Bd Djerrada Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Bait Al Atfal a été acquise en 2021 par le Groupe Akdital. Les revenus de Bait Al Atfal correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre du contrat de bail qui la lie à Clinique Pédiatrique Atfal.

III.22.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Bait Al Atfal sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	3 500	3 500	3 500	0,0%	0,0%
Capitaux propres	6 623	7 387	8 418	11,5%	14,0%
Endettement net *	151	-448	13	-<100%	>100%
Chiffre d'affaires	1 452	1 452	2 400	0,0%	65,3%
Résultat net	850	764	1 031	-10,2%	35,0%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

Le chiffre d'affaires 2020 s'établit à 1 452 KMAD, stable par rapport à 2019.

Le résultat net 2020 ressort à 764 KMAD et enregistre une baisse de 87 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par principalement par la contribution de solidarité (charge non courante) de 76 KMAD en 2020 (contre 0 KMAD en 2019).

L'endettement net s'établit à -448 KMAD, soit une amélioration de 599 KMAD par rapport à 2020, expliquée exclusivement par l'appréciation de la trésorerie - actif (+599 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 764 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 s'établit à 2 400 KMAD, en hausse de 65,3% (+948 KMAD) principalement expliquée par la hausse des loyers suite à l'acquisition de la société par le groupe Akdital.

Le résultat net 2021 ressort à 1 031 KMAD et enregistre une hausse de 267 KMAD (+ 35,0%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement portée par le résultat d'exploitation (+279 KMAD), en lien notamment avec l'amélioration du chiffre d'affaires (+65,3%).

L'endettement net s'établit à 13 KMAD, soit une hausse de 460 KMAD par rapport à l'exercice précédent, due à la baisse de la trésorerie - actif (-460 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 1 031 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

III.22.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Bait Al Atfal se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	3 500	3 500	0,0%
Capitaux propres	8 418	8 992	6,8%
Endettement net *	13	57	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	1 200	1 200	0,0%
Résultat net	548	574	4,8%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires de Bait Al Atfal s'établit à 1 200 KMAD au 30 juin 2022, soit un niveau stable par rapport au S1 2021.

Le résultat net enregistre une hausse de 26 KMAD (4,8%) par rapport au S1 2021, qui s'explique principalement par les variations suivantes :

- La baisse des charges d'exploitation de 71 KMAD qui découle notamment de :
 - ✓ La baisse des frais honoraires de 188 KMAD, ces derniers ont été effectués dans le cadre de l'opération d'acquisition de Bait Al Atfal par Akdital en 2021
 - ✓ La hausse des management fees de 36 KMAD. En effet, en 2021 ces charges n'ont été constatées qu'en S2 2021 suite à l'acquisition récente de la société par Akdital. En 2022, ces charges ont été constatées dès le 1^{er} semestre.
 - ✓ La hausse des impôts et taxes de 23 KMAD suite à la hausse de la provision de TSC
 - ✓ La hausse des dotations d'exploitation de 59 KMAD correspondant principalement à des charges à répartir de relatives à des frais d'études et travaux pour Clinique Pédiatrique Atfal
- La hausse des impôts sur le résultat de 44 KMAD

A fin juin 2022, l'endettement net de Bait Al Atfal s'établit à 57 KMAD, en hausse par rapport à fin 2021 (+44 KMAD) suite à la baisse de la trésorerie active.

A fin juin 2022, la valeur des capitaux propres a augmenté de 574 KMAD par rapport à 2021, soit un montant équivalent résultat net du S1 2022.

III.23 Brafsante

III.23.1 Informations générales

Créée en 2019, Brafsante détient le matériel exploité par la Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps.

Informations générales		
Dénomination sociale	BRAFSANTE	
Date d'immatriculation	07/01/2019	
Siège social	4 rue des Alouettes, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.23.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brafsante sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	189	227	312	20,4%	37,5%
Endettement net *	18 762	20 504	3 647	9,3%	-82,2%
Chiffre d'affaires	1 161	3 240	3 240	>100%	0,0%
Résultat net	89	38	85	-56,6%	>100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Brafsante correspondent exclusivement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie à la Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps.

Analyse des principales évolutions sur la période 2019-2020

En 2020, le chiffre d'affaires a augmenté de 2 079 KMAD pour atteindre 3 240 KMAD. Cette hausse s'explique notamment par (i) un effet année pleine sur 2020 vs 6 mois en 2019 cumulé à (ii) une revalorisation des loyers de 22,7%.

Le résultat net s'élève à 38 KMAD en 2020 contre 89 KMAD en 2019. Cette baisse résulte de la combinaison des variations suivantes :

- Une hausse du chiffre d'affaires de 2 079 KMAD ;
- Une hausse des dotations d'exploitation de 1 885 KMAD résultant de l'amortissement du matériel médical acquis ;
- Une baisse de résultat financier de 130 KMAD en lien avec la hausse des intérêts sur les avances en compte courant octroyées par Akdital (36 KMAD en 2019 vs 166 KMAD en 2020)

A fin 2020, l'endettement net s'établit à 20 504 KMAD, en hausse de 1 742 KMAD (+ 9,3%) par rapport à 2019, expliquée notamment par la hausse des comptes courants associés – passif (+3 420 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 38 KMAD, correspondant au résultat net 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires réalisé en 2021 s'élève à 3 240 KMAD, stable par rapport à celui de 2020, conformément au contrat de location de matériel entre les deux entités.

Le résultat net enregistre une progression de 47 KMAD en 2021 pour atteindre 85 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 3 647 KMAD, en baisse de 16 857 KMAD (-82,2%) par rapport à 2020, expliquée par la combinaison des facteurs suivants :

- Baisse du compte courant associés – passif de 2 415 KMAD ;
- Baisse des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations (liées à l'acquisition de matériel) de 7 750 KMAD ;
- Hausse de la trésorerie - actif de 6 691 KMAD.

Les capitaux propres s'établissent à 312 KMAD en 2021, en hausse de 85 KMAD par rapport à 2020, soit une variation égale au résultat net 2021.

III.23.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Brafsante se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	312	-162	<-100%
Endettement net *	3 647	5 430	48,9%

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	2 220	1 620	-27,0%
Résultat net	687	-474	<-100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 1 620 KMAD, soit une baisse de 27,0% par rapport au S1 2021 qui s'explique par la baisse des loyers perçus de la part de CMCL suite au transfert de certains contrats de leasing portés par Brafsante vers CMCL.

Le résultat net enregistre une baisse de 1 161 KMAD qui découle des principales variations suivantes :

- Baisse du résultat d'exploitation de 950 KMAD, notamment suite à la hausse des charges externes (- 1 065 KMAD)
- Baisse du résultat non courant de 322 KMAD, qui s'établit à :
 - ✓ +263 KMAD en S1 2022 correspondant à un produit d'exercices antérieurs
 - ✓ +585 KMAD en S1 2021 correspondant à une plus-value de cession de matériel médical

Au 30 juin 2022, les capitaux propres de Brafsante s'élèvent à -162 KMAD contre 312 KMAD au 31 décembre 2021, soit une baisse équivalente au résultat net du semestre (-474 KMAD).

Au 30 juin 2022, l'endettement net s'établit à 5 430 KMAD contre 3 647 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse de 48,9% suite à la baisse de la trésorerie actif (-6 598 KMAD) partiellement compensée par le remboursement de comptes courants d'associés d'Akdital (-4 815 KMAD).

III.24 Bousante

III.24.1 Informations générales

Créée en 2019, Bousante détient le matériel exploité par l'Hôpital Privé El Jadida.

Informations générales		
Dénomination sociale	BOUSANTE	
Date d'immatriculation	11/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami Rue Sebta, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.24.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Bousante sur la période 2020-2021 :

En kMAD	2020	2021	Var. 20-21
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	-180	150	>100%
Endettement net *	21 294	59 503	>100%
Chiffre d'affaires	-	3 900	>100%
Résultat net	-278	330	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Bousante correspondent principalement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie à L'Hôpital Privé d'El Jadida. Ce dernier n'étant opérationnel qu'en 2021, Bousante n'a pas généré de revenu en 2020.

Le chiffre d'affaires de Bousante atteint 3 900 KMAD en 2021 alors que le résultat net 2021 ressort à 330 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net de Bousante s'établit à 59 503 KMAD, contre 21 294 KMAD en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par :

- La hausse de la trésorerie - passif de 26 313 KMAD suite à la souscription à un crédit de trésorerie de 25 000 KMAD ;
- La hausse des comptes courants associés- passif (+ 9 178 KMAD ;
- L'augmentation des dettes envers des fournisseurs d'immobilisations liées à l'acquisition de matériel médical (+1 472 KMAD).

Les capitaux propres s'établissent à 150 KMAD en 2021, en hausse de 330 KMAD par rapport à 2020, soit une variation égale au résultat net 2021 (330 KMAD).

III.24.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Bousante se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	150	347	>100%
Endettement net *	59 503	71 300	19,8%

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	0	4 650	n.a
Résultat net	-331	196	>100%

Source : Akdital

Sur le 1^{er} semestre 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 4 650 KMAD contre 0 en S1 2021. En effet l'hôpital privé d'El Jadida n'ayant ouvert qu'en mai 2021, le loyer relatif au matériel médical n'a pas été facturé au terme du 1^{er} semestre 2021.

Au 30 juin 2022, le résultat net s'établit à 196 KMAD contre -331 KMAD au 30 juin 2021 suite à la hausse du chiffre d'affaires (loyer relatif au matériel médical d'HPE).

Au 30 juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 347 KMAD contre 150 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse équivalente au résultat net du semestre (+196 KMAD).

Au 30 juin 2022, l'endettement net s'établit à 71 300 KMAD contre 59 503 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse de 19,8% liée principalement à la hausse de la trésorerie passif de 14 687 KMAD sur la période suite au déblocage d'un crédit spot en attendant la mise en place d'un CMT.

III.25 Ciojedida

III.25.1 Informations générales

Créée en 2020, Ciojedida détient le matériel du Centre International d'Oncologie El Jadida.

Informations générales		
Dénomination sociale	CIOJEDIDA	
Date d'immatriculation	04/11/2020	
Siège social	Green Office 19 et 20 Ang Route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.25.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Ciojedida sur la période 2020-2021 :

En kMAD	2020	2021	Var. 20-21
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	92	462	>100%
Endettement net *	-100	6 120	>100%
Chiffre d'affaires	-	938	>100%
Résultat net	-8	369	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Ciojedida correspondent exclusivement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie au Centre International d'Oncologie d'El Jadida. Ce dernier ayant ouvert ses portes en 2021, Ciojedida n'a pas généré de revenu en 2020.

Le chiffre d'affaires de Ciojedida atteint 938 KMAD en 2021 alors que le résultat net 2021 ressort à 369 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 6 120 KMAD, essentiellement constitué d'une trésorerie - passif de 5 000 KMAD. A noter que la trésorerie nette à fin 2020 (-100 KMAD) correspond uniquement à une trésorerie – actif de 100 KMAD.

Les capitaux propres ont augmenté de 369 KMAD en 2021, correspondant au résultat net de l'exercice.

III.25.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Ciojedida se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021-S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	462	777	68,4%
Endettement net *	6 120	7 956	30,0%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21-S1 22
Chiffre d'affaires	0	1 313	>100%
Résultat net	-99	316	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 1 313 KMAD et correspondant au loyer des équipements médicaux du CIOJ. A noter que ce dernier n'était pas encore opérationnel au terme du 1^{er} semestre 2021, d'où l'absence de chiffre d'affaires.

Au 30 juin 2022, le résultat net s'établit à 316 KMAD contre -99 KMAD au 30 juin 2021. Cette amélioration est due à la hausse du chiffre d'affaires.

Au 30 juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 777 KMAD contre 462 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse équivalente au résultat net de S1 2022 (+316 KMAD).

Au 30 juin 2022, l'endettement net s'établit à 7 956 KMAD contre 6 120 KMAD au 31 décembre 2021, soit une hausse de 30% liée à (i) la hausse des comptes courants d'associés passif de 900 KMAD et (ii) la baisse de la trésorerie-actif de 936 KMAD sur la période.

III.26 Akdital Immo

III.26.1 Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	AKDITAL IMMO SA	
Date d'immatriculation	09/09/2020	
Siège social	Green Office 19 et 20 Ang Beauséjour, angle route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid 2ème étage - Casablanca	
Forme juridique	Société Anonyme	
Secteur d'activité	Holding	
Composition de l'actionariat au 31/10/2022	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Aradei	51,0%
	Akdital Holding	31,9%
	BFO	17,2%

Source : Akdital

III.26.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Akdital Immo sur la période 2020-2021 :

En KMAD	2020	2021	Var. 19-20
Capital social	10 000	16 000	60,0%
Capitaux propres	9 976	13 705	37,4%
Endettement net *	-1 898	195 965	>100%
Chiffre d'affaires	-	-	n.a
Résultat net	-24	-2 271	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Akdital Immo n'a pas généré de chiffre d'affaires sur la période 2020 – 2021.

Le résultat net 2021 s'établit à -2 271 KMAD, en baisse de 2 247 KMAD par rapport à 2020, qui s'explique par :

- La hausse des dotations d'exploitation de +630 KMAD (>100%) sous l'effet notamment des investissements effectués par Akdital Immo
- La baisse du résultat financier de 1 425 KMAD, portée par la hausse des intérêts financiers générés par les comptes courants associés qui ont augmenté de 145 557 MMAD en 2021

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 195 965 KMAD, en hausse de 197 863 KMAD par rapport à 2020, ce qui s'explique par :

- la hausse du compte courant d'associés (+145 557 KMAD)

- la hausse de la trésorerie passive (+50 318 MAD)
- la baisse de la trésorerie active de 1 988 KMAD

Les capitaux propres ont atteint 13 705 KMAD en 2021, soit une hausse de 3 729 KMAD qui s'explique par :

- une augmentation de capital de 6 000 KMAD décidée lors de l'AGE du 29 janvier 2021 et réalisée en deux tranches :
 - ✓ une première tranche d'un montant de 400 KMAD par émission de 4 000 actions nouvelles de 100 MAD de valeur nominale, et souscrites par Akdital
 - ✓ une deuxième tranche d'un montant de 5 600 KMAD par émission de 56 000 actions nouvelles de 100 MAD de valeur nominale, et souscrites par BFO FONCIERE SARL
- un résultat net de l'exercice 2021 de - 2 271 KMAD

Les terrains acquis par Akdital Immo (via ses filiales) sont présentés ci-dessous :

- El Jadida : terrain qui abrite l'Hôpital Privé d'El Jadida et le CIOJ ;
- Agadir : terrain qui abrite l'Hôpital International d'El Jadida et le CIOA ;
- Salé : terrain qui abrite l'Hôpital Privé de Salé et le COPS ;
- Safi : terrain qui abrite la Clinique de Spécialités de Safi ;
- Tanger : terrain qui abrite l'Hôpital Privé de Tanger et le CIOBT ;
- Khouribga : terrain qui abritera la Clinique Multidisciplinaire de Khouribga (en cours d'étude).

III.26.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats d'Akdital Immo se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	16 000	80 000	>100%
Capitaux propres	13 705	91 580	>100%
Endettement net *	195 965	133 040	-32,1%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passive – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie active

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	-920	-1 125	-22%

Source : Akdital

Akdital Immo n'a pas généré de chiffre d'affaires sur la période S1 2021 - S1 2022.

Le résultat net enregistre une baisse de 218 KMAD par rapport au S1 2021, qui s'explique principalement par :

- la hausse des charges opérationnelles, en particulier les achats consommés (86 KMAD) et les autres charges externes (133 KMAD)
- la hausse du résultat financier (+37 KMAD). En effet, sur la période analysée, la hausse des charges d'intérêts (4 458 KMAD) est supérieure à celle des produits d'intérêt (4 496 KMAD). A noter que ces charges et produits d'intérêts proviennent de comptes courants associés des actionnaires ou des filiales d'Akdital Immo

A fin juin 2022, l'endettement net d'Akdital Immo a baissé de 32,1%, conséquence des principales variations suivantes :

- hausse du compte courant associé (actif) de 221 101 KMAD suite aux apports d'Akdital Immo dans ses filiales en vue de financer les projets d'Akdital Immo
- hausse de la trésorerie active de 39 841 KMAD

- hausse du compte courant associé (passif) de 87 335 KMAD
- hausse de la trésorerie passive de 110 682 KMAD

A fin juin 2022, la valeur des capitaux propres a augmenté de 77 875 KMAD par rapport à 2021, qui s'explique par :

- Augmentation de capital de 79 000 KMAD dans le cadre de l'entrée au capital d'Aradei
- Résultat net de -1 125 KMAD sur le S1 2022

III.27 Onco Green City

III.27.1 Informations générales

Cette filiale a été créée en mai 2022 dans l'objectif de porter le projet de Benguerir (Centre d'Oncologie) dans le cadre du projet Health City.

Informations générales		
Dénomination sociale	ONCO GREEN CITY	
Date d'immatriculation	24/05/2022	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2021	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Les sociétés ci-dessous ont été créées afin de porter le matériel ou le foncier (terrain et construction) des projets en cours de développement. Cependant, en raison du changement de stratégie d'investissement (notamment l'externalisation du volet foncier), ces entités sont restées sans activités en attendant leur réaffectation.

III.28 Brafej

III.28.1 Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de Brafej.

Informations générales		
Dénomination sociale	BRAJEF	
Date d'immatriculation	07/01/2019	
Siège social	14 Rue du Lucerne, résidence Latifa 1er étage n°3	
Forme juridique	SARL A ASSOCIE UNIQUE	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2021	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.28.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brafej sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	86	78	70	-9,1%	-10,0%
Endettement net *	-100	-100	-100	0,0%	0,0%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-14	-8	-8	46,2%	0,0%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

III.28.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Brafej se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	70	66	-5,6%

Endettement net *	-100	-100	0,0%
-------------------	------	------	------

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	-3	-4	-29,6%

Source : Akdital

III.1 Oncosante

III.1.1 Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales d'Oncosante.

Informations générales		
Dénomination sociale	ONCOSANTE	
Date d'immatriculation	12/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL A ASSOCIE UNIQUE	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionariat au 31/12/2021	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.1.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Oncosante sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	98	90	-19	-8,5%	n.a
Endettement net *	-100	-100	4 481	0,0%	n.a
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-	-8	-109	n.a	>100%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Dans le cadre de la recherche de terrains à Tanger permettant d'abriter le projet d'hôpital privé, de centre d'oncologie et de centre de psychiatrie et addictologie, Akdital avait identifié un terrain et a donné une avance pour son acquisition. Cette avance, initialement supportée par Akdital, a été inscrite en 2021 en CCA dans les PropCo qui étaient destinées à porter les différentes composantes du projet (soit Oncosante, Psysante et Tangersante).

Suite à l'identification d'une nouvelle opportunité de clinique à Tanger en phase de construction qui était en vente, Akdital a décidé d'acquérir les titres de la société portant ces actifs (permettant d'optimiser 9 mois de travaux et de développement déjà réalisés par les anciens actionnaires) et a demandé la restitution de l'avance initialement payée au propriétaire du terrain ayant fait l'objet d'une avance.

III.1.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats d'Oncosante se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	-19	-283	<-100%
Endettement net *	4 481	4 543	1,4%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	-160	-263	-64,5%

Source : Akdital

III.2 Psysante

III.2.1 Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de Psysanté.

Informations générales		
Dénomination sociale	PSYSANTE	
Date d'immatriculation	11/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL A ASSOCIE UNIQUE	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionariat au 31/12/2021	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.2.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Psysante sur la période 2019-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	98	90	4	-8,5%	-95,5%
Endettement net *	-100	-100	3 456	0,0%	n.a
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-	-8	-86	n.a	>100%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Dans le cadre de la recherche de terrains à Tanger permettant d'abriter le projet d'hôpital privé, de centre d'oncologie et de centre de psychiatrie et addictologie, Akdital avait identifié un terrain et a donné une avance pour son acquisition. Cette avance, initialement supportée par Akdital, a été inscrite en 2021 en CCA dans les PropCo qui étaient destinées à porter les différentes composantes du projet (soit Oncosante, Psysante et Tangersante).

Suite à l'identification d'une nouvelle opportunité de clinique à Tanger en phase de construction qui était en vente, Akdital a décidé d'acquérir les titres de la société portant ces actifs (permettant d'optimiser 9 mois de travaux et de développement déjà réalisés par les anciens actionnaires) et a demandé la restitution de l'avance initialement payée au propriétaire du terrain ayant fait l'objet d'une avance.

III.2.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Psysante se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	4	-213	<-100%
Endettement net *	3 456	3 518	1,8%

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	-126	-217	-72,9%

Source : Akdital

III.3 Tangersante

III.3.1 Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de Tangersante.

Informations générales	
Dénomination sociale	TANGERSANTE
Date d'immatriculation	11/12/2019

Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL A ASSOCIE UNIQUE	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionariat au 31/12/2021	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.3.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Tangersante sur la période 2020-2021 :

En kMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	98	78	-101	-20,1%	n.a
Endettement net *	-100	-101	7 116	1,1%	n.a
Chiffre d'affaires	0	0	0	n.a	n.a
Résultat net	0	-20	-180	n.a	>100%
Dividendes distribués	0	0	0	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Dans le cadre de la recherche de terrains à Tanger permettant d'abriter le projet d'hôpital privé, de centre d'oncologie et de centre de psychiatrie et addictologie, Akdital avait identifié un terrain et a donné une avance pour son acquisition. Cette avance, initialement supportée par Akdital, a été inscrite en 2021 en CCA dans les PropCo qui étaient destinées à porter les différentes composantes du projet (soit Oncosante, Psysante et Tangersante).

Suite à l'identification d'une nouvelle opportunité de clinique à Tanger en phase de construction qui était en vente, Akdital a décidé d'acquérir les titres de la société portant ces actifs (permettant d'optimiser 9 mois de travaux et de développement déjà réalisés par les anciens actionnaires) et a demandé la restitution de l'avance initialement payée au propriétaire du terrain ayant fait l'objet d'une avance.

III.3.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de Tangersante se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	-101	-424	<-100%
Endettement net *	7 116	7 178	0,9%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	-267	-323	-21,0%

Source : Akdital

III.4 Oncoagadir

III.4.1 Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales d'Oncoagadir.

Informations générales		
Dénomination sociale	ONCOAGADIR	
Date d'immatriculation	27/07/2020	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL A ASSOCIE UNIQUE	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2021	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.4.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Oncoagadir sur la période 2020-2021 :

En kMAD	2020	2021	Var. 20-21
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	91	84	-7,7%
Endettement net *	-100	-100	0,0%
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	-9	-8	-11,1%
Dividendes distribués	0	0	n.a

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

III.4.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats d'Oncoagadir se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	84	79	-5,6%
Endettement net *	-100	-100	0,0%

Source : Akdital

(* Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	0	-5	<-100%

Source : Akdital

III.5 CIOCINVEST

III.5.1 Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de CIOCINVEST.

Informations générales		
Dénomination sociale	CIOCINVEST	
Date d'immatriculation	22/06/2020	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL A ASSOCIE UNIQUE	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionariat au 31/12/2021	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

III.5.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de CIOCINVEST sur la période 2020-2021 :

En kMAD	2020	2021	Var. 20-21
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	86	78	-9,0%
Endettement net *	-100	-100	0,0%
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	-14	-8	-47,0%
Dividendes distribués	0	0	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

III.5.3 Principaux agrégats semestriels

Au 30 juin 2022, les principaux agrégats de CIOCINVEST se présentent comme suit :

En kMAD	2021	S1 2022	Var. 2021 - S1 22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	78	73	-6,0%
Endettement net *	-100	-100	0,0%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En kMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	0	0	n.a
Résultat net	0	-5	n.a

Source : Akdital

III.6 Synergies entre les entités du Groupe

Les principales synergies entre les entités du Groupe découlent notamment de :

- L'effet taille qui permet au Groupe d'avoir une meilleure force de négociation avec ses fournisseurs. En effet compte tenu de l'accroissement du nombre de ses établissements, Akdital arrive à négocier de meilleures conditions d'achats auprès de ses fournisseurs (en termes de prix et de modalités de paiement) au profit de ses établissements ;
- L'élargissement du réseau permettant le développement de la notoriété de la marque Akdital ;
- La centralisation des activités support permet aux différents établissements du Groupe de bénéficier de l'accompagnement de la holding en termes de :
 - ✓ harmonisation des process d'exploitation et de gestion (procédures comptables, reporting, etc.)
 - ✓ définition des besoins en termes de recrutement et de formation du personnel paramédical et support
 - ✓ accompagnement des filiales en termes de définition des cahiers des charges, suivi de la réalisation des projets, mise en place des financements requis, centralisation et gestion des commandes d'équipement et paiement des acomptes y afférents, permettant ainsi de sécuriser le matériel et les équipements des projets en développement
- Affectation des ressources expérimentées notamment du para-médical et support vers les nouvelles ouvertures afin d'assurer l'encadrement des nouvelles recrues.
- La centralisation de la gestion de la trésorerie au niveau de la holding permettant une meilleure optimisation des flux de trésorerie entres filiales (cash-pooling)

IV. Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées

IV.1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2021

IV.1.1 Avec Aradei Capital¹

Personne concernée : Akdital Holding²

Nature et objet de la convention : Convention de services techniques

Modalités de la convention : Cette convention, signée en date du 05 janvier 2022 et autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2022, porte sur l'assistance technique rendue par Akdital Holding au profit d'Aradei pour un montant forfaitaire de 1 000 KMAD HT.

Montants comptabilisés : En 2021, cette convention a donné lieu à un produit comptabilisé à hauteur de 1 000 KMAD HT. Par ailleurs, aucun encaissement n'a été enregistré durant l'exercice 2021.

IV.1.2 Avec la société Akdital Immo

Personne concernée : Akdital Holding (Actionnaire)

Nature et objet de la convention : Garanties corporate relatives aux contrats de baux en l'état futur d'achèvement relatifs à la construction de cliniques

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2022, porte sur les garanties corporate relatives aux contrats de baux en l'état futur d'achèvement et du bail commercial à signer entre les filiales d'AKDITAL IMMO et les sociétés d'exploitation des cliniques en projet.

Montants comptabilisés : Selon le management, cette convention n'a pas produit ses effets en 2021.

IV.1.3 Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital Holding (Actionnaire ou associé des filiales), M. Rochdi Talib (Président du Conseil d'Administration d'Akdital Holding et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale)

Conventions de prêts accordés par Akdital Holding aux filiales

Modalités de la convention : Ces conventions, non autorisées, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital Holding à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2021, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,5% HT.

Montants comptabilisés : Ces prêts se présentent au 31.12.2021 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Solde du prêt au 31/12/2020	Avances en 2021	Remboursement en 2021	Solde du prêt au 31/12/2021	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
Bait Al Atfal	31/12/2021	-	277	-	277	5	-
Gimes Da Vinci	31/12/2021	-	12 905	9 905	3 000	34	-
Agadirsante	Non	-	8 000	8 000	-	0	-
Asfi Invest	Non	-	13 623	13 623	-	271	-
Total	-	-	34 805	31 528	3 277	310	-

¹ En 2022, Aradei et Akdital sont tous deux actionnaires d'Akdital Immo à hauteur de 51% et 32% respectivement. La prestation facturée par Akdital à Aradei a été présentée au conseil d'administration afin d'éviter toute éventuelle ambiguïté de la part des actionnaires minoritaires sur la réalité de la prestation et ses conditions

² À la date d'enregistrement du présent document de référence, « Akdital Holding » a changé de dénomination sociale pour devenir « Akdital ».

Avenant à la convention de prestations inter-compagnies conclue entre Akdital Holding et ses filiales (Management Fees & Maîtrise d'Ouvrage Déléguée)

Modalités de la convention : La convention détaillée ci-dessous (section « IV.2.1 Avec les filiales de la société », paragraphe « Convention de prestations inter-compagnies (Management Fees & Maîtrise d'Ouvrage Déléguée) », a été amendée par un avenant (en cours de signature) qui a élargi le périmètre de cette convention pour intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 22 mars 2022.

Montants comptabilisés : Les opérations effectuées en 2021, au titre des prestations de mutualisation, se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Produits Comptabilisés (HT)	Encaissements (TTC)	Solde (TTC) au 31.12.2021
Bait Al Atfal	72	-	86
CIOJ	151	-	181
CIOJEDIDA	24	-	29
Clinique Pédiatrique Atfal	513	-	616
HPE	1 149	-	1 379
Gimes Da Vinci	828	-	994
Total	2 737	-	3 284

Montants comptabilisés : Par ailleurs, les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégué se détaillent comme suit au 31/12/2021 (En KMAD) :

Filiale	Produits Comptabilisés (HT)	Encaissements (TTC)	Solde (TTC) au 31.12.2021
Bait Al Atfal	124	-	149
CIO Boughaz de Tanger (*)	853	-	1 024
Hôpital Privé de Tanger (*)	3 413	-	4 096
Hôpital International Agadir (*)	700	-	840
Total	5 090	-	6 108

(*) Filiale non encore créée au 31 décembre 2021. Avant la création des sociétés, Akdital constate un produit à facturer relatif à la MOD qu'elle commence à engager. Une fois créées, une facture est établie.

Il est à noter que les filiales Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger, Hôpital Privé de Tanger et Hôpital International Agadir ont été créées en 2022 selon le management¹.

Conventions de compensation des dettes et créances

Modalités de la convention : Ces conventions écrites, non autorisées au préalable par le conseil d'administration, fixent les modalités selon lesquelles Akdital Holding et ses filiales peuvent procéder à la compensation des créances (créances clients, prêts immobilisés) et des dettes (emprunts).

Montants comptabilisés : Ces opérations se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Date de signature de la convention	Montant de la compensation prévu par la convention	Année de compensation	Montant de la compensation		
				Créances clients	Emprunts	Prêts
CIOC	31/12/2020	3 563	2 020	-3 513	3 563	-50
CCAB	31/12/2020	1 732	2 020	-1 732	1 732	-
CJO	31/12/2020	7 000	2 020	-7 000	7 000	-

¹ Lors de l'établissement du rapport spécial du commissaire aux comptes 2021 :

- HPA était en cours de création. Ainsi, tous les documents justifiant la création de cette société n'était pas encore disponible.

- HPT et CIOBT étaient créés mais leur comptabilité pas encore mise en place

CMCL	31/12/2020	1 451	2 020	-1 401	1 451	-50
HPC	31/12/2020	2 795	2 020	-2 795	2 795	-
Taliak	31/12/2020	1 084	2 020	-1 084	1 084	-
Brochak	Non daté	19 910	2 021	-	19 910	-19 910
Taliak	31/12/2021	4 656	2 021	-	4 656	-4 656
Total		42 191		-17 526	42 191	-24 666

Conventions de prise en charge des dépenses pour le compte des filiales et inversement

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et non autorisée au préalable par le conseil d'administration, porte sur les dépenses engagées par Akdital Holding pour le compte d'autres sociétés du Groupe et inversement.

Montants comptabilisés : Cette convention s'est traduite en 2021 par les opérations suivantes (en KMAD) :

Filiale	Solde des dépenses prises en charge
Brochak	0,4
Gimes Da Vinci	201
HPE	823
CIOJ	1 202
Hôpital Privé Tangerang (*)	13 580
Total	15 807

(*) Filiale non encore créée à fin 2021. Il s'agit essentiellement d'avances pour l'achat de matériel médical et aménagement d'HPT, qui sera par la suite facturé par les fournisseurs à HPT. Les avances seront constatées en CCA dans les comptes d'HPT.

IV.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

IV.2.1 Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital Holding (Actionnaire), M. Rochdi Talib (Président du Conseil d'Administration d'Akdital Holding et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Administrateur et gérant de la filiale).

Convention de prestations inter-compagnies (Management Fees & Maîtrise d'Ouvrage Déléguée)

Modalités de la convention : Cette convention a été amendée par un avenant (en cours de signature) qui a élargi le périmètre de cette convention pour intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 22 mars 2022. Elle porte sur les prestations de services apportées par Akdital Holding à ses filiales dans les domaines suivants :

- Stratégie et Développement,
- Mutualisation des divers services de gestion opérationnelle,
- Rapatriement de patients étrangers,
- Support financier.

Cette convention a été amendée par un avenant signé en date du 30 décembre 2020 qui a fixé les modalités de facturation par Akdital Holding aux filiales, des prestations d'assistance à la réalisation de leur plan de développement notamment les prestations relatives à la stratégie de développement, la Maîtrise d'Ouvrage Délégué et l'assistance au démarrage de l'unité médicale. Cette prestation de services est rémunérée comme suit :

- Prestations relatives à la stratégie de développement : Rémunération allant de 0,5% à 1% HT, du montant total des investissements (terrain + constructions + équipements médicaux et administratifs), chaque entité prenant en charge sa part au prorata du coût des investissements.

- b. Prestations de Maîtrise d’Ouvrage Délégué : Rémunération allant de 2,5% à 3% HT du chiffre d’affaires, à la charge de la société immobilière, étant précisé que le cumul des rémunérations au titre des prestations citées au point a) ci-dessus et ceux du présent point b) ne peuvent dépasser 3% du coût total du terrain et des constructions.
- c. Assistance au démarrage de l’unité médicale : Rémunération forfaitaire de 300 000 à 500 000 MAD HT en fonction de l’importance de l’unité médicale, à la charge de la société d’exploitation.

En 2021, la société a eu recours à la mutualisation des divers services de gestion opérationnelle dont la prestation est rémunérée à hauteur de 2,5% du chiffre d’affaires hors taxes réalisé par la filiale concernée.

Montants comptabilisés : Les opérations effectuées au titre de l’exercice 2021 se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés (HT)	Encaissements TTC
Bousante	98	-
Brafsante	81	-
Brochak	359	-
CCAB	2 567	1 404
CIOC	5 586	5 000
CMCL	1 373	1 051
HPC	3 721	2 214
Jaktalim	48	-
Tahafa	427	444
Taliak	249	-
CJO	3 254	-
Total	17 763	10 113

Les prestations de Maîtrise d’Ouvrage Délégué réalisées courant l’exercice 2021 s’analysent comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés (HT)	Encaissements TTC
Agadirsante	850	-
Asfi Invest	19	-
Bousante	1 984	-
Brochak	1 685	-
Ciojedida	486	-
Sale Invest	27	-
Tajak	1 366	-
Gimes Da Vinci	523	-
Total	6 940	-

Conventions de prêts accordés par Akdital Holding aux filiales

Modalités de la convention : Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l’ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie des filiales. Les avances consenties par Akdital Holding à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

En 2021, les avances consenties par Akdital Holding à ses filiales sont rémunérées à hauteur de 2,5% HT à l’exception de la filiale Akdital Immo dont les avances sont rémunérées à hauteur de 4%.

Montants comptabilisés : Ces prêts se présentent au 31.12.2021 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Date de signature de la convention**	Solde du prêt au 31/12/2020	Avances en 2021	Remboursement en 2021	Compensations en 2021	Solde du prêt au 21/12/2021	Produits d'intérêt comptabilisés HT
Brochak	21/05/2019	51 206	5 700	-	19 910	36 996	819
CJO	31/12/2018	4 161	-	-	-	4 161	93
Tahafa	31/12/2018	51 268	7 100	15 153	-	43 215	1 059
Taliak	29/05/2019	33 425	6 000	18 568	4 656	16 201	725
Jaktalim	31/12/2019	6 961	1 310	-	-	8 271	179
Brafsante	31/12/2019	8 805	700	3 115	-	6 390	171
Tangersante	31/12/2020	7 050	166	-	-	7 216	159
Psysante	31/12/2020	3 450	106	-	-	3 556	78
Oncosante	31/12/2020	4 500	81	-	-	4 581	101
Bousante	31/12/2020	22 640	19 178	10 000	-	31 818	793
Akdital Immo*	-	-	121 074	22 090	-	98 984	1 579
Ciojedida	31/12/2021	1 500	659	-	-	2 159	42
Tajak	31/12/2018	17 439	33 500	50 939	-	0	491
Total		212 405	195 574	119 865	24 566	263 548	6 289

(*) Convention non écrite

(**) Ces conventions n'ont pas encore été autorisées

Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital Holding

Modalités de la convention : Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital Holding sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

Montants comptabilisés : En 2021, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s'analysent au 31.12.2021 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Date de signature de la convention	Date d'autorisation par le conseil d'administration	Solde au 31/12/2020	Déblocage	Remboursement	Compensations avec des créances	Solde au 31/12/2021	Charges comptabilisés au 31/12/2021 TTC
Brochak	21/05/2019	27/05/2020	19 910	-	-	19 910	-	-
Taliak	29/05/2019	27/05/2022	4 656	-	-	4 656	-	-
CCAB	17/02/2020	19/03/2021	12 818	3 750	16 568	-	-	871
CIOC	13/12/2021	(*)	27 537	6 000	-	-	33 537	1 806
HPC	13/12/2021	(*)	16 205	2 300	18 505	-	-	395
CMCL	20/12/2021	(*)	1 949	3 200	5 149	-	-	147
Total			83 075	15 250	40 222	24 566	33 537	3 219

(*) non encore autorisée par le conseil d'administration

IV.2.2 Avec les actionnaires de la société

Personnes concernées : M. Rochdi Talib, M. Ahmed AKDIM, Mme Fatima AKDIM, M. Brahim AKDIM et Al RAZI LIMITED

Nature et objet de la convention : Convention relative aux avances en comptes courants accordées par les actionnaires à la société

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et non autorisée au préalable par le conseil d'administration, porte sur les avances en compte courant accordées par les actionnaires d'Akdital Holding. Il est à noter que l'avance accordée par AL RAZI LIMITED a fait l'objet, selon le management, d'un pacte d'actionnaires signé entre les Parties en présence d'Akdital Holding en date du 24 mars 2020 que nous n'avons pas obtenu.

Ces avances ne font pas l'objet d'une rémunération.

Montants comptabilisés : Le solde de ces avances au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

Actionnaire	Soldes des avances au 31/12/2020	Déblocage	Remboursement	Soldes des avances au 31/12/2021
Al-Razi Limited	18 750	-	-	18 750
M. Ahmed Akdim	2 271	-	-	2 271
Mme Fatima Akdim	2 271	-	-	2 271
M. Rochdi Talib	2 271	-	-	2 271
M. Brahim Akdim	2 271	-	-	2 271
Total	27 834			27 834

IV.2.3 Avec Tajak

Personne concernée : Akdital Holding (actionnaire de Tajak)

Nature et objet de la convention : Convention relative aux avances en comptes courants accordées par Tajak

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et non autorisée au préalable par le conseil d'administration, porte sur les avances en compte courant effectuées par Tajak à Akdital Holding.

Montants comptabilisés : Au titre de l'exercice 2021, le montant des versements effectués par Tajak pour le compte d'Akdital Holding s'élève à 69 977 KMAD et celui versé par cette dernière à Tajak s'élève à 62 439 KMAD. Le solde créditeur de ces avances s'élève à 7 538 KMAD à fin décembre 2021.

IV.2.4 Avec les administrateurs de la société

Personnes concernées : Administrateurs d'Akdital Holding

Nature et objet de la convention : Convention relative aux rémunérations pour missions spécifiques assurées par les Administrateurs d'Akdital Holding

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 19 mars 2021, porte sur les rémunérations dues au titre des missions spécifiques assurées par les Administrateurs d'Akdital Holding.

Montants comptabilisés : Selon le management, cette convention n'a pas produit ses effets en 2021.

IV.1 Tableaux récapitulatifs des flux intragroupes faisant l'objet de conventions réglementées sur la période 2019 – 2021

Le tableau suivant récapitule les produits et charges relatifs aux conventions réglementées du groupe Akdital sur la période 2019-2021 :

Convention	Description de la convention	Entité concernée	Année de signature de la convention	2019		2020		2021	
				P*	C*	P	C	P	C
Convention de prestations	Management Fees	BRAFSANTE	2019	279	-	81	-	81	-
Convention de prestations	Management Fees	BROCHAK	2019	709	-	2 415	-	359	-
Convention de prestations	Management Fees	CCAB	2019	2 849	-	1 826	-	2 567	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOC	2019	2 511	-	4 374	-	5 586	-
Convention de prestations	Management Fees	CJO	2019	3 055	-	2 815	-	3 254	-
Convention de prestations	Management Fees	CMCL	2019	542	-	999	-	1 373	-
Convention de prestations	Management Fees	JAKTALIM	2019	127	-	48	-	48	-
Convention de prestations	Management Fees	TAHAFA	2019	500	-	370	-	427	-
Convention de prestations	Management Fees	TAJAK	2019	150	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	TALIAK	2019	654	-	249	-	249	-
Convention de prestations	Management Fees	HPC	2019	-	-	2 732	-	3 721	-
Convention de prestations	Management Fees	VINCI	2020	-	-	206	-	828	-
Convention de prestations	Management Fees	CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2021	-	-	-	-	513	-
Convention de prestations	Management Fees	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	-	-	72	-
Convention de prestations	Management Fees	BOUSANTE	2019	-	-	-	-	98	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJ	2021	-	-	-	-	151	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJEDIDA	2020	-	-	-	-	23	-
Convention de prestations	Management Fees	HPE	2021	-	-	-	-	1 149	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	BROCHAK	2019	-	215	-	1 098	-	1445
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	TALIAK	2019	-	76	-	312	-	427
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CCAB	2019	-	-	-	231	-	1126
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CIOC	2019	-	-	-	833	-	2722
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	HPC	2019	-	-	-	142	-	552

Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CJO	2019	-	-	-	53	-	58
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CMCL	2019	-	-	-	14	-	163
Convention de prêt	Intérêts CCA	CJO	2019	90	-	89	-	93	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TAHAFI	2019	104	-	946	-	1 059	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TALIAK	2019	124	-	670	-	725	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TAJAK	2019	6	-	148	-	491	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	JAKTALIM	2019	83	-	138	-	179	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CMCL	2019	20	-	2	-	0	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BRAFSANTE	2019	36	-	173	-	171	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BROCHAK	2019	421	-	984	-	819	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOC	2019	-	-	1	-	0	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TANGERSANTE	2019	-	-	156	-	159	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	PSYSANTE	2019	-	-	77	-	78	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	ONCOSANTE	2019	-	-	100	-	101	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CCAB	2019	-	-	1	-	0	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BOUSANTE	2019	-	-	152	-	793	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	AGADIRSANTE	2020	-	-	199	-	0	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	AKDITAL IMMO	2021	-	-	-	-	1 579	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	ASFI INVEST	2020	-	-	-	-	271	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	-	-	5	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOJEDIDA	2020	-	-	-	-	42	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	VINCI	2020	-	-	-	-	34	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	AGADIRSANTE	2020	-	-	-	-	1 550	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	ASFI INVEST	2020	-	-	-	-	19	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	-	-	124	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	BOUSANTE	2019	-	-	-	-	1 984	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	BROCHAK	2019	-	-	-	-	1 685	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOBT	2021	-	-	-	-	853	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOJEDIDA	2020	-	-	-	-	486	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPT	2021	-	-	-	-	3 413	-

Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	SALE INVEST	2020	-	-	-	-	27	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	TAJAK	2019	-	-	-	-	1 366	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	VINCI	2020	-	-	-	-	523	-
Total				12 260	291	19 951	2 683	39 129	6 492

Source : Akdital

* : P : produit ; C : Charge

Le tableau suivant récapitule les encaissements et décaissements relatifs aux conventions réglementées du groupe Akdital sur la période 2019-2021 :

Convention	Description de la convention	Entité concernée	Année de signature de la convention	2019		2020		2021	
				E*	D*	E	D	E	D
Convention de prêt	CCA	BROCHAK	2019	28 898	21 040	-	30 895	19 910	5 700
Convention de prêt	CCA	CJO	2019	3 639	11 028	1 500	3 550	-	-
Convention de prêt	CCA	TAHAFI	2019	19 060	8 500	1 000	38 908	15 153	7 100
Convention de prêt	CCA	TALIAK	2019	9 634	10 760	-	27 723	23 223	6 000
Convention de prêt	CCA	TAJAK	2019	2 979	1 890	1 280	17 590	50 939	33 500
Convention de prêt	CCA	JAKTALIM	2019	5 421	490	-	2 030	-	1 310
Convention de prêt	CCA	CMCL	2019	2 130	980	1 150	-	-	-
Convention de prêt	CCA	BRAFSANTE	2019	5 385	-	-	3 420	3 115	700
Convention de prêt	CCA	CIOC	2019	430	430	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	BOUSANTE	2019	-	-	-	22 640	10 000	19 178
Convention de prêt	CCA	ONCOSANTE	2019	-	-	-	4 500	-	81
Convention de prêt	CCA	TANGESANTE	2019	-	-	-	7 050	-	166
Convention de prêt	CCA	PSYSANTE	2019	-	-	-	3 450	-	106
Convention de prêt	CCA	AGADIRSANTE	2019	-	-	-	-	8 000	8 000
Convention de prêt	CCA	AKDITAL IMMO	2021	-	-	-	-	22 090	121 074
Convention de prêt	CCA	ASFI INVEST	2020	-	-	-	-	13 623	13 623
Convention de prêt	CCA	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	-	-	-	277
Convention de prêt	CCA	CIOJEDIDA	2020	-	-	-	-	-	2 159
Convention de prêt	CCA	VINCI	2021	-	-	-	-	9 905	12 905
Convention de prêt	Emprunt	BROCHAK	2019	25 650	-	-	-	-	19 910
Convention de prêt	Emprunt	TALIAK	2019	-	-	-	1 084	-	4 656
Convention de prêt	Emprunt	CIOC	2019	-	-	34 100	6 563	6 000	-
Convention de prêt	Emprunt	CCAB	2019	-	-	14 600	1 782	3 750	16 568
Convention de prêt	Emprunt	HPC	2019	-	-	19 000	2 795	2 300	18 505
Convention de prêt	Emprunt	CJO	2019	-	-	7 000	7 000	3 200	5 149

Convention de prêt	Emprunt	CMCL	2019	-	-	3 400	1 451	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	TAHAFA	2019	-	-	-	83	927	-
Convention de prestations	Management Fees	BRAFSANTE	2019	300	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	BROCHAK	2019	420	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	CCAB	2019	2 851	1 500	135	-	1 404	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOC	2019	3 621	2 800	375	-	5 000	-
Convention de prestations	Management Fees	CJO	2019	5 206	745	7 000	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	CMCL	2019	596	-	75	-	1 051	-
Convention de prestations	Management Fees	HPC	2019	1 381	800	180	-	2 214	-
Convention de prestations	Management Fees	JAKTALIM	2019	120	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	TAHAFA	2019	420	-	-	-	444	-
Convention de prestations	Management Fees	TAJAK	2019	180	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	TALIAK	2019	420	-	1 084	-	-	-
Total				118 741	60 963	91 879	182 514	202 248	296 667

Source : Akdital

* : E : Encaissement ; D : Décaissement

IV.3 Flux comptables et financiers ne faisant pas l'objet de conventions réglementées

A l'exception des flux entrants et/ou sortants entre Akdital et les entités du Groupe faisant l'objet de conventions réglementées, il n'existe pas à la date d'enregistrement du présent document de référence, de flux entrants ou sortants entrant dans le cadre normal de l'activité entre ces derniers.

V. Secteur d'activité du Groupe Akdital

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les données présentées au niveau de cette section sont les informations disponibles.

V.1 Etat du secteur de la santé au Maroc

V.1.1 Le système de santé au Maroc en bref

Part du secteur de la Santé dans le PIB et dans la dépense publique

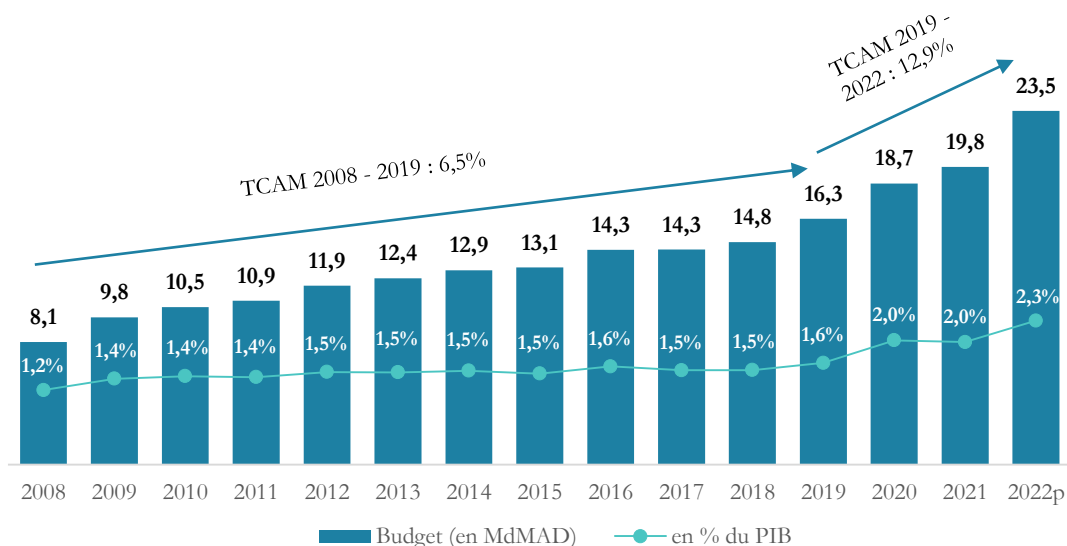
Sur les quinze dernières années, le Maroc a consacré en moyenne près de 6% de son PIB à la santé. Cette dépense est inférieure aux pays de l'OCDE qui y consacrent en moyenne 9%, et aux recommandations de l'OMS qui se situent entre 10% et 12% du PIB.

Néanmoins, suite à l'adoption d'une série de mesures visant à élargir l'accès au système de santé (cf. section V.1.2 – Stratégie sectorielle du gouvernement marocain), les dépenses publiques liées à ce secteur sont en constante progression sur les quinze dernières années.

En effet, sur la période 2008 – 2019, ces dépenses ont évolué à un TCAM de 6,5%, pour s'établir à 16,3 MdMAD en 2019. Depuis 2020, le rythme de croissance de ces dépenses est plus soutenu. Elles sont budgétées à 23,5 MdMAD en 2022, soit un TCAM de 12,9% sur la période 2019 - 2022. Cette forte augmentation s'explique essentiellement par (i) le soutien de l'état aux différents acteurs de santé pour faire face à la pandémie de la COVID-19 et (ii) par la réforme de l'AMO qui vise à généraliser la couverture médicale.

Par ailleurs, la part du budget de l'Etat allouée à la santé a considérablement augmenté ces 14 dernières années. Sur la période 2008-2019, le budget annuel de l'Etat alloué à la santé a représenté en moyenne 1,5% du PIB. Il est passé de 1,2% du PIB en 2008 à 1,6% du PIB en 2019. Sur la période 2019-2022, ces dépenses s'établissent en moyenne à 2,1% du PIB et devraient atteindre 2,3% du PIB¹ en 2022.

Evolution du budget du ministère de la santé au Maroc sur la période 2008 – 2022 (en MdMAD)



Source : Ministère de la santé (Budget de l'Etat) et Banque Mondiale (PIB historique et 2022 prévisionnel)

¹ Source : Banque Mondiale (PIB prévisionnel 2022) et Ministère de la Santé (budget de l'Etat alloué à la santé)

Nombre de lits par habitant

Le nombre de lits par habitant est un indicateur de la disponibilité des services hospitaliers pour un pays donné.

En 2020, le Maroc compte 37 388 lits, soit 1 lit pour 1.000 habitants. Ce ratio est inférieur à celui de la région Afrique du Nord et Moyen Orient ou encore des pays de l'OCDE qui s'élève respectivement à 1,5¹ et 4,4 lits¹ pour 1.000 habitants.

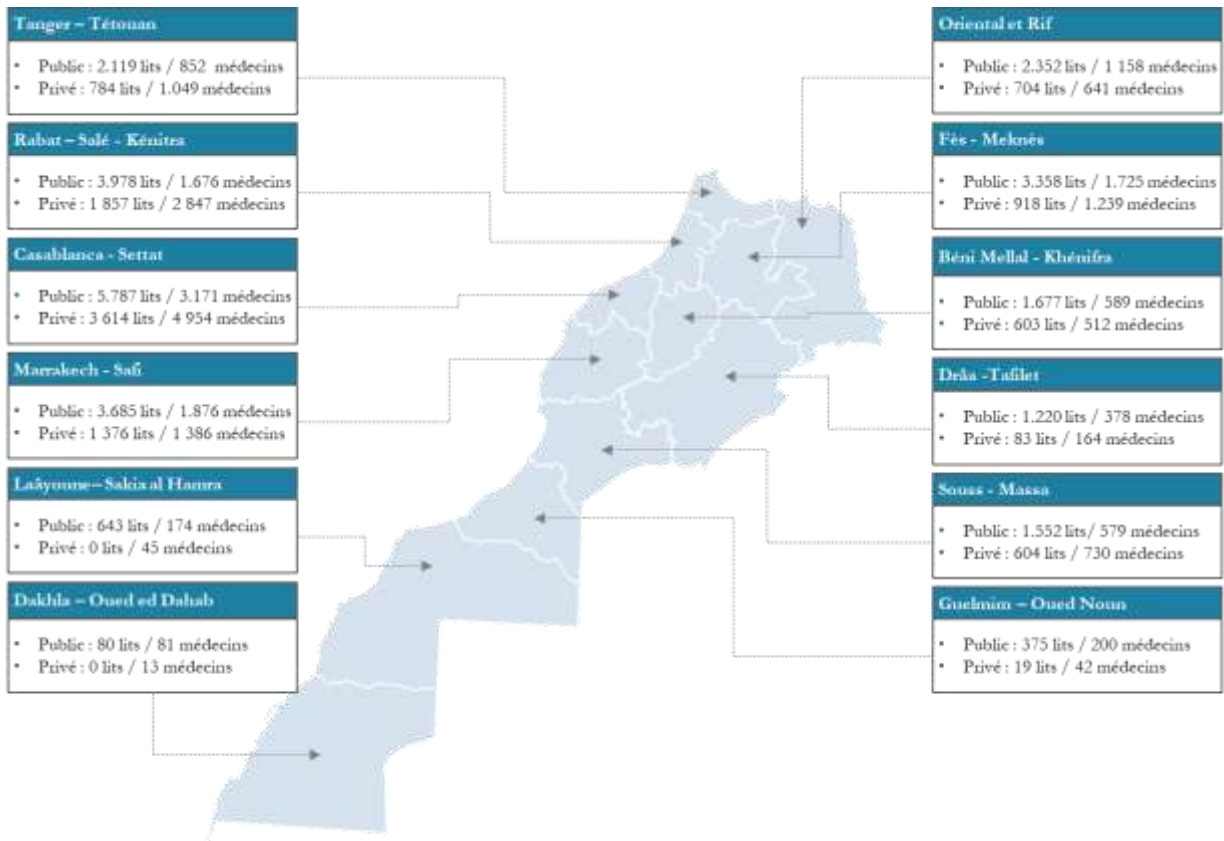
A noter qu'avec 10 562 lits, le secteur privé représente 28% des capacités totales nationales.

¹ Source : Banque Mondiale : année 2017 pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient et 2019 pour les pays de l'OCDE

Cartographie de l'offre de santé au Maroc

La carte ci-dessous résume la répartition de l'offre de santé privée et publique à l'échelle nationale.

Cartographie de l'offre de santé au Maroc (Hôpitaux, cliniques et nombre de médecins) – Année 2020



Source : Serec, Ministère de la santé

Autres indicateurs du secteur de la santé au Maroc

Le tableau ci-dessous présente les autres indicateurs saillants du secteur de la santé au Maroc (année 2019) :

Données démographiques	
Croissance démographique (%)	1,1%
Espérance de vie (en années)	76,4
Fécondité	2,1
Taux Brut de Natalité (pour mille habitants)	16,7
Taux Brut de Mortalité (pour mille habitants)	6,4
Catégories d'affections (%)	
Maladies transmissibles, maternelles et périnatales	19,0%
Maladies non transmissibles	75,0%
Traumatismes intentionnels et non intentionnels	6,0%
Principales causes de décès (%)	
Maladies de l'appareil circulatoire	23,4%
Tumeurs	10,7%
Affection dont l'origine se situe dans la période périnatale	8,5%
Lésions traumatiques (empoisonnements, etc.)	6,4%
Maladies de l'appareil respiratoire	5,8%
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5,4%
Lésions traumatiques et empoisonnements	5,4%
Maladies infectieuses et parasitaires	4,3%
Maladies de l'appareil digestif (cirrhose du foie)	2,5%
Accès aux offres de soins	
Fréquentation des urgences	16,0%
Recours aux soins (contact médical/hab/an)	0,6
Taux d'hospitalisation	5,6%
Accouchements surveillés / total des accouchements	86,6%

Source : Serec, Ministère de la santé

V.1.2 Stratégie sectorielle du gouvernement marocain

L'extension de la couverture médicale de base et l'amélioration de l'accès aux soins de santé est l'une des priorités du gouvernement marocain. La mise en œuvre de la stratégie gouvernementale s'articule autour des principales initiatives décrites ci-dessous :

Généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)

La généralisation de l'AMO d'ici fin 2022 consiste à mettre en place une couverture médicale universelle et unique. Elle est axée sur deux composantes, (i) la refonte du RAMED et sa transformation en un régime assurantiel et (ii) l'achèvement de la mise en œuvre de la couverture sociale des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non-salariés exerçant une activité libérale.

L'objectif de cette réforme est d'assurer une complémentarité entre le secteur public et le secteur privé en veillant à une équité en matière d'accès aux soins de santé.

Les principales mesures d'accompagnement prévues pour la réussite de la généralisation de l'AMO sont les suivantes :

- La révision de la loi n°65-00 portant le code de la couverture médicale de base et de la loi n°98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base pour les personnes non-salariées exerçant une activité libérale. Cette révision consiste notamment à accélérer la couverture médicale de ces catégories, à travers la fixation des revenus forfaitaires pour les cotisations et à instaurer une assurance maladie obligatoire au profit des populations démunies bénéficiant actuellement du RAMED avec un système de tiers payants pour la prise en charge médicale à leur profit ;

- La refonte profonde du système national de santé à travers, notamment, l'amélioration de l'offre de soins, l'obligation du respect de la filière de soins, la mise en place d'une politique innovante et incitative en matière de ressources humaines, la refonte du cadre institutionnel au niveau régional et la mise en place du système d'informations intégré qui permettrait un suivi précis de chaque patient, une identification et une évaluation des filières de soins.

Actions prévues sur la période 2021-2022

Sur la période 2021-2022, les principales actions prévues en vue d'améliorer l'accès aux soins de santé aux citoyens sont les suivantes :

- L'ouverture de 16¹ nouveaux centres hospitaliers dans différentes régions du royaume, notamment Errachidia, Taourirt, Figuig, Oujda, Mohammedia, Rhamna, Berrechid, etc. ;
- Le renforcement et le renouvellement des équipements médicaux de nombreux centres hospitaliers ;
- Le renforcement des soins de santé primaires en tant que socle du système de santé, et comme moyen pour atteindre la couverture sanitaire universelle. En effet, des ressources considérables ont été mobilisées pour assurer la continuité des soins et services à l'échelle des établissements de soins de santé primaires pilotes, ainsi que pour créer des centres de santé modèles basés sur les principes de la médecine de famille ;
- L'amélioration de l'accessibilité aux médicaments à travers notamment (i) la baisse des prix des médicaments les plus consommés au Maroc, (ii) l'exonération de la TVA qui a concerné essentiellement 319 médicaments les plus chers dont le prix dépasse 960 MAD et (iii) le recours à des marchés cadres de trois ans pour améliorer la disponibilité des médicaments et limiter la rupture des stocks ;
- Le renforcement de la santé mobile à travers des unités médicales mobiles, la poursuite de l'opération « Riaya » qui a permis de prodiguer 566 309 prestations de services de santé et le lancement du programme « Télémédecine » au profit des zones rurales enclavées.

Plan « Santé 2025 »

Le plan « Santé 2025 » a pour objectif la mise en place d'une feuille de route sectorielle afin de répondre aux différents besoins du système de santé et contribuer à l'amélioration de l'offre sanitaire publique.

Ce Plan s'inscrit dans la continuité des plans 2012-2016 et 2017-2021 et repose sur 3 piliers :

- **Organisation** : développer l'offre de soins et améliorer l'accès aux services de santé ;
- **Renforcement** : renforcer les programmes nationaux et lutter contre les maladies MT / MNT ;
- **Amélioration** : améliorer la gouvernance et optimiser l'allocation des ressources.

Ce plan nécessitera près de 24 MdMAD d'investissements :

- 14 MdMAD pour l'amélioration de la capacité de l'offre hospitalière ;
- 10 MdMAD pour le renforcement des différents programmes nationaux de santé et de lutte contre les maladies.

Répartition du budget d'investissement – Plan « Santé 2025 » - en KMAD

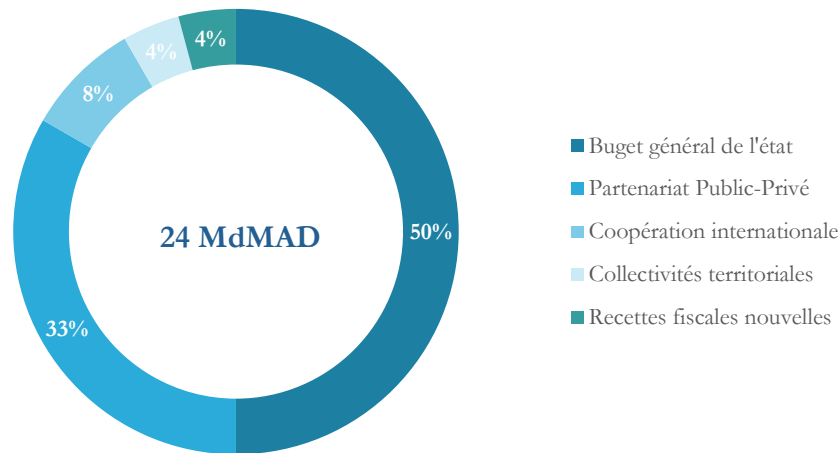
Investissement	Nombre	Coût estimatif	Total
Construction et équipement de CHU	3	1 400 000	4 200 000
Construction et équipement de CHR/CHP	5	500 000	2 500 000
Mise à niveau des CHR ET CHP	7	1 000 000	7 000 000
Mise à niveau des centres de santé	1000	300	300 000
Acquisition d'ambulances	100	700	70 000
Renforcement des programmes nationaux de santé	1	10 000 000	10 000 000
Total	-	-	24 070 000

Source : Serec, Ministère de la Santé

¹ Source : media24 - <https://medias24.com/2021/11/09/16-nouveaux-centres-hospitaliers-programmes-pour-2022/>

Les financements seront mobilisés comme suit :

Financement du plan « Santé 2025 »



Source : Serec, Ministère de la Santé

Partenariat Public-Privé (PPP)

Au Maroc, les contrats de PPP sont régis par la loi 86-12 réglementant le recours à ce type de partenariat.

Cette loi fixe également les modalités et conditions de leur passation, à savoir :

- Le dialogue compétitif sur la base d'une liste restreinte ;
- L'appel d'offre ouvert basé sur l'offre économiquement la plus avantageuse ;
- La procédure négociée pour les services qui ne peuvent être réalisés et exploités que par un seul opérateur privé.

Dans le cadre de la stratégie nationale dans le domaine de la santé, une place importante a été accordée au PPP. Les résultats sont toutefois modestes, hormis l'externalisation des services généraux et logistiques (sécurité, nettoyage, alimentation) qui ne touchent pas le cœur du métier.

Le développement du PPP au Maroc est freiné par plusieurs facteurs, notamment :

- Déficit en ressources humaines dans les deux secteurs public et privé ;
- Une répartition géographique inégale des effectifs à travers le pays ;
- L'absence d'optimisation des ressources et des infrastructures ;
- L'absence de couvertures médicale et sociale des professionnels de la santé du secteur privé.

V.2 Présentation des principaux acteurs de santé au Maroc

V.2.1 Institutionnels et groupements professionnels

V.2.1.1 Institutionnels et régulateurs du marché

Ministère de la Santé¹

Le Ministère de la Santé est chargé de la préparation et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la santé. Ses attributions sont prévues par le décret n° 2-94-285 du 21 novembre 1994.

Il exerce la tutelle sur les établissements publics et sur les autres organismes dépendant de son autorité, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM)²

Créée en 2005, l'ANAM a pour mission d'assurer l'encadrement technique de l'assurance maladie obligatoire de base et de veiller à la mise en place des outils de régulation du système dans le respect des dispositions législatives et réglementaires s'y rapportant.

Cette agence a été créée en vertu de l'article 57 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base, en tant qu'établissement public doté de personnalité morale et de l'autonomie financière.

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)³

La CNSS est un établissement public créé en 1959 et placé sous la tutelle administrative du ministre de l'Economie et des Finances. Elle constitue un régime de sécurité sociale au Maroc, obligatoire pour les salariés de l'industrie, des services, et des professions libérales.

Les missions de cet établissement, telles que fixées par la loi 26-79, portent principalement sur la gestion du régime obligatoire de la sécurité sociale de l'ensemble des salariés du secteur privé au Maroc ainsi que son amélioration.

Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)⁴

Les missions spécifiques à la CNOPS sont énoncées par l'article 82 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base. En vertu de cette loi, cet établissement est chargé de :

- Instruire, en coordination avec les sociétés mutualistes la composant, les demandes d'affiliation des employeurs et d'immatriculation des personnes relevant de son ressort ;
- Assurer le recouvrement des cotisations salariales et contributions patronales ;
- Rembourser ou prendre en charge directement les prestations garanties par la présente loi ;
- Conclure les conventions nationales avec les prestataires de soins dans les conditions fixées par la présente loi ;
- Etablir les comptes relatifs à la gestion de l'assurance maladie obligatoire de base.

V.2.1.2 Fédérations et associations professionnelles

Les principales associations / fédérations professionnelles actives dans le système de santé sont les suivantes :

Association Marocaine des Groupes de Santé (AMGS)⁵

Fondée par 7 groupes de santé, cette association vise à accompagner la stratégie de santé au Maroc en tant qu'association d'entreprises opérant dans le domaine des services de santé.

L'activité principale de l'association est la réflexion à la stratégie de développement des services de santé à travers le Royaume en orientant son action vers l'accessibilité, la qualité et l'efficacité des soins. Son plan d'action intègre également la volonté de rayonnement à l'international des services de santé.

¹ Source : Ministère de la santé, Serec

² Source : <https://anam.ma/>

³ Source : <https://www.cnss.ma>

⁴ Source : <https://www.cnops.org.ma>

⁵ Source : Media24 - <https://medias24.com/2020/11/03/les-groupes-de-sante-privés-sorganisent-en-association-professionnelle/>

Les 7 groupes fondateurs sont les suivant : Akdital, Oncologie & Diagnostic du Maroc (ODM), Groupe Tazi, CIM Santé, Gymes, Groupe Guessous et Elsan Santé.

Ordre National des Médecins (ONM)¹

Créé en 1941, l'ONM est un organisme indépendant doté de la personnalité morale qui regroupe, de manière obligatoire, tous les médecins exerçant la profession médicale au Maroc dans le secteur privé et le secteur public. Ces derniers y sont rattachés, qu'ils exercent aussi bien dans les collectivités locales, les établissements publics, en qualité d'enseignant-chercheur, dans les centres hospitaliers universitaires ou encore dans les Forces Armées Royales.

L'ONM vise à assurer la régulation déontologique de la profession médicale en agissant auprès des médecins dans l'exercice de leurs fonctions. Il veille de ce fait à préserver l'intérêt du patient en focalisant son activité sur la relation médecin-patient.

Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)²

Le CNOP a été Créé en 1977 en substitution du Conseil National Provisoire de la Pharmacie (CNPP). Il remplit un double rôle scientifique et disciplinaire, et a pour principales missions :

- D'inciter et de coordonner la participation de ses membres au développement des sciences pharmaceutiques ;
- De veiller au respect, par tous ses membres, des lois et règlements qui régissent la profession ainsi que des devoirs professionnels ;
- De formuler son avis sur les projets de lois et règlements relatifs à la pharmacie et à la profession pharmaceutique ;
- De donner son avis sur les demandes d'autorisation d'exercice de la profession sur lesquelles il est consulté par le secrétaire général du gouvernement.

Association Nationale des Services d'Ambulance et d'Assistance (ANSAM)

L'ANSAM a un rôle de représentation dans les différentes instances mise en place et fait des propositions aux décideurs afin d'améliorer la qualité du service rendu et sa rentabilité. Elle assure notamment une présence au niveau géographique (national et provincial) mais aussi au niveau fonctionnel (décision, concertation, contestation, proposition et contentieux).

Association Nationale des Cliniques Privées (ANCP)³

L'Association Nationale des Cliniques Privées est l'association professionnelle qui représente toutes les cliniques du royaume auprès des pouvoirs publics et des organisations professionnelles. Elle défend leurs intérêts matériels, sociaux, moraux et professionnels auprès des instances officielles, partenaires et acteurs de la santé au Maroc et à l'international. L'ANCP a également pour but de raffermir les liens d'amitié et de confraternité entre les professionnels qu'elle représente et de promouvoir et d'encourager la recherche scientifique, l'information et la formation continue.

¹ Source : <https://cnom.ma/>

² Source : <https://www.sante.gov.ma/Reglementation/ORDRESPROFESSIONNELS/1-75-453.pdf>

³ Source : <https://ancpmaroc.ma/>

V.2.2 Profils des grands acteurs de santé au Maroc

V.2.2.1 Groupes de santé privés

Outre Akdital, les principaux groupes de santé privés au Maroc sont les suivants :

Hôpital Cheikh Zaid à Rabat¹

Cet hôpital privé à but non lucratif a ouvert ses portes en 1998, et couvre un large spectre de services : réanimation, oncologie, blocs opératoires, dentaire, kinésithérapie, etc.

L'Hôpital Cheikh Zaid emploie plus de 700 personnes, dont 59 médecins, pharmaciens et dentistes, 263 paramédicaux et 226 personnels de soutien.

Hôpital International Cheikh Khalifa Ibn Zaid à Casablanca²

Cet hôpital multidisciplinaire à but non lucratif a été créé en 2015. Il est détenu par la fondation Cheikh Khalifa. Parmi ses principales caractéristiques :

- 39.000 m² de superficie
- 46 salles de consultation
- 205 lits (143 lits d'hospitalisation complète et 62 lits d'hospitalisation de jour)
- 85 salles d'explorations et de traitement et 8 salles d'opérations
- 275 médecins équivalent temps plein

Groupe Oncologie et Diagnostic du Maroc (ODM)³

ODM est un groupe de santé spécialisé en oncologie et en radiologie, qui compte actuellement 9 centres opérationnels répartis comme suit :

- Casablanca :
 - ✓ Centre de Traitement Al Kindy ;
 - ✓ Radiologie Anoual ;
 - ✓ Laboratoire d'Anatomo-pathologie Moulay Driss 1er ;
 - ✓ Radiologie la Wilaya ;
 - ✓ Clinique Badr ;
 - ✓ Polyclinique Atlas
- Oujda : Centre oriental Al Kindy ;
- Rabat : Centre de radiologie Al Marinyine ;
- Marrakech : Clinique spécialisée Menara.

En 2018, ODM a acquis le portefeuille du réseau Meden Healthcare, filiale du groupe Saham, composé notamment de deux centres de radiologie : Blue Park (actuellement La Wilaya) à Casablanca, et Centre Bouregreg (actuellement Al Marinyine) à Rabat. Il est à noter que l'établissement situé à Oujda constitue un projet « *greenfield* », alors que les autres établissements ont tous été acquis soit auprès de médecins fondateurs, soit auprès d'autres investisseurs professionnels.

Le groupe ODM a également trois projets en cours de développement à Beni Mellal, Fès et Tanger.

Groupe Cliniques Internationales du Maroc (CIM SANTE)⁴

Créé en 1994, CIM Santé fait partie des principaux acteurs privés de la santé au Maroc avec des cliniques pluridisciplinaires à prédominance en cardiologie.

Ce groupe détient actuellement les unités suivantes :

- Clinique internationale de Marrakech (100 lits et 5 blocs opératoires)
- Clinique internationale de Tanger (200 lits et 10 blocs opératoires)

¹ Source : <https://www.hcz.ma/>

² Source : <https://www.hck.ma/fr/>

³ Source : <https://odm.ma/>

⁴ Source : <https://cimsante.com/>

- Clinique des Maladies du Cœur et des Vaisseaux à Rabat (20 lits et 2 salles de cathétérisme cardiaque)

Le groupe CIM Santé a également à son actif une clinique en cours de réalisation à Casablanca, et qui devrait ouvrir ses portes en 2022.

Oncorad¹

Depuis sa création en 2000, le groupe Oncorad est spécialisé dans la prévention et le traitement du cancer. Il dispose notamment de quatre centres d'oncologies à Casablanca, Tanger, Marrakech et Agadir. Le Groupe a ouvert son capital à CDG Invest Growth et a acquis la clinique Yasmine ainsi que le Centre d'oncologie de Tanger en 2019. Les établissements du groupe Oncorad sont les suivants :

- Clinique d'oncologie Le Littoral
- Centre d'oncologie Majorelle
- Clinique d'oncologie de Tanger
- Centre d'oncologie Atlantique
- Clinique Yasmine
- Centre d'imagerie médicale
- Centre de radiologie Le Littoral
- Centre de radiologie Al Amal

V.3 Organisation de l'offre de soins au Maroc

Au Maroc, l'organisation du système de soins repose principalement sur trois secteurs : le secteur public, le secteur privé à but lucratif et le secteur privé à but non lucratif.

V.3.1 Le secteur privé

Le secteur médical privé constitue une part fondamentale de l'offre de soins au Maroc, à la fois sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. En effet, ce secteur bénéficie de 80% des dépenses de la CNOPS et de 82% des dépenses de la CNSS, alors que le secteur public n'absorbe que 5% et 6% des dépenses de ces deux organismes.

Le secteur privé à but lucratif est constitué des niveaux suivants :

- Cliniques privées ;
- Cabinets privés ;
- Laboratoires de biologie médicale et anatomopathologie ;
- Opticiens et prothésistes ;
- Officines.

Le secteur privé à but non lucratif est constitué des centres suivants :

- Hôpitaux et établissements de soins de la C.N.S.S., des mutuelles, de l'O.C.P. et de l'O.N.E. ;
- Cabinets dentaires et laboratoires d'analyses des mutuelles ;
- Hôpitaux et centres de soins du Croissant Rouge ;
- Hôpitaux et centres de soins des Ligues et Fondations.

V.3.2 Le secteur public

Au Maroc, l'État se situe au cœur du système de santé, cumulant à la fois les fonctions de financement, de prestation de soins et d'administration générale.

Le secteur public est constitué des centres et services de santé suivants :

- Réseau des établissements de soins de base (SSB) ;
- Réseau hospitalier public : centres hospitaliers provinciaux et régionaux, centres hospitaliers universitaires (CHU), etc. ;
- Instituts et laboratoires nationaux ;
- Services de santé des Forces Armées Royales ;
- Bureaux municipaux et communaux d'hygiène.

¹ <http://oncoradgroup.ma/>

V.3.3 Place de l'hospitalisation privée dans le système hospitalier national

Au Maroc, le secteur de soins libéral participe à hauteur de presque 50% de la production générale de soins. Il constitue ainsi un acteur stratégique à part entière par le poids économique qu'il représente.

En 2020, la capacité litière du secteur privé représente 28,2% de la capacité totale nationale avec 10 562 lits.

Selon l'Association Nationale des Cliniques Privées¹, la contribution du secteur privé en matière de santé est estimée à :

- 375 cliniques et établissements assimilés ;
- Plus de 200 centres de dialyse ;
- Plus de 280 centres de radiologie ;
- 10 562 lits d'hospitalisation.

¹ Source : Serec

Selon la même source, il existe un net écart entre les équipements dans le secteur privé par rapport au secteur public :

Éléments de comparaison entre le secteur privé et le secteur public

Indicateur	Privé	Public
Centres d'oncologie	14	10
Scanners	200	130
Pet Scan	7	2
IRM	84	36
Mammographes	42	38
Salle de cathétérisme	64	12

Source : Serec, ANCP

La part de la population ayant recours à l'hospitalisation privée est majoritaire :

- Plus de 90% des malades ayant une couverture sociale ont recours systématiquement aux cliniques du secteur libéral. A titre d'exemple, deux tiers des examens biologiques sont réalisés en laboratoire d'analyse médicale du secteur privé¹ ;
- Environ 60% de la population générale est prise en charge par l'hospitalisation privée ;
- Environ 50% des ressources humaines du secteur de la santé au Maroc sont employées par le secteur de soins libéral.

Enfin, le taux d'occupation moyen des structures médicales privées est de 80% contre 52% seulement dans les hôpitaux publics.

V.4 Analyse de l'offre en soins médicaux au Maroc

V.4.1 Secteur privé

Selon Serec, l'insuffisance des services de santé publics au Maroc ont favorisé l'émergence d'un secteur privé. Durant les 4 dernières décennies, ce secteur s'est développé de façon importante et a considérablement gagné du terrain en termes de parts de marché, finissant par s'imposer comme principal, voire unique prestataire de soins de santé, pour les populations solvables.

En outre, il a tiré fortement profit de l'opération de départs volontaires des fonctionnaires de l'Etat, en recrutant la composante la plus compétente du secteur public de la santé.

La qualité des services de santé prodigués par les cliniques et les établissements assimilés se fonde sur un ensemble de considérations, notamment la facilité des servitudes, la disponibilité et la continuité des services sanitaires de base, ainsi que le respect des critères relatifs à la sécurité sanitaire et à l'humanisation des services de santé.

Normes techniques des cliniques

Les cliniques privées sont soumises à des normes techniques fixées par arrêté du Ministre de la Santé après l'avis du conseil national de l'Ordre National des Médecins. Ces normes couvrent les aspects suivants :

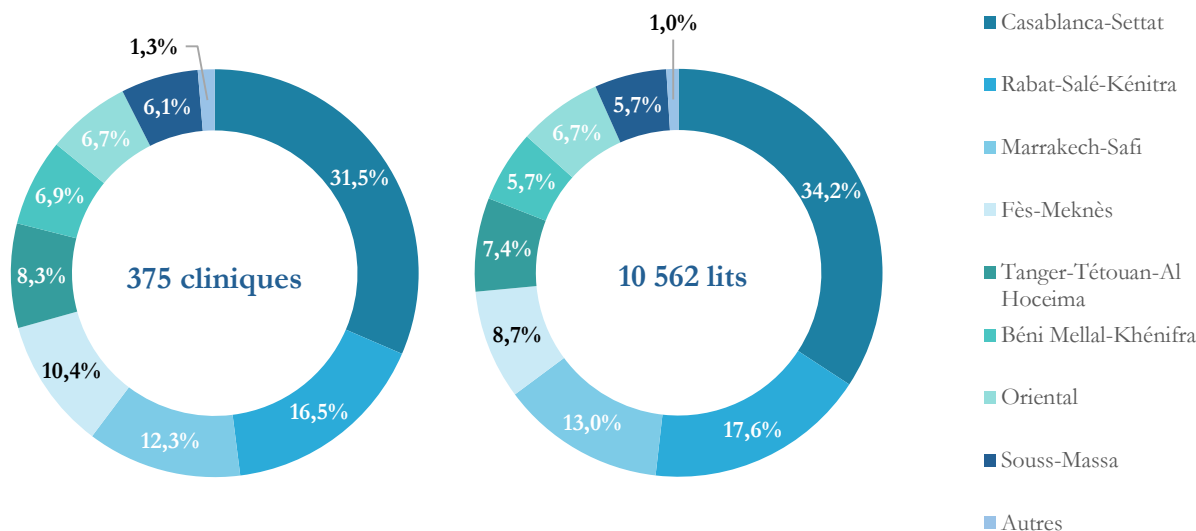
- Normes de construction, d'installation et de sécurité ;
- Normes se rapportant aux unités d'hospitalisation ;
- Normes se rapportant à l'unité de consultation ;
- Normes d'équipement des unités médicotechniques ;
- Normes relatives au personnel.

¹ Source : Serec

Répartition de l'offre des cliniques privées

A fin 2020, le Maroc comptait 375 cliniques privées contenant 10 562 lits dont 10,7% sont détenus par des cliniques à but non lucratif.

Répartition géographique des cliniques privées et de leur capacité litière - 2020



Source : Serec, Ministère de la Santé

Selon le ministère de la santé ainsi qu'une étude menée par Serec, 48% des cliniques privées du royaume sont situées sur l'axe Casablanca-Rabat.

Inversement, très peu de cliniques privées sont présentes dans le sud du royaume : 4 à Drâa Tafilalet, 1 à Guelmim Oued Noun, et aucune à Laâyoune Sakia Al Hamra.

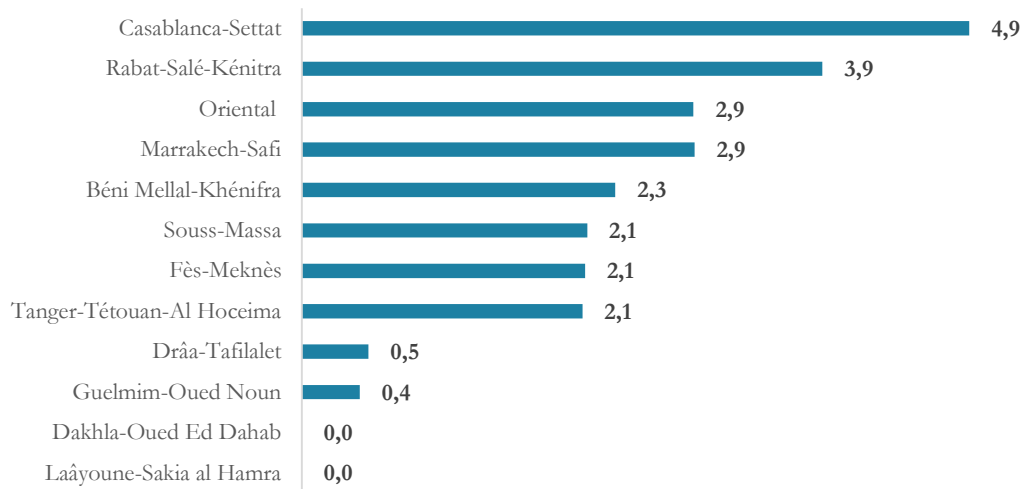
Cette disparité est également observée au niveau des capacités litières, puisque les régions Casablanca-Settat et Raba-Salé-Kénitra concentrent respectivement 34% et 18% des capacités litières du royaume, tandis que des régions comme Oriental et Souss-Massa en regroupent respectivement 7% et 6%.

Nombre de lits par habitant – cliniques privées

Au niveau des cliniques privées, Casablanca-Settat constitue la région avec le plus grand nombre de lits par habitants (4,9 pour 10k habitants¹). Elle est suivie par la région Rabat-Salé-Kénitra (3,9). Les régions Oriental et Marrakech-Safi se situent en troisième position avec 2,9 lits pour 10k habitants.

Ce ratio est nul dans les régions Dakhla Oued Ed dahab et Laâyoune-Sakia Al Hamra, et quasi nul dans les régions Drâa-Tafilalet (0,5) et Guelmim-Oued Noun (0,4).

¹ 10.000 habitants



Source : Serec, Ministère de la Santé

Autres acteurs du secteur privé

En plus des cliniques privées, les acteurs ci-dessous complètent l'offre de service du secteur privé :

Offre en établissement assimilés par région - 2020

	Casablanca - Settat	Rabat-Salé- Kénitra	Marrakech -Safi	Fès- Meknès	Tanger- Tétouan- Al Hocéïma	Béni Mellal- Khénifra	Souss- Massa	Oriental	Drâa- Tafilalet	Guelmim- Oued Noun	Laâyoune- Sakia al Hamra	Dakhla- Oued Ed Dahab	Total
Cabinets de radiologie	127	47	41	24	14	9	6	14	0	0	1	0	283
<i>Part (en %)</i>	<i>44,9%</i>	<i>16,6%</i>	<i>14,5%</i>	<i>8,5%</i>	<i>4,9%</i>	<i>3,2%</i>	<i>2,1%</i>	<i>4,9%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>
Laboratoires	236	93	29	65	51	24	31	42	5	2	2	2	582
<i>Part (en %)</i>	<i>40,5%</i>	<i>16,0%</i>	<i>5,0%</i>	<i>11,2%</i>	<i>8,8%</i>	<i>4,1%</i>	<i>5,3%</i>	<i>7,2%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>100,0%</i>
Officines de pharmacie	2 388	1 457	975	1 076	752	602	645	860	193	101	103	37	9 189
<i>Part (en %)</i>	<i>26,0%</i>	<i>15,9%</i>	<i>10,6%</i>	<i>11,7%</i>	<i>8,2%</i>	<i>6,6%</i>	<i>7,0%</i>	<i>9,4%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,1%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,4%</i>	<i>100,0%</i>
Centres d'hémodialyse	71	53	14	26	14	10	16	8	4	1	1	0	218
<i>Part (en %)</i>	<i>32,6%</i>	<i>24,3%</i>	<i>6,4%</i>	<i>11,9%</i>	<i>6,4%</i>	<i>4,6%</i>	<i>7,3%</i>	<i>3,7%</i>	<i>1,8%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>
Centres de kinésithérapie	223	199	47	84	51	84	52	92	2	2	3	4	843
<i>Part (en %)</i>	<i>26,5%</i>	<i>23,6%</i>	<i>5,6%</i>	<i>10,0%</i>	<i>6,0%</i>	<i>10,0%</i>	<i>6,2%</i>	<i>10,9%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de chirurgie dentaire	1 481	605	325	307	256	185	184	230	38	15	14	3	3 643
<i>Part (en %)</i>	<i>40,7%</i>	<i>16,6%</i>	<i>8,9%</i>	<i>8,4%</i>	<i>7,0%</i>	<i>5,1%</i>	<i>5,1%</i>	<i>6,3%</i>	<i>1,0%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,1%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de consultation médicale	3 827	1 655	1 313	815	730	400	635	550	114	40	38	8	10 125
<i>Part (en %)</i>	<i>37,8%</i>	<i>16,3%</i>	<i>13,0%</i>	<i>8,0%</i>	<i>7,2%</i>	<i>4,0%</i>	<i>6,3%</i>	<i>5,4%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,1%</i>	<i>100,0%</i>
Infirmières	152	81	43	115	36	15	52	18	7	2	21	0	542
<i>Part (en %)</i>	<i>28,0%</i>	<i>14,9%</i>	<i>7,9%</i>	<i>21,2%</i>	<i>6,6%</i>	<i>2,8%</i>	<i>9,6%</i>	<i>3,3%</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>3,9%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>
Ambulances	88	20	18	47	51	43	33	76	48	6	6	4	440
<i>Part (en %)</i>	<i>20,0%</i>	<i>4,5%</i>	<i>4,1%</i>	<i>10,7%</i>	<i>11,6%</i>	<i>9,8%</i>	<i>7,5%</i>	<i>17,3%</i>	<i>10,9%</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,4%</i>	<i>0,9%</i>	<i>100,0%</i>

Source : Serec, Ministère de la Santé

Ainsi, à elles seules, les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra concentrent plus de la moitié de l'offre nationale des établissements suivants :

- 61,5% des cabinets de radiologie ;
- 56,5% des laboratoires ;
- 56,9% des centres d'hémodialyse ;
- 50,1% des centres de kinésithérapie ;
- 62,9% des cabinets de chirurgie dentaire ;
- 54,1% des cabinets de consultation médicale.

V.4.2 Cliniques de la C.N.S.S.¹

Durant la période 1979-1990, 13 polycliniques ont vu le jour au Maroc. Elles offrent un plateau technique permettant de couvrir une large activité médico-chirurgicale, aussi bien dans le cadre de l'hospitalisation que pour des consultations et explorations en ambulatoire.

Ce plateau technique est constitué notamment de :

- 1 000 lits d'hospitalisation ;
- 42 salles d'opération ;
- 11 services de maternité ;
- 13 services de réanimation ;
- 9 centres de dialyse ;
- 13 laboratoires d'analyses médicales ;
- 13 services d'imagerie médicale / 7 scanners ;
- 1 service de réanimation néonatale ;
- 2 unités de soins intensifs en cardiologie ;
- 10 unités de rééducation.

Concernant le taux d'occupation, la moyenne sur l'ensemble des 13 polycliniques est inférieure à 50%, avec de fortes disparités. A titre d'exemple, le taux d'occupation est de 30% à Settat contre 90% à Hay Hassani (Casablanca).

A noter qu'hormis la clinique d'Agadir qui présente un excédent d'exploitation, les 12 autres polycliniques sont déficitaires. Par le biais d'effort déployés en termes d'augmentation de l'activité et de maîtrise des charges, l'atteinte de l'équilibre financier pourrait être envisagée à moyen terme pour certaines d'entre elles en particulier celles de Derb Ghallef et Hay Hassani (Casablanca) et de Tanger.

V.4.3 Secteur public

V.4.3.1 Un secteur en voie de redressement

Le secteur public demeure le premier prestataire de soins au Maroc avec plus de 2/3 de la capacité litière nationale, répartis sur 162 hôpitaux et 2.935² établissements de soins de santé de base. Néanmoins, l'hôpital public pâtit de plusieurs lacunes, dont notamment :

- une insuffisance en matière de ressources humaines : selon l'OMS, le Maroc figure parmi les 57 pays souffrant d'une pénurie aigüe en personnel soignant ;
- le financement des hôpitaux publics est assuré à concurrence de 77% par la subvention de l'Etat contre seulement 23% des recettes propres, traduisant la non solvabilité de la plupart des usagers de ces structures ;
- l'état de vétusté dans lequel se trouve le réseau hospitalier public : plus de la moitié des hôpitaux publics existants au Maroc ont plus de 50 ans et près de 30% ont plus de 60 ans.

En vue de faire face à ces difficultés, et d'améliorer l'offre publique, l'état marocain a adopté une série de réformes (dont l'AMO) et a significativement haussé le budget alloué à la santé (24 MdMAD en 2022), soit une hausse de 19% par rapport à 2021 et un TCAM de 12,9% sur la période 2019 – 2022. A ce titre, seize nouveaux centres hospitaliers, d'une capacité globale de 2.095 lits sont prévus pour 2022. (cf. section « V.1.2 Stratégie sectorielle du gouvernement marocain »).

¹ Source : Serec

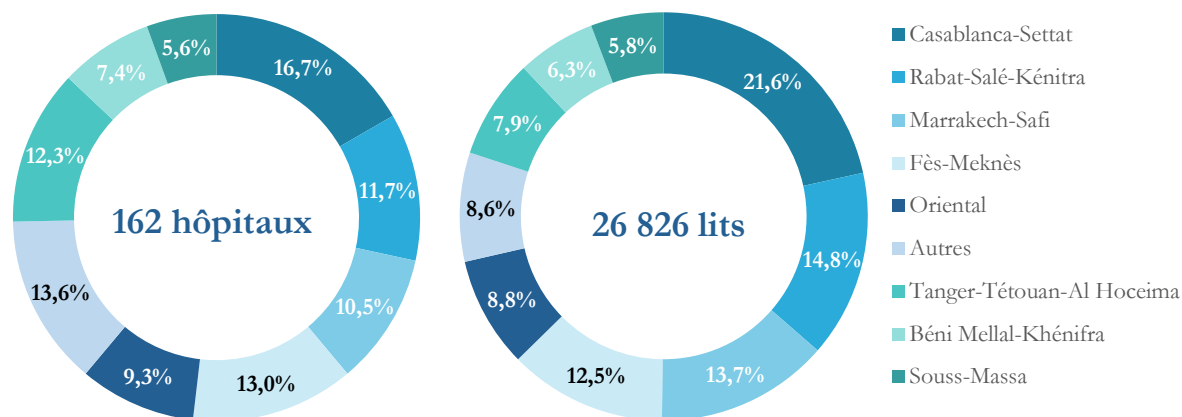
² Source : Serec

Répartition de l'offre des hôpitaux publics

Plus de 63% de la capacité litière des hôpitaux publics est concentrée au niveau de 4 régions : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

Le détail de cette répartition se présente comme suit :

Répartition géographique des hôpitaux publics et de leur capacité litière - 2020

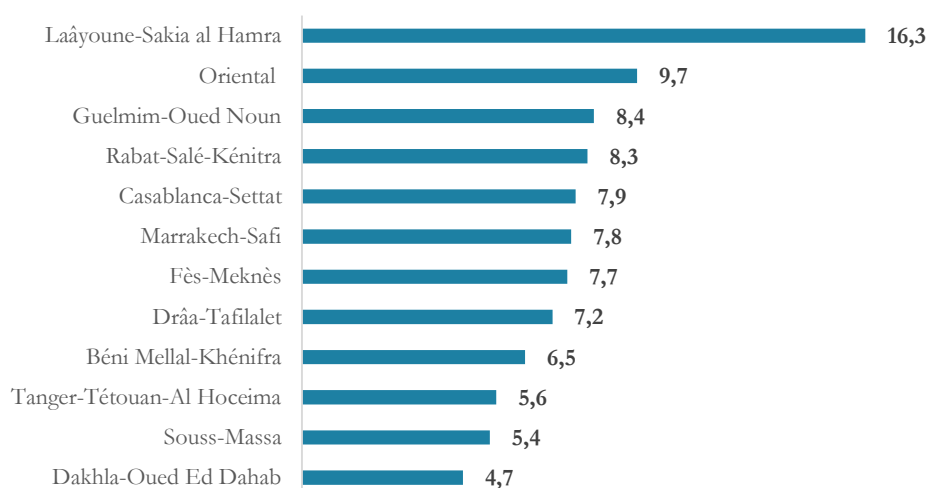


Source : Serec, Ministère de la Santé

Nombre de lits par habitant – Hôpitaux publics

Au niveau des hôpitaux publics, la région Laâyoune-Sakia est la région avec le plus grand nombre de lits par habitants (16,3 pour 10k habitants¹). Cette région constitue une exception car la majorité des autres régions présentent un ratio (lits/10k habitants) compris entre 6,5 et 8,5. Les régions Souss-Massa et Dakhla-Oued Ed Dahab sont celles qui présentent les ratios le plus faibles (respectivement 5,4 lits et 4,7 lits pour 10k habitants).

Nombre de lits par 10k habitants – hôpitaux publics



Source : Serec, Ministère de la Santé

¹ 10.000 habitants

V.5 Etude de la demande du secteur des soins publics et privés

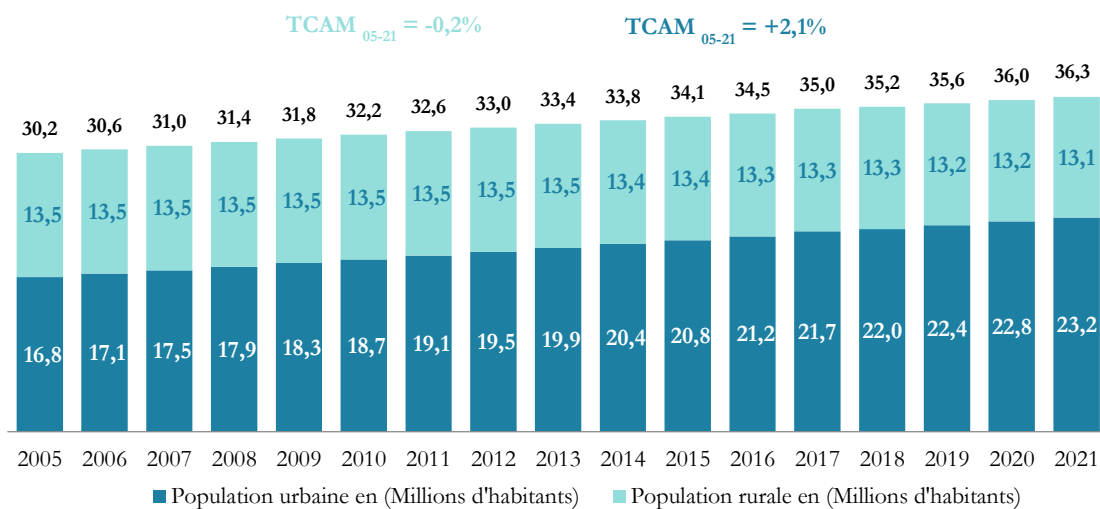
V.5.1 Analyse de la population marocaine

A fin 2021, le nombre d'habitants au Maroc est estimé à 36,3 millions par le Haut-Commissariat au Plan.

Le milieu urbain, représentant 64% de la population, représente le principal moteur de croissance de la population au niveau national. En effet, sur la période 2005-2021, la population urbaine a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2,1% alors que la croissance de la population rurale a stagné. Sur cette même période, le taux d'urbanisation est passé de 55% à 64%. Ce phénomène s'explique notamment par la poursuite de l'exode rural causé notamment par l'extension des périmètres urbains et les sécheresses récurrentes depuis les années 80.

Ce phénomène devrait s'accroître sur les vingt prochaines années, les prévisions du Haut-Commissariat au Plan évaluant la population urbaine à horizon 2030 à 26,7 millions d'habitants contre 12,7 millions pour la population rurale, soit un taux d'urbanisation de 68%.

Evolution de la population marocaine (en millions)



Source : Haut-Commissariat au Plan

V.5.2 Consommation des soins hospitaliers

Selon Serec, la consommation médicale par personne s'élève à 965 MAD en moyenne par an, en plus des coûts indirects liés au transport et à l'hébergement.

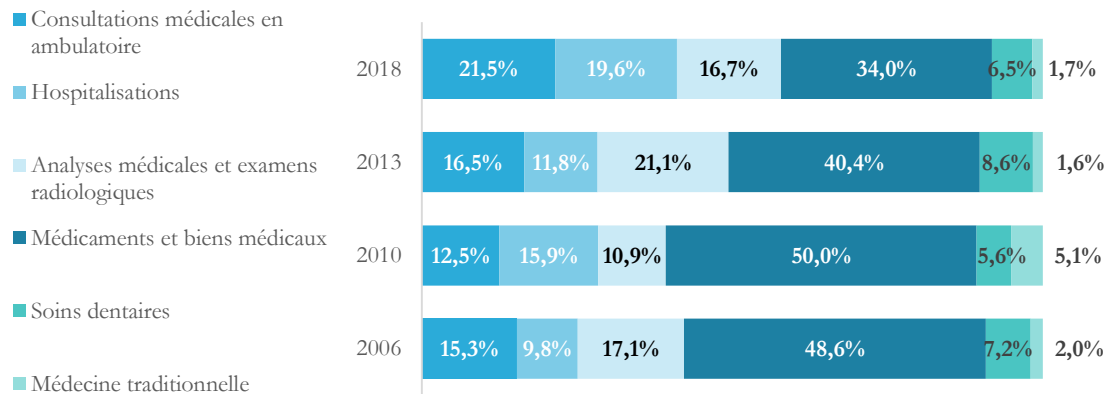
Dans ce cadre, la contribution demandée par les établissements de soins de santé de base aux familles, en milieu rural notamment, pour l'achat de médicaments et de petit matériel et pour le transport constituent parfois des obstacles à l'accès aux soins.

Par ailleurs, la consommation en soins médicaux révèle des disparités importantes en fonction du niveau de vie. En effet, selon Serec, les personnes les plus aisées ont un budget environ 12 fois plus important que les personnes les plus défavorisées.

Evolution des dépenses de soins par type de prestation

L'analyse de la structure de consommation montre que l'achat des médicaments occupe la première place des dépenses en soins médicaux, avec 34,0% du budget alloué à ce poste en 2018. Au cours de cette même année, les consultations médicales en ambulatoire et les hospitalisations ont occupé les deuxième et troisième rangs avec des parts respectives de 21,5% et 19,6%.

Evolution des dépenses de soins des ménages par type de prestation



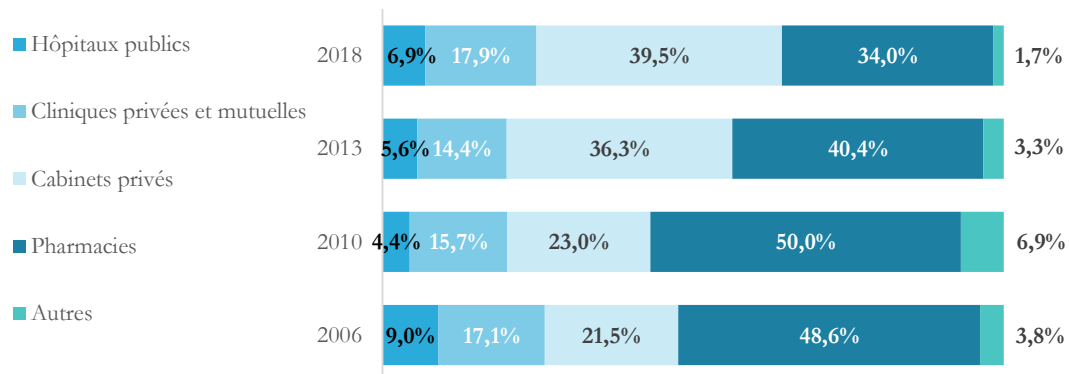
Source : Serec, Ministère de la Santé

Evolution des dépenses par type de prestataire

Les dépenses liées aux soins dans les hôpitaux et cliniques sont principalement effectuées auprès de cabinets privés. Les hôpitaux publics n'ont attiré, en 2018, que 6,9% des dépenses directes des ménages.

Ces données montrent que la majorité de la population solvable a recours aux établissements de soins privés, réputés garantir une meilleure qualité des soins, de meilleures conditions d'accueil et d'hébergement, et une plus grande disponibilité des équipements. En outre, le recours au secteur privé s'explique par les difficultés auxquelles sont confrontées les structures publiques, sur ces différents volets.

Evolution des dépenses des ménages par type de prestataire



Source : Serec, Ministère de la Santé

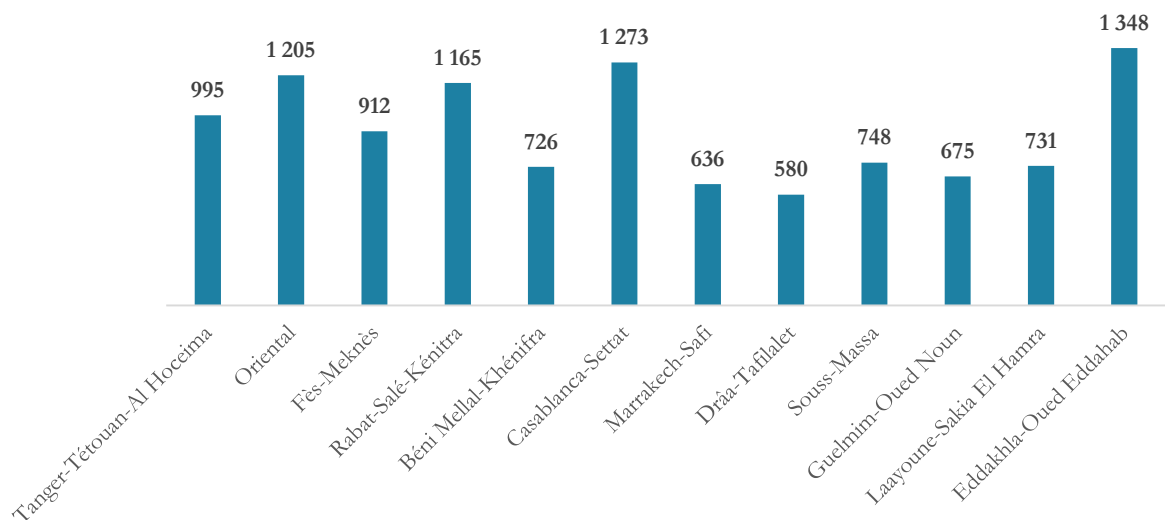
Les dépenses en soins par habitant sont disparates en fonction de l'emplacement géographique et du milieu de résidence (rural/urbain).

Les régions présentant les dépenses moyennes annuelles en soins par habitant les plus élevées sont Eddakhla-Oued Eddahab (1 348 MAD), Casablanca-Settat (1 273 MAD) et l'Oriental (1 205 MAD), tandis que la région de Drâa-Tafilalet est la région avec les dépenses en soins par habitant la plus faible (580 MAD par habitant).

Ces disparités, d'une région à l'autre et d'un milieu à l'autre, s'expliquent par de nombreuses différences notamment :

- Les conditions de vie ;
- La prévalence des maladies ;
- L'accès aux soins ;
- Les revenus des populations.

Dépense annuelle moyenne en soins par habitant et par région (en MAD)



Source : Serec, Ministère de la Santé

V.5.3 Prise en charge des soins médicaux

V.5.3.1 Population couverte par l'assurance maladie

En 2018¹, la population couverte par l'assurance maladie représente 41% de la population totale (estimée à 35,2 millions habitants), soit 14,3 millions de bénéficiaires contre 13,1 millions en 2013.

Institution	Adhérents	Ayants droit	Bénéficiaires	Bénéficiaires/Adhérents	% de la population
CNOPS	1 350 526	1 835 576	3 186 102	2,4	9%
CNSS	2 795 643	3 582 673	6 378 316	2,3	18%
Mutuelles et Régimes Internes	652 985	1 077 008	1 729 993	2,6	5%
Assurances Privées	1 229 632	1 768 387	2 998 019	2,4	9%
Total	6 028 786	8 263 644	14 292 430	2,4	41%

Source : Serec, Ministère de la Santé

A fin 2018, l'effectif des adhérents à la CNOPS, CNSS, Caisses internes et mutuelles et entreprises d'assurance privée était de l'ordre de 6,02 millions de personnes, soit 51% de la population active occupée âgée de plus de 15 ans.

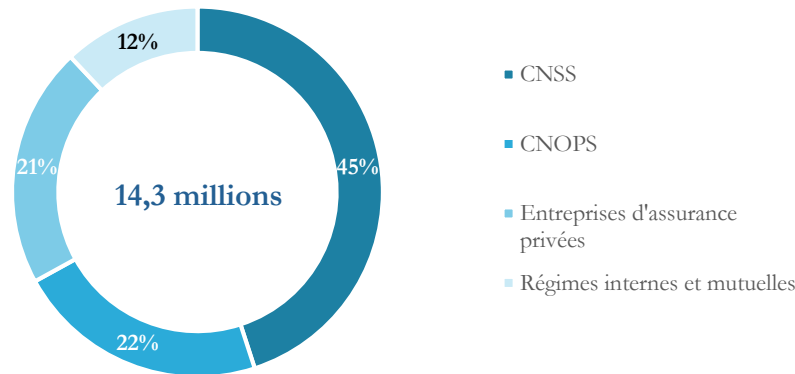
Ainsi, la CNSS reste le premier assureur avec 18,1% de la population contre 13,7% en 2013. Cette hausse est le résultat des efforts déployés depuis la promulgation de la loi 65-00, visant à intégrer les salariés du secteur privé au sein de la CNSS et le basculement volontaire de la population bénéficiant des amendements de l'article 114. La part des bénéficiaires de la CNOPS est restée autour de 9% de la population totale du Maroc.

Par ailleurs, les sociétés d'assurances privées couvrent presque 3 millions des bénéficiaires en 2018 soit 8,5% de la population contre 12,1% en 2013.

¹ Dernières données disponibles

La CNSS et la CNOPS couvrent ensemble plus de deux tiers des bénéficiaires de l'AMO. En effet, la CNSS couvre seule 45% des bénéficiaires suivie par la CNOPS avec une proportion de 22%.

Répartition de la population couverte par organisme d'assurance maladie (2018)



Source : Serec, Ministère de la Santé

V.5.3.2 Population couverte par le RAMED

Selon le Haut-Commissariat au Plan, le nombre de personnes immatriculées au RAMED a atteint plus de 10 millions de personnes en 2016¹ (soit plus de 4 millions de foyers) dont 6.345.525 de personnes ont des cartes actives. La population rurale constitue 48% des immatriculés et les femmes en représentent 53%.

La répartition des bénéficiaires du RAMED, montre que les personnes en situation de pauvreté représentent 88% des immatriculées. Ce pourcentage est en nette hausse depuis le lancement de la généralisation. Il était de 86% en 2015 et de 72% en 2012.

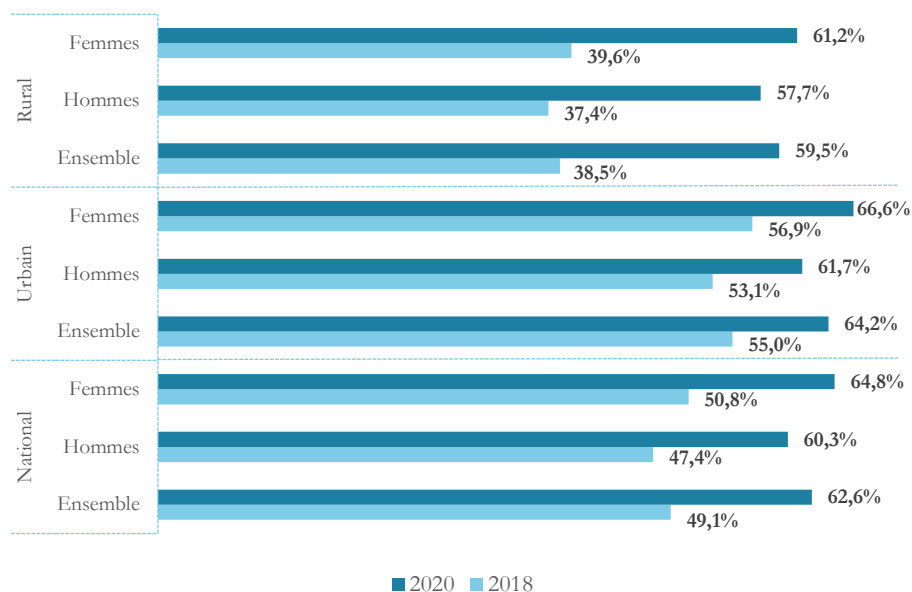
V.5.3.3 Taux de couverture médicale de la population

En 2020, le taux de couverture de l'assurance maladie au niveau national affiche 62,6% contre 49,1% en 2018. Sur la même période, le taux de couverture dans les territoires ruraux passe de 38,5% à 59,5%, et celui des zones urbaines de 55,0% à 64,2%.

Cette hausse substantielle est le résultat des réformes qui se sont succédées depuis 2012, notamment le RAMED pour les populations démunies, et l'AMO pour les fonctionnaires du secteur public, les employés du secteur privé, les étudiants ainsi que les travailleurs non-salariés.

A noter qu'au niveau national, les femmes présentent un taux de couverture (64,8%) supérieur à celui des hommes (60,3%).

¹ Dernières données disponibles



Source : HCP

V.5.3.4 Dépenses de l'assurance maladie¹

En 2018, les dépenses totales des organismes de l'assurance maladie ont atteint 17,9 MdMAD, soit une hausse de 55,7% par rapport à 2013 (11,5 MdMAD). Ces dépenses se décomposent comme suit :

Dépenses de santé par organisme d'assurance maladie

Dépenses des organismes de l'assurance maladie en 2018 (en MMAD)

Organismes	Dépenses			Adminis.	Total	Prestations/ bénéficiaires	Dépenses/ bénéficiaires
	Tiers-Payant	Prestations Rembourse ment	Total				
CNOPS	2 184	3 031	5 216	1 106	6 322	1,6	2,0
CNSS	2 014	1 997	4 010	424	4 434	0,6	0,7
Mutuelles et régimes internes	1 943	1 672	3 615	8	3 623	2,1	2,1
Assurances privées	1 039	2 243	3 282	211	3 494	1,1	1,2
Total	7 180	8 943	16 123	1 749	17 872	5	6

Source : Ministère de la santé

La CNOPS a occupé la première position en termes de dépenses en 2018, avec une part qui s'élève à 32% du total dépensé par les organismes (contre 34% en 2013). Elle est suivie par la CNSS, dont la proportion (25%) est en forte hausse par rapport à 2013 (18,8%).

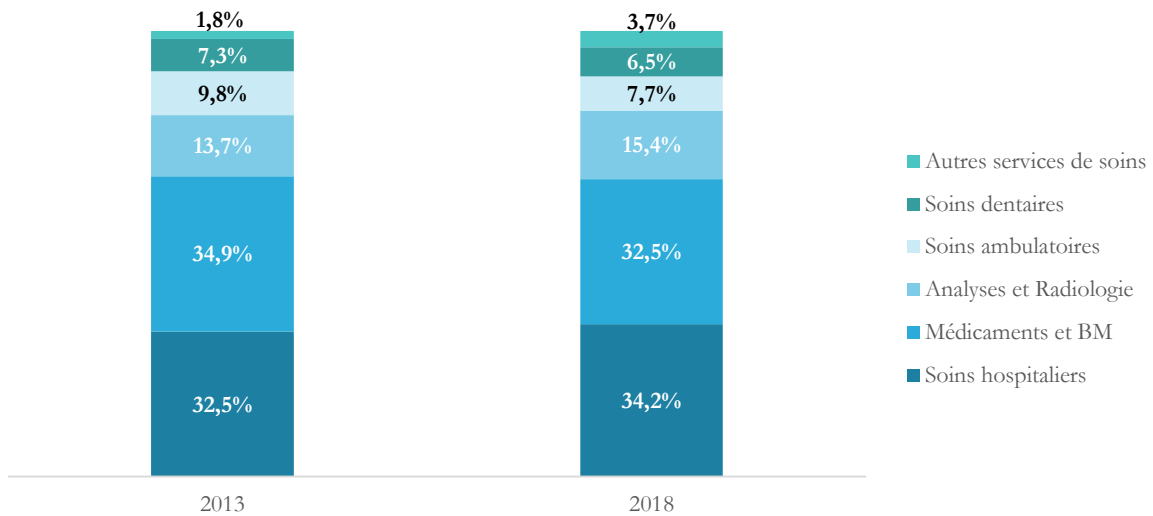
A noter que la généralisation de l'AMO pour les travailleurs non-salariés devrait impacter à la hausse les dépenses de la CNSS.

¹ Source : Ministère de la santé – Compte nationaux de la Santé 2018 (dernières données disponibles)

Dépenses de soins par type de prestation¹

Par famille de soins, ces dépenses se répartissent comme suit :

Répartition des dépenses des organismes de l'assurance maladie (2018)



Source : Serec, Ministère de la Santé

Le premier poste de dépense correspond aux soins hospitaliers avec une part de 34,2%, enregistrant une augmentation de l'ordre de 1,7 point par rapport à 2013. Il est suivi par le poste des médicaments et biens médicaux dont la proportion a diminué entre 2013 (34,9%) et 2018 (32,5%). En outre, le poids des soins ambulatoires et des soins dentaires ont connu une légère diminution par rapport à l'année 2013 pour s'établir respectivement à 7,7% et 6,5%, tandis que, la part des analyses biologiques et examens radiologiques a gagné 1,7 point durant la période 2013-2018 pour s'établir à 15,4%.

¹ *Source : Ministère de la santé – Compte nationaux de la Santé 2018 (dernières données disponibles)*

VI. Activité du Groupe Akdital

Acteur majeur de la santé privée au Maroc, Akdital (organisé depuis 2016 en tant que Holding) détient aujourd'hui plus de 15% de la capacité litière du secteur privé de la santé au Maroc avec 1 602 lits répartis sur 15 établissements, dont 8 à Casablanca, 2 à El Jadida, 2 à Agadir, 2 à Tanger et 1 à Safi qui offrent à leurs patients et aux médecins qui y exercent, l'intégralité des disciplines médicales (spécialités chirurgico-médicales, oncologie, médecine nucléaire, imagerie...) à travers des installations et équipements médicaux à la pointe de la technologie et conforme aux standards internationaux.

Avec plus de 2 700 collaborateurs à mi-novembre 2022 (dont près de 80% de femmes), Akdital est un acteur (i) intégré dans son écosystème et (ii) responsable et engagé dans le développement du système de Santé actuel du pays.

Après avoir démarré en 2021 son plan de développement en dehors de la ville de Casablanca avec l'ouverture de l'hôpital privé d'El Jadida et le Centre international d'oncologie d'El Jadida, Akdital a inauguré :

- l'Hôpital International d'Agadir et le Centre International d'Oncologie d'Agadir en juillet 2022
- l'Hôpital Privé de Tanger et le Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger en octobre 2022
- la Clinique de Spécialités de Safi en novembre¹ 2022.

Ainsi, à travers notamment sa stratégie (i) d'expansion géographique sur le territoire national et (ii) d'amélioration de l'accessibilité des soins au profit des patients, Akdital s'inscrit dans le cadre des projets structurants de réforme de la protection sociale à savoir, la refonte profonde du système de santé national et la généralisation de l'assurance maladie.

VI.1 Circuits patients

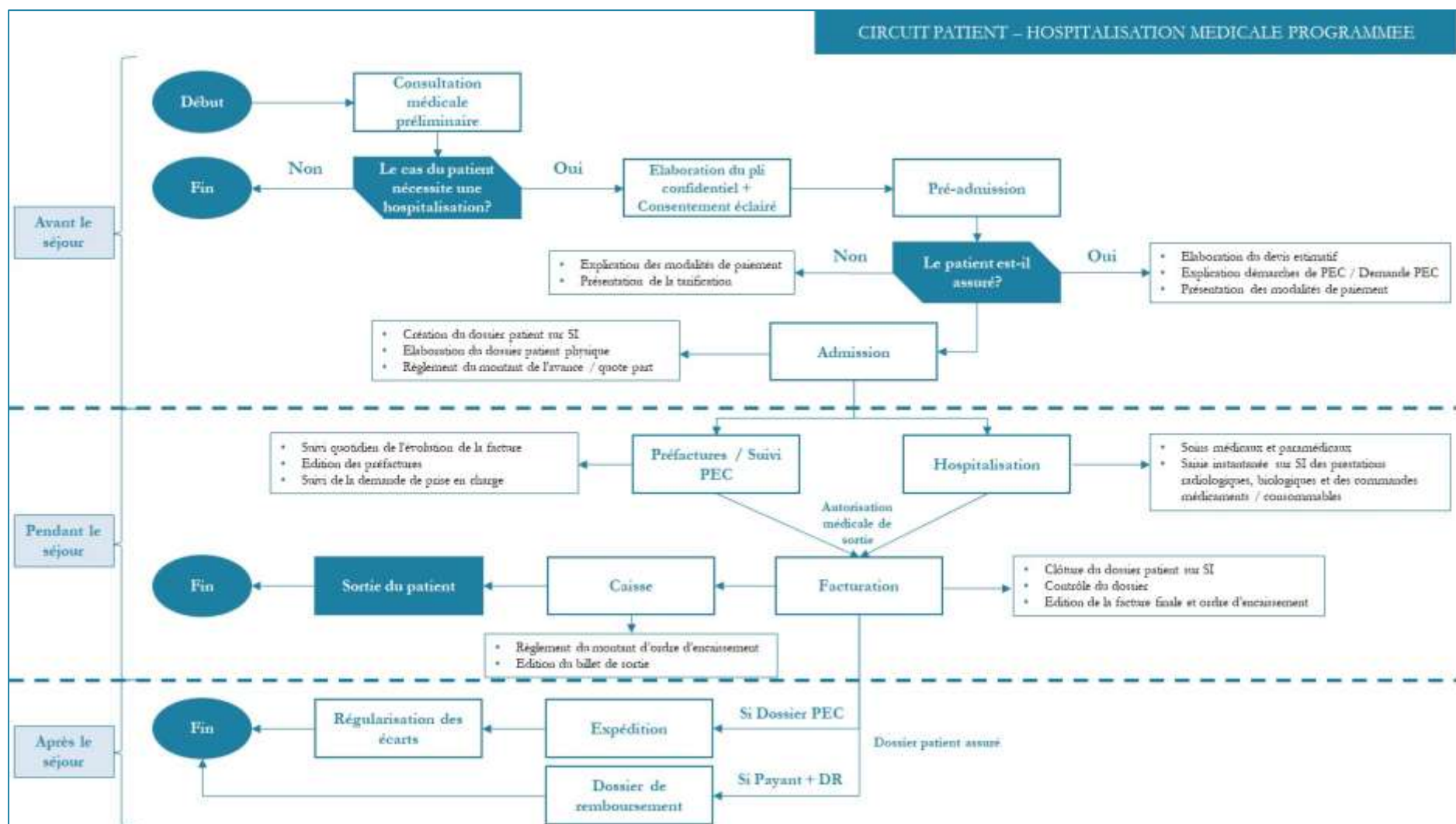
Le parcours de soins au sein du Groupe démarre à l'accueil. Avant même d'être admis au sein d'une clinique, un patient a besoin d'écoute, d'empathie et d'orientation. Le Groupe dispose, à cet effet, d'un responsable de réception dans chacun de ses établissements. Son rôle est de gérer, avec ses équipes, les flux et les admissions, d'orienter les patients et de les informer. Des hôtesses d'accueil sont également formées pour accompagner les patients et leurs familles et de les mettre en relation avec les interlocuteurs appropriés.

Indépendamment du lieu de l'établissement de santé, un patient du Groupe bénéficiera du même plateau technique, de la même prise en charge et des mêmes services au même prix.

Ainsi, en fonction de la nature de l'hospitalisation (programmée ou non) et la typologie d'acte (médicaux ou chirurgicaux), Akdital a standardisé le parcours de soins telle que décrits dans les logigrammes ci-dessous :

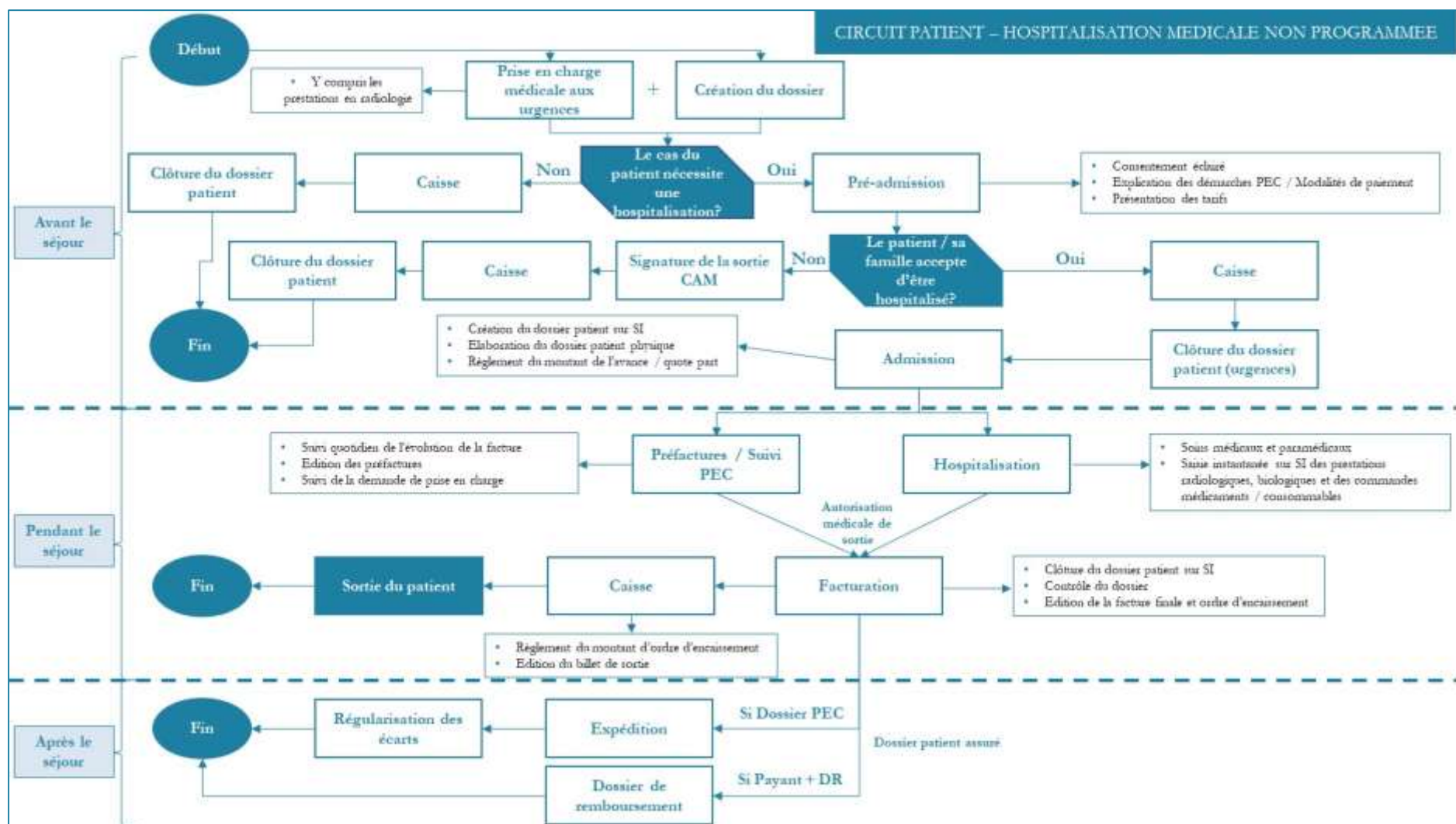
¹ Le 12 novembre 2022

VI.1.1 Hospitalisation médicale programmée



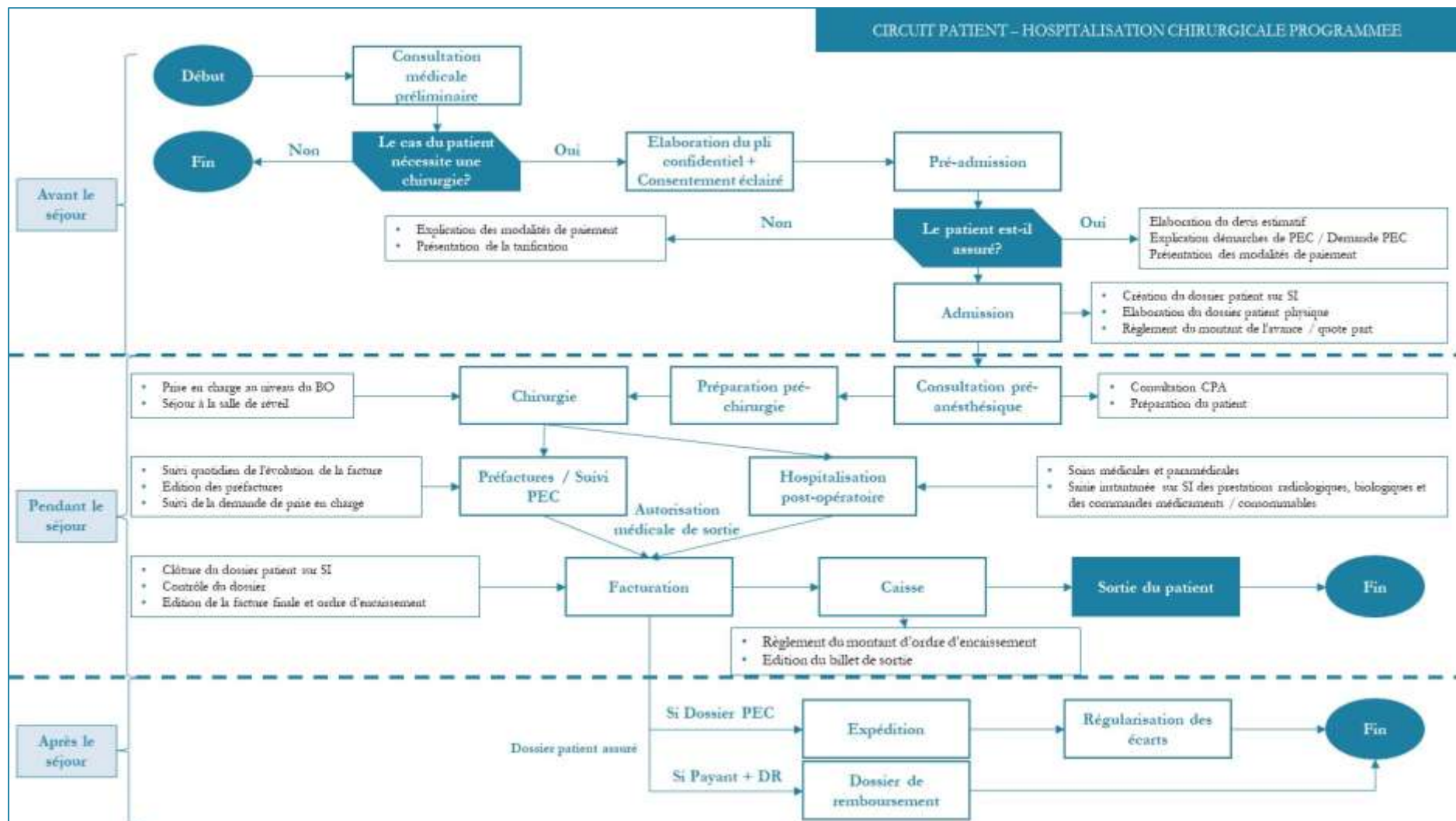
Source : Akdital

VI.1.2 Hospitalisation médicale non programmée



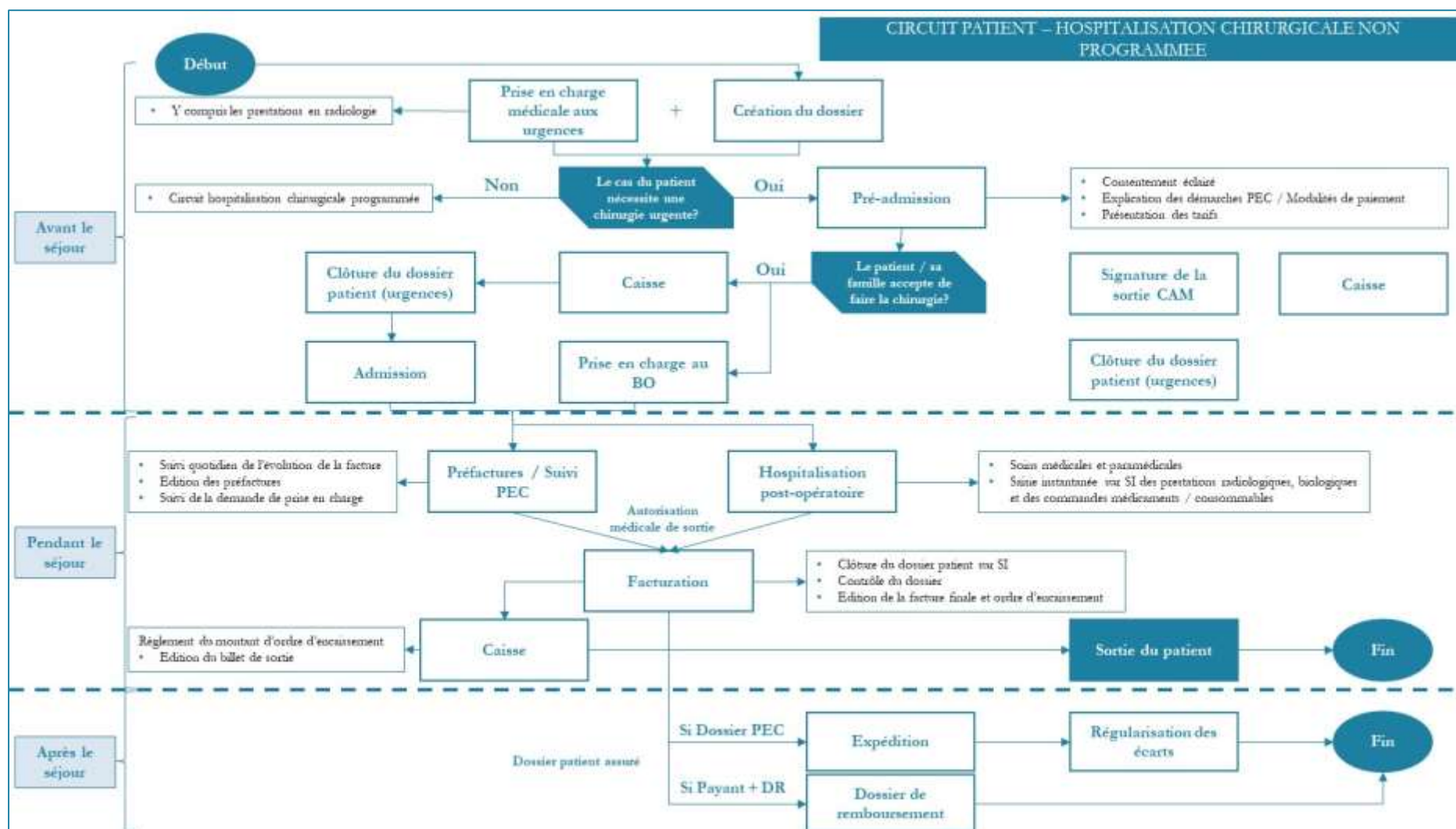
Source : Akdital

VI.1.3 Hospitalisation chirurgicale programmée



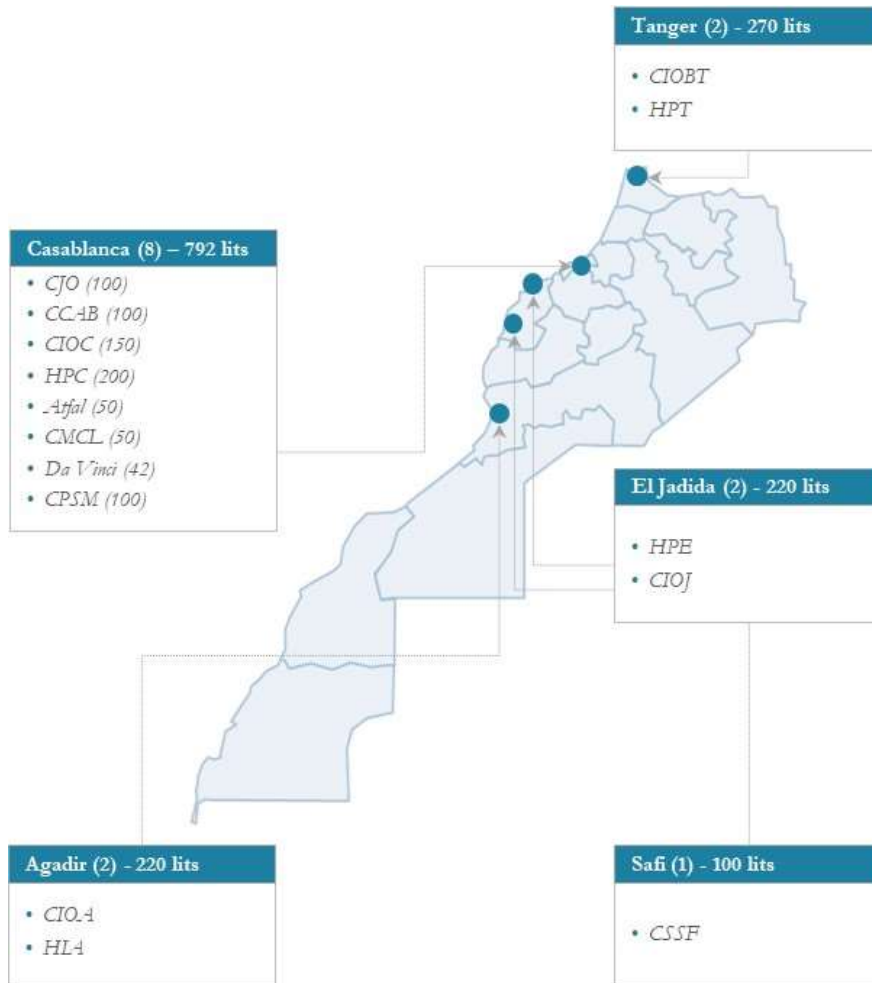
Source : Akdital

VI.1.4 Hospitalisation chirurgicale non programmée



VI.2 Cartographie des établissements opérationnels du groupe Akdital

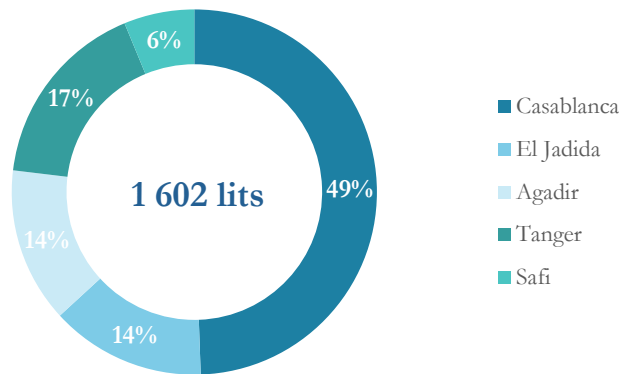
Cartographie des établissements opérationnels du groupe Akdital à date



Source : Akdital

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le groupe Akdital totalise 15 établissements de santé avec une capacité litière de 1 602 lits répartis entre Casablanca, El Jadida, Agadir, Tanger et Safi.

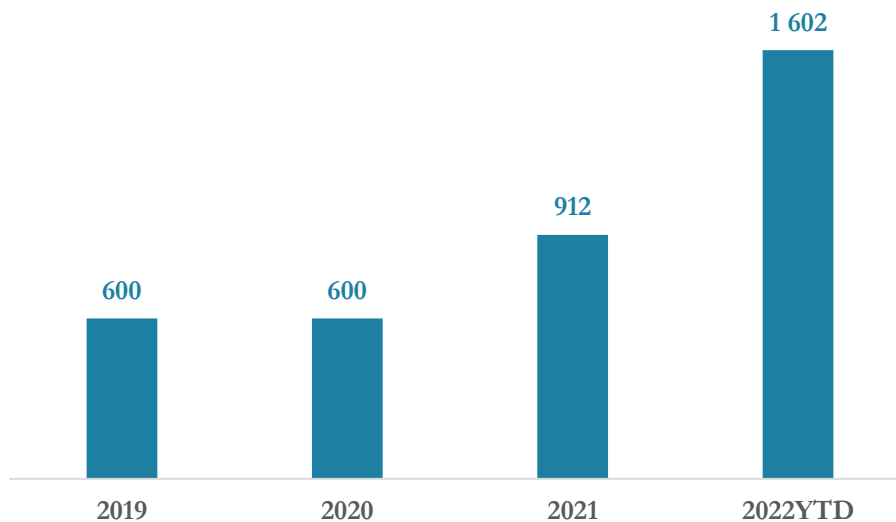
A la date d'enregistrement du présent document de référence, la répartition du nombre de lits du Groupe Akdital par ville se présente comme suit :



Source : Akdital

VI.3 Evolution de la capacité litière du Groupe Akdital

Evolution de la capacité litière sur la période 2019 – 2022 YTD¹



Source : Akdital

La capacité litière du groupe Akdital est passée de 600 lits en 2019 à 1 602 lits au 12 novembre 2022, conformément à la mise en œuvre du programme de développement établi par le Groupe.

Une 1^{ère} partie du programme de développement du Groupe a déjà été exécutée avec succès, avec l'ouverture de l'Hôpital Privé d'El Jadida et du Centre International d'Oncologie El Jadida en 2021, en plus de l'acquisition de Clinique Vinci et de Clinique Pédiatrique Atfal. Ces ouvertures et acquisitions ont porté la capacité litière du Groupe à 912 lits à fin 2021.

Une seconde partie du programme de développement du Groupe a été amorcée en 2022 avec l'ouverture de l'Hôpital International d'Agadir et le Centre International d'Oncologie d'Agadir, de la Clinique Panorama Sidi Maarouf, de l'Hôpital Privé de Tanger et le Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger et de la Clinique de Spécialités de Safi portant la capacité litière du Groupe à 1 602 lits au 12 novembre 2022.

¹ 2022 YTD : 14 novembre 2022

VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels

VI.4.1 Clinique Jerrada Oasis

Créée en 2011, la clinique Jerrada Oasis a été la 1^{ère} clinique du Groupe Akdital avec une capacité litière initiale de 50 lits. Depuis son ouverture, la clinique a développé une offre de soins pluridisciplinaire avec des équipes performantes pour une prise en charge complète de ses patients. Afin de poursuivre son développement et répondre au mieux aux besoins de ces derniers, une extension de la clinique a été complétée en 2015 pour porter sa capacité litière à 100 lits. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Jerrada Oasis

	Année d'ouverture : 2011 Ville : Casablanca Spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale ✓ Chirurgie ophtalmologique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique 			
		Capacité litière 100 lits	Equipe médicale 346 médecins	
Plateau technique				
 <p>8 Salles opératoires</p>	 <p>1 Service de radiologie</p>	 <p>20 Box de réanimation</p>	 <p>Service d'urgences 24/7</p>	 <p>1 Salle de cathétérisme</p>
 <p>34 Lits de soins intensifs</p>	 <p>23 Lits d'hospitalisation</p>	 <p>4 Salles de réveil</p>	 <p>11 Lits d'hôpital de jour</p>	

Source : Akdital

VI.4.2 Clinique Casablanca Ain Borja

La clinique Casablanca Ain Borja est le 2^{ème} établissement de santé du Groupe Akdital. La clinique dispose d'une offre de soins médicaux et chirurgicaux multidisciplinaires et spécialisés et est dotée d'un plateau technique d'envergure aux standards internationaux. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Casablanca Ain Borja

	Année d'ouverture : 2018 Ville : Casablanca Spécialités :			
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Oncologie – Hématologie ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radiologie ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL 		
	Capacité litière 100 lits	Equipe médicale 232 médecins		
Plateau technique				
 7 Salles opératoires	 1 Service de radiologie	 15 Box de réanimation	 Service d'urgences 24/7	 1 Salle de cathétérisme
 3 Salles de réveil	 14 Lits de réa néonatale	 33 Lits de soins intensifs	 11 Lits de maternité	 10 Lits d'hôpital de jour

Source : Akdital

VI.4.3 Centre International d'Oncologie Casablanca

Le Centre International d'Oncologie de Casablanca est un établissement spécialisé dans la prise en charge des patients atteints du cancer. La pluridisciplinarité du centre permet de fournir aux patients cancéreux une offre de soins complète au sein d'une même structure, à savoir une prise en charge à la fois médicale et chirurgicale. Cette offre est complétée par des soins paramédicaux tels que la prise en charge nutritionnelle, sportive et psychologique permettant aux patients une meilleure gestion de leur cancer. Les principales caractéristiques du centre sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie Casablanca












		Année d'ouverture : 2019 Ville : Casablanca Spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cancer du sein : sénologie ✓ Curiethérapie ✓ Hématologie ✓ Médecine nucléaire ✓ Radiothérapie ✓ Réanimation ✓ Hôpital du jour ✓ Radiologie 		
		Capacité litière 150 lits	Equipe médicale 171 médecins	
Plateau technique				
 6 Blocs de chirurgie	 1 Service de radiologie	 7 Box de réanimation	 19 Lits de soins intensifs	 40 Fauteuils de chimiothérapie
 3 Accélérateurs de radiothérapie	 1 Laboratoire d'analyse	 3 Unités de greffe de la moelle	 1 Centre de Médecine nucléaire	 1 Service d'hématologie

Source : Akdital

VI.4.4 Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

L'Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa est une structure médicale pluridisciplinaire permettant de répondre aux besoins médicaux et chirurgicaux de toutes spécialités. L'hôpital assure une prise en charge de qualité grâce à une équipe dotée de compétences confirmées et d'équipements à la pointe des avancées technologiques et médicales. Les principales caractéristiques de l'hôpital sont détaillées ci-dessous.

Hôpital privé Casablanca Ain Sebaa







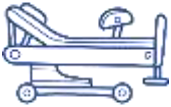


	Année d'ouverture : 2019 Ville : Casablanca Spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Chirurgie orthopédique et traumatologique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale ✓ Chirurgie thoracique et pulmonaire ✓ Maternité ✓ Urgences et réanimation 			
	Capacité litière 200 lits	Equipe médicale 264 médecins		
Plateau technique				
 12 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 19 Box de réanimation	 Service d'urgences 24/7	 1 Salle de cathétérisme
 1 Accélérateur de radiothérapie	 47 Lits de soins intensifs	 12 Lits de chimiothérapie	 12 Lits de réa néonatale	 31 Lits de maternité

Source : Akdital

VI.4.5 Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps

La clinique Longchamps est un centre de santé spécialisé dans la neuro-cardiologie (cardiologie et neurologie médicales et chirurgicales). La clinique vise à offrir aux patients atteints de maladies cardio-vasculaires ou neurologiques l'accès à une gamme de soins complète. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps

		Année d'ouverture : 2019 Ville : Casablanca Spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cardiologie vasculaire ✓ Neurologie ✓ Traumatologie ✓ Chirurgie thoracique et pulmonaire ✓ Radiologie ✓ Urgences et réanimation 		
		Capacité litière 50 lits	Equipe médicale 176 médecins	
Plateau technique				
 3 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 11 Box de réanimation	 Service d'urgences 24/7	 1 Salle de cathétérisme
 2 Salles de réveil	 6 Lits d'hospitalisation	 7 Lits de l'hôpital de jour	 20 Lits de soins intensifs	

Source : Akdital

VI.4.6 Clinique Da Vinci

Créée en 2020 et acquise par le Groupe Akdital en 2021, la clinique Da Vinci est une clinique multidisciplinaire disposant d'une offre de soins médicaux et chirurgicaux spécialisés. La clinique possède une expertise avérée en urologie grâce à un plateau technique à la pointe et à une équipe expérimentée et reconnue. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Da Vinci

		Année d'acquisition : 2020 Ville : Casablanca Spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie urologie ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie neurologique ✓ Chirurgie traumatologique ✓ Chirurgie gastrologique ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale 		
		Capacité litière 42 lits	Equipe médicale 112 médecins	
Plateau technique				
 5 Blocs de chirurgie	 1 Service de radiologie	 10 Box de réanimation	 15 Lits de soins intensifs	 Service d'urgences 24/7
	 3 Salles de réveil	 4 Lits d'hospitalisation	 6 Lits d'hôpital de jour	

Source : Akdital

VI.4.7 Clinique Pédiatrique Atfal

Opérationnelle depuis 2000 et acquise par le Groupe Akdital en 2021, la Clinique Pédiatrique Atfal est la première structure hospitalière privée exclusivement dédiée à l'enfant. La clinique offre à la fois un environnement adapté à l'enfant (infrastructure, équipement) et une équipe soignante pluridisciplinaire ayant une expérience avérée des maladies de l'enfant. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Pédiatrique Atfal

	<p>Année d'acquisition : 2021</p> <p>Ville : Casablanca</p> <p>Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ ORL et ophtalmologie ✓ Chirurgie dentaire ✓ Chirurgie digestive ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie urologique ✓ Coelio-chirurgie ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie du nouveau-né ✓ Réanimation néonatale ✓ Réanimation pédiatrique polyvalente ✓ Pathologie pédiatrique médicale ✓ Endoscope digestive, bronchique et urinaire ✓ Chirurgie orthopédique et traumatologique 										
	<table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Capacité litière</td> <td>Equipe médicale</td> </tr> <tr> <td>50 lits</td> <td>105 médecins</td> </tr> </table>	Capacité litière	Equipe médicale	50 lits	105 médecins						
Capacité litière	Equipe médicale										
50 lits	105 médecins										
<p>Plateau technique</p> <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>  4 Blocs opératoires </td> <td>  11 Lits de soins intensifs </td> <td>  1 Service de radiologie </td> <td>  Service d'urgences 24/7 </td> <td>  17 Lits de réa néonatale </td> </tr> <tr> <td></td> <td>  10 Lits d'hospitalisation </td> <td>  1 Salle de réveil </td> <td>  5 Lits d'hôpital du jour </td> <td></td> </tr> </table>		 4 Blocs opératoires	 11 Lits de soins intensifs	 1 Service de radiologie	 Service d'urgences 24/7	 17 Lits de réa néonatale		 10 Lits d'hospitalisation	 1 Salle de réveil	 5 Lits d'hôpital du jour	
 4 Blocs opératoires	 11 Lits de soins intensifs	 1 Service de radiologie	 Service d'urgences 24/7	 17 Lits de réa néonatale							
	 10 Lits d'hospitalisation	 1 Salle de réveil	 5 Lits d'hôpital du jour								

Source : Akdital

VI.4.8 Hôpital Privé El Jadida

L'Hôpital Privé El Jadida s'étale sur une superficie totale de 15 181 m² et abrite le Centre International d'Oncologie El Jadida. Ainsi, l'hôpital offre une prise en charge complète au sein d'un éco système de qualité doté d'une offre de soins multidisciplinaire et d'un plateau technique à la pointe de la technologie. Les principales caractéristiques de l'hôpital sont détaillées ci-dessous :

Hôpital privé El Jadida

	<p>Année d'ouverture : 2021</p> <p>Ville : El Jadida</p> <p>Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie cardiaque ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL ✓ Urgences et réanimation ✓ Cardiologie pédiatrique ✓ Rythmologie – Neurologie ✓ Gastro-entérologie ✓ Pneumologie ✓ Néphrologie ✓ Endocrinologie ✓ Rhumatologie ✓ Maternité ✓ Neurochirurgie 			
	<p>Capacité litière</p> <p>150 lits</p>	<p>Equipe médicale</p> <p>204 médecins</p>		
<p>Plateau technique</p>				
 <p>11 Blocs opératoires</p>	 <p>1 Service de radiologie</p>	 <p>14 Box de réanimation</p>	 <p>5 Lits de réa néonatale</p>	 <p>29 Lits en unité de soins intensifs</p>
 <p>Service d'urgences 24/7</p>	 <p>1 Salle de cathétérisme</p>	 <p>1 Laboratoire</p>	 <p>8 Salles de réveil</p>	 <p>21 Lits d'hôpital de jour</p>

Source : Akdital

VI.4.9 Centre International d'Oncologie d'El Jadida

Les principales caractéristiques du CIOJ sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie d'El Jadida

	<p>Année d'ouverture : 2021</p> <p>Ville : El Jadida</p> <p>Spécialités :</p> <p>Unités de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiothérapie ✓ Radiothérapie ✓ Hôpital du jour <p>Principaux cancers traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cancer du sein ✓ Cancer de l'utérus ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires 		
	<p>Capacité litière</p> <p>70 lits</p>	<p>Equipe médicale</p> <p>47 médecins</p>	
<p>Plateau technique</p>			
 <p>1 Accélérateur de radiothérapie</p>	 <p>21 Lits d'hospitalisation</p>	 <p>32 Fauteuils de chimiothérapie</p>	 <p>17 Lits d'hôpital de jour</p>

VI.4.10 Hôpital International Agadir

Les principales caractéristiques l'hôpital international d'Agadir sont détaillées ci-dessous :

Hôpital International d'Agadir

	<p>Année d'ouverture : 2022</p> <p>Ville : Agadir</p> <p>Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie cardiaque ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL ✓ Urgences et réanimation ✓ Cardiologie pédiatrique ✓ Rythmologie – Neurologie ✓ Gastro-entérologie ✓ Pneumologie ✓ Néphrologie ✓ Endocrinologie ✓ Rhumatologie ✓ Maternité ✓ Neurochirurgie 			
	<p>Capacité litière 170 lits</p>	<p>Equipe médicale 163 médecins</p>		
<p>Plateau technique</p>				
 <p>8 Blocs opératoires</p>	 <p>1 Service de radiologie</p>	 <p>19 Box de réanimation</p>	 <p>1 Laboratoire</p>	 <p>11 Lits de réa néonatale</p>
 <p>1 Salle de cathétérisme</p>	 <p>13 Lits d'hôpital de jour</p>	 <p>14 Salles de réveil</p>	 <p>49 Lits en unité de soins intensifs</p>	 <p>23 Lits de maternité</p>

Source : Akdital

VI.4.11 Centre International d'Oncologie d'Agadir

Les principales caractéristiques du centre international d'oncologie d'Agadir sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie d'Agadir

	<p>Année d'ouverture : 2022</p> <p>Ville : Agadir</p> <p>Spécialités :</p> <p>Unités de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiothérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie <p>Principaux cancers traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cancer du sein ✓ Cancer de l'utérus ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
<p>Capacité litière</p> <p>50 lits</p>	<p>Equipe médicale</p> <p>23 médecins</p>
<p>Plateau technique</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p>38 Fauteuils de chimiothérapie</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1 Service d'hématologie</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1 Centre de Médecine nucléaire</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1 Accélérateur de radiothérapie</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>1 PET scan</p> </div> </div>	

VI.4.12 Clinique Panorama Sidi Maarouf

Les principales caractéristiques de la Clinique Panorama Sidi Maarouf sont détaillées ci-dessous :

Clinique Panorama Sidi Maarouf

	<p>Année d'ouverture : 2022</p> <p>Ville : Casablanca</p> <p>Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL 			
	<p>Capacité litière</p> <p>100 lits</p>	<p>Equipe médicale</p> <p>79 médecins</p>		
<p>Plateau technique</p>				
 <p>7 Blocs opératoires</p>	 <p>1 Service de radiologie</p>	 <p>33 Lits de soins intensifs</p>	 <p>11 Box de réanimation</p>	 <p>1 Salle de cathétérisme</p>
 <p>14 Lits de réa néonatale</p>	 <p>5 Lits d'hôpital de jour</p>	 <p>10 Salles de réveil</p>		

VI.4.13 Hôpital Privé de Tanger

Les principales caractéristiques de l'hôpital privé de Tanger sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé de Tanger

		Année d'ouverture : 2022 Ville : Tanger Spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie cardiaque ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL ✓ Urgences et réanimation ✓ Cardiologie pédiatrique ✓ Rythmologie – Neurologie ✓ Gastro-entérologie ✓ Pneumologie ✓ Néphrologie ✓ Endocrinologie ✓ Rhumatologie ✓ Maternité ✓ Neurochirurgie 		
		Capacité litière 227 lits	Equipe médicale 76 médecins	
Plateau technique				
 11 Blocs opératoires	 1 Salle de cathétérisme	 20 Box de réanimation	 49 lits de soins intensifs	 1 Service de radiologie
 13 Lits de réa néonatale	 Service d'urgences 24/7	 14 Salles de réveil	 1 Laboratoire	 30 Lits d'hôpital de jour

VI.4.14 Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

Les principales caractéristiques du centre international d'oncologie Boughaz de Tanger sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

	<p>Année d'ouverture : 2022</p> <p>Ville : Tanger</p>	
	<p>Unités de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiethérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie 	<p>Cancers traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cancer du sein ✓ Cancer du rein ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
<p>Capacité litière</p> <p>43 lits</p>		<p>Equipe médicale</p> <p>5 médecins</p>
<p>Plateau technique</p>		
 <p>1 Centre de Médecine nucléaire</p>	 <p>1 Accélérateur de radiothérapie</p>	 <p>31 Fauteuils de chimiothérapie</p>
		 <p>1 Service d'hématologie</p>
		 <p>1 PET scan</p>

VI.4.15 Clinique de spécialités de Safi

Les principales caractéristiques de la clinique de spécialités de Safi sont détaillées ci-dessous :

Clinique de spécialités de Safi

	<p>Année d'ouverture : 2022</p> <p>Ville : Safi</p> <p>Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chimiothérapie ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL 										
<p>Capacité litière</p> <p>100 lits</p>											
<p>Plateau technique</p> <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td data-bbox="252 1182 462 1361">  4 Blocs opératoires </td> <td data-bbox="555 1182 683 1384">  1 Service de radiologie </td> <td data-bbox="750 1196 922 1384">  20 Lits de soins intensifs </td> <td data-bbox="1002 1196 1136 1352">  1 Laboratoire </td> <td data-bbox="1209 1205 1343 1384">  10 Box de réanimation </td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 1415 580 1594">  1 accélérateur de radiothérapie </td> <td data-bbox="651 1406 788 1594">  1 Salle de cathétérisme </td> <td data-bbox="865 1415 1027 1594">  25 Fauteuils de chimiothérapie </td> <td data-bbox="1082 1420 1257 1594">  11 Lits d'hôpital de jour </td> <td></td> </tr> </table>		 4 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 20 Lits de soins intensifs	 1 Laboratoire	 10 Box de réanimation	 1 accélérateur de radiothérapie	 1 Salle de cathétérisme	 25 Fauteuils de chimiothérapie	 11 Lits d'hôpital de jour	
 4 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 20 Lits de soins intensifs	 1 Laboratoire	 10 Box de réanimation							
 1 accélérateur de radiothérapie	 1 Salle de cathétérisme	 25 Fauteuils de chimiothérapie	 11 Lits d'hôpital de jour								

VI.5 Présentation des établissements de santé dont l'ouverture est prévue en 2022

VI.5.1 Hôpital Privé de Salé

Les principales caractéristiques de la clinique de l'hôpital privé de Salé sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé Salé

	<p>Année d'ouverture : 2022</p> <p>Ville : Salé</p> <p>Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie cardiaque ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL ✓ Urgences et réanimation ✓ Cardiologie pédiatrique ✓ Rythmologie – Neurologie ✓ Gastro-entérologie ✓ Pneumologie ✓ Néphrologie ✓ Endocrinologie ✓ Rhumatologie ✓ Maternité ✓ Neurochirurgie 										
<p>Capacité litière</p> <p>170 lits</p>											
<p>Plateau technique</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td data-bbox="252 1294 386 1482">  8 Blocs opératoires </td> <td data-bbox="459 1294 593 1482">  1 Service de radiologie </td> <td data-bbox="699 1305 833 1482">  19 Box de réanimation </td> <td data-bbox="954 1294 1088 1482">  1 Laboratoire </td> <td data-bbox="1177 1305 1311 1482">  11 Lits de réa néonatale </td> </tr> <tr> <td data-bbox="252 1518 386 1693">  Service d'urgences 24/7 </td> <td data-bbox="459 1518 593 1693">  14 Salles de réveil </td> <td data-bbox="699 1518 833 1693">  49 lits de soins intensifs </td> <td data-bbox="954 1518 1088 1693">  13 Lits d'hôpital de jour </td> <td data-bbox="1177 1518 1311 1693">  1 Salle de cathétérisme </td> </tr> </table>		 8 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 19 Box de réanimation	 1 Laboratoire	 11 Lits de réa néonatale	 Service d'urgences 24/7	 14 Salles de réveil	 49 lits de soins intensifs	 13 Lits d'hôpital de jour	 1 Salle de cathétérisme
 8 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 19 Box de réanimation	 1 Laboratoire	 11 Lits de réa néonatale							
 Service d'urgences 24/7	 14 Salles de réveil	 49 lits de soins intensifs	 13 Lits d'hôpital de jour	 1 Salle de cathétérisme							

VI.5.2 Centre d'Oncologie Privé de Salé

Les principales caractéristiques du centre d'oncologie privé de Salé sont détaillées ci-dessous :

Centre d'Oncologie Privé de Salé

	<p>Année d'ouverture : 2022</p> <p>Ville : Salé</p> <p>Unités de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curi thérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie <p>Cancers traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cancer du sein ✓ Cancer du rein ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
<p>Capacité litière</p> <p>50 lits</p>	
<p>Plateau technique</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div data-bbox="236 1205 405 1406">  <p>38 Fauteuils de chimiothérapie</p> </div> <div data-bbox="475 1205 635 1406">  <p>1 Service d'hématologie</p> </div> <div data-bbox="692 1205 906 1406">  <p>1 Centre de Médecine nucléaire</p> </div> <div data-bbox="948 1205 1139 1406">  <p>1 Accélérateur de radiothérapie</p> </div> <div data-bbox="1203 1205 1342 1406">  <p>1 PET Scan</p> </div> </div>	

VI.6 Présentation des établissements de santé en cours de construction

Le tableau ci-dessous présente les principales informations relatives aux cliniques en cours de construction du Groupe :

Etablissements de de santé	Trimestre prévisionnel d'ouverture	Capacité litière	% de participation d'Akdital au 31.10.22	% de participation cible d'Akdital (Opco)	Sociétés opérationnelles (détenant les équipements)	Propco (Terrain et Construction)	Montant de l'investissement (en KMAD)	Montant investi au 30.06.22
							Opco	Opco
Clinique du Bien Etre Bouskoura	T1 2023	100	100%	80,0%	Clinique du Bien Etre Bouskoura	NEC Immo	48 029	10 047
Fès Multi	T1 2023	170	n.a	80,0%	n.d*	Société Médecins Unis (SMU)	104 733	5 929
Fès Onco	T1 2023	50	n.a	80,0%	n.d*		54 395	
Mohammedia	T1 2023	100	n.a	80,0%	n.d*	SAMA Foncier	77 829	-
Total		740					284 986	15 976

Source : Akdital

* n.d : entité juridique non constituée en date du 31/10/2022

** : filiale d'Akdital Immo

Le tableau ci-dessous synthétise l'offre de soins¹ du groupe Akdital à date :

Etablissement	Capacité litière	Equipe médicale	Réanimation	USI	Blocs	Hospitalisation	IRM	Accélérateurs	Salle de cathé
CJO	100	400	20	34	8	23	1	0	1
CCAB	100	200	15	33	7	10	1	0	1
CIOC	150	160	7	19	6	38	0	3	0
HPC	200	350	19	47	12	36	1	1	1
CMCL	50	55	11	20	3	6	0	0	1
ATFAL	50	54	0	11	4	10	0	0	0
VINCI	42	54	10	15	5	4	0	0	0
HPE	150	225	14	29	11	36	1	0	1
CIOJ	70		0	0	0	21	0	1	0
HIA	170	186	19	49	8	35	1	0	1
CIOA	50		0	0	0	0	0	1	0
CPSM	100	79	11	33	7	13	1	0	1
HPT	227	81	20	49	11	52	1	0	1
CIOBT	43		0	0	0	0	0	1	0
CSSF	100	n.d ²	10	20	4	22	1	1	1
Total	1 602	1 844	156	359	86	306	8	8	9

Source : Akdital

¹ Plateau technique non exhaustif

² A noter que la Clinique de Spécialités de Safi a ouvert ses portes le 12 novembre 2022, ainsi, les données relatives à l'équipe médicale de la clinique ne sont pas encore disponibles

Le tableau ci-dessous synthétise la répartition de l'activité des établissements du groupe Akdital par spécialité au 30 juin 2022 :

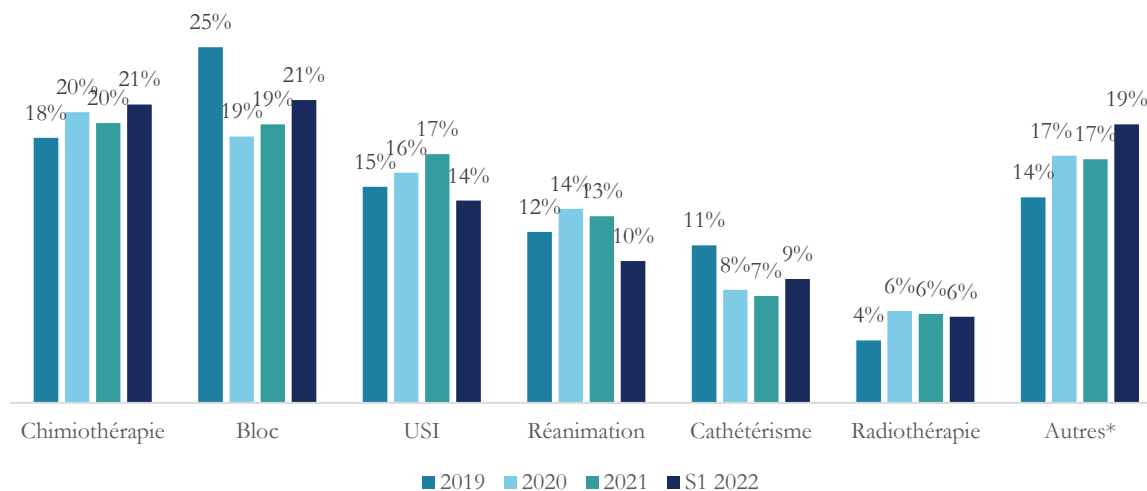
Etablissement	Répartition de l'activité par spécialité au 30.06.2022													Total
	Réanimation	Réanimation Néonatal	USI	Bloc	Salles de Cathé	Maternité	Radiologie	Chimio	Radiothérapie	Médecine Nucléaire	Hématologie	Laboratoire	Divers	
CJO	14,4%	0,0%	17,7%	39,5%	19,2%	0,0%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	100,0%
CCAB	16,9%	4,2%	21,8%	27,3%	17,7%	5,6%	4,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%	100,0%
CIOC	2,1%	0,0%	3,9%	7,6%	0,0%	0,0%	1,6%	57,7%	15,8%	5,9%	1,5%	0,0%	3,9%	100,0%
HPC	8,6%	3,5%	13,7%	16,4%	5,7%	6,3%	4,1%	11,5%	3,8%	0,0%	0,0%	24,4%	2,1%	100,0%
CMCL	22,2%	0,0%	26,0%	27,4%	16,6%	0,0%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,4%	100,0%
ATFAL	6,9%	11,4%	27,5%	36,6%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	14,4%	100,0%
Vinci	19,2%	0,0%	15,6%	57,1%	0,0%	0,0%	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,8%	100,0%
HPE	13,7%	2,6%	21,9%	20,8%	16,9%	6,9%	9,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	7,1%	100,0%
CIOJ	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	61,5%	25,9%	0,0%	0,0%	0,0%	12,6%	100,0%

Source : Akdital

VI.7 Répartition du chiffre d'affaires du groupe Akdital

VI.7.1 Répartition par spécialité

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par spécialité entre 2019 S1 2022



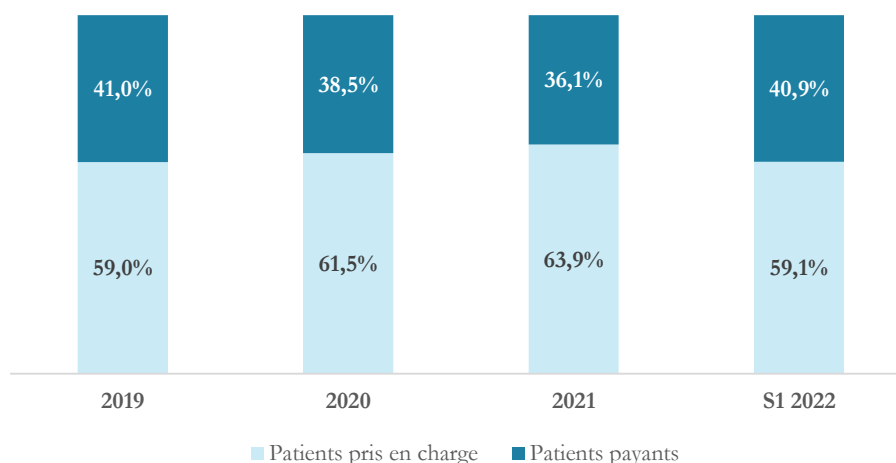
Source : Akdital

(*) Autres : englobe le CA du laboratoire, de la radiologie, la maternité, la réanimation néonatale, la médecine nucléaire, l'hématologie et les divers

Entre 2019 et juin 2022, le bloc et la chimiothérapie sont les premiers contributeurs au chiffre d'affaires avec une part moyenne de 21% et 20% respectivement, suivis par les soins intensifs à hauteur de 16% en moyenne, la réanimation à hauteur de 12% en moyenne, les salles de cathétérisme à hauteur de 9% en moyenne et la radiothérapie à hauteur de 6% en moyenne.

VI.7.2 Répartition par type de patient

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par type de patient entre 2019 et S1 2022

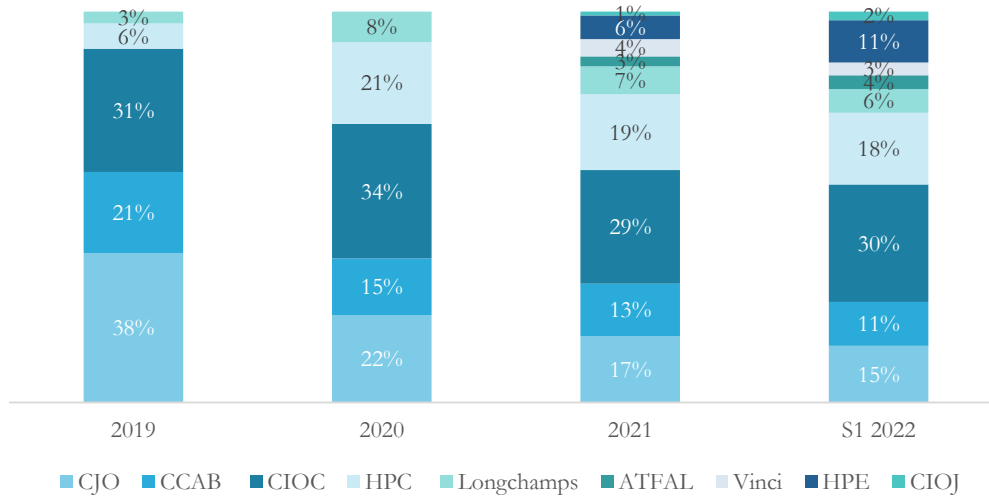


Source : Akdital

Entre 2019 et 2021, la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par type de patient fait ressortir une hausse de la quote-part des patients pris en charge qui passe de 59% à 63,9%, contre une baisse de la quote-part des patients payants qui passe de 41% à 36,1%. Au 30 juin 2022, les patients pris en charge contribuent à hauteur de 59,1% au chiffre d'affaires du Groupe, contre une contribution de 40,9% pour les patients payants.

VI.7.3 Répartition par établissement

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par établissement entre 2019 et S1 2022

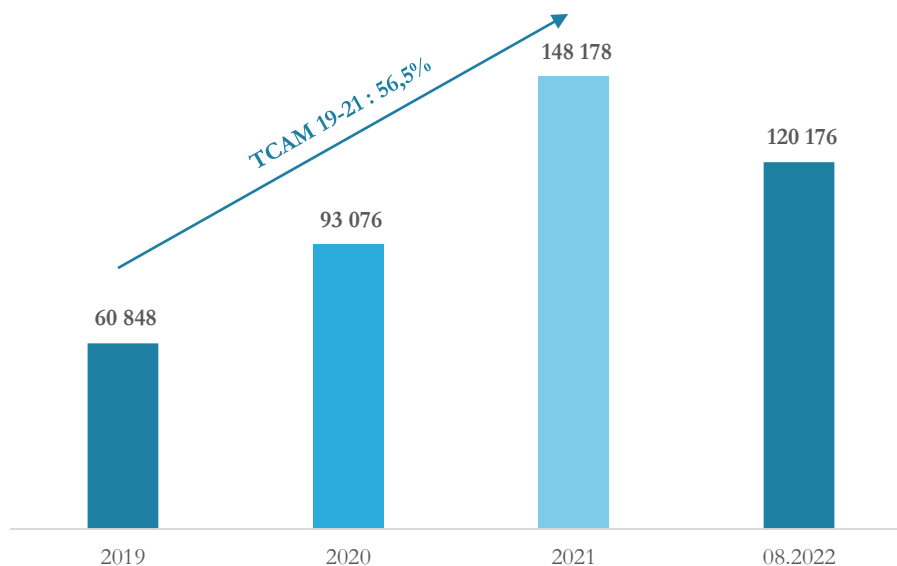


Source : Akdital

Entre 2019 et juin 2022, le CIOC est le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe avec une part moyenne de 31%, suivi de CJO à 23%, HPC à 16%, CCAB à 15% et Longchamps à 6%. La contribution des nouveaux établissements ouverts et acquis à partir de 2021 s'établit à 21% du CA Groupe en 2021 et à 26% au 30 juin 2022.

VI.8 Evolution du nombre d'admissions de patients au sein des établissements Groupe Akdital

Evolution du nombre d'admissions de patients au sein des établissements du Groupe Akdital entre 2019 et août 2022



Source : Akdital

Entre 2019 et 2021, le volume de patients admis par le Groupe Akdital a évolué à un TCAM de 56,5% en passant de 60 848 à 148 178 patients.

VII. Approvisionnement

VII.1 Politique d'approvisionnement du groupe Akdital

La politique d'approvisionnement du groupe Akdital répond aux objectifs suivants :

- Unification des produits et prestations utilisés afin d'assurer une même qualité de service dans l'ensemble des établissements Akdital ;
- Centralisation des prévisions de consommation et de besoins des différents établissements du Groupe afin de bénéficier d'un pouvoir de négociation accru auprès des fournisseurs ;
- Optimisation des approvisionnements afin d'éviter (i) les ruptures de stocks dans les établissements de soins ou au niveau des fournisseurs (notamment des médicaments, dispositifs médicaux et autres) et (ii) les péremptions de produits.

Akdital organise les approvisionnements de tous ses établissements à travers deux services rattachés au Pôle Finances et Support :

- **Service d'achats pharmaceutiques** (médicaments et dispositifs médicaux) : celui-ci se charge de la sélection des laboratoires pharmaceutiques et grossistes respectivement pour (i) les médicaments dans le cadre d'un programme d'acquisition établi sur la base des DCI (dénomination commune Internationale) des médicaments sélectionnés par le comité des directeurs médicaux et praticiens du Groupe et (ii) les dispositifs médicaux (DM) dans le cadre des appels d'offres périodiques qui permettent de sélectionner les DM validés par le COMEDIMS (La Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles) avec les meilleures conditions de prix sur le marché.
- **Service d'achats indirects répartis en deux services** :
 - ✓ Service achats projets et contracting (Holding) en charge (i) du lancement des appels d'offres et négociations des achats de CAPEX (matériel biomédical et autres) en vue de l'acquisition groupée des immobilisations sur la base des cahiers de charge définis par les exploitants dans le cadre des programmes d'investissement, (ii) de la mise en place des contrats Groupe de consommables et prestations, (iii) et du sourcing et référencement des fournisseurs par famille d'article.
 - ✓ Service approvisionnement (cliniques) qui s'occupe au niveau des filiales de (i) la passation des commandes auprès des fournisseurs référencés dans le respect des contrats cadres et des budgets établis annuellement par section et (ii) le suivi logistique des différents approvisionnements.

VII.1 Principaux intrants d'Akdital

Les principaux intrants du groupe Akdital sont les médicaments, les consommables et dispositifs médicaux et les prestations de services médicaux :

- Médicaments : dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe, des traitements médicamenteux peuvent être administrés aux patients avant, ou pendant leur passage (anesthésiants, anti-inflammatoires, anti-coagulants, traitements de chimiothérapie, etc.)
- Consommables médicaux : dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe, le personnel médical, paramédical et les patients utilisent des consommables tels que (i) les équipements de protection individuelle (pyjama de bloc, gants, masque, etc.) et (ii) les outils à utilisation unique (seringues, sondes, drains, etc.)
- Dispositifs médicaux : il s'agit d'instruments, appareils ou équipements destinés à diagnostiquer, prévenir, contrôler, atténuer ou traiter une maladie dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe (prothèses, stimulateurs cardiaques, cathéters, filature, etc.)
- Prestataires de services médicaux¹ : les médecins qui exercent au sein des cliniques du Groupe fournissent des prestations de services (consultation et diagnostic, anesthésie, réanimation, chirurgie, etc.) dans le cadre de leurs spécialités respectives qui font partie intégrante de la prestation de soin globale.

VII.2 Principaux fournisseurs d'Akdital

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2021 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2021 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	30 511	9,6%	90J FDM*	Médicaments
Fournisseur 2	20 277	6,4%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 3	19 043	6,0%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 4	9 816	3,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 5	7 268	2,3%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 6	7 014	2,2%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 7	7 438	2,3%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 8	6 817	2,1%	90J FDM	Gestion du linge
Fournisseur 9	6 653	2,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 10	5 593	1,8%	90J FDM	Médicaments
Total achats	120 432	37,9%		

Source : Akdital

* FDM : fin de mois

En 2021, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 37,9% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 90 jours fin de mois.

¹ A noter que la rémunération des honoraires des médecins n'est pas comptabilisée dans les charges mais dans le poste « frais et débours » au niveau du bilan

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2020 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2020 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	47 242	21,5%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 2	18 953	8,6%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 3	18 120	8,2%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 4	12 530	5,7%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 5	9 822	4,5%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 6	7 223	3,3%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 7	6 720	3,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 8	5 879	2,7%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 9	5 669	2,6%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 10	5 387	2,4%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Total achats	137 546	62,5%		

Source : Akdital

En 2020, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 62,5% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 90 jours fin de mois.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2019 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2019 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	17 817	12,9%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 2	11 646	8,4%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 3	9 033	6,5%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 4	7 274	5,3%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 5	6 166	4,5%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 6	6 103	4,4%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 7	5 861	4,2%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 8	5 418	3,9%	90J FDM	Electricité
Fournisseur 9	4 412	3,2%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 10	3 806	2,8%	90J FDM	Restauration
Total achats	77 535	56,2%		

Source : Akdital

En 2019, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 56,2% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 90 jours fin de mois.

VIII. Informations environnementales et sociales

VIII.1 Environnement

En tant qu'acteur majeur de la Santé, le Groupe Akdital assume pleinement sa responsabilité sociétale d'entreprise. Le Groupe se distingue aujourd'hui en étant un établissement citoyen et responsable, intégrant le développement durable dans sa stratégie et son projet d'entreprise.

Le Groupe s'est engagé dans une démarche RSE, qui a pour ambition de répondre aux enjeux de développement durable, de valoriser ses établissements de santé et ses employés dans leur mission au service des patients et des territoires. Cette démarche stratégique se traduit par des actions en matière de respect de l'environnement, de santé et sécurité au travail, de progrès social, d'engagement sociétal, de performance économique et de gouvernance.

VIII.1.1 Normes et objectifs de développement durable à moyen terme

VIII.1.1.1 Système de Gestion Environnemental et Social (SGES)

Le Groupe Akdital a mis en place un système de gestion environnemental et social basé sur les normes de performances de la SFI. A travers ce système, le Groupe s'est engagé à gérer les risques et les performances environnementales et sociales, en commençant par ses propres activités. Les employés du Groupe sont donc guidés par les politiques internes en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de ressources humaines, qui sont conformes à la norme PS2 de la SFI. Ces politiques internes garantissent que le personnel est traité de manière équitable, bénéficie de conditions de travail sûres et pratique la protection de l'environnement conformément aux lois en vigueur au Maroc.

VIII.1.1.2 Système de Management de la Qualité

Engagé dans la cohérence et la régularité, l'amélioration continue et la satisfaction des patients, le Groupe a obtenu la certification ISO 9001 de son système de management au niveau de la Holding et des cliniques CJO et CCAB en juillet 2022. Cette certification permet au Groupe de/d' :

- ✓ Assurer la qualité et la sécurité dans les services de soins aux patients ;
- ✓ Identifier et maîtriser les risques pour les patients, employés et l'organisation dans son ensemble ;
- ✓ Déterminer, maîtriser, surveiller et améliorer les processus cliniques de gestion et de support qui sont interdépendants ;
- ✓ Se conformer aux exigences réglementaires nationales et internationales ;
- ✓ Déployer des meilleures pratiques et procédures ;
- ✓ Réduire et prévenir les incidents et accidents.

VIII.1.1.3 Vers une garantie d'une qualité de soins supérieure

Dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe envisage de participer au programme Qmentum afin d'obtenir l'une des certifications des plus prestigieuses de santé, l'Accréditation Agrément Canada. Ce programme permettra au Groupe de mettre en place des mécanismes permettant d'offrir des soins sécuritaires et efficaces, qui respectent les normes mondiales de Santé de l'Organisation de Normes en Santé (HSO). A noter qu'une offre d'accompagnement sur 3 ans est en cours de signature avec l'organisme de certification afin d'obtenir l'accréditation et que le processus devrait être lancé à partir de janvier 2023.

VIII.1.2 Mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux du Groupe Akdital

Le Groupe a intégré la dimension environnementale dans son système de management de la qualité, afin d'assurer une meilleure maîtrise des activités et processus ayant un impact sur l'environnement interne ou externe de ses établissements de santé. Une charte de développement durable a été déployée qui définit ses engagements pour l'environnement, pour ses établissements et pour son personnel.

Par ailleurs, soucieux de réduire ses coûts énergétiques et son empreinte carbone tout en créant une culture qui favorise le bien-être des patients et du personnel médical, le Groupe sensibilise les parties prenantes à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie et s'est inscrit dans une démarche globale de tri des déchets, des charges de conditionnement d'air, des systèmes d'éclairage de haute performance, des appareils sanitaires

ultra-efficaces. Le Groupe envisage également d'adopter des solutions éco-responsables comme le solaire thermique courant 2023-2024. Des investissements en matière d'analyse des rejets liquides et de traitement des eaux usées sont en cours. A l'issue desdites analyses, une commission ad hoc sera mise en place afin de définir les investissements et actions à entreprendre en terme de traitement des liquides pour les lancer courant 2023.

Un suivi mensuel des consommations d'eau et d'électricité est effectué à travers des fiches de relevés. De plus, les installations subissent des vérifications et des maintenances régulières conformément aux contrats de maintenance en vigueur.

A noter que des audits énergétiques sont en cours et donneront lieu à des recommandations et des plans d'actions ayant pour objectif d'optimiser la consommation d'électricité.

Lors des trois derniers exercices, le Groupe Akdital n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

VIII.1.3 Sécurité incendie

En matière de gestion du risque incendie, le Groupe a mis en place une sécurité incendie optimale, en adéquation et en cohérence avec les besoins opérationnels spécifiques de chacun de ses établissements de santé, allant de la phase de conception jusqu'à la phase d'exploitation. Le Groupe effectue périodiquement des diagnostics de conformité et de contrôle des équipements techniques de mise en sécurité des bâtiments, y compris la fonction de détection incendie et d'alarme sonore, de compartimentage, de ventilation et de désenfumage, les bouteilles d'oxygène et de propane, le risque électrique, et les produits inflammables.

VIII.1.4 Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est une préoccupation essentielle du Groupe, tous les circuits de restauration répondent aux principes de la méthode HACCP, lors de la réception, la préparation et jusqu'à la distribution des repas aux patients.

VIII.1.5 Santé et sécurité au travail

La SST (Santé et Sécurité au Travail) est une priorité absolue pour le Groupe. Une évaluation des risques SST a été réalisée pour l'ensemble de ses établissements de santé, y compris les risques biologiques, physiques, chimiques et ergonomiques. Un plan d'action a été mis en place cibler les risques identifiés tels que les plans de signalisation SST affichés dans les établissements, les procédures de radioprotection, d'accident d'exposition au sang, des investissements en matière d'EPI et de sécurisation des lieux de travail à risque, la mise en place d'un service conforme de médecin de travail, des formations et des sensibilisations au personnel.

VIII.1.6 Mesures mises en place pour minimiser les impacts environnementaux du Groupe Akdital

Le Groupe génère des impacts « classiques » sur l'environnement, tels que l'utilisation de l'énergie et la consommation de ressources en plastique, papier, eau, etc. De surcroît, il génère aussi des nuisances spécifiques comme la production de déchets issus des activités de soins à risque infectieux, le stockage et l'utilisation de produits dangereux, les rejets liquides spécifiques des activités de soins, de laboratoire, de stérilisation, etc. Aujourd'hui, la recherche d'efficacité énergétique et la gestion de l'eau et des déchets constituent une priorité pour le Groupe.

Tel que mentionné auparavant, la charte de développement durable définit les engagements du Groupe en faveur de la préservation de l'environnement, à travers une gestion économique fiable et écologiquement responsable.

Le Groupe veille à contribuer à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles à travers :

- ✓ La réduction de la consommation d'énergie, d'eau, de fournitures, etc. ;
- ✓ La réduction et le tri systématique des déchets ;
- ✓ La quête d'une politique d'approvisionnement responsable qui privilégie les fournisseurs qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Le tableau ci-dessous présente la consommation en eau et énergie du groupe Akdital sur les trois derniers exercices :

	2019		2020		2021	
	KMAD	m ³	KMAD	m ³	KMAD	m ³
Consommation d'eau	514	25 966	861	49 548	1 107	60 338

Source : Akdital

	2019		2020		2021	
	KMAD	KWh	KMAD	KWh	KMAD	KWh
Consommation d'électricité	6 331	5 073 813	6 814	4 883 373	12 218	10 547 939

Source : Akdital

VIII.1.7 Mesures de gestion et d'élimination des déchets

La gestion des déchets commence au niveau du Groupe, avec une répartition des déchets et de leur zone de collecte, et se poursuit au niveau d'Athisa et ECOES, prestataires externes en charge de la gestion de déchets hospitaliers.

Au niveau du Groupe, les zones de collecte des déchets sont réparties selon leur nature :

- Déchets médicaux et pharmaceutiques, eux-mêmes triés comme suit :
 - ✓ Déchets cytotoxiques ;
 - ✓ Déchets infectieux.
- Déchets assimilés aux déchets ménagers
- Déchets radioactifs (enceinte plombée dédiées)

Au niveau d'Athisa, deux technologies sont utilisées pour le traitement des déchets du Groupe :

- Technologie MIMO : il s'agit d'un système multivalent pour le traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques (catégories I et II) et mis en œuvre comme suit :
 1. Décharge des déchets collectés au niveau des centres de santé et stockés dans des conteneurs ;
 2. Broyage des déchets ;
 3. Transport des déchets broyés à un réacteur ;
 4. Traitement physico chimique (oxydation avancée) au niveau du réacteur ;
 5. Décharge du réacteur et transport des déchets non contaminés (inertisés) à la décharge publique.
- Technologie d'Autoclavage : il s'agit d'un système pour le traitement des déchets médicaux et mis en œuvre comme suit :
 1. Décharge des déchets collectés au niveau des différents centres de santé ;
 2. Stérilisation / décontamination des déchets en utilisant des autoclaves ;
 3. Broyage des déchets ;
 4. Décharge du réacteur et transport des déchets non contaminées à la décharge publique.

Au niveau d'ECOES, deux technologies sont utilisées pour le traitement des déchets du Groupe :

- Technologie Ecoستeryl : il s'agit d'un système à micro-ondes permettant un traitement thermique des déchets hospitaliers. Une fois traités, les déchets à risques ne présentent plus aucun risque de contamination.
- Technologie Chemisafe : il s'agit d'un système de traitement des déchets de catégorie II. Le procédé utilisé permet la neutralisation et la stabilisation des déchets pharmaceutiques cytostatiques et non cytostatiques grâce à l'attaque chimiques des principes actifs contenus dans les médicaments.

VIII.1.8 Mesures de réduction de la consommation de papier

Dans le cadre de sa politique RSE et de digitalisation des process, le Groupe a mis en œuvre un projet d'informatisation du dossier médical patient « zero papier ». Ce projet vise notamment à :

- Sécuriser et centraliser les données patient collectées au courant de son parcours dans les établissements du Groupe ;
- Baisser significativement l'utilisation du papier dans les établissements du Groupe.

VIII.1.9 Impact économique et social de l'activité du Groupe

Le secteur hospitalier privé joue un rôle accru dans la fourniture de soins médicaux. Il permet en effet de compléter et d'enrichir l'offre de soins publique à travers notamment la mise à disposition (i) d'équipements et d'infrastructures médicaux à la pointe de la technologie et (ii) d'un corps médical hautement qualifié.

Le programme de développement du Groupe servira à la construction et à l'équipement de nouveaux établissements de santé à travers le Maroc. Ces nouvelles cliniques pluridisciplinaires proposeront des soins médicaux de qualité dans des villes où la demande de soins est en hausse. Ils permettront de mettre en place des programmes de sensibilisation et des centres de formation locale qui renforceront les capacités des médecins locaux et des professionnels de la santé au Maroc.

Ces projets permettront ainsi non seulement de moderniser les normes de qualité des soins médicaux disponibles sur place, mais également les normes en matière de pratiques environnementales et sociales.

VIII.1.10 Climat social et culture du Groupe Akdital

Le Groupe Akdital veille à préserver et à améliorer la qualité de vie au travail et le respect des patients :

- ✓ En promouvant la diversité, la mixité et l'insertion des personnes en difficulté ;
- ✓ En favorisant la promotion en interne, à travers la formation et le développement des compétences ;
- ✓ En priorisant le respect des patients et la confidentialité de leurs données personnelles ;
- ✓ En mettant en place des enquêtes de satisfaction et en veillant au traitement rapide des réclamations.

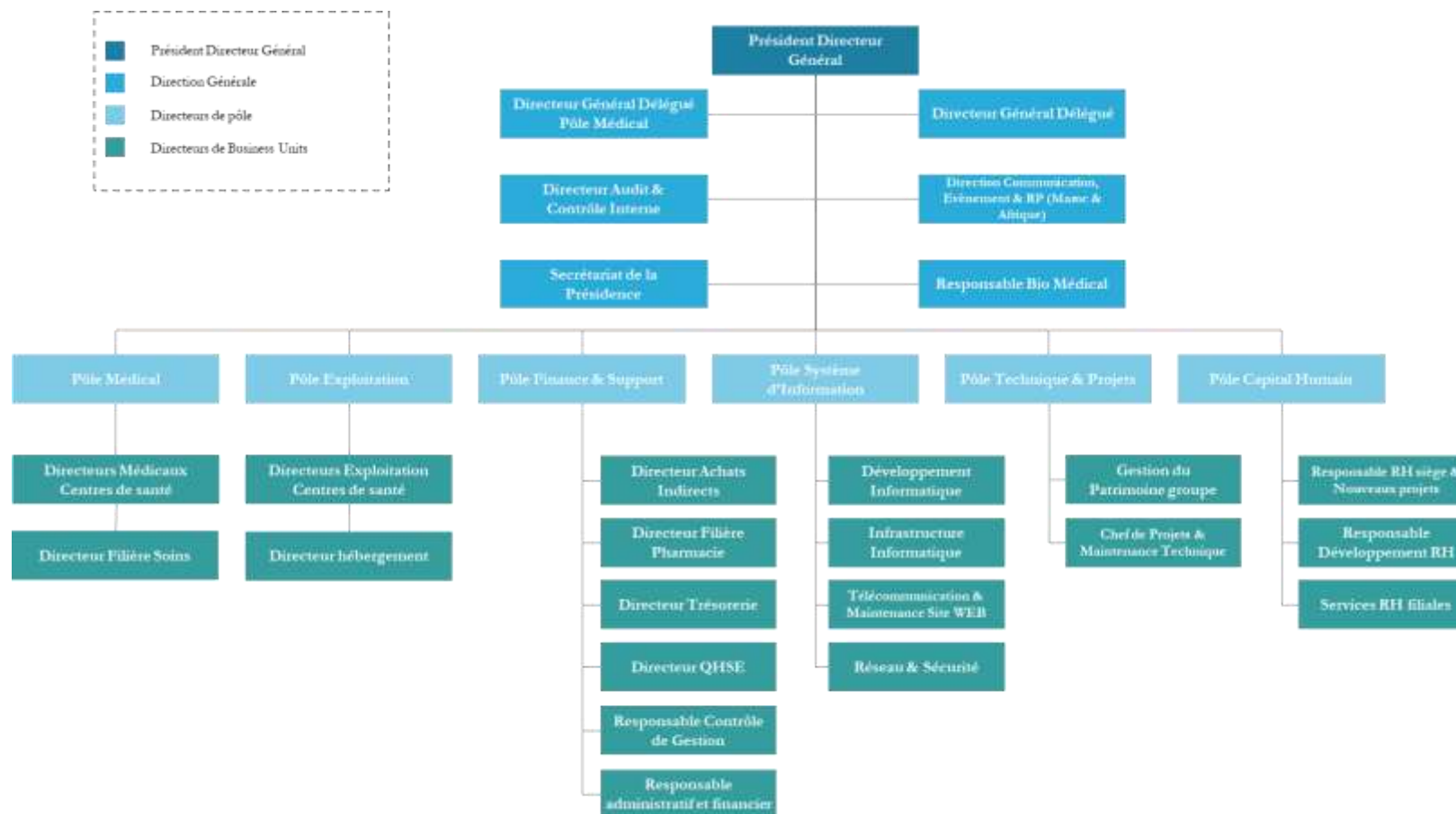
Le Groupe a également établi une politique éthique pour ses employés et ses partenaires qui est affichée dans l'ensemble de ses établissements de santé.

VIII.2 Social

VIII.2.1 Organigramme fonctionnel d'Akdital

L'organigramme fonctionnel du groupe Akdital au 30 juin 2022 est présenté ci-dessous :

Organigramme fonctionnel du Groupe Akdital



Source : Akdital

Les missions des différents pôles / directions du Groupe se présentent comme suit :

Pôles / Directions	Missions
<p>Direction Audit & Contrôle Interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer la charte d'audit du Groupe et s'assurer de sa mise en place • Elaborer le plan annuel de l'audit interne et veiller à son déroulement • Analyser les constats critiques soulevés lors des missions d'audit • Garantir le respect des règles, des procédures et des instructions • S'assurer du suivi et de la mise en place des plans d'actions élaborés • Suivre et accompagner les interventions des cabinets externes (commissariats aux comptes, etc.) • Participer activement au comité d'audit
<p>Direction Filière Soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une organisation des soins qui garantisse le respect des réglementations (définition de protocoles et de procédures) • Veiller au respect des procédures de soins mises en place dans les différentes entités du groupe • Organiser et superviser tous les soins infirmiers des entités du Groupe • Coopérer de façon régulière avec le corps médical dans l'organisation des activités • Veiller à l'amélioration constante des soins dans le cadre de la démarche qualité et pour le bénéfice des patients • Faire évoluer les pratiques de soins et identifier les meilleures pratiques pour en assurer la diffusion dans l'établissement • Contribuer à la définition de la politique de qualité de l'établissement, notamment en ce qui concerne les pratiques de soins infirmiers • Évaluer la qualité des soins par la mise en place d'outils et d'indicateurs de résultats (audits, enquêtes, évaluations de pratiques)
<p>Pôle Médical</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer l'offre de service au niveau de chaque établissement • Définir les priorités et les règles déontologiques et en assurer la mise en œuvre et le contrôle • Coordonner l'activité médicale des services : planifier et organiser le travail des équipes en fonction des pathologies et des besoins des patients • Assurer la coordination des soins avec l'ensemble des professionnels internes ou externes dans le cadre de prises en charge pluridisciplinaires ou parcours de soins • Animer l'équipe médicale et organiser les réunions de service • Fixer les objectifs aux membres des équipes médicales, effectuer un suivi quantitatif et qualitatif de l'activité des différents services • Mettre en œuvre et participer à des actions de formation pour les équipes médicales • Procéder à une évaluation régulière du personnel médical • Analyser et anticiper l'évolution de l'activité médicale des services • Veiller à l'équilibre médico-économique des services • Concourir au développement de l'activité des services, définir les projets et priorités d'investissements (équipements médicaux, immobilier...)
<p>Pôle Exploitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une stratégie d'exploitation selon les orientations stratégiques du Groupe • Piloter et suivre les projets adoptés par le comité de direction en vue de réaliser ses orientations stratégiques • Piloter la définition des objectifs, des moyens en matière d'activité, des coûts d'exploitation et garantir la réalisation de ces objectifs à travers le budget annuel • S'assurer du respect des procédures d'exploitation mises en place (admission, facturation, honoraires médecins, comptabilité, etc.) • Superviser le développement du réseau et des partenariats (visite d'établissements, signature des contrats, organisation d'événements, etc.) • S'assurer du bon fonctionnement du processus hébergement • Proposer et mettre en œuvre les évolutions des prestations hôtelières dans le sens de l'innovation et de l'amélioration de la qualité et de la sécurité • Identifier les différents projets d'amélioration continue dans son périmètre, et en assurer la réalisation • Veiller au respect des « Best Practices » des métiers dans son périmètre
<p>Pôle Système d'Information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la politique SI du Groupe • Proposer à la direction générale la stratégie SI du Groupe : conception des systèmes d'information, leur déploiement, etc. • Centraliser et évaluer les besoins des utilisateurs et les traduire en solutions techniques opérationnelles et efficaces dans des conditions optimales de qualité, de délais et de coût • Evaluer, proposer et gérer le budget nécessaire au déploiement de la politique SI du Groupe

	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer, coordonner et animer les projets transversaux informatiques • Piloter les opérations d'acquisition de matériels et logiciels informatiques ainsi que celles relatives à l'ensemble des prestations SI (intégration, développement, maintenance, externalisation etc.), dans le respect des procédures en vigueur en matière d'achats • Élaborer des outils et des méthodes destinées à assurer la fiabilité, la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des systèmes d'information, avec notamment la création d'une charte informatique définissant les droits d'utilisation, les usages des technologies utilisées, etc. • Assurer le suivi et le contrôle des activités et des moyens SI (humains, financiers, Techniques...) du Groupe et s'assurer du bon fonctionnement du SI et de l'atteinte des objectifs fixés dans le schéma directeur des systèmes d'information
<p>Pôle Finance & Support</p>	<p>Comptabilité, contrôle de gestion, Reporting :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la fiabilité des comptes de l'entreprise et l'établissement des documents financiers et comptables en conformité avec la législation • Superviser la consolidation des données financières et faire appliquer les normes comptables Marocaines • Superviser le contrôle de gestion dans ses missions et la préparation des résultats • Élaborer le budget et le plan du Groupe en conformité avec les choix stratégiques de la direction générale <p>Finance, Trésorerie & Relations Bancaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une stratégie de développement financier et veiller à sa déclinaison opérationnelle • Piloter les projets stratégiques et veiller à leur mise en œuvre (levées de fonds, croissances externes, cessions d'actifs • Superviser l'élaboration des plans de financement du Groupe et valider les budgets de trésorerie répondant aux besoins de financements externes • Solliciter le concours des banques et des investisseurs en accord avec la direction générale <p>Droit et fiscalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les conseils d'administration, les assemblées générales dans le respect des obligations légales • Contrôler les engagements juridiques du Groupe (assurances, sous-traitance,...) en centralisant et validant l'ensemble des contrats établis • Veiller au respect de la législation, assurer une veille juridique, conventionnelle • Valider les choix fiscaux avec les experts (fiscaliste, commissaire aux comptes, auditeur), assurer les relations avec les services fiscaux • Coordonner les conseils juridiques le cas échéant
<p>Pôle Technique & Projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la gestion, la maintenance et la sécurité des bâtiments (intérieur et extérieur), services, installations, et équipements centraux du Groupe en garantissant l'amélioration continue de la qualité et la disponibilité des services tout en veillant à l'optimisation des coûts • Planifier, suivre et contrôler l'exécution des différents contrats de prestations, et garantir la réception des travaux et prestations conformément aux règles HSE et exigences contractuelles • Elaborer et soumettre aux équipes « achats » les cahiers des charges des prestations en réponse aux différents besoins (travaux, rénovation, etc.) • Gérer les réclamations des différents services et entités conformément aux objectifs de qualité et délais définis • Contribuer à l'optimisation des coûts et à l'amélioration de la qualité de services • Assurer une veille technologique • Garantir l'alimentation en énergie (électrique, air, eau, etc.)
<p>Pôle Capital Humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en œuvre la politique RH¹ du Groupe en accord avec la direction générale • Définir et veiller à l'application par les opérationnels de l'ensemble des procédures liées aux ressources humaines • Répondre aux demandes des opérationnels et les accompagner dans leurs décisions relatives aux ressources humaines (recrutement, licenciement, évaluation, gestion de carrière, rémunération, conflit, contentieux social, etc.) • Faire appel, si nécessaire, à des expertises pointues (en interne ou en externe)
<p>Direction Communication, Evènement & RP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et protéger la marque Akdital sur l'ensemble des canaux de communication (éditorial, web, intranet, événements, médias, réseaux sociaux, etc.) • Déterminer les orientations stratégiques de la communication du Groupe en matière d'image, de visibilité, de message et définir le plan de communication annuel

¹ Ressources Humaines

- Déployer et suivre les plans de communication multi leviers (création de contenus, réseaux sociaux, événementiel, publicité, outils et moyens de communication interne et externe, etc.)
- Conseiller et accompagner la direction générale, notamment dans le cadre de sa réflexion stratégique et des actions de relations publiques
- Élaborer et déployer la stratégie de relations presse
- Superviser la création de supports destinés aux différents publics de l'entreprise, internes et externes (brochures, plaquettes, kits, affiches, dossiers et communiqués de presse, vidéos, podcast...)
- Piloter les prestataires et les agences de communication généralistes ou spécialisées ;
- S'occuper de l'organisation de manifestations et d'événements internes ou externes destinés aux clients, aux collaborateurs ou au personnel de l'entreprise (salons, soirées, séminaires, cocktails, trophées...)
- Assurer une veille stratégique (réglementaire et concurrentielle)
- Se tenir informé des évolutions technologiques et des nouvelles tendances dans le marketing et la communication

Source : Akdital

VIII.2.2 Politique de gestion des ressources humaines

Acteur majeur du secteur de la santé privée au Maroc, le Groupe Akdital considère son capital humain comme un levier essentiel pour la mise en œuvre de sa vision stratégique basée sur l'engagement envers ses patients et la promotion de son rôle citoyen. En effet, assurer un service de qualité nécessite de disposer d'un capital humain hautement qualifié et fortement engagé.

Dans ce cadre, la politique Ressources Humaines du Groupe s'articule autour des principes suivants :

- Le respect des droits légaux et la mise à disposition de conditions de travail adéquates ;
- Le renforcement du sentiment d'appartenance au Groupe et de l'équité interne ;
- La promotion d'une culture de performance ;
- Le développement des compétences.

VIII.2.3 Climat social & culture d'Akdital

Le Groupe Akdital s'engage à construire sa culture autour des valeurs de confiance, de respect mutuel et de dialogue. Les supérieurs hiérarchiques et employés des différents établissements sont engagés à travailler chaque jour pour créer et garantir des relations individuelles et collectives positives.

Le Groupe ne se contente pas de soutenir la liberté d'association de ses employés et la reconnaissance réelle du droit à la négociation collective, mais s'assure également qu'une communication directe et régulière est en place dans l'espace de travail.

VIII.2.4 Politique de recrutement

La politique de recrutement vise à mettre à la disposition du Groupe les ressources adéquates et nécessaires à son développement.

Cette politique est conforme avec le code de travail, la norme de performance 2 du référentiel IFC et les exigences des lois relatives à la protection des données personnelles, et s'appuie sur les principes suivants :

- Accueillir toute candidature sans discrimination eu égard au sexe, à la situation de famille, à l'origine ou nationalité, à l'état de santé, aux opinions politiques, à la confession religieuse ;
- Mener le processus de recrutement dans le respect de l'égalité homme/femme (rédaction des offres d'emploi, thèmes abordés dans les entretiens de recrutement, etc.) ;
- Veiller au respect de la législation en vigueur et aux conventions internationales de l'OIT¹ en matière d'âge et de travail des enfants ;
- Professionnaliser la démarche par l'utilisation d'outils de recrutement efficaces ;
- Veiller à véhiculer une image positive du Groupe et ses établissements tout au long du processus de recrutement ;
- Assurer la transparence totale concernant les informations fournies aux candidats, notamment en matière de rémunération et d'avantages ;
- Privilégier l'attractivité et le recrutement des hauts potentiels ;
- Veiller à apporter dans la mesure du possible un retour personnalisé à l'ensemble de nos candidats.

VIII.2.5 Politique de rémunération

Les principaux objectifs de la politique de rémunération du Groupe sont les suivants :

- Attirer des candidats et contribuer au développement de la marque Akdital ;
- Assurer l'équité entre les différents collaborateurs, notamment en minimisant les écarts de rémunération entre ceux qui présentent des compétences comparables ;
- Motiver et fidéliser les collaborateurs.

En 2021 et afin d'améliorer le processus de rémunération du Groupe, il a été décidé par la Direction des ressources humaines de mandater le cabinet SYNAXIS pour la mise en place d'un système de classification des emplois et la définition d'une politique de rémunération. L'implémentation de cette politique a commencé au courant de l'année 2022

¹ Organisation Internationale de Travail

VIII.2.6 Politique de gestion des carrières

Le Groupe Akdital évalue activement les performances de ses collaborateurs. Il considère l'orientation globale de gestion de performance comme un levier spécifique en termes de compétitivité. Le Groupe veille à ce que tous ses établissements adoptent une culture de gestion de performance fondée sur l'objectivité.

La politique de gestion de performance utilise les mêmes critères et les mêmes systèmes d'évaluation dans l'ensemble du Groupe. Pour garantir une application homogène, la formation sur la gestion des performances est accessible à tous les managers. Cette politique est déployée et mise en œuvre dans le respect du droit du travail et des exigences relatives à la protection des données.

Le processus de gestion des performances au sein Groupe Akdital vise principalement à rendre cohérent les objectifs du collaborateur avec la stratégie du Groupe grâce aux objectifs de performance SMART : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis.

VIII.2.7 Plan de formation

La gestion et le développement des talents est un aspect essentiel de la stratégie RH du groupe Akdital. La formation permet de disposer des ressources qualifiées et performantes, tout en offrant des perspectives de carrière adéquates aux collaborateurs.

Le groupe Akdital a pour objectif d'offrir une formation et un développement continu afin d'améliorer les qualifications et les compétences de l'ensemble du personnel, sur la base des orientations stratégiques du Groupe et de l'identification des besoins de qualification.

La formation est octroyée de manière transparente, sur une base équitable, exclusivement sur la base des besoins professionnels. Elle est mise en œuvre et réalisée dans le respect de la législation du travail, des exigences en matière de protection des données et des règles du système de financement de l'OFPPT.

Il est à noter qu'en raison de la pandémie de la COVID 19 et des contraintes de distanciation sociale, aucune formation n'a pu être dispensée en 2020.

Formations externes

Le tableau ci-dessous présente le plan de formation externe en cours d'application par le groupe Akdital. Ce plan de formation a été établi en 2021 et validé par l'OFPPT.

Site	Domaine de formation	Thématique de formation	Population concernée	Nbre de participants	Nbre d'heures de formation	Budget (en MAD)
CJO	IT	Excel Avancé niveau 1	Comptabilité	15	240	24 000
CJO	Management	Ecrits Professionnels	Comptabilité, soins	20	320	36 000
CJO	Management	La relation Patient en pratique	Soins, BAF, PEC, Reception, Caisse	35	560	54 000
CJO	IT	Word Débutant-Niveau 1	Soins	18	288	24 000
CJO	IT	Excel Débutant-Niveau 1	Soins	18	288	24 000
CJO	Technique	Maintenance Industrielle	Maintenance, Facilités Management	7	112	14 000
CJO	HSE	Habilitation électrique H0	Biomédical, Facilités Management	3	48	12 000
CJO	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	34	136	2 700
CJO	HSE	Hygiène Alimentaire	Hébergement	4	16	340
CJO	HSE	Habilitation électrique BR initiale	Biomédical, Facilités Management	3	48	7 200
CJO	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail	Transverse	30	480	36 000
CJO	HSE	Sécurité Incendie	Transverse	13	208	6 300
CJO	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Soins	1	120	51 000
CJO	Technique	Bionettoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	8	32	3 000
CIOC	IT	Excel Avancé niveau 1	Comptabilité, BAF	12	192	12 000

CIOC	Management	Ecrits Professionnels	Soins, Comptabilité	12	192	18 000
CIOC	Management	La relation Patient en pratique	Soins, BAF, PEC, Reception, Caisse, Expédition	20	320	36 000
CIOC	Langue	Anglais	Finance, Radioprotection, Caisse, Baf	10	200	70 200
CIOC	Langue	Français	Comptabilité, BAF, Caisse	12	120	48 000
CIOC	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail	Transverse	23	368	24 000
CIOC	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	41	164	4 050
CIOC	HSE	Hygiène Alimentaire	Hébergement	2	8	340
CIOC	HSE	Sécurité Incendie	Transverse	14	224	6 300
CIOC	HSE	Habilitation électrique BR initiale	Technique	1	16	2 400
CIOC	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Soins-Facturation	4	480	204 000
CIOC	Technique	Bionéttoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	6	24	3 000
CCAB	IT	Excel Avancé niveau 1	Caisse, PEC, Facturation	10	240	12 000
CCAB	Management	Ecrits Professionnels	Comptabilité	10	80	18 000
CCAB	Management	La relation Patient en pratique	Soins, PEC, facturation, caisse, expédition	30	480	54 000
CCAB	IT	Excel Macros VBA	Comptabilité	10	80	30 000
CCAB	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail	Transverse	24	384	24 000
CCAB	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	23	92	2 700
CCAB	HSE	Hygiène Alimentaire	Hébergement	2	8	340
CCAB	HSE	Sécurité Incendie	Transverse	9	72	3 150
CCAB	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Exploitation-Soins	2	240	102 000
CCAB	Technique	Bionéttoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	6	24	1 500
HPC	Technique	Maintenance Industrielle	Maintenance, Facilites Management	7	112	14 000
HPC	HSE	Habilitation électrique BR initiale	Biomédical, Facilites Management	7	112	12 000
HPC	IT	Excel Avancé niveau 1	Caisse, PEC, contrôle	10	160	12 000
HPC	Management	Ecrits Professionnels	Comptabilité, soins	10	160	18 000
HPC	Management	La relation Patient en pratique	Standard, caisse, PEC, Facturation, admission, réception	40	640	72 000
HPC	Pharmacie	Dispositifs médicaux	Pharmacie	12	288	54 000
HPC	Radio	Radioprotection	Radioprotection	20	480	54 000
HPC	Langue	Anglais	Radioprotection	1	10	4 000
HPC	IT	Word Débutant-Niveau 1	Soins	20	320	24 000
HPC	IT	Excel Débutant-Niveau 1	Soins	20	320	24 000
HPC	Technique	Optimisation des consommations du laboratoire	Laboratoire	12	288	24 000
HPC	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail	Transverse	30	480	36 000
HPC	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	30	120	2 700
HPC	HSE	Hygiène Alimentaire	Hébergement	2	8	340
HPC	HSE	Sécurité Incendie	Transverse	13	208	6 300

HPC	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Soins	1	120	51 000
HPC	Technique	Bionéttoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	6	24	1 500
CMCL	IT	Excel Avancé niveau 1	Standard, caisse, PEC, Facturation, admission, réception	10	160	12 000
CMCL	Management	Ecrits Professionnels	Comptabilité, soins	10	160	18 000
CMCL	Management	La relation Patient en pratique	Standard, caisse, PEC, Facturation, admission, réception	40	640	72 000
CMCL	IT	Word Débutant-Niveau 1	Soins	20	320	24 000
CMCL	IT	Excel Débutant-Niveau 1	Soins	20	320	24 000
CMCL	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail	Transverse	24	384	24 000
CMCL	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	12	48	1 350
CMCL	HSE	Hygiène alimentaire	Hébergement	2	8	340
CMCL	HSE	Sécurité Incendie	Transverse	7	112	3 150
CMCL	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Facturation, soins	2	240	102 000
CMCL	Technique	Bionéttoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	5	20	1 000
Clinique Pédiatrique Atfal	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Exploitation	1	120	51 000
Clinique Pédiatrique Atfal	Technique	Bionéttoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	4	16	1 500
Clinique Pédiatrique Atfal	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	10	40	1 350
Clinique Pédiatrique Atfal	HSE	Hygiène alimentaire	Hébergement	2	8	340
Akdital	IT	Excel avancé niveau 1	Transerve	12	192	12 000
Akdital	IT	Excel Macros VBA	Finance, Trésorerie	10	400	30 000
Akdital	Achat	Négociation des contrats achats	Achat	7	112	16 000
Akdital	Finance	Pilotage et Contrôle des comptes	Finance	6	96	16 000
Akdital	RH	Relation avec les organismes sociaux	RH	7	112	16 000
Akdital	RH	Tableaux de bord RH	RH	7	112	16 000
Akdital	Finance	Reporting et Consolidation	Finance	7	112	16 000
Akdital	Management	Management de Projets	Transerve	12	192	18 000
Akdital	Finance	Pratique d'analyse financière	Finance	6	96	16 000
Akdital	HSE	Management de la Sécurité Santé	QHSE	10	240	27 000
Akdital	HSE	Management de l'environnement Santé	QHSE	10	240	27 000
Akdital	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail	Transerve	10	160	12 000
Akdital	HSE	Équipier de Premier Intervention	Transerve	10	160	12 000
Akdital	Finance	Gestion de la Trésorerie et Relation Bancaire	Trésorerie	1	16	15 000

Akdital	IT	Formation React	IT	7	224	24 000
Akdital	IT	Formation Symphony	IT	7	224	24 000
Akdital	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Soins	1	120	51 000
Akdital	Management	Animation de Réunion	Transerve	25	400	36 000
Akdital	Audit	Gestion des risques de Management	Audit	10	160	32 000
Akdital	Management	Entretien annuel et fixation des objectifs	Managers	17	68	46 400
Akdital	HSE	Gestion des déchets médicaux et produits chimiques	Pharmacie, soins, QHSE	19	152	
Akdital	HSE	Gestion des risques incendie et électricité	Technique, RQHSE	18	144	
Akdital	HSE	Gestion des situations d'urgence et plan de continuité d'activité	Exploitation, pharmacie, soins, RQHSE	18	144	
Akdital	RH	Veille et conformité légale et réglementaire	DRH, RQHSE	12	96	
Akdital	HSE	Analyser et évaluer les impacts environnementaux et les risques SST	DRH, RQHSE	11	88	
Akdital	RH	Code de travail	DRH, RQHSE	17	136	
Vinci	Technique	Bionettoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	5	20	1 000
Vinci	HSE	Hygiène Alimentaire	Hébergement	2	8	340
Vinci	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	12	48	1 350
Vinci	Management	Master en Management des Établissements de Santé et Politiques de Santé	Exploitation	1	120	51 000
HPE	Technique	Bionettoyage (réanimation, bloc,...)	Soins, QHSE, Hébergement	7	28	2 500
HPE	HSE	Hygiène Hospitalière	Hébergement	38	152	2 700
HPE	HSE	Hygiène Alimentaire	Hébergement	2	8	340

Source : Akdital

Formations internes

Le tableau ci-dessous présente le plan de formation interne en cours d'application par le groupe Akdital. Ce plan de formation a été établi en 2021.

Site	Domaine de formation	Thématique de formation	Population concernée	Nombre de participants	Nombre d'heures de formation
HPE	RH	Connaissance Entreprise et Valeurs	Soins/Support	91	819
HPE	Qualité	Initiation à la QHSE	Soins/Support	108	810
HPE	IT	Vision His	Soins/Support	81	1685
HPE	Technique	Respirateur de Réanimation	RNN- R.Poly.R.CCV	3	3
HPE	Technique	Monitoring/Scope	RNN- R.Poly.R.CCV	62	109

HPE	Technique	ECG	RNN- R.Poly.R.CCV	72	144
HPE	Technique	Défibrillateur	RNN- R.Poly.R.CCV	72	144
HPE	Technique	Sap/Pompe à perfusion	RNN- R.Poly.R.CCV	55	110
HPE	Technique	Respirateur de Transport	R.Poly.R.CCV	9	5
HPE	Technique	Autolaveur/Endoscope	Bloc	15	8
HPE	Technique	Colone Penthax	Bloc	15	11
HPE	Technique	Autoclave/Stérilisation	Bloc	15	11
HPE	Technique	Colone de Coelio	Bloc	15	11
HPE	Technique	Moteur de Neuro	Bloc	15	11
HPE	Technique	Hémostase	Laboratoire	5	20
HPE	Technique	Automate de Biochimie	Laboratoire	5	10
HPE	Technique	Cuveuse	Maternité/RNN	7	4
HPE	Technique	Table Chauffante	Bloc	15	8
HPE	Technique	Respirateur d'anesthésie	Bloc	3	2
HPE	Technique	Garrot Pneumatique	Bloc	15	8
HPE	Technique	Bistouri électrique	Bloc	15	8
HPE	Technique	Table Opératoire	Bloc	15	8
HPE	Technique	Traçabilité Paramédicale	Soins	39	59
HPE	Technique	Hématologie	Laboratoire	5	10
HPE	Technique	Microscope ORL./OPH	Bloc	3	2
HPE	Technique	Microscope neuro	Bloc	3	2
HPE	Technique	Appareil OCT	Bloc	3	2
HPE	Technique	Respirateur IRM	Bloc	3	2
CCAB/HPC/CJO	Soins	Techniques d'asepsie	Soins	17	136
CCAB/HPC	QHSE	Tri de Déchets	Soins	14	112
HPC	Pharmacie	Pharmacologie	Agents pharma	6	48
HPC	Soins	Processus Injection	Manipulateur Radiothérapie	4	32
HPC	Soins	Gestion des chariots d'urgence	Infirmiers	10	80
CJO	Comptabilité	Formation sur le processus d'Arrêté des comptes	comptabilité	5	40
CJO/CIOC	Comptabilité	Inventaire physique des stocks	comptabilité	5	40
Tous les sites	Technique	Appareillage médical : mode utilisation et fonctionnement	Technique	17	136

Source : Akdital

Formations à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P)

En parallèle des plans de formation décrits ci-dessus et en cours d'application, le Groupe a financé des Executive Masters en « Management des Etablissements de Santé & Politiques de Santé » à l'UM6P pour certains chefs de services et directeurs centraux en vue de leur permettre d'améliorer leurs compétences managériales au sein du Groupe. En 2021, 13 collaborateurs du Groupe ont bénéficié de cette formation.

Centre de santé	Nombre de bénéficiaires	Date de Démarrage
Hopital privé Ain Sebaa	1	oct-21
Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps	2	oct-21
Centre International d'Oncologie de Casablanca	4	oct-21
Hopital Privé de Tanger	1	oct-21
Clinique Ain Borja	1	oct-21
Clinique Jerrada Oasis	2	oct-21
Akdital	1	oct-21
Clinique Pédiatrique Atfal	1	oct-21

Source : Akdital

VIII.2.8 Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Groupe Akdital considère la diversité comme un atout. En effet, la diversité et l'égalité des chances font partie intégrante de sa philosophie et sont des facteurs essentiels de sa réussite.

Akdital prône, respecte et encourage la diversité et ne prend aucune décision commerciale, de recrutement ou d'embauche fondée sur l'âge, le sexe, la religion, l'opinion politique, le handicap, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

Pour Akdital, agir en faveur de la mixité et la diversité c'est permettre aux collaborateurs de se sentir considérés avec équité dès l'embauche et tout au long de sa carrière au sein du Groupe.

Compte tenu de la spécificité du secteur d'activité et de l'importance du personnel paramédical dans les métiers de la santé, les femmes sont sur-représentées au sein de l'effectif global du Groupe. En effet, à fin 2021, sur un effectif total du Groupe de 1 743, 78,5% de l'effectif est féminin (soit 1 369 femmes). Au niveau de l'encadrement, sur un effectif de cadres du Groupe de 166 personnes à fin 2021, environ 2/3 sont des femmes (67,5% ; 112 femmes).

VIII.2.9 Schéma d'intéressement et de participation du personnel

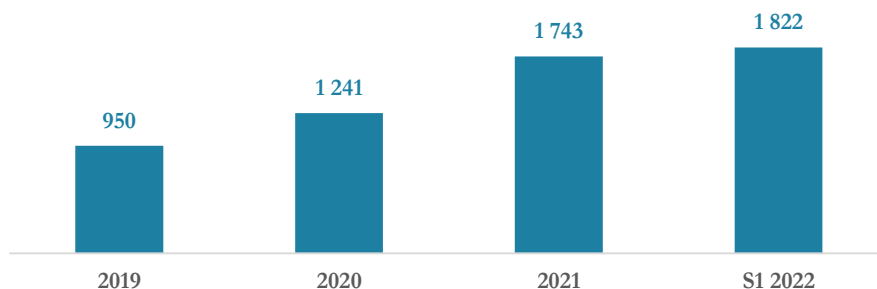
L'intéressement du personnel accordé par la Société se base sur des primes de performance découlant des évaluations de la performance individuelle, de l'entité et du Groupe. La prime de performance est calculée sur la base des objectifs prédéfinis d'un commun accord entre l'évalué et l'évaluateur lors de la dernière évaluation. A l'instar de ces évaluations, un comité de rémunération statue sur la répartition de ces primes.

VIII.2.10 Effectifs

N.B : les effectifs présentés dans les tableaux et graphiques ci-dessous incluent les collaborateurs liés au Groupe par un contrat de travail (i.e. seuls les médecins contractuels qui assument la direction médicale des établissements du Groupe sont compris dans les effectifs présentés).

L'histogramme suivant présente l'évolution de l'effectif global du Groupe Akdital entre 2019 et S1 2022 :

Evolution de l'effectif global du Groupe Akdital entre 2019 et au 30 juin 2022



Source : Akdital

Entre 2019 et S1 2022, l'effectif global du Groupe Akdital a évolué à un taux de croissance annuel moyen de 24,2% en passant de 950 à 1 822 collaborateurs.

VIII.2.10.1 Répartition des effectifs de la holding par direction

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif de la holding Akdital par pôle / direction sur la période 2019-S1 2022 :

Direction	2019	2020	2021	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var. 21-S1 22
Direction Générale	-	2	2	4	n.a	0%	100%
Pôle Exploitation	1	4	7	10	>100%	75%	43%
Pôle Finance et Support	7	18	21	33	>100%	17%	57%
Pôle Médical	-	1	4	9	n.a	>100%	>100%
Pôle Capital Humain et Synergie Groupe	3	2	2	6	-33%	0%	>100%
Direction Communication et RP	1	1	4	7	0%	>100%	75%
Pôle Technique et Projet	1	1	6	4	0%	>100%	-33%
Pôle Système d'Information et Technologie	1	3	5	7	>100%	67%	40%
Audit	-	5	7	7	n.a	40%	0%
Total	14	37	58	87	>100%	57%	50%

Source : Akdital

L'effectif de la holding est passé de 14 à 87 sur la période analysée. A noter que les pôles « Finance et Support » et « Exploitation » concentrent en moyenne 53,6% de l'effectif total de la holding entre 2019 et S1 2022.

VIII.2.10.2 Répartition de l'effectif du Groupe par nature du contrat de travail

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par entité d'exploitation et par nature de contrat de travail sur la période 2019 - S1 2022 :

Entité	Année	CDI	CDD	Anapec	Interim	Effectif total
 Holding	2019	14	-	-	-	14
	2020	36	1	-	-	37
	2021	56	2	-	-	58
	S1 2022	87	-	-	-	87
 CJO	2019	261	-	31	-	292
	2020	251	22	2	-	275
	2021	245	21	-	-	266
	S1 2022	259	6	-	-	265
 CCAB	2019	148	-	42	-	190
	2020	194	-	13	-	207
	2021	228	-	5	-	233
	S1 2022	236	-	1	-	237
 CIOC	2019	136	-	44	7	187
	2020	228	-	10	7	245
	2021	305	1	-	7	313
	S1 2022	311	1	-	7	319
 CMCL	2019	65	-	10	-	75
	2020	89	-	18	-	107
	2021	97	-	21	-	118
	S1 2022	104	-	19	-	123
 HPC	2019	176	-	16	-	192
	2020	255	-	32	-	287
	2021	258	-	39	-	297
	S1 2022	271	-	46	-	317
 VINCI	2019	-	-	-	-	-
	2020	26	-	-	-	26
	2021	95	5	-	-	100
	S1 2022	94	1	-	-	95
 CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2019	-	-	-	-	-
	2020	57	-	-	-	57
	2021	92	2	-	-	94
	S1 2022	105	-	-	-	105
 HPE	2019	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-
	2021	169	37	37	-	243
	S1 2022	206	41	4	-	251
 CIOJ	2019	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-
	2021	16	1	4	-	21
	S1 2022	22	-	1	-	23

Source : Akdital

Sur la période analysée, le nombre de contrats CDI (à durée indéterminée) représentent 90% des contrats de travail pratiqués par le Groupe Akdital.

Les contrats Anapec concernent essentiellement le personnel soignant.

Toutes les autres filiales non présentées dans le tableau ci-dessus n'ont pas d'effectif.

VIII.2.10.3 Répartition de l'équipe médicale du Groupe

Le tableau ci-après présente la répartition de l'équipe médicale du Groupe Akdital par établissement et par nature (contractuel, non contractuel) sur la période 2019 - S1 2022 :

Entité	Année	Médecins Associés	Médecins non associés			Effectif total
		Contractuels (dont nombre de salariés)	Contractuels (non salariés)	Non contractuels	Total	
CJO	2019	-	2	428	430	430
	2020	-	2	421	423	423
	2021	-	2	398	400	400
	S1 2022	-	2	344	346	346
CCAB	2019	1 (salarié)	1	264	265	266
	2020	1 (salarié)	1	273	274	275
	2021	1 (salarié)	1	198	199	200
	S1 2022	1 (salarié)	1	230	231	232
CIOC	2019	2	1	164	165	167
	2020	2	1	171	172	174
	2021	2	1	157	158	160
	S1 2022	2	1	168	169	171
CMCL	2019	-	2	125	127	127
	2020	-	2	204	206	206
	2021	-	2	228	230	230
	S1 2022	-	2	174	176	176
HPC	2019	1 (salarié)	1	175	176	177
	2020	1 (salarié)	1	299	300	301
	2021	1 (salarié)	1	348	349	350
	S1 2022	3 (dont 1 salarié)	1	260	261	264
VINCI	2019	-	-	-	-	-
	2020	-	2	30	32	32
	2021	-	2	52	54	54
	S1 2022	-	2	110	112	112
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2019	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-
	2021	5	-	104	104	109
	S1 2022	5	-	100	100	105
HPE	2019	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-

	2021	-	2	216	218	218
	S1 2022	-	2	202	204	204
CIOJ	2019	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	1	38	39	39
	S1 2022	-	1	46	47	47

Source : Akdital

(*) Un médecin contractuel est lié à Akdital par contrat établi selon le modèle du CNOM.

Les médecins contractuels sont soit :

- (i) des directeurs médicaux (qui peuvent être salariés, ou non salariés), soit
- (ii) des médecins intervenant en permanence dans une clinique (cas des radiologues non salariés, liés également à Akdital par un contrat établi selon le modèle CNOM)

Sur la période analysée, les médecins contractuels représentent en moyenne moins de 1% des médecins qui exercent au sein du Groupe Akdital.

En effet, s'agissant d'une profession libérale réglementée, les relations entre les médecins et le Groupe sont régies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par la pratique généralement appliquée dans le secteur notamment en matière de paiement des honoraires et de respect des procédures internes des cliniques.

Dans le cas des directeurs médicaux et de médecins intervenant en permanence dans une clinique Akdital (radiologues), des contrats sont établis selon le modèle du CNOM.

En ce qui concerne les médecins actionnaires d'Akdital, ceux-ci ne sont pas liés par des contrats, sauf quand ils assurent la direction médicale d'une clinique, auquel cas le contrat ne concerne que l'aspect d'exercice professionnel tel que prévu par la réglementation en vigueur.

En ce qui concerne les médecins associés dans les cliniques, des conventions ou protocoles d'accord sont établis au cas par cas, pour définir les conditions d'entrée dans le capital et d'exercice professionnel.

Les médecins non contractuels ont le droit d'intervenir dans d'autres établissements de santé dans le groupe et en dehors du Groupe.

Le périmètre d'intervention du médecin est défini par la législation en vigueur et notamment le décret n° 2-21-225 du 6 kaada 1442 (17 juin 2021) relatif au Code de déontologie de la profession médicale.

Le périmètre d'intervention du médecin assurant les fonctions de directeur médical est également défini par les articles 79 et suivant de la loi 131-13 relative à l'exercice de la médecine. Ainsi, le directeur médical de la clinique assume des missions se rapportant à l'organisation des soins, au bon fonctionnement du service hospitalier et aux relations avec les patients et leurs familles.

A noter que l'article 60 de cette loi interdit expressément au propriétaire de la clinique et au gestionnaire de s'immiscer dans les fonctions du directeur médical ou de lui ordonner des actes limitant ou affectant l'exercice de ses fonctions.

Il y a lieu également de noter la participation des médecins au comité médical d'établissement et au comité d'éthique dont les prérogatives sont définies par les articles 76 et suivants de la loi 131-13 et son décret d'application.

VIII.2.10.4 Répartition de l'effectif du Groupe par branche d'activité

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par branche d'activité sur la période 2019 – S1 2022 :

Entité	Année	Personnel soignant	Direction	Personnel administratif	Hébergement	Radiothérapie	Laboratoire	Radiologie	Pharmacie	Gériatrie	Médecine nucléaire	Autres effectifs	Effectif total
 Holding	2019	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	8	14
	2020	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	25	37
	2021	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	45	58
	S1 2022	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	75	87
 CJO	2019	166	5	56	50	-	-	6	9	-	-	-	292
	2020	154	3	52	50	-	-	6	10	-	-	-	275
	2021	147	1	57	38	-	-	6	9	-	-	8	266
	S1 2022	149	1	57	37	-	-	5	10	-	-	6	265
 CCAB	2019	117	5	34	24	-	-	4	6	-	-	-	190
	2020	134	5	33	24	-	-	4	7	-	-	-	207
	2021	148	6	42	25	-	-	4	8	-	-	-	233
	S1 2022	148	5	46	25	-	-	5	8	-	-	-	237
 CIOC	2019	88	2	38	32	11	-	5	7	-	4	-	187
	2020	112	4	59	34	16	-	6	9	-	5	-	245
	2021	167	4	58	42	18	-	8	9	-	7	-	313
	S1 2022	162	4	64	42	20	-	8	11	-	8	-	319
 CMCL	2019	40	-	15	13	-	-	2	4	-	-	1	75
	2020	52	3	24	19	-	-	2	5	-	-	2	107
	2021	64	4	28	12	-	-	2	6	-	-	2	118
	S1 2022	67	4	29	12	-	-	2	7	-	-	2	123
 HPC	2019	111	1	24	31	-	12	5	8	-	-	-	192
	2020	160	4	41	35	8	26	5	8	-	-	-	287
	2021	147	3	51	40	7	35	5	9	-	-	-	297
	S1 2022	165	3	57	38	7	34	4	9	-	-	-	317
 VINCI	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	2020	14	-	6	3	-	-	1	2	-	-	-	26
	2021	55	1	23	14	-	-	1	6	-	-	-	100
	S1 2022	56	1	19	12	-	-	1	6	-	-	-	95
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2020	37	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	57
	2021	59	1	18	13	-	-	1	2	-	-	-	94
	S1 2022	61	5	21	14	-	-	2	2	-	-	-	105
HPE	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	135	3	44	39	-	6	6	10	-	-	-	243
	S1 2022	138	4	44	41	-	7	7	10	-	-	-	251
CIOJ	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	11	-	5	-	5	-	-	-	-	-	-	21
	S1 2022	11	2	5	-	5	-	-	-	-	-	-	23

Source : Akdital

Sur la période analysée, les effectifs du Groupe Akdital se composent principalement des personnels soignant, administratif et d'hébergement qui représentent respectivement 53%, 18,5% et 14,3% de l'effectif total du Groupe.

VIII.2.10.5 Répartition de l'effectif du Groupe par catégorie et par genre

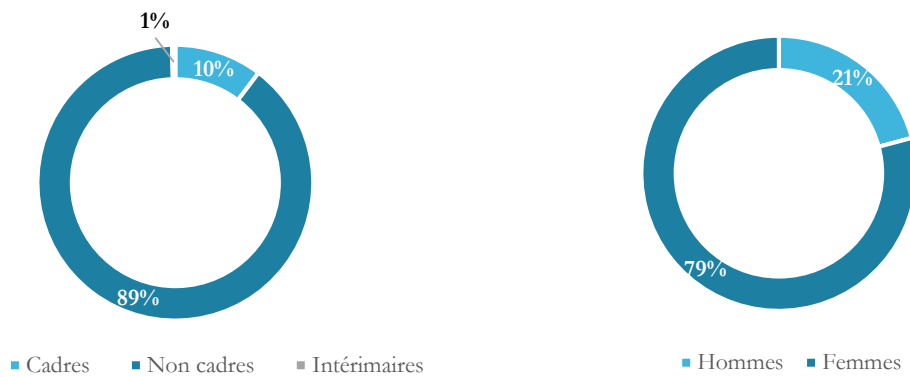
Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par catégorie sur la période 2019 – S1 2022 :

Entité	Année	Cadres	Non Cadres	Intérimaires	Femmes	Cadres	Non Cadres	Intérimaires	Hommes	Effectif total	Taux d'encadrement
Holding	2019	8	-	-	8	3	3	-	6	14	78,6%
	2020	20	4	-	24	10	3	-	13	37	81,1%
	2021	34	7	-	41	13	4	-	17	58	81,0%
	S1 2022	44	14	-	58	19	10	-	29	87	72,4%
CJO	2019	19	210	-	229	7	56	-	63	292	8,9%
	2020	14	203	-	217	7	51	-	58	275	7,6%
	2021	16	197	-	213	4	49	-	53	266	7,5%
	S1 2022	16	195	-	211	4	50	-	54	265	7,5%
CCAB	2019	10	149	-	159	5	26	-	31	190	7,9%
	2020	8	162	-	170	6	31	-	37	207	6,8%
	2021	10	180	-	190	6	37	-	43	233	6,9%
	S1 2022	8	186	-	194	5	38	-	43	237	5,5%
CIOC	2019	11	137	2	150	5	27	5	37	187	8,6%
	2020	21	158	2	181	8	51	5	64	245	11,8%
	2021	23	212	2	237	11	60	5	76	313	10,9%
	S1 2022	22	221	2	245	11	58	5	74	319	10,3%
CMCL	2019	4	55	-	59		16	-	16	75	5,3%
	2020	5	74	-	79	3	25	-	28	107	7,5%
	2021	6	85	-	91	4	23	-	27	118	8,5%
	S1 2022	6	89	-	95	5	23	-	28	123	8,9%
HPC	2019	5	155	-	160	4	28	-	32	192	4,7%
	2020	10	216	-	226	9	52	-	61	287	6,6%
	2021	12	229	-	241	8	48	-	56	297	6,7%
	S1 2022	12	244	-	256	7	54	-	61	317	6,0%
VINCI	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	2020	-	26	-	26	-	-	-	-	26	0,0%
	2021	4	77	-	81	-	19	-	19	100	4,0%
	S1 2022	4	72	-	76	-	19	-	19	95	4,2%
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2020	-	52	-	52	-	5	-	5	57	0,0%
	2021	2	82	-	84	-	10	-	10	94	2,1%
	S1 2022	4	85	-	89	4	12	-	16	105	7,6%
HPE	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	5	171	-	176	6	61	-	67	243	4,5%
	S1 2022	6	196	-	202	7	42	-	49	251	5,2%
CIOJ	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	15	-	15	2	4	-	6	21	9,5%
	S1 2022	1	15	-	16	3	4	-	7	23	17,4%

Source : Akdital

Répartition de l'effectif par catégorie et par genre au 30 juin 2022



Source : Akdital

Au 30 juin 2022, compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, les effectifs non-cadres représentent 89% des collaborateurs du Groupe Akdital.

Au 30 juin 2022, 79% des collaborateurs du Groupe sont des femmes.

VIII.2.10.6 Répartition de l'effectif du Groupe par ancienneté

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par ancienneté sur la période 2019 – S1 2022 :

Entité	Année	< 2 ans	> 2 ans <= 5 ans	> 5 ans <= 12 ans	entre 12 et 20 ans	> 20 ans	Effectif total
 Holding	2019	12	2	-	-	-	14
	2020	23	9	5	-	-	37
	2021	33	17	8	-	-	58
	S1 2022	64	16	7	-	-	87
 CJO	2019	130	77	85	-	-	292
	2020	95	95	85	-	-	275
	2021	83	79	104	-	-	266
	S1 2022	79	82	104	-	-	265
 CCAB	2019	190	-	-	-	-	190
	2020	108	99	-	-	-	207
	2021	100	133	-	-	-	233
	S1 2022	102	135	-	-	-	237
 CIOC	2019	187	-	-	-	-	187
	2020	242	2	1	-	-	245
	2021	305	6	2	-	-	313
	S1 2022	216	101	2	-	-	319
 CMCL	2019	75	-	-	-	-	75
	2020	107	-	-	-	-	107
	2021	57	61	-	-	-	118
	S1 2022	58	65	-	-	-	123
 HPC	2019	192	-	-	-	-	192
	2020	285	2	-	-	-	287
	2021	174	123	-	-	-	297
	S1 2022	175	142	-	-	-	317
 VINCI	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	26	-	-	-	-	26
	2021	93	6	1	-	-	100
	S1 2022	88	7	-	-	-	95
 CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	2	14	10	26	5	57
	2021	41	11	12	26	4	94
	S1 2022	51	10	14	26	4	105
 HPE	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	243	-	-	-	-	243
	S1 2022	251	-	-	-	-	251

CIOJ	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	21	-	-	-	-	21
	S1 2022	22	-	1	-	-	23

Source : Akdital

VIII.2.10.7 Niveau de rotation de l'effectif global du Groupe Akdital

Le tableau ci-après présente les mouvements au sein de l'effectif global du Groupe Akdital sur la période 2019 – S1 2022 :

Entité	Année	Recrutements	Démissions	Licenciements	Retraités	Fin de contrat	Turnover*
Holding	2019	16	5	1	-	-	79%
	2020	30	4	3	-	-	50%
	2021	46	10	15	-	-	61%
	S1 2022	50	7	14	-	-	41%
CJO	2019	63	-	-	-	-	11%
	2020	55	72	-	-	-	23%
	2021	43	46	2	1	3	18%
	S1 2022	9	8	1	-	1	4%
CCAB	2019	83	53	-	-	-	36%
	2020	60	38	4	1	-	25%
	2021	65	38	1	-	-	22%
	S1 2022	19	15	-	-	-	7%
CIOC	2019	156	1	-	-	-	44%
	2020	94	36	-	-	-	27%
	2021	200	126	2	-	4	54%
	S1 2022	25	10	-	-	9	7%
CMCL	2019	35	7	-	-	19	41%
	2020	46	5	-	-	9	28%
	2021	35	19	-	-	5	25%
	S1 2022	13	6	-	-	2	9%
HPC	2019	225	49	-	-	2	72%
	2020	147	45	-	-	7	35%
	2021	86	50	5	-	21	27%
	S1 2022	33	8	-	-	5	7%
VINCI	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	32	5	-	-	1	73%
	2021	106	8	4	-	20	69%
	S1 2022	6	3	4	-	4	9%
CLINIQUE PEDIAT. ATFAL	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	57	-	-	-	-	50%
	2021	40	3	-	-	-	23%
	S1 2022	15	4	-	-	-	9%
HPE	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	243	13	-	-	17	5%

	S1 2022	16	2	-	-	6	5%
CIOJ	2019	-	-	-	-	-	-
	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	21	-	-	-	-	-
	S1 2022	2	-	-	-	-	-

Source : Akdital

(*) Turnover = ((recrutements + départs) / 2) / effectif global

VIII.2.10.8 Nombre de représentants du personnel du Groupe

	2019	2020	2021
Représentants du personnel	2	2	22

Source : Akdital

VIII.2.10.9 Nombre de jours de grève

	2019	2020	2021
Jours de grève	-	-	-

Source : Akdital

VIII.2.10.10 Nombre d'accidents de travail

	2019	2020	2021
Accidents de travail	12	8	21

Source : Akdital

VIII.2.10.11 Nombre de litiges sociaux

	2019	2020	2021
Litiges sociaux ¹	2	4	5

Source : Akdital

¹ L'ensemble des litiges sociaux sur la période 2019-2021 sont des litiges individuels

IX. Stratégie d'investissement et moyens techniques

IX.1 Stratégie d'investissement

En 2017, le groupe Akdital a défini son premier plan de développement et d'investissement qui visait à (i) implanter à Casablanca des établissements de soins dotés d'équipements à la pointe de la technologie afin de renforcer notamment sa présence dans les activités multidisciplinaires (Réanimation, USI, blocs, salle de cathétérisme, imagerie, etc.) et (ii) se lancer dans l'activité Oncologie (Chimiothérapie, Radiothérapie, Médecine nucléaire, etc.). Ce premier plan de développement a été achevé avec succès en juillet 2019, avec la construction, l'équipement et l'aménagement de 4 nouveaux établissements de santé à Casablanca, en l'occurrence la clinique Ain Borja, le centre international d'oncologie (premier centre d'oncologie du Groupe), la clinique Longchamps et l'hôpital privé de Casablanca Ain Sebaa (premier hôpital privé du Groupe) comportant des activités multidisciplinaires et oncologie, portant ainsi la capacité litière du Groupe de 100 lits en 2017 à 600 en 2019.

En 2021, Akdital a réalisé l'acquisition de deux cliniques opérationnelles :

- Clinique Pédiatrique Atfal afin de compléter son offre de soins avec de nouvelles activités médicales. Akdital a acquis respectivement 75% et 100% des parts de Clinique Pédiatrique Atfal et de sa foncière Bait Al Atfal. La clinique Pédiatrique Atfal existe à Casablanca depuis 20 ans et est considérée comme une référence nationale dans la spécialité pédiatrique au Maroc ;
- Clinique Da Vinci dans l'objectif d'y développer un centre de spécialités chirurgicales.

Akdital a ensuite défini son second plan de développement et d'investissement autour des trois principaux axes suivants :

- **Externalisation de la partie foncière à « Akdital Immo » :**
 - ✓ **Phase 1 :** Création en 2020 par Akdital d'une société immobilière dénommée Akdital Immo afin d'y loger la partie foncière (terrain et construction) de son nouveau plan de développement 2021-2023. Début 2021, BFO entre dans le capital à hauteur de 34,0% par voie d'augmentation de capital afin de contribuer au financement des futurs projets du Groupe et d'apporter son expertise dans le secteur de l'immobilier. Il s'agit d'une augmentation de capital de 6 000 KMAD (prime d'émission incluse), souscrite à hauteur de 5 600 KMAD par BFO et à hauteur de 400 KMAD par Akdital.
 - ✓ **Phase 2 :** Fin 2021, Akdital et BFO ont entamé des négociations avec Aradei Capital qui ont abouti en janvier 2022, à une prise de participation par cette dernière dans le capital d'Akdital Immo à hauteur de 51%. Il s'agit d'une augmentation de capital n°1 d'un montant de 79 000 000 MAD (prime d'émission comprise). Suite à cette augmentation de capital, l'actionnariat se décompose comme suit : Aradei (51%) Akdital (32%) et BFO (17%).
A noter qu'une seconde augmentation de capital de 80 000 KMAD est prévue.
- **Régionalisation des activités :** Akdital a décidé d'étendre sa présence en dehors de la ville de Casablanca et a défini à cet effet la liste des principales villes d'implantation. Dans le cadre de cette stratégie, le Groupe a inauguré un premier établissement à El Jadida comportant un hôpital privé multidisciplinaire et un centre d'Oncologie dont l'activité a démarré respectivement en mai et en octobre 2021.
- ✓ **Renforcement de sa présence à Casablanca :** Akdital a signé des protocoles d'accord avec deux acteurs de la place (BFO et SAMA INVEST) en vertu desquels ces derniers s'engagent à construire puis à louer à Akdital dans le cadre de « BEFA », deux cliniques à Casablanca, à savoir la clinique panoramique de Sidi Maarouf d'une capacité de 100 lits et la clinique de gériatrie située à Bouskoura d'une capacité de 100 lits.

Par ailleurs, Akdital s'est doté d'un nouveau siège social acquis fin 2021 pour un montant de 29 500 KMAD. Ce dernier abrite en son sein l'ensemble des activités support nécessaires à l'accompagnement de son plan de développement.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des investissements du Groupe Akdital sur la période 2019- S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	2021 PF*	S1 2022*	Var. 19-20	Var. 20-21
Acquisition d'immobilisations incorporelles	20 549	19 652	13 361	13 361	2 213	-4,4%	-32,0%

Acquisition d'immobilisations corporelles	174 924	156 548	598 991	368 618	128 127	-10,5%	>100%
Acquisition d'immobilisations financières	0	10 932	0	9 900	15 080	n.a.	-100,0%
Variation de créances financières	15 979	4 514	-16 532	55 014	-22 604	-71,8%	<-100%
Cessions d'immobilisations	0	-120	0	0	0	n.a.	-100,0%
Investissements	211 451	191 525	595 821	446 893	122 817	-9,4%	>100%

Source : Akdital

(*) Données non auditées

En 2019, les investissements du Groupe ont atteint 211 MMAD et se composent principalement d'investissements corporels (175 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour (i) la construction de l'établissement HPC (environ 87 MMAD), (ii) l'acquisition du matériel de CIOC (32 MMAD), (iii) l'acquisition du matériel et les travaux d'aménagement de CMCL (28 MMAD) et (iv) l'acquisition d'un terrain à El Jadida (7 MMAD) pour la construction des établissements HPE et CIOJ.

En 2020, les investissements du Groupe ont atteint 192 MMAD et se composent essentiellement d'investissements corporels (157 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour (i) la construction d'HPE et CIOJ (70 MMAD), (ii) l'acquisition d'équipements médicaux d'HPC (20 MMAD) en vue de lancer les activités d'oncologie, (iii) le renforcement des activités de CIOC (14 MMAD) et (iv) l'acquisition du terrain et la réalisation des travaux d'extension du CIOC (27 MMAD).

En 2021, les investissements du Groupe ont atteint 596 MMAD et se composent essentiellement d'investissements corporels (599 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour (i) la construction de projets d'Akdital Immo à El Jadida, Agadir, Tanger, Salé et Safi (212 MMAD), (ii) l'acquisition des parts sociales de Clinique Pédiatrique Atfal et sa foncière Bait Al Atfal (56 MMAD), (iii) l'acquisition de matériel et les travaux d'aménagement de Vinci (17 MMAD), (iv) les travaux de construction du CIOC portés par Brochak et (v) l'acquisition d'équipements par CIOC (12 MMAD).

Les investissements du Groupe Akdital (retraités d'Akdital Immo) ont atteint 446 893 KMAD en 2021 (montants non audités).

Sur le S1 2022, les investissements du Groupe sont de l'ordre de 122 817 KMAD (montant non audité).

Il est à noter que les immobilisations incorporelles se composent, sur la période analysée, principalement de frais d'acquisitions des immobilisations corporelles (frais de notaire, enregistrement, etc.) et des frais préalables au démarrage des activités.

IX.1.1.1 Principaux investissements du Groupe en cours

Investissements en cours

En 2022, Akdital a poursuivi la réalisation de son plan de développement lui permettant d'atteindre une capacité litière de plus de 1 800 lits d'ici fin 2022.

A cet effet, Akdital a sécurisé une partie des commandes de matériels et d'équipements des établissements dont l'ouverture est prévue en 2023. Il s'agit de la clinique de gériatrie de Bouskoura, l'hôpital privé et le centre d'oncologie de Fès et la clinique de Mohammedia.

L'investissement en équipements et aménagement de ces projets est de l'ordre de 285 MMAD, dont 200 MMAD engagés au 31.10.2022. Le tableau ci-dessous récapitule les investissements en cours du Groupe :

Etablissement de santé	Année prévisionnelle d'ouverture ¹	Stade d'avancement	Investissement total prévu ² (en KMAD)	Dont Capitaux propres (en KMAD)	Dont CCA (en KMAD)	Dont CMT (en KMAD)
Clinique du Bien Etre Bouskoura	2023	Terrain acquis et travaux en cours	48 029	10 000	6 810	31 219
Fès Multi	2023		104 733	10 000	26 656	68 076

¹ Prévisions au 01.09.2022

² Investissement en équipements et aménagement supporté entièrement par le groupe Akdital, les constructions étant supportées par Akdital Immo ou par les partenaires immobiliers du Groupe

Fès Onco	2023	Terrain acquis et travaux en cours	54 395	10 000	9 038	35 357
Mohammedia	2023	Terrain acquis et travaux en cours	77 829	10 000	17 240	50 589
Total			284 986	40 000	59 744	185 241

Source : Akdital

A noter que les terrains et constructions abritant ces établissements sont portés par des tiers.

Investissements décidés par le management

Par ailleurs, et afin de consolider sa position dans le secteur privé de la Santé et atteindre 25% de la capacité litière du secteur privé au niveau national, Akdital compte poursuivre sa stratégie de développement en 2023 et 2024 dans plusieurs villes qui ont été identifiées et dont le foncier a été pour la plupart sécurisé par Akdital Immo et par les autres partenaires immobiliers du Groupe. Outre les projets cités ci-dessus, de nouveaux établissements sont prévus à horizon 2023 et 2024 à Kenitra, Khouribga, Rabat et Tétouan, dont les terrains ont déjà été acquis par Akdital Immo ou par ses partenaires immobiliers.

L'investissement en équipements et aménagement de ces projets est de l'ordre de 513 MMAD¹. Ces investissements ne sont pas pris en compte dans le business plan relatif à l'introduction en bourse de la Société (*BP pre-money*). Le tableau ci-dessous récapitule les investissements décidés par le management du Groupe :

Projet	Année prévisionnelle d'ouverture ²	Stade d'avancement	Investissement total prévu ³ (en KMAD)
Taghazout	2023	n.a	48 029
Marrakech	2024	n.a	48 029
Kenitra	2023	Terrain en cours d'acquisition	63 201
Khouribga	2023	Terrain acquis et études en cours	63 201
Tetouan	2023	Terrain acquis et études en cours	77 829
Rabat Multi	2024	n.a	104 733
Rabat Onco	2024	n.a	54 395
Benguerir	2024	n.a	54 395
Total			513 812

Source : Akdital

IX.2 Moyens techniques

Au 12 novembre 2022, le Groupe Akdital détient un plateau technique aux meilleurs standards dont les principaux équipements sont détaillés ci-dessous :

En KMAD	11.2022
Lits de réanimation	156
Lits de réanimation néonatale	86
Lits de soins intensifs	359
Lits d'hospitalisation	306
Salles de réveil	91
Lits d'hématologie	27
Fauteuils de chimiothérapie	178
Box de médecine nucléaire	9
Echographe	12
Scanner	12
Mammographes	7
IRM	8
Radio	11
PET scan	3

¹ A noter qu'aucun montant n'a été investi au 30.06.2022 au titre de ces projets

² Estimations au 30.06.2022

³ Investissement en équipements et aménagement supporté par le groupe Akdital

Source : Akdital

A noter que les taux de disponibilité, les jours d'arrêts maintenance et hors maintenance des moyens techniques du Groupe ne sont pas disponibles car :

- (i) La majorité des équipements détenus par le Groupe est nouvellement installée (<3 ans) et était couverte jusqu'à mi-2021 par la garantie des équipementiers ;
- (ii) Au delà de la période de garantie, Akdital a signé avec ses principaux équipementiers des contrats de maintenance "All inclusive pièces et main d'oeuvre" dont la gestion est assurée par ces derniers.

Ainsi, Akdital ne dispose pas en interne de ces états de suivi.

Akdital mène un projet d'implémentation d'un système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour la gestion de la maintenance (curative et préventive) des équipements. Le système permet (i) d'inventorier dans un premier temps l'ensemble des équipements et leurs composantes (en définissant les paramètres : durée d'utilisation, périodicité de la maintenance, etc) et (ii) d'assurer le suivi des opérations de maintenance (temps d'arrêt, budget et équipes d'intervention, taux de disponibilité, etc.).

L'implémentation de la GMAO devrait permettre d'optimiser la gestion de la maintenance ainsi que ses coûts, d'anticiper les pannes et arrêts de machines, et d'améliorer le rendement et la disponibilité de celles-ci.

A date, les diligences entreprises sont les suivantes : (i) définition par la direction technique du cahier des charges, (ii) présentation par la direction IT de la démonstration de l'application à l'équipe technique et (iii) prise en compte des remarques et suggestions recueillies dans le but d'actualiser la version démo.

IX.3 Politiques de partenariat

Partenariat avec BFO et Aradei Capital

Dans le cadre de son plan de développement, le groupe Akdital a décidé d'externaliser la partie foncière de ce dernier en créant une société immobilière nommée « Akdital Immo ». Dès 2021, plusieurs négociations sont entamées qui ont aboutis aux prises de participations respectives de BFO et d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo.

Au-delà des apports financiers de BFO et d'Aradei Capital au sein d'Akdital Immo, ce partenariat permet notamment la mise en commun de plusieurs expertises permettant le succès de cette externalisation :

- Aradei Capital apporte son expertise du secteur immobilier. Cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2020, Aradei Capital dispose d'un actionariat solide (LabelVie, la BERD, SANAM, Best Financière, PIC et la BMCI) et d'un portefeuille diversifié (actifs commerciaux, actif industriel, agences bancaires, actifs bureaux, actifs santé, activité de loisir (Best Leisure) avec 6 projets de développement réalisés et livrés entre 2019 et 2020. Les actifs d'Aradei Capital sont répartis dans 22 villes du Royaume, totalisant une surface commerciale utile (GLA) de près de 382 000 m² avec un taux d'occupation moyen pondéré de 97% au 31 décembre 2021¹ ;
- BFO apporte son expertise dans le secteur de l'immobilier, ainsi que le savoir-faire de sa société sœur TGCC dans la construction des bâtiments dédiés à la Santé.

Akdital apporte son expertise dans l'exploitation des établissements de soins afin de répondre au mieux aux exigences du Groupe en ce qui concerne l'organisation des établissements.

Le protocole d'investissement liant Akdital Immo à Aradei Capital et BFO prévoit, en plus du transfert du foncier de l'Hôpital Privé d'El Jadida et du Centre International d'Oncologie d'El Jadida à Akdital Immo, la construction des établissements suivants :

- Tanger : Hôpital Privé et centre d'oncologie (opérationnels)
- Agadir : Hôpital Privé et centre d'oncologie (opérationnels)
- Safi : Clinique multidisciplinaire (opérationnelle)
- Salé : Hôpital Privé et centre d'oncologie (en cours d'ouverture)

¹ Document de référence relatif à l'exercice 2021 d'Aradei Capital

- Kénitra : Clinique multidisciplinaire (terrain en cours d'acquisition, ouverture prévue au T4 2023)
- Khouribga : Clinique multidisciplinaire (terrain acquis, ouverture prévue au T3 2023)

Les entités opérationnelles détiennent un bail commercial sur une période de 9 ans renouvelable pour des périodes de 9 ans), tandis que les entités en cours de développement détiennent un BEFA.

Conventions avec les organismes et fondations publics et privés

Le Groupe Akdital a signé des conventions avec plusieurs organismes en vue de définir les conditions et modalités de la prise en charge de leurs adhérents ou affiliés. Aucune disposition dans ces conventions ne contrevient au cadre légal et réglementaire régissant le secteur de la Santé ou l'exercice de la médecine et notamment la liberté de choix pour le patient en ce qui concerne son praticien et/ou son établissement de soins.

Ces conventions intègrent ainsi les établissements du Groupe Akdital parmi le réseau de partenaires des organismes signataires et formalisent, en cas de choix par leurs adhérents ou affiliés de s'adresser à une unité de soins opérée par Akdital, les modalités de prise en charge et la procédure de mise en œuvre de la couverture médicale dont ils bénéficient.

Convention avec la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education

Akdital a signé en date du 30 mars 2022 une convention avec la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education bénéficiant aux adhérents de la Fondation, leur(s) conjoint(e)(s), leurs enfants à charge de moins de 26 ans, leurs enfants handicapés sans limite d'âge et les ayants droits des adhérents décédés. Cette convention permet aux bénéficiaires d'accéder aux soins de la couverture médicale de base et de la complémentaire santé dans les meilleures conditions, de bénéficier d'une offre tarifaire spécifique afin de réduire le reste à charge et des programmes de prévention et de dépistage des maladies graves et chroniques. Les bénéficiaires pourront être reçus au niveau de l'ensemble du réseau des structures hospitalières actuelles ou en devenir, dépendant du groupe Akdital.

Convention avec la Fondation des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Economie et des Finances

Akdital a signé en date du 21 juin 2022 une convention avec la Fondation des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Economie et des Finances bénéficiant aux adhérents de la FOS-MEF, leur(s) conjoint(e)(s), leurs enfants à charge de moins de 26 ans, leurs enfants handicapés sans limite d'âge et les ayants droits des adhérents décédés. Cette convention permet aux bénéficiaires d'accéder aux soins de la couverture médicale de base et de la complémentaire santé dans les meilleures conditions, de bénéficier d'une offre tarifaire spécifique afin de réduire le reste à charge en appliquant la prise en charge de base CNOPS ainsi que l'AMC sur la base de 200% du TNR et de bénéficier des programmes de prévention et de dépistage des maladies graves et chroniques. Les bénéficiaires pourront être reçus au niveau de l'ensemble du réseau des structures hospitalières actuelles ou en devenir, dépendant du groupe Akdital.

Convention avec la Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales de Royal Air Maroc (MUPRAS)

Akdital a signé en date du 4 mars 2022 une convention avec MUPRAS bénéficiant aux personnes couvertes par la mutuelle de la MUPRAS. Cette convention permet aux adhérents et à leurs familles à charge d'accéder aux soins dans les centres et cliniques du groupe Akdital dans les meilleures conditions en offrant aux bénéficiaires un accueil personnalisé et d'aviser la MUPRAS des prestations nouvellement proposées par le Groupe.

Convention avec la Fondation Mohammed VI pour les Œuvres Sociales du Personnel de la Sûreté Nationale

Akdital a signé en date du 31 octobre 2022 une convention avec la Fondation Mohamed VI et ATLANTASANAD mettant en place un système tiers payant bénéficiant aux assurés maintenus en activité de la Fondation Mohammed VI et disposant d'une couverture complémentaire auprès d'ATLANTASANAD, et aux personnes à leur charge de moins de 26 ans et leurs enfants handicapés sans limite d'âge. Cette couverture concerne les prestations dispensées lors des hospitalisations médicales et chirurgicales avec séjour, couvertes par le contrat AMC, couvertes par l'AMO et gérées par la CNOPS.

PARTIE IV - SITUATION FINANCIERE

IX.4 Rapports du commissaire aux comptes et de l'auditeur externe

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 28 Septembre 2018, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AKDITAL HOLDING comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **45 394 156,74 MAD** dont un bénéfice net de **3 797 564,90 MAD**. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, le 27 Mai 2020, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les Etats de Synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AKDITAL HOLDING au 31 Décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 27 Mai 2020 destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 10 Juin 2020

AUDITAS

Le Commissaire aux comptes

Kamal CHAHIRI

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Opinion sur les états de synthèse

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 28 Septembre 2018, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AKDITAL HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **352.951.284,44 MAD** dont un bénéfice net de **219.064,70 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AKDITAL HOLDING au 31/12/2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion et autres informations

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous vous informons des participations prises par la société au cours de l'exercice 2020 :

- Prise de participation à hauteur de 100% dans le capital de la société ONCOAGADIR créée en 2020 ;
- Prise de participation à hauteur de 99,99% au capital de la société AKDITAL IMMO créée en 2020 ;
- Participation dans l'augmentation de capital des sociétés Clinique Ain Borja, Clinique Jerrada Oasis et TALIAK.

Casablanca, le 24 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes

AUDITAS

Kamal CHAHIRI

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Akdital Holding SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 368 593 648 MAD dont un bénéfice net de 20 642 364 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital Holding SA au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital Holding a procédé, au cours de l'exercice 2021, à :

- L'acquisition de 100 %, de 75% et de 100% des Sociétés « Bait Al Atfal », « Clinique Pédiatrique Atfal » et « Gimes Da Vinci » pour respectivement 29,7 millions MAD, 26,2 millions MAD et 0,1 million MAD.
- La constitution des sociétés « Hôpital Privé Al Jadida », « Centre International d'Oncologie El jadida », « CIO JEDIDA » et « CIOC INVEST », détenues à 100% dont le capital de chacune s'élève à 1 million MAD.
- L'acquisition de 77 000 actions, 7 070 actions et 4 000 actions des sociétés « Tahafa », « Centre International d'Oncologie de Casablanca » et « Akdital Immo » pour respectivement 7 700 KMAD, 707 KMAD, 400 KMAD pour atteindre une participation respective de 85%, 80% et 65%.

Casablanca, le 13 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

Mazars Audit & Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES 2019

RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Akdital Holding, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 64 347 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 6 764 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

1. Plusieurs créances et dettes intra-groupe n'ont pas été réconciliées et éliminées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019. Le management nous a informés que les travaux de réconciliation des dettes et créances intra-groupe sont toujours en cours et aucun impact significatif n'a été identifié à ce stade. Dans ce contexte, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui pourraient résulter à l'issue des travaux de réconciliation et d'élimination de l'ensemble des opérations intra-groupe au 31 décembre 2019.
2. Les créances clients de plusieurs filiales ne sont pas analysées et dont le solde s'élève à 146 MMAD au 31 décembre 2019. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui seront identifiées à l'issue de l'analyse de ces comptes. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les créances susmentionnées au 31 décembre 2019.

3. Les comptes créditeurs divers relatifs aux « débours d'honoraires médecins », de plusieurs filiales, ne sont pas analysés au 31 décembre 2019 pour un solde de 31 MMAD. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui seront identifiées à l'issue de l'analyse de ces comptes. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur ces dettes au 31 décembre 2019.
4. Le compte « Divers Débiteurs » comprend des créances anciennes d'une valeur de 12 MMAD qui ne sont pas analysées. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui seront identifiées à l'issue de l'analyse de ces comptes. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur ces créances au 31 décembre 2019.
5. Les comptes de TVA récupérable et facturée pour les soldes respectifs de 5,3 MMAD et 4 MMAD au 31 décembre 2019 ne sont pas analysés. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations qui pourraient ressortir à l'issue de l'analyse de ces comptes.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 à 5, les états financiers consolidés du Groupe Akdital Holding, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que nous n'avons pas audité les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, par conséquent nous n'exprimons pas un avis les concernant. Les chiffres de l'exercice clos à cette date sont présentés uniquement à titre de comparaison.

Casablanca, le 11 juillet 2022

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES 2020

RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Akdital Holding, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état d'es variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 388 788 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 27 592 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un comptable interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

1. Plusieurs créances et dettes intra-groupe n'ont pas été réconciliées et éliminées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Le management nous a informés que les travaux de réconciliation des dettes et créances intra-groupe sont toujours en cours et aucun impact significatif n'a été identifié à ce stade. Dans ce contexte, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui pourraient résulter à l'issue des travaux de réconciliation et d'élimination de l'ensemble des opérations intra-groupe au 31 décembre 2020.
2. Les créances clients de plusieurs filiales ne sont pas analysées et dont le solde s'élève à 118 MMAD au 31 décembre 2020. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui seront identifiées à l'issue de l'analyse de ces comptes. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les créances susmentionnées au 31 décembre 2020.
3. Les comptes créditeurs divers relatifs aux « débours d'honoraires médecins », de plusieurs filiales, ne sont pas analysés au 31 décembre 2020 pour un solde de 41 MMAD. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui seront identifiées à l'issue de l'analyse de ces comptes. Par conséquent nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur ces dettes au 31 décembre 2020.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 à 3, les états financiers consolidés du Groupe Akdital Holding, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué



par les entreprises comprises dans la consolidation au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 11 Juillet 2022

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société AKDITAL HOLDING et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 437 388 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 46 396 KMAD.

Ces états ont été préparés par la Direction dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants

et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca le 11 juillet 2022

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

Commentaires relatifs aux observations formulées dans les rapports d'audit des comptes consolidés 2019 et 2020 du groupe Akdital

Les principales réserves formulées par le CAC dans son rapport général au titre des exercices 2019 et 2020 portent sur :

- les soldes des comptes clients et débours, dont les analyses n'ont pas pu être totalement effectuées en raison d'un changement du système d'information de gestion commerciale ayant eu lieu sur la période 2019 – 2020. Les analyses effectuées sur les créances clients et les débours jusqu'au 31-12-2021, pour les besoins de la justification des soldes et des reports à nouveau de ces comptes, ont conduit à la levée de ces réserves en 2021.
- Certains flux intragroupes (créances et dettes) qui n'ont pas été totalement réconciliés et éliminés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020. Au titre des exercices 2019 et 2020, ces flux n'avaient pas été identifiés exhaustivement en raison de la non-harmonisation de la comptabilisation au niveau des différentes filiales du Groupe nouvellement créées. En 2021, une procédure a été mise en place permettant l'harmonisation, l'identification et la fiabilisation des flux intragroupes.
- Les comptes de TVA récupérable et TVA facturée pour des soldes respectifs de 5,3 MMAD et de 4 MMAD qui n'étaient pas totalement analysés lors de l'exercice 2019. Cette réserve concerne uniquement les Propcos qui étaient en phase d'investissement en 2019. Cette réserve a été levée depuis l'exercice 2020.

X. Principaux indicateurs

X.1 Indicateurs sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs sociaux d'Akdital sur la période 2019 – S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var. S1 21-S1 22	TCAM 19-21
Chiffre d'affaires	11 609	16 116	33 572	16 168	22 903	38,8%	>100%	41,7%	70,1%
Excédent brut d'exploitation	4 904	1 773	3 256	3 851	-401	-63,8%	83,6%	<-100%	-18,5%
Résultat financier	541	513	22 113	20 972	42 101	-5,2%	>100%	>100%	>100%
Résultat net	3 798	219	20 642	22 079	38 413	-94,2%	>100%	74,0%	>100%

Source : Akdital

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var. 21-S1 22	TCAM 19-21
Capitaux propres	45 394	352 951	368 594	387 006	>100%	4,4%	5,0%	>100%
Endettement net(*)	35 335	-101 544	98 087	205 822	<-100%	>100%	>100%	66,6%

Source : Akdital

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif

Sur la période 2019-2021, l'analyse des principaux indicateurs sociaux d'Akdital fait ressortir :

- Une progression annuelle moyenne de 70,1% du chiffre d'affaires portée principalement par (i) l'accroissement des managements fees collectés sous l'effet de l'ouverture / l'acquisition de nouvelles cliniques et (ii) la hausse des prestations de services réalisées dans le cadre du pilotage des projets de construction et d'équipement des nouvelles cliniques ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat financier liée (i) aux distributions de dividendes par les filiales et (ii) la hausse des produits d'intérêts sur les avances en compte courant octroyées aux filiales ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat net liée à celle du chiffre d'affaires et du résultat financier ;
- Une progression annuelle moyenne >100% des capitaux propres liée aux différentes augmentations de capital réalisées sur la période, notamment celle réservée à MCII Al Razi ;
- Une progression annuelle moyenne de 66,6% de l'endettement net liée à la conclusion de différents contrats de crédit pour accompagner l'expansion du Groupe et la réalisation de son programme de développement.

Au 30 juin 2022, l'analyse des principaux indicateurs sociaux d'Akdital fait ressortir :

- Une hausse du chiffre d'affaires de 41,7% principalement portée par (i) l'augmentation des revenus de prestations de services MOD relatives aux projets d'établissements de santé dont l'ouverture est prévue sur les périodes 2022 et 2023 et (ii) l'accroissement des managements fees collectés sous l'effet de l'ouverture de nouvelles cliniques ;
- Une baisse de l'excédent brut d'exploitation qui s'établit à -401 KMAD en raison d'une progression des charges de personnel (+67,7%) supérieure à celle de la valeur ajoutée (+15,5%). A noter que l'augmentation des charges de personnel est principalement liée au renforcement des effectifs de la holding afin d'accompagner le développement du Groupe ;
- Une hausse du résultat financier >100% liée aux distributions de dividendes par les filiales sur la période ;
- Une hausse du résultat net >100% liée à celle du chiffre d'affaires (+41,7%) et de résultat financier (>100%) ;
- Une hausse des capitaux propres de 5% liée à la constatation du résultat net du semestre ;
- Une hausse de l'endettement net >100% liée au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe.

X.2 Indicateurs consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs consolidés d'Akdital sur la période 2019 – S1 2022 :

En KMAD	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var. S1 21 PF- S1 22	TCAM 19-21
Chiffre d'affaires	325 270	507 136	767 620	341 972	341 972	450 450	55,9%	51,4%	31,7%	53,6%
Excédent brut d'exploitation	64 714	110 402	177 669	62 788	70 417	105 614	70,6%	60,9%	50,0%	65,7%
<i>Taux de marge d'EBE*</i>	<i>19,9%</i>	<i>21,8%</i>	<i>23,1%</i>	<i>18,4%</i>	<i>20,6%</i>	<i>23,4%</i>	<i>1,9 pts</i>	<i>1,4 pts</i>	<i>2,9 pts</i>	-
Résultat d'exploitation	21 523	58 338	111 402	35 072	36 697	52 493	>100%	91,0%	43,0%	>100%
Résultat net	6 764	27 592	46 396	11 042	13 056	28 401	>100%	68,2%	>100%	>100%

Source : Akdital

(*) Taux de marge d'EBE = EBE/Chiffre d'affaires

En KMAD	2019	2020	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 19-20	Var. 20-21	Var. 21 PF-S1 22	TCAM 19-21
Capitaux propres	64 347	388 788	437 388	438 158	438 393	>100%	12,5%	0,1%	>100%
Endettement net*	465 946	263 748	699 611	529 683	674 888	-43,4%	>100%	27,4%	22,5%

Source : Akdital

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif

Sur la période 2019-2021, l'analyse des principaux indicateurs consolidés d'Akdital fait ressortir :

- Une progression annuelle moyenne de 53,6% du chiffre d'affaires liée à (i) l'ouverture des cliniques HPC, CIOC, CMCL, HPE et CIOJ et l'acquisition de Clinique Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal conjuguée à (ii) la bonne performance de CJO et CCAB ;
- Une progression annuelle moyenne de 65,7% de l'EBE portée par celle du chiffre d'affaires ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat d'exploitation liée à celle de l'EBE malgré la hausse des dotations d'exploitation ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat net liée à celle du résultat d'exploitation malgré la baisse du résultat financier sous l'effet des charges financières relatives aux différents financements contractés pour accompagner le développement de l'activité ;
- Une progression annuelle moyenne > 100% des capitaux propres liée aux différentes augmentations de capital réalisées sur la période, notamment celle réservée à MCII Al Razi ;
- Une progression annuelle moyenne de 22,5% de l'endettement net liée à la conclusion de différents contrats de crédit pour accompagner l'expansion du Groupe et la réalisation de son programme de développement.

Au 30 juin 2022, l'analyse des principaux indicateurs consolidés d'Akdital fait ressortir :

- Une hausse du chiffre d'affaires de 31,7% principalement liée à la bonne performance de HPE, Vinci, HPC et CJO ainsi qu'à l'extension du CIOC ;
- Une hausse de l'EBE de 50% portée celle du chiffre d'affaires (+31,7%) ;
- Une hausse >100% du résultat net liée à celle du résultat d'exploitation (+43%) malgré la baisse du résultat financier sous l'effet des charges financières relatives aux différents financements contractés pour accompagner le développement de l'activité ;
- Une position de capitaux propres quasiment stable ;
- Une hausse de l'endettement net de 27,4% liée à la conclusion de différents contrats de crédit pour accompagner l'expansion du Groupe et la réalisation de son programme de développement.

XI. Analyse des comptes annuels

XI.1 Analyse des comptes sociaux annuels

XI.1.1 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion d'Akdital sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Chiffre d'affaires	11 609	16 116	33 572	38,8%	>100%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Achats consommés	-601	-697	-2 501	16,0%	>100%
Autres charges externes	-2 294	-3 166	-7 392	38,0%	>100%
Valeur ajoutée	8 714	12 252	23 678	40,6%	93,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>75,1%</i>	<i>76,0%</i>	<i>70,5%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>-5,5 pts</i>
Charges de personnel	-3 803	-10 444	-20 404	>100%	95,4%
Impôts et taxes	-8	-36	-19	>100%	-46,3%
Excédent brut d'exploitation	4 904	1 773	3 256	-63,8%	83,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>42,2%</i>	<i>11,0%</i>	<i>9,7%</i>	<i>-31,2 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>
Dotations d'exploitation	-1 394	-2 069	-3 364	48,4%	62,6%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	-	-	-	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Autres produits et charges d'exploitation	-257	-972	-1 044	>100%	7,4%
Résultat d'exploitation	3 253	-1 268	-1 153	<-100%	-9,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,0%</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Produits financiers	1 331	3 835	26 600	>100%	>100%
Charges financières	-789	-3 322	-4 487	>100%	35,1%
Résultat financier	541	513	22 113	-5,2%	>100%
Résultat courant	3 794	-755	20 961	<-100%	>100%
Résultat non courant	4	1 079	-17	>100%	<-100%
Résultat avant impôts	3 798	324	20 943	-91,5%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-	-105	-301	<i>n.a.</i>	>100%
Résultat net	3 798	219	20 642	-94,2%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>32,7%</i>	<i>1,4%</i>	<i>61,5%</i>	<i>-31,4 pts</i>	<i>60,1 pts</i>

Source : Akdital

XI.1.1.1 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires d'Akdital par nature sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Management fees	8 845	14 051	20 499	58,9%	45,9%
Prestations de services (MOD)	2 530	2 056	13 031	-18,7%	>100%
Sponsoring	233	8	42	-96,4%	>100%
Chiffre d'affaires	11 609	16 116	33 572	38,8%	>100%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires d'Akdital se compose principalement de management fees et de facturation de prestations de services de maîtrise d'ouvrage déléguée correspondants à l'accompagnement des filiales dans les nouveaux projets en termes de définition des cahiers des charges et de programme fonctionnel des cliniques, suivi de la réalisation des projets, mise en place des financements requis etc... Il est à noter que Le poste « Sponsoring » correspond à la contribution des laboratoires dans les évènements organisés par Akdital.

En 2020, le chiffre d'affaires s'établit à 16 116 KMAD contre 11 609 KMAD en 2019, en hausse de 38,8%. Cette évolution s'explique principalement par la facturation de management fees sur une année pleine pour le CIOC, la clinique Longchamps et l'Hôpital Privé de Ain Sebaa qui ont ouvert durant le deuxième semestre 2019.

En 2021, le chiffre d'affaires s'établit à 33 572 KMAD contre 16 116 KMAD en 2020. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- L'augmentation des management fees de 45,9% liée à :
 - ✓ L'ouverture de HPE et CIOJ, ainsi que l'acquisition de Clinique Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal en 2021 générant de nouvelles sources de management fees pour Akdital ;
 - ✓ L'augmentation des revenus générés par les cliniques opérationnelles entre 2020 et 2021 dans la mesure où les management fees sont calculés sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par chaque clinique.
- L'augmentation des revenus de prestation de services (>100%) pour atteindre 13 031 KMAD en 2021, principalement expliquée par la facturation de la MOD relative aux nouveaux projets d'établissements de santé dont l'ouverture est prévue sur la période 2022 et 2023.

XI.1.1.2 Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente le détail des achats consommés sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Achats de travaux, études & prestations de services	498	344	1 558	-31,1%	>100%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	1	5	357	>100%	>100%
Achats non stockés de matières et fournitures	101	348	586	>100%	68,1%
Achats consommés	601	697	2 501	16,0%	>100%

Source : Akdital

Les achats consommés se composent principalement des achats de travaux, études & prestations de services qui représentent 65 % des achats consommés en moyenne sur la période analysée et des achats non stockés de matières et fournitures consommables et d'emballages (consommation d'eau et d'électricité, fournitures d'entretien, petit outillage, fournitures de bureau).

En 2020, les achats consommés s'élèvent à 697 KMAD, contre 601 KMAD en 2019, soit une hausse de 16,0% principalement liée à celle des achats non stockés de matières et fournitures qui augmentent de 247 KMAD, partiellement compensée par la baisse des achats de travaux études et prestations de services de 155 KMAD sur la période.

En 2021, les achats consommés s'élèvent à 2 501 KMAD, contre 697 KMAD en 2020, soit une hausse de 1 804 KMAD (>100%). Cette augmentation s'explique principalement par :

- la hausse des achats de travaux, études et prestations de services (+ 1 215 KMAD) liée principalement à :
 - ✓ L'achat de prestations de services relatives à des missions RH lancées en 2021 portant notamment sur la mise en place de la politique de gestion de la performance, des recrutements, l'internalisation de la gestion de la paie, le coaching et accompagnement du personnel, etc... pour un montant de 608 KMAD ;
 - ✓ L'achat d'études de marché consacré au secteur de la Santé pour 130 KMAD.
- Et la hausse des achats non stockés de matières et fournitures de 68,1% principalement liée à celle des dépenses en carburant de 256 KMAD en 2021 (charge non existante en 2020 du fait de l'absence de déplacements liée aux restrictions sanitaires qui étaient en vigueur).

XI.1.1.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres charges externes sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Locations et charges locatives	74	438	1 433	>100%	>100%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	571	717	1 722	25,6%	>100%
Déplacements, missions et réceptions	207	743	2 192	>100%	>100%
Redevances crédit-bail	640	689	689	7,7%	0,0%
Autres	802	579	1 356	-27,8%	>100%
Autres charges externes	2 294	3 166	7 392	38,0%	>100%

Source : Akdital

En 2020, les autres charges externes s'établissent à 3 166 KMAD contre 2 294 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 38,0%. Cette évolution est principalement portée par :

- la hausse des charges locatives (+ 364 KMAD) liée aux nouveaux contrats de locations longues durées de véhicules de fonction et de service mis à la disposition des cadres supérieurs nouvellement recrutés ;
- la hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+ 25,6%) liée aux travaux de due diligences effectuées pour les acquisitions réalisées en 2021, à savoir la Clinique Pédiatrique Atfal et Clinique Vinci ;
- la hausse des frais de déplacements, mission et réceptions (+ 536 KMAD) dont 513 KMAD relatifs à l'augmentation des frais de déplacements et événements organisés notamment dans le cadre de l'exécution du plan de développement du Groupe.

En 2021, les autres charges externes s'établissent à 7 392 KMAD contre 3 166 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 4 226 KMAD. Cette évolution est principalement portée par :

- la hausse des charges locatives (+ 995 KMAD) liée aux nouveaux contrats de locations longues durées de véhicules de fonction et de service mis à la disposition des cadres supérieurs nouvellement recrutés ;
- la hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+ 1 005 KMAD) liée à :
 - ✓ 633 KMAD de frais d'établissements et honoraires d'audit externe de la consolidation ;
 - ✓ 346 KMAD d'honoraires d'avocats dans le cadre de l'établissement de la documentation juridique afférente à l'entrée de BFO et Aradei dans le capital d'Akdital Immo.
- la hausse des frais de déplacements, missions et réceptions (+ 1 449 KMAD) liée à l'augmentation des frais de déplacements et événements organisés notamment dans le cadre de l'exécution du plan de développement du Groupe (+ 938 KMAD).

La rubrique « autres » est composée principalement des postes de charges suivants : entretiens et réparations, primes d'assurances, redevances pour brevets marques et droits et reste du poste autres charges externes.

En 2021, la rubrique « autres » charges s'établit à 1 356 KMAD contre 579 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 777 KMAD liée à :

- la hausse des frais publicitaires de 385 KMAD dans le cadre de l'ouverture des nouveaux établissements du Groupe, notamment celles de l'Hôpital Privé d'El Jadida et du CIOJ ;

- la hausse des frais de téléphone de 72 KMAD ;
- la hausse des autres charges externes des exercices antérieurs de 118 KMAD.

XI.1.1.4 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Chiffre d'affaires	11 609	16 116	33 572	38,8%	>100%
Achats consommés	-601	-697	-2 501	16,0%	>100%
Autres charges externes	-2 294	-3 166	-7 392	38,0%	>100%
Valeur ajoutée	8 714	12 252	23 678	40,6%	93,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>75,1%</i>	<i>76,0%</i>	<i>70,5%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>-5,5 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée s'établit à 12 252 KMAD en 2020, contre 8 714 KMAD en 2019, soit une hausse de 40,6%, portée principalement par la hausse du chiffre d'affaires de 38,8% malgré la hausse des achats consommés et des autres charges externes de 16,0% et 38,0% respectivement sur la période.

La valeur ajoutée s'établit à 23 678 KMAD en 2021, contre 12 252 KMAD en 2020, soit une hausse de 93,3%, portée principalement par la hausse significative du chiffre d'affaires (>100%) malgré une progression des achats consommés et autres charges externes (>100%) sur la période.

Sur la période 2019-2021, la valeur ajoutée s'établit en moyenne à 73,9% du chiffre d'affaires. En 2020, la valeur ajoutée s'établit à 76,0% du CA contre 75,1% en 2019, soit une amélioration d'un point. En 2021, la valeur ajoutée s'établit à 70,5% du CA contre 76,0% en 2020, soit une baisse de 5,5 pts liée à la hausse des achats consommés et autres charges externes sur la période.

XI.1.1.5 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Valeur ajoutée	8 714	12 252	23 678	40,6%	93,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>75,1%</i>	<i>76,0%</i>	<i>70,5%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>-5,5 pts</i>
Charges de personnel	-3 803	-10 444	-20 404	>100%	95,4%
Impôts et taxes	-8	-36	-19	>100%	-46,3%
Excédent brut d'exploitation	4 904	1 773	3 256	-63,8%	83,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>42,2%</i>	<i>11,0%</i>	<i>9,7%</i>	<i>-31,2 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>

Source : Akdital

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 773 KMAD au titre de l'exercice 2020 contre 4 904 KMAD en 2019, soit une baisse de 63,8%. Cette variation est due à une progression des charges de personnel (+ 6 641 KMAD) supérieure à celle de la valeur ajoutée (+3 538 KMAD). A noter que l'augmentation des charges de personnel est principalement liée au renforcement des effectifs de la holding afin d'accompagner le développement du Groupe. A ce titre, l'effectif total de la holding est passé de 14 personnes en 2019 à 37 personnes en 2020.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 3 256 KMAD au titre de l'exercice 2021, enregistrant une hausse de 83,6% par rapport à l'exercice 2020. Cette évolution est due à une progression de la valeur ajoutée (+ 11 426 KMAD) supérieure à celle des charges de personnel (+9 960 KMAD). A noter que l'augmentation des charges de personnel est principalement liée au renforcement des effectifs de la holding afin d'accompagner le développement du Groupe. A ce titre, l'effectif total de la holding est passé de 37 personnes en 2020 à 58 personnes en 2021.

XI.1.1.6 Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Excédent brut d'exploitation	4 904	1 773	3 256	-63,8%	83,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>42,2%</i>	<i>11,0%</i>	<i>9,7%</i>	<i>-31,2 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>
Dotations d'exploitation	-1 394	-2 069	-3 364	48,4%	62,6%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	-	-	-	n.a.	n.a.
Autres produits et charges d'exploitation	-257	-972	-1 044	>100%	7,4%
Résultat d'exploitation	3 253	-1 268	-1 153	<-100%	9,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,0%</i>	<i>-7,9%</i>	<i>-3,4%</i>	<i>-35,9 pts</i>	<i>4,4 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2019-2020, le résultat d'exploitation passe de 3 253 KMAD à -1 268 KMAD. Cette diminution s'explique par (i) la baisse de l'excédent brut d'exploitation de 63,8%, (ii) la hausse des dotations d'exploitation (+ 48,4%) principalement liée aux amortissements des charges à répartir (>100%) et des immobilisations incorporelles (>100%) (iii) la hausse des autres charges d'exploitation (+715 KMAD) correspondant à des indemnités de gérance versées aux mandataires sociaux de la Société.

Sur la période 2020-2021, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 9,1% pour atteindre -1 153 KMAD. Cette amélioration est due à la hausse de l'excédent brut d'exploitation (+83,6%) compensée par la hausse (i) des dotations d'exploitation (+62,6%) et (ii) des autres charges d'exploitation (+7,4%) correspondant à l'augmentation des indemnités de gérance versées aux mandataires sociaux de la Société.

Il est à noter que la répartition des dotations d'exploitation sur la période 2019 – 2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Dotations aux amortissements immobilisations en non-valeurs	1 202	1 709	2 518	>100%	54,8%
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	50	151	233	>100%	11,4%
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	141	210	612	48,2%	>100%
Dotations aux amortissements	1 394	2 069	3 364	48,4%	62,6%

Source : Akdital

En 2020, les dotations aux amortissements s'établissent à 2 069 KMAD contre 1 394 KMAD en 2019, soit une hausse de 48,4% liée principalement à l'amortissement des charges à répartir relatives aux honoraires des conseillers financiers, juridiques et fiscaux engagés dans le cadre de l'entrée de MCP dans le capital d'Akdital.

En 2021, les dotations aux amortissements s'établissent à 3 364 KMAD contre 2 069 KMAD en 2020, soit une hausse de 62,6% liée principalement à :

- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations en non-valeurs (+809 KMAD) liée à (i) l'amortissement des frais d'acquisition de la Clinique Pédiatrique Atfal et du nouveau siège social du Groupe et (ii) l'amortissement des charges à répartir relatives aux honoraires des conseils juridiques engagés dans le cadre de l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo ;
- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (+402 KMAD) relative à l'aménagement du nouveau siège social du Groupe.

XI.1.1.7 Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Produits financiers	1 331	3 835	26 600	>100%	>100%
Produits des titres de participation	445	-	20 000	n.a.	n.a.
Intérêts et autres produits financiers	885	3 835	6 600	>100%	72,1%
Charges financières	-789	-3 322	-4 487	<100%	35,1%
Charges d'intérêts	-788	-3 322	-4 487	>100%	35,1%
Pertes de changes	-1	-	-	n.a.	n.a.
Résultat financier	541	513	22 113	-5,2%	>100%

Source : Akdital

Les produits financiers se composent essentiellement des dividendes versés à Akdital et aux intérêts et autres produits financiers générés par les prêts et apports en comptes courants d'associés accordés aux filiales. Les charges financières correspondent principalement aux charges d'intérêts.

En 2020, le résultat financier s'établit à 513 KMAD, contre 541 KMAD en 2019, soit une baisse de 5,2% expliquée par :

- la baisse des produits des titres de participation (-445 KMAD) liée à l'absence de distribution de dividendes en 2020 au titre de l'exercice 2019 ;
- la hausse des intérêts et autres produits financiers (+ 2 950 KMAD) en lien avec la hausse des avances en compte courant consenties par Akdital à ses filiales, dont notamment celles octroyées pour financer l'extension du CIOC, la construction et l'équipement de l'Hôpital Privé d'El Jadida et du CIOJ ;
- la hausse des charges d'intérêts (+ 2 534 KMAD) relatives (i) au CMT et crédits spots accordés par le CIH dans le cadre du programme d'investissement de la Société et (ii) aux prêts accordés à Akdital par ses filiales, d'un montant global de 83 074 KMAD¹ (à fin 2020), dans le cadre de la politique de cash-pooling du Groupe.

En 2021, le résultat financier s'établit à 22 113 KMAD, en nette hausse par rapport à 2020 (513 KMAD) expliquée essentiellement par (i) la hausse des produits des titres de participation (+ 20 000 KMAD) correspondant à la quote-part d'Akdital dans les dividendes distribués par CIOC (25 000 KMAD au total) et (ii) la hausse des intérêts et autres produits financiers (+ 2 765 KMAD) suite aux avances en comptes courants octroyées à Akdital Immo (+ 1 579 KMAD d'intérêts), Bousante (+ 793 KMAD d'intérêts) et Tajak (+ 491 KMAD d'intérêts). A noter que la hausse des charges d'intérêts de 35,1% sur la période 2020-2021 est liée à (i) la hausse des intérêts sur les crédits spots de 263 KMAD, (ii) la hausse des intérêts des emprunts et dettes de 534 KMAD et (iii) la hausse des charges d'intérêts bancaires sur opérations de financement constatées en 2021 de 364 KMAD.

XI.1.1.8 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Produits non courants	5	1 086	2 006	>100%	84,7%
Charges non courantes	-1	-7	-2 023	>100%	>100%
Résultat non courant	4	1 079	-17	>100%	<-100%

Source : Akdital

En 2020, le résultat non courant s'établit à 1 079 KMAD, composé essentiellement de produits non courants (1 086 KMAD) correspondant à une subvention reçue d'une association étrangère dans le cadre du soutien d'Akdital aux actions de lutte contre la pandémie de Covid-19.

¹ Le détail des prêts accordés par les filiales à Akdital est présenté dans la section « XII.1.2.4 Financement Permanent »

En 2021, le résultat non courant s'établit à -17 KMAD, composé des éléments suivants :

- des produits non courants de 2 006 KMAD correspondant à :
 - (i) un produit de cession des titres de participation à Akdital Immo détaillés comme suit :
 - ✓ cession de titres de participation relatifs à Tajak à hauteur de 500 KMAD, soit 100% de la participation ;
 - ✓ cession de titres de participation relatifs à ASFI Invest à hauteur de 100 KMAD, soit 100% de la participation.
 - (ii) Cession des titres de participation relatifs à Brochak aux deux médecins partenaires du CIOC à hauteur de 1 406 KMAD, soit 14% de la participation ;
- des charges non courantes de 2 023 KMAD correspondant essentiellement à la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées (2 006 KMAD).

XI.1.1.9 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Résultat d'exploitation	3 253	-1 268	-1 153	<-100%	-9,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,0%</i>	<i>-7,9%</i>	<i>-3,4%</i>	<i>-35,9 pts</i>	<i>4,4 pts</i>
Résultat financier	541	513	22 113	-5,2%	>100%
Résultat courant	3 794	-755	20 961	<-100%	>100%
Résultat non courant	4	1 079	-17	>100%	<-100%
Résultat avant impôts	3 798	324	20 943	-91,5%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-	-105	-301	n.a.	>100%
Résultat net	3 798	219	20 642	-94,2%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>32,7%</i>	<i>1,4%</i>	<i>61,5%</i>	<i>-31,4 pts</i>	<i>60,1 pts</i>

Source : Akdital

En 2020, le résultat net s'élève à 219 KMAD, soit une baisse de 94,2% par rapport à l'exercice précédent, expliquée principalement par la baisse du résultat d'exploitation et compensée par l'amélioration du résultat non courant.

En 2021, le résultat net s'élève à 20 642 KMAD, en nette hausse par rapport à l'exercice précédent (219 KMAD), expliquée principalement par l'amélioration du résultat financier suite à la distribution de dividendes par le CIOC, légèrement compensée par la charge d'impôts sur les bénéfices de 301 KMAD.

XL.1.2 Analyse du bilan

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du bilan social d'Akdital sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Immo. en non-valeurs	4 408	5 230	6 966	18,7%	33,2%
Immo. incorporelles	201	501	282	>100%	-43,7%
Immo. corporelles	1 206	5 578	36 887	>100%	>100%
Immo. financières	81 923	260 530	372 125	>100%	42,8%
Actif immobilisé	87 738	271 839	416 260	>100%	53,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>75,4%</i>	<i>55,9%</i>	<i>79,6%</i>	<i>-19,5 pts</i>	<i>23,7 pts</i>
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	178	2 198	4 500	>100%	>100%
Clients et comptes rattachés	10 136	13 274	42 521	31,0%	>100%
Personnel	5	-	-	n.a.	n.a.
Etat	1 580	2 031	6 301	28,6%	>100%
Autres débiteurs	-	2 090	20 100	n.a.	>100%
Compte de régularisation actif	1 701	1 602	8 158	-5,9%	>100%
Actif circulant	13 600	21 196	81 581	55,9%	>100%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>11,7%</i>	<i>4,4%</i>	<i>15,6%</i>	<i>-7,3 pts</i>	<i>11,2 pts</i>
Trésorerie - actif	15 075	193 182	25 252	>100%	-86,9%
Total actif	116 413	486 217	523 092	>100%	7,6%
Capital	10 000	100 000	100 000	>100%	0,0%
Primes d'émission	29 935	247 273	247 273	>100%	0,0%
Réserve légale	86	276	287	>100%	4,0%
Report à nouveau	1 576	5 183	391	>100%	-92,5%
Résultat de l'exercice	3 798	219	20 642	-94,2%	>100%
Total capitaux propres	45 394	352 951	368 594	>100%	4,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>39,0%</i>	<i>72,6%</i>	<i>70,5%</i>	<i>33,6 pts</i>	<i>-2,1 pts</i>
Autres dettes financières	50 410	91 637	68 676	81,8%	-25,1%
Dettes financières	50 410	91 637	68 676	81,8%	-25,1%
Fournisseurs et comptes rattachés	6 451	7 036	7 494	9,1%	6,5%
Clients créanciers, avances & acomptes	-	4	4	n.a.	0,0%
Personnel	76	253	615	>100%	>100%
Organismes sociaux	188	593	662	>100%	11,7%
Etat	1 922	4 399	7 054	>100%	60,4%
Comptes courants d'associés	11 624	27 833	-	>100%	n.a.
Autres créanciers	-	1 426	8 840	n.a.	>100%
Comptes de régularisation - passif	346	83	6 492	-75,9%	>100%
Ecart de conversion passif	0,3	-	-	n.a.	n.a.
Passif circulant	20 609	41 628	31 161	>100%	-25,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>17,7%</i>	<i>8,6%</i>	<i>6,0%</i>	<i>-9,1 pts</i>	<i>-2,6 pts</i>
Trésorerie - passif	-	-	54 663	n.a.	n.a.
Total passif	116 413	486 217	523 092	>100%	7,6%

Source : Akdital

XI.1.2.1 Actif immobilisé

Politique d'amortissement

Les méthodes d'amortissement pratiquées par Akdital sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.

- *Immobilisations en non-valeur*
L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.
- *Immobilisations incorporelles*
Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.
- *Immobilisations corporelles*
Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Source : Akdital

Immobilisations en non-valeurs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations en non-valeurs sur la période 2019-2021:

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Frais préliminaires	281	546	305	94,7%	-44,1%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 127	4 684	6 660	13,5%	42,2%
Immobilisations en non-valeurs	4 408	5 230	6 966	18,7%	33,2%

Source : Akdital

Sur la période 2019-2020, les immobilisations en non-valeurs enregistrent une hausse de 18,7% pour s'établir à 5 230 KMAD en 2020. Cette évolution est liée à la hausse des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices (respectivement +266 KMAD et +557 KMAD), correspondant aux charges d'assistance et de conseil financier et juridique liées à l'entrée de MCIII dans le capital de la Société.

Sur la période 2020-2021, les immobilisations en non-valeurs augmentent de 33,2% pour s'établir à 6 966 KMAD. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse du poste « Charges à répartir sur plusieurs exercices » de 1 976 KMAD (+42,2%) liées à l'activation des frais liés à l'acquisition de Bait Al Atfal et du nouveau siège social. Cette hausse est compensée par l'amortissement des frais préliminaires.

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2019-2021:

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	201	501	282	>100%	-43,7%
Immobilisations incorporelles	201	501	282	>100%	-43,7%

Source : Akdital

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Sur la période 2019-2020, les immobilisations incorporelles enregistrent une hausse de 300 KMAD suite à l'acquisition de logiciels informatiques.

Sur la période 2020-2021, la valeur des immobilisations incorporelles s'établit à 282 KMAD, soit une baisse de 219 KMAD (-43,7%) suite aux amortissements de la période.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations corporelles sur la période 2019-2021:

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	122	n.a.	n.a.
Matériel de transport	11	21	16	85,0%	-23,2%
Mobilier, mat. de bureau & aménag. divers	1 195	1 506	4 088	26,0%	>100%
Terrains	-	-	11 880	n.a.	n.a.
Constructions	-	-	20 782	n.a.	n.a.
Immobilisations corporelles en cours	-	4 052	-	n.a.	n.a.
Immobilisations corporelles	1 206	5 578	36 887	>100%	>100%

Source : Akdital

Sur la période 2019-2020, les immobilisations corporelles enregistrent une hausse de 4 372 KMAD pour s'établir à 5 578 KMAD en 2020. Cette variation est principalement liée à la hausse des immobilisations corporelles en cours (+4 052 KMAD) correspondant à une avance versée par Akdital dans le cadre de l'acquisition du nouveau siège social.

En 2021, les immobilisations corporelles s'établissent à 36 887 KMAD, soit une hausse de 31 309 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution correspond principalement à l'acquisition et l'aménagement du nouveau siège social du Groupe.

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières sur la période 2019-2021:

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Titres de participation	27 825	49 577	105 251	78,2%	>100%
Autres créances financières	54 098	210 953	266 874	>100%	26,5%
Immobilisations financières	81 923	260 530	372 125	>100%	42,8%

Source : Akdital

Les immobilisations financières d'Akdital sont constituées principalement d'autres créances financières et de titres de participation. Il convient de noter que les autres créances financières représentent en moyenne 72,9% des immobilisations financières sur la période étudiée, ces dernières correspondent principalement aux avances en compte courant octroyées par Akdital à ses filiales et détaillées dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
BROCHAK	20 312	51 206	36 996	>100%	-27,8%
CJO	2 111	4 161	4 161	97,1%	0,0%
TAHAFA	13 360	51 268	43 215	>100%	-15,7%
TALIAK	5 702	33 425	16 201	>100%	-51,5%
TAJAK	1 129	17 439	-	>100%	n.a
JAKTALIM	4 931	6 961	8 271	41,2%	18,8%
CMCL	1 150	-	-	n.a	n.a
BRAFSANTE	5 385	8 805	6 390	63,5%	-27,4%
TANGERSANTE	-	7 050	7 216	n.a	2,4%
PSYSANTE	-	3 450	3 556	n.a	3,1%
ONCOSANTE	-	4 500	4 581	n.a	1,8%
BOUSANTE	-	22 640	31 818	n.a	40,5%
Akdital Immo	-	-	98 984	n.a	n.a
Bait Al Atfal	-	-	277	n.a	n.a
Vinci	-	-	3 000	n.a	n.a
Ciojedida	-	-	2 159	n.a	n.a
Autres	19	49	49	>100%	0,0%
Total	54 098	210 953	266 874	>100%	26,5%

Source : Akdital

Les titres de participation détenus par Akdital se présentent comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
CJO	7 650	17 650	17 650	>100%	0,0%
Brochak	9 406	9 406	8 000	0,0%	-14,9%
Tahafa	800	800	800	0,0%	0,0%
Taliak	7 200	8 132	8 132	12,9%	0,0%
CMCL	100	100	100	0,0%	0,0%
Jaktalim	500	500	500	0,0%	0,0%
Tajak ¹	500	500	-	0,0%	n.a
CCAB	78	798	798	>100%	0,0%
Brafsante	100	100	100	0,0%	0,0%
CIOC	93	93	800	0,0%	>100%
HPC	898	898	898	0,0%	0,0%
Brafej	100	100	100	0,0%	0,0%
Oncosante	100	100	100	0,0%	0,0%
Psysante	100	100	100	0,0%	0,0%
Bousante	100	100	100	0,0%	0,0%
Tangersante	100	100	100	0,0%	0,0%
Akdital Immo	-	10 000	10 400	n.a	4,0%
Oncoagadir	-	100	100	n.a	0,0%
Ciojedida	-	-	100	n.a	n.a
Clinique Pédiatrique Atfal	-	-	26 250	n.a	n.a
Bait Al Atfal	-	-	29 723	n.a	n.a
CIOJ	-	-	100	n.a	n.a
Vinci	-	-	100	n.a	n.a
CIOC Invest	-	-	100	n.a	n.a
Hôpital Privé El Jadida	-	-	100	n.a	n.a
Total	27 825	49 577	105 251	78,2%	>100%

Source : Akdital

En 2020, la valeur des immobilisations financières augmente de 178 607 KMAD. Cette variation est portée par :

- La hausse du poste « autres créances financières » de 156 855 KMAD suite aux nouvelles avances consenties par Akdital à ses filiales notamment dans le cadre de l'extension du CIOC, la construction et l'équipement de l'Hôpital Privé d'El Jadida ;
- La hausse du poste « titres de participation » de 21 752 KMAD liée (i) à l'augmentation de capital de CCAB de 900 KMAD souscrit à hauteur de 720 KMAD (80%) par Akdital (ii) à la création des filiales Akdital Immo au capital social de 10 000 KMAD et Onco Agadir au capital social de 100 KMAD et (iii) + 10 000 KMAD relatifs à CJO, consécutivement à l'apport par M. Rochdi Talib et Mme Fatima Akdim de 40% des titres détenus antérieurement dans CJO au profit d'Akdital dans le cadre d'une augmentation de capital de cette dernière.

¹ A noter que TAJAK (Propco détenant le terrain et les constructions de l'Hôpital Privé d'El Jadida) est passée sous le giron d'Akdital Immo en 2021

En 2021, les immobilisations financières enregistrent une hausse de 111 595 KMAD (+42,8%). Cette variation est principalement portée par :

- La hausse du poste « autres créances financières » (+ 55 921 KMAD, soit +26,5%) expliquée par :
 - ✓ de nouvelles avances en CCA consenties par Akdital à ses filiales (+ 98 984 KMAD correspondant à l'apport en compte courant d'Akdital en faveur d'Akdital Immo) ;
 - ✓ compensée par le remboursement de CCA de la part de Brochak, Taliak et Tajak respectivement à hauteur de 14 210 KMAD, 17 224 KMAD et 17 439KMAD.
- La hausse du poste « titres de participation » (+ 55 674 KMAD) expliquée notamment par l'acquisition de 75% de la Clinique Pédiatrique Atfal et 100% de la foncière « Bait Al Atfal » qui détient les constructions de ladite clinique (+55 973 KMAD).

XI.1.2.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Stocks et en-cours	-	-	-	n.a.	n.a.
Créances de l'actif circulant	13 600	21 196	81 581	55,9%	>100%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	178	2 198	4 500	>100%	>100%
Clients et comptes rattachés	10 136	13 274	42 521	31,0%	>100%
Personnel	5	-	-	n.a.	n.a.
Etat	1 580	2 031	6 301	28,6%	>100%
Autres débiteurs	-	2 090	20 100	n.a.	>100%
Compte de régularisation actif	1 701	1 602	8 158	-5,9%	>100%
Ecarts de conversion actif	-	-	-	n.a.	n.a.
Actif circulant	13 600	21 196	81 581	55,9%	>100%

Source : Akdital

En 2020, l'actif circulant augmente de 55,9% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 21 196 KMAD. Cette évolution est principalement liée aux variations suivantes :

- la hausse du poste « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » de 2 020 KMAD correspondant notamment à l'avance payée par Akdital en faveur d'un fournisseur d'immobilisations pour le projet du CIOJ à hauteur de 1 500 KMAD. Le reste du poste étant composé d'avances données à divers fournisseurs ;
- la hausse du poste « clients et comptes rattachés » (+3 138 KMAD) liée à l'effet combiné des variations suivantes :
 - ✓ la hausse des créances relatives aux prestations de MOD réalisées pour le compte des filiales (+2 056 KMAD) ;
 - ✓ la baisse des créances relatives aux management fees (-3 136 KMAD) ;
 - ✓ la hausse des créances relatives aux intérêts sur les comptes courants d'associés injectés dans les filiales (+4 218 KMAD).
- la hausse du poste « autres débiteurs » (+2 090 KMAD) correspondant principalement à une avance versée en vue de l'acquisition d'un terrain pour le projet de l'Hôpital Privé de Salé (+2 000 KMAD).

En 2021, l'actif circulant s'établit à 81 581 KMAD contre 21 196 KMAD en 2020. Cette évolution est principalement liée aux variations suivantes :

- la hausse du poste « clients et comptes rattachés » (+29 247 KMAD) correspondant à des créances vis-à-vis des filiales d'Akdital dont les management fees (+14 487 KMAD) facturées aux filiales opérationnelles et les prestations de MOD (+14 437 KMAD) facturées aux entités en phase projets. A noter que la hausse des management fees est liée à l'ouverture de HPE et CIOJ ainsi que l'acquisition des clinique Vinci et Atfal en 2021, tandis que la hausse de MOD est liée à par la facturation de la MOD relative aux nouveaux projets d'établissements de santé dont l'ouverture est prévue sur la période 2022 et 2023.
- la hausse du poste « autres débiteurs » (+18 010 KMAD) correspondant notamment à :

- ✓ 7 580 KMAD d'avances aux fournisseurs d'immobilisations pour l'équipement de l'Hôpital Privé de Tanger ;
- ✓ 10 000 KMAD de reliquat des dividendes non encore payés au 31/12/2021 par CIOC.
- la hausse des créances envers l'Etat (+4 271 KMAD) composés notamment de la TVA récupérable (+ 3 495 KMAD) et d'un crédit de TVA (+670 KMAD) ;
- la hausse du poste « comptes de régularisation actif » (+ 6 556 KMAD) correspondant aux intérêts courus non échus sur les avances en comptes courants.

XI.1.2.3 Trésorerie-actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-actif sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Banques, T.G & C.C.P	15 075	193 182	25 252	>100%	-86,9%
Trésorerie actif	15 075	193 182	25 252	>100%	-86,9%

Source : Akdital

La trésorerie-actif ressort à 25 252 KMAD en 2021, contre 193 182 KMAD en 2020 et 15 075 KMAD en 2019.

A noter que le niveau exceptionnel de trésorerie enregistré en 2020 est lié à l'entrée de Mediterrania Capital dans le capital d'Akdital et matérialisé par le versement des fonds relatifs à cette transaction dans les comptes de la Société.

En 2021, la trésorerie-actif enregistre une baisse de 86,9% par rapport à l'exercice précédent suite à l'utilisation des fonds injectés par MCP pour le financement des projets en cours du Groupe dont principalement :

- l'injection de 98 MMAD dans Akdital Immo afin de contribuer au financement de l'acquisition des terrains et la construction des nouveaux établissements prévus dans le cadre du programme de développement du Groupe (notamment à El Jadida, Agadir, Salé, Safi et Tanger) ;
- l'acquisition de la Clinique Pédiatrique Atfal pour 55,9 MMAD ;
- l'acquisition du siège social d'Akdital pour 34 MMAD ;
- l'acquisition d'équipements de l'Hôpital Privé d'El Jadida pour 12 MMAD.

XI.1.2.4 Financement permanent

Le tableau ci-dessous présente la composition du financement permanent sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capitaux propres	45 394	352 951	368 594	>100%	4,4%
Capital	10 000	100 000	100 000	>100%	0,0%
Primes d'émission	29 935	247 273	247 273	>100%	0,0%
Réserve légale	86	276	287	>100%	4,0%
Report à nouveau	1 576	5 183	391	>100%	-92,5%
Résultat de l'exercice	3 798	219	20 642	-94,2%	>100%
Dettes de financement	50 410	91 637	68 676	81,8%	-25,1%
Autres dettes de financement	50 410	91 637	68 676	81,8%	-25,1%
Financement permanent	95 804	444 589	437 269	>100%	-1,6%

Source : Akdital

Sur la période analysée, le financement permanent passe de 95 804 KMAD en 2019 à 437 269 KMAD au terme de l'exercice 2021, en passant par 444 589 KMAD en 2020.

En 2020, le financement permanent a enregistré une hausse de 348 784 KMAD, expliquée principalement par :

- L'augmentation des capitaux propres de 307 557 KMAD essentiellement portée par les opérations suivantes sur le capital d'Akdital :
 - ✓ une augmentation de capital de 1 181 KMAD afin de le porter de 10 000 KMAD à 11 181 KMAD par la création de 11 810 actions nouvelles ;
 - ✓ une augmentation de capital de 68 819 KMAD afin de le porter de 11 181 KMAD à 80 000 KMAD via (i) un apport d'un montant de 62 425 KMAD par compensation de créances détenues par les actionnaires à l'égard de la Société et (ii) une incorporation de prime d'émission pour un montant de 6 394 KMAD par attribution aux actionnaires d'actions gratuites d'une valeur nominale de 100 MAD chacune ;
 - ✓ une augmentation de capital réservée à MC III Al Razi d'un montant de 231 250 KMAD dont 20 000 KMAD en nominal et 211 250 KMAD à titre de prime d'émission par la création de 200 000 actions nouvelles portant le capital social à 100 000 KMAD à fin 2020.
- La hausse des dettes de financement (+ 41 227 KMAD). Ces dernières se composent de (i) l'encours d'un crédit bancaire (8 563 KMAD) contracté auprès du CIH en 2016 pour un montant initial de 10 000 KMAD et (ii) des prêts accordés à Akdital par ses filiales (83 074 KMAD).

En 2021, le financement permanent s'établit à 437 269 KMAD, en légère baisse de 1,6% par rapport à 2020. Cette diminution s'explique principalement par :

- Une baisse des dettes de financement d'un montant de 22 962 KMAD (-25,1%) expliquée par la combinaison des facteurs suivants :
 - ✓ remboursement des prêts consentis par Brochak (-19 910 KMAD), Taliak (-4 656 KMAD), CCAB (-12 818 KMAD), HPC (-16 205 KMAD) et CMCL (-1 949 KMAD) ;
 - ✓ hausse des prêts accordés par CIOC (+6 000 KMAD) ;
 - ✓ compensée par le reclassement de comptes courants d'associés d'un montant de 27 833 KMAD en dettes de financement tenant compte de leur antériorité (supérieure à un an) et la non exigibilité de leur remboursement. Ces derniers, comptabilisés initialement en passif circulant, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021
AL-RAZI LIMITED	18 750
M. Ahmed AKDIM	2 271
Mme. Fatima AKDIM	2 271
M. Rochdi TALIB	2 271
M. Brahim AKDIM	2 271
Total	27 833

Source : Akdital

- Une hausse des capitaux propres d'un montant de 15 642 KMAD (+4,4%) suite à la constatation d'un résultat net de 20 642 KMAD, compensé par la distribution d'un dividende de 5 000 KMAD en 2021 au titre de l'exercice de 2020.

Les dettes de financement sont constituées de prêts accordés à Akdital par ses filiales et de dettes bancaires. Le tableau ci-dessous détaille les dettes de financement d'Akdital entre 2019 et 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
BROCHAK	19 910	19 910	-	0,0%	-100,0%
TALIAK	5 740	4 656	-	-18,9%	-100,0%
CCAB	-	12 818	-	n.a	-100,0%
CIOC	-	27 537	33 537	n.a	21,8%
HPC	-	16 205	-	n.a	-100,0%
CMCL	-	1 949	-	n.a	-100,0%
Dettes bancaires	24 760	8 563	7 306	-65,4%	-14,7%
Comptes courants d'associés bloqués	-	-	27 833	n.a	n.a
Dettes de financement	50 410	91 637	68 676	81,8%	-25,1%

XI.1.2.5 Passif circulant

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs du passif circulant sur la période 2019–2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Fournisseurs et comptes rattachés	6 451	7 036	7 494	9,1%	6,5%
Clients créditeurs, avances et acomptes	-	4	4	n.a	0,0%
Personnel	76	253	615	>100%	>100%
Organismes sociaux	188	593	662	>100%	11,7%
Etat	1 922	4 399	7 054	>100%	60,4%
Comptes courants d'associés	11 624	27 833	-	>100%	-100,0%
Autres créanciers	-	1 426	8 840	n.a	>100%
Comptes de régularisation - passif	346	83	6 492	-75,9%	>100%
Ecart de conversion passif	0,3	-	-	-100,0%	n.a
Passif circulant	20 609	41 628	31 161	>100,0%	-25,1%

Source : Akdital

En 2020, le passif circulant s'établit à 41 628 KMAD contre 20 609 KMAD en 2019, soit une hausse de 21 019 KMAD. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse des comptes courants d'associés de 16 209 KMAD, expliquée principalement par l'avance en compte courant de 18 750 KMAD octroyée par MC III Al Razi à Akdital dans le cadre de sa prise de participation dans la Société ;
- La hausse des dettes envers l'Etat de 2 477 KMAD liée principalement à l'augmentation de la TVA facturée sur les management fees ;
- La hausse des autres créanciers de 1 426 KMAD correspondant à la cession des parts détenues par Akdital dans Brochak en faveur des médecins actionnaires minoritaires.

En 2021, le passif circulant s'établit à 31 161 KMAD contre 41 628 KMAD en 2020, soit une baisse de 25,1%. Cette évolution s'explique principalement par :

- Le reclassement des comptes courants d'associés de 27 833 KMAD en dettes de financement précédemment comptabilisés en passif circulant au vu de leur antériorité (supérieure à un an) et la non-exigibilité de leur remboursement ;
- La hausse des dettes envers l'Etat de 2 655 KMAD liée à la hausse de (i) la TVA facturée sur les prestations de services et (ii) des acomptes d'impôt sur les résultats ;
- La hausse des comptes de régularisation-passif de 6 409 KMAD correspondant à l'augmentation des intérêts courus non échus des prêts contractés auprès des établissements de crédit et des filiales

XI.1.2.6 Trésorerie- passif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-passif sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Crédit de trésorerie	-	-	54 663	n.a	n.a
Trésorerie passif	-	-	54 663	n.a.	n.a.

Source : Akdital

La trésorerie-passif est nulle en 2019 et 2020. A fin 2021, la trésorerie-passif s'établit à 54 663 KMAD correspondant au déblocage de crédits spot de 85 000 KMAD.

XI.1.2.7 Équilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Financement permanent	95 804	444 589	437 269	>100%	-1,6%
Actif immobilisé	87 738	271 839	416 260	>100%	53,1%
Fonds de roulement	8 066	172 750	21 009	>100%	-87,8%
Actif circulant	13 600	21 196	81 581	55,9%	>100%
Passif circulant	20 609	41 628	31 161	>100%	-25,1%
Besoin en fonds de roulement	-7 009	-20 432	50 420	>100%	>100%
Trésorerie nette	15 075	193 182	-29 411	>100%	<-100%

Source : Akdital

Au terme de l'exercice 2019, le fonds de roulement s'établit à 8 066 KMAD. En présence d'une ressource de financement de 7 009 KMAD, la trésorerie nette s'établit à 15 075 KMAD.

Au terme de l'exercice 2020, le fonds de roulement progresse pour s'établir à 172 750 KMAD, contre 8 066 KMAD l'exercice précédent, conséquence du renforcement du financement permanent principalement liée aux augmentations de capital réalisées en 2020 dont celle réservée à MC III Al Razi d'un montant de 231 250 KMAD prime d'émission incluse. En 2020, l'activité d'Akdital a généré une ressource de financement de 20 432 KMAD suite aux variations suivantes :

- La hausse du passif circulant (+21 019 MAD) portée notamment par les postes « comptes courants d'associés » et « Etat » ;
- Compensée par la hausse de l'actif circulant (+7 596 KMAD) portée notamment par les postes « fournisseurs débiteurs avances et acomptes » et « clients et comptes rattachés ».

La trésorerie nette s'établit à 193 182 KMAD en 2020 suite à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MCIII Al Razi dans le capital d'Akdital, contre 15 075 KMAD à fin 2019.

Au terme de l'exercice 2021, le fonds de roulement diminue pour s'établir à 21 009 KMAD, contre 172 750 KMAD l'exercice précédent, conséquence des variations suivantes :

- la baisse du financement permanent de 1,6% principalement liée à celle des dettes de financement sur la période (- 22 962 KMAD) ;
- le renforcement de l'actif immobilisé lié (i) à la hausse des immobilisations financières (+111 595 KMAD) et (ii) des immobilisations corporelles (+31 309 KMAD).

Le besoin en fonds de roulement s'établit à 50 420 KMAD contre -20 432 KMAD en 2020 suite aux variations suivantes :

- la hausse de l'actif circulant (+60 385 KMAD) portée notamment par les postes « clients et comptes rattachés » et « autres débiteurs » ;
- la baisse du passif circulant (-10 467 KMAD) portée essentiellement par la diminution des comptes courants d'associés.

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -29 411 KMAD en 2021, contre 193 182 KMAD à fin 2020. Cette baisse est liée à l'utilisation des fonds injectés par MCP dans Akdital pour le financement du programme de développement du Groupe, à savoir notamment l'acquisition de la Clinique Pédiatrique Atfal et l'injection de fonds dans Akdital Immo pour l'acquisition des terrains et la construction des nouvelles cliniques situées à El Jadida, Agadir, Safi et Salé.

XI.1.2.8 Ratios de rentabilité

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Résultat net	3 798	219	20 642	-94,2%	>100%
Capitaux propres	45 394	352 951	368 594	>100%	4,4%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	8,4%	0,1%	5,6%	-8,3 pts	5,5 pts
Total bilan	116 413	486 217	523 092	>100%	7,6%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	3,3%	0,05%	3,9%	-3,2 pts	3,9 pts

Source : Akdital

(1) ROE = Résultat net / moyenne des Capitaux propres (N/N-1)

(2) ROA = Résultat net / moyenne du Total bilan (N/N-1)

Rentabilité des capitaux propres

En 2020, la rentabilité des capitaux propres d'Akdital s'établit à 0,1% en baisse de 8,3 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du résultat net de 3 579 KMAD et de la hausse des capitaux propres de 307 557 KMAD sur la période.

En 2021, la rentabilité des capitaux propres d'Akdital s'établit à 5,6% en hausse de 5,5 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net de 20 423 KMAD, légèrement compensée par la hausse des capitaux propres de 4,4% sur la période.

Rentabilité de l'actif

En 2020, la rentabilité des actifs s'établit à 0,05%, en baisse de 3,2 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du résultat net de 3 579 KMAD conjuguée à la hausse du total bilan de 369 803 KMAD sur la période 2019-2020.

En 2021, la rentabilité des actifs s'établit à 3,9%, en hausse de 3,9 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net de 20 423 KMAD. Cette augmentation est partiellement compensée par la hausse du total bilan (+7,6%) sur la période 2020-2021.

XI.1.2.9 Ratios de rotation

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Créances clients nettes	10 136	13 270	42 517	30,9%	>100%
Chiffre d'affaires TTC	13 931	19 339	40 286	38,8%	>100%
Taux de rotation des créances Clients (en jours de CA TTC) (1)	266 j	250 j	385 j	-15 j	135 j
Dettes fournisseurs nettes	6 273	4 837	2 994	-22,9%	-38,1%
Achats consommés de matières et de fournitures TTC	721	836	3 001	16,0%	>100%
Autres charges externes TTC	2 753	3 800	8 871	38,0%	>100%
Taux de rotation des dettes Fournisseurs (en jours de consommation TTC) (2)	659 j	381 j	92 j	-278 j	-289 j

Source : Akdital

(1) Taux de rotation des créances clients = (créances clients nette des avances reçues / chiffre d'affaires TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

(2) Taux de rotation des dettes fournisseurs = (dettes fournisseurs nettes des avances données / achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

Rotation des créances clients

Au terme de l'exercice 2020, le délai de rotation des créances clients diminue de 15 jours pour s'établir à 250 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse du chiffre d'affaires (+5 408 KMAD) supérieure à celle des créances clients nettes (+3 135 KMAD).

Au terme de l'exercice 2021, le délai de rotation des créances clients augmente de 135 jours pour s'établir à 385 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse des créances clients nettes (+29 247 KMAD) supérieure à celle du chiffre d'affaires (+20 947 KMAD).

Rotation des dettes fournisseurs

Au terme de l'exercice 2020, le délai de rotation du crédit fournisseurs diminue de 278 jours pour s'établir à 381 jours de consommation TTC suite à la hausse des autres charges externes (+1 047 KMAD) et ce suite à la baisse de 1 435 KMAD des dettes fournisseurs nettes.

Au terme de l'exercice 2021, le délai de rotation du crédit fournisseurs diminue de 289 jours pour s'établir à 92 jours de consommation TTC suite à la hausse des autres charges externes (+5 071 KMAD) et des achats consommés de matières et de fournitures (+2 165 KMAD).

XI.1.2.10 Ratios de liquidité

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Actif circulant	13 600	21 196	81 581	55,9%	>100%
Trésorerie actif	15 075	193 182	25 252	>100%	-86,9%
Passif circulant	20 609	41 628	31 161	>100%	-25,1%
Trésorerie passif	-	-	54 663	n.a.	n.a.
Ratio de liquidité générale (1)	1,4x	5,1x	1,2x	3,8x	-3,9x
Ratio de liquidité immédiate (2)	0,7x	4,6x	0,3x	3,9x	-4,3x

Source : Akdital

(1) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(2) Ratio de liquidité immédiate = trésorerie-actif / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité

Le ratio de liquidité générale s'établit à 1,4x en 2019, 5,1x en 2020 et 1,2x en 2021. A noter que le niveau enregistré en 2020 de 5,1x est lié à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MC III Al Razi dans le capital de la société.

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate s'élève en 2019 et en 2021 respectivement à 0,7x et à 0,3. A noter que le niveau enregistré en 2020 de 4,6x est lié à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MC III Al Razi dans le capital de la société.

XI.1.2.11 Ratios d'endettement

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Dettes de financement moyen/long terme	50 410	91 637	68 676	81,8%	-25,1%
+ Dettes de financement court terme	-	-	54 663	n.a.	n.a.
- Disponibilités	15 075	193 182	25 252	>100%	-86,9%
Endettement net	35 335	-101 544	98 087	<-100%	>100%
+ Leasing (1)	5 985	5 394	3 742	-9,9%	-30,6%
Endettement net incluant leasing	41 320	-96 151	101 828	<-100%	>100%
Financement permanent	95 804	444 589	437 269	>100%	-1,6%
Dettes moyen long terme / Financement permanent	52,6%	20,6%	15,7%	-32,0 pts	-4,9 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (2)	142,7%	-90,2%	70,0%	-232,9 pts	160,3 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (incluant leasing)	122,0%	-95,3%	67,4%	-217,3 pts	162,7 pts
Capitaux propres	45 394	352 951	368 594	>100%	4,4%
Gearing (3)	77,8%	-28,8%	26,6%	-106,6 pts	55,4 pts
Gearing (incluant leasing)	91,0%	-27,2%	27,6%	-118,3 pts	54,9 pts
Coefficient d'endettement moyen long terme (4)	111,1%	26,0%	18,6%	-85,1 pts	-7,3 pts
Total Bilan	116 413	486 217	523 092	>100%	7,6%
Ratio de solvabilité (5)	30,4%	-20,9%	18,8%	-51,2 pts	39,6 pts
Ratio de solvabilité (incluant leasing) (6)	35,5%	-19,8%	19,5%	-55,3 pts	39,2 pts

Source : Akdital

(1) L'encours du Leasing regroupe les redevances restantes à payer (de moins < 1 an et de plus > 1 an) ainsi que la valeur résiduelle en fin de contrat. Il est à noter que ces redevances comportent les intérêts à payer ainsi que le remboursement du capital.

(2) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(3) Endettement net / capitaux propres

(4) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(5) Endettement net / total bilan

(6) Endettement net (incluant leasing) / total bilan

Endettement net

En 2020, l'endettement net s'établit à -101 544 KMAD, contre 35 335 KMAD en 2019 en raison de la hausse des disponibilités suite à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MC III Al Razi dans le capital de la société, légèrement compensée par la hausse des dettes de financement moyen long terme de 41 227 KMAD sur la période.

En 2021, l'endettement net s'établit à 98 087 KMAD, contre -101 544 KMAD en 2020 suite aux variations suivantes :

- La baisse des dettes de financement moyen long terme de 22 962 KMAD ;
- La hausse des dettes de financement court terme de 54 663 KMAD ;
- La baisse des disponibilités de 167 930 KMAD.

Ratio d'endettement moyen long terme

En 2020, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à -90,2% contre 142,7% à fin 2019 suite à la hausse des disponibilités.

En 2021, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à 70,0% contre -90,2% à fin 2020 suite à la baisse des disponibilités.

Gearing

En 2020, le gearing s'établit à -28,8%, contre 77,8% l'exercice précédent, soit une baisse de 106,6 pts suite la baisse de l'endettement net.

En 2021, le gearing s'établit à 26,6%, contre -28,8% l'exercice précédent, soit une hausse de 55,4 pts suite à la hausse de l'endettement net.

Ratio de solvabilité

En 2020, le ratio de solvabilité s'établit à -20,9%, contre 30,4% l'exercice précédent, soit une baisse de 51,2 pts liée à la baisse de l'endettement net.

En 2021, le ratio de solvabilité s'établit à 18,8%, contre -20,9% l'exercice précédent, soit une hausse de 39,6 pts suite à la hausse de l'endettement net.

XL.1.3 Analyse du tableau de financement

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Autofinancement	5 192	2 288	19 006	-55,9%	>100%
Capacité d'autofinancement	5 192	2 288	24 006	-55,9%	>100%
Distributions de bénéfices	-	-	-5 000	n.a.	>100%
Cessions et réductions d'immobilisations	-	-	2 006	n.a.	n.a.
Cessions d'immob. incorporelles	-	-	-	n.a.	n.a.
Cessions d'immob. corporelles	-	-	-	n.a.	n.a.
Cessions d'immob. financières	-	-	2 006	n.a.	>100%
Récupérations sur créances immob.	-	-	-	n.a.	n.a.
Augmentation des capitaux propres et assimilés	13 205	307 338	-	>100%	-100,0%
Augmentation du capital, apports	13 205	307 338	-	>100%	-100,0%
Subventions d'investissement	-	-	-	n.a.	n.a.
Augmentation des dettes de financement	40 650	41 227	43 083	1,4%	4,5%
TOTAL RESSOURCES STABLES	59 047	350 853	64 096	>100%	-81,7%
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	25 668	183 639	145 537	>100%	-20,7%
Acquisitions d'immob. incorporelles	251	450	15	79,2%	-96,8%
Acquisitions d'immob. corporelles	373	4 582	31 921	>100%	>100%
Acquisitions d'immob. financières	25 044	178 607	57 680	>100%	-67,7%
Augmentation des créances immob.	-	-	55 921	n.a.	>100%
Remboursement des capitaux propres	-	-	-	n.a.	n.a.
Remboursement des dettes de financement	1 140	-	66 045	-100,0%	>100%
Emplois en non-valeurs	5 110	2 531	4 254	-50,5%	68,1%
TOTAL EMPLOIS STABLES	31 919	186 170	215 836	>100%	15,9%
Variation du besoin de financement	12 661	-13 423	70 853	<-100%	>100%
Variation de la trésorerie	14 467	178 106	-222 593	>100%	<-100%
TOTAL GENERAL	59 047	364 276	286 688	>100%	-21,3%

Source : Akdital

Revue analytique 2019-2020

Les ressources stables s'établissent à 350 853 KMAD à fin 2020, contre 59 047 KMAD l'exercice précédent ce qui s'explique principalement par une forte augmentation des capitaux propres et assimilés (+294 133 KMAD) suite aux augmentations de capital réalisées durant l'exercice 2020, dont notamment celle réservée à MC III Al Razi d'un montant de 231 250 KMAD prime d'émission incluse.

Les emplois stables s'établissent à 186 170 KMAD à fin 2020, contre 31 919 KMAD l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'acquisition d'immobilisations financières pour un montant de 178 607 KMAD et celle d'immobilisations corporelles pour un montant de 4 582 KMAD.

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société s'élève à 178 106 KMAD à fin 2020.

Revue analytique 2020-2021

Les ressources stables s'établissent à 64 096 KMAD à fin 2021 (contre 350 853 KMAD l'exercice précédent), correspondant à (i) un autofinancement de 19 006 KMAD et (ii) une augmentation des dettes de financement de 43 083 KMAD.

Les emplois stables s'établissent à 215 836 KMAD à fin 2021, contre 186 170 KMAD en 2020, ce qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 31 921 KMAD ;
- L'acquisition d'immobilisations financières pour un montant de 57 680 KMAD ;
- L'augmentation des créances immobilisées d'un montant de 55 921 KMAD.

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société s'élève à -222 593 KMAD à fin 2021.

XI.2 Analyse des comptes consolidés annuels

XI.2.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation d'Akdital a évolué comme suit :

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle			Méthode de consolidation
	2019	2020	2021	
Akdital Holding	100%	100%	100%	IG* (société mère)
Clinique Jerrada-Oasis	60%	100%	100%	IG
Clinique médico-chirurgicales Longchamps	100%	100%	100%	IG
Centre International de Poncologie de Casablanca	93%	93%	80%	IG
Hôpital privé de Casablanca Ain Sebaa	90%	90%	90%	IG
Clinique Casablanca Ain Borja	78%	80%	80%	IG
Brochak	94%	94%	80%	IG
Taliak	72%	81%	81%	IG
Tahafa	80%	80%	85%	IG
Jaktalim	100%	100%	100%	IG
Tajak	100%	100%	65%	IG
Brafsante	100%	100%	100%	IG
Brafej	100%	100%	100%	IG
Oncosante	100%	100%	100%	IG
Psysante	100%	100%	100%	IG
Tangersante	100%	100%	100%	IG
Bousante	100%	100%	100%	IG
Cjojedida	0%	100%	100%	IG
Ciocinvest	-	100%	100%	IG
Agadirsante	-	90%	65%	IG
oncoagadir	-	100%	100%	IG
Sale Invest	-	100%	65%	IG
Akdital Immo	-	100%	65%	IG
Clinique Pédiatrique Atfal	-	-	75%	IG
BAIT Al Atfal	-	-	100%	IG
Cioj	-	-	100%	IG
Vinci	-	-	100%	IG
Hopital privé El Jadida	-	-	100%	IG
Khouribga Immo	-	-	65%	IG
Kenitra Santé	-	-	65%	IG
Asfi Invest	-	-	65%	IG
Kazak	-	-	65%	IG

Source : Akdital

(*) : Intégration globale

XI.2.2 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé du Groupe Akdital sur la période 2019 – 2021:

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Chiffre d'affaires	325 270	507 136	767 620	55,9%	51,4%
Achats consommés	-137 968	-219 959	-317 586	59,4%	44,4%
Autres charges externes	-32 399	-41 266	-75 711	27,4%	83,5%
Valeur ajoutée	154 903	245 912	374 323	58,8%	52,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>47,6%</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,8%</i>	<i>0,9 pts</i>	<i>0,3 pts</i>
Charges de personnel	-85 855	-123 961	-183 746	44,4%	48,2%
Impôts et taxes	-4 334	-11 549	-12 909	>100%	11,8%
Excédent brut d'exploitation	64 714	110 402	177 669	70,6%	60,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>19,9%</i>	<i>21,8%</i>	<i>23,1%</i>	<i>1,9 pts</i>	<i>1,4 pts</i>
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	-44 660	-66 880	-85 858	49,8%	28,4%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 023	16 345	20 809	>100%	27,3%
Autres produits et charges d'exploitation	-554	-1 529	-1 218	>100%	-20,3%
Résultat d'exploitation	21 523	58 338	111 402	>100%	91,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,6%</i>	<i>11,5%</i>	<i>14,5%</i>	<i>4,9 pts</i>	<i>3,0 pts</i>
Produits financiers	1 300	4 820	4 823	>100%	0,1%
Charges financières	-12 097	-20 390	-28 255	68,6%	38,6%
Résultat financier	-10 797	-15 570	-23 432	44,2%	50,5%
Produits non courants	2 482	2 508	3 643	1,1%	45,2%
Charges non courantes	-2 084	-2 093	-9 475	0,5%	>100%
Résultat non courant	398	415	-5 833	4,2%	<-100%
Résultat avant impôts	11 125	43 184	82 137	>100%	90,2%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-37	-1 472	n.a.	>100%
Impôt sur les bénéfices	-4 361	-15 555	-34 269	>100%	>100%
Résultat net	6 764	27 592	46 396	>100%	68,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>2,1%</i>	<i>5,4%</i>	<i>6,0%</i>	<i>3,4 pts</i>	<i>0,6 pts</i>
Dont part des minoritaires	2 581	1 830	2 900	-29,1%	58,5%
Dont résultat net part du Groupe	4 182	25 762	43 495	>100%	68,8%

Source : Akdital

XI.2.2.1 Chiffre d'affaires

La période 2019 – 2021 a été marquée par une forte croissance du Groupe Akdital, marquée notamment par (i) l'ouverture de trois nouveaux centres de santé à Casablanca (CMCL, CIOC et HPC) en 2019, (ii) deux nouvelles acquisitions de cliniques en 2021 (Atfal et Vinci) et enfin (iii) deux ouvertures à El Jadida en 2021 (HPE et CIOJ).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Akdital a connu une croissance du chiffre d'affaires de 55,9% en 2020 et 51,4% en 2021, se répartissant comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires par service

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par service sur la période 2019 - 2021 :

Services	2019	%CA	2020	%CA	2021	%CA	% 19-20	% 20-21
Chimiothérapie	59 015	18,1%	103 259	20,4%	149 761	19,5%	75,0%	45,0%
Bloc	79 192	24,3%	94 663	18,7%	149 198	19,4%	19,5%	57,6%
USI	48 078	14,8%	81 769	16,1%	133 169	17,3%	70,1%	62,9%
Réanimation	38 040	11,7%	68 974	13,6%	99 963	13,0%	81,3%	44,9%
Cathétérisme	35 091	10,8%	40 176	7,9%	57 280	7,5%	14,5%	42,6%
Radiothérapie	13 925	4,3%	32 679	6,4%	47 740	6,2%	>100%	46,1%
Laboratoire	1 521	0,5%	18 807	3,7%	26 013	3,4%	>100%	38,3%
Radiologie	11 054	3,4%	16 038	3,2%	25 285	3,3%	45,1%	57,7%
Maternité	6 529	2,0%	12 326	2,4%	17 485	2,3%	88,8%	41,8%
Réanimation néonatale	5 808	1,8%	6 683	1,3%	14 228	1,9%	15,1%	>100%
Médecine nucléaire	2 892	0,9%	8 422	1,7%	13 076	1,7%	>100%	55,3%
Hématologie	4 050	1,2%	5 008	1,0%	2 796	0,4%	23,6%	-44,2%
Divers*	13 893	4,3%	20 510	4,0%	31 607	4,1%	47,6%	54,1%
Total OpCo	319 087	98,1%	509 314	100,4%	767 601	100,0%	59,6%	50,7%
Holding et PropCos et éliminations intragroupes	6 183	1,9%	-2 178	-0,4%	20	0,0%	<-100%	>100%
Total CA consolidé	325 270	100%	507 136	100%	767 620	100%	55,9%	51,4%

Source : Akdital

(*) : Divers : il s'agit essentiellement de chiffre d'affaires réalisé par les services d'urgence, les consultations, salle de déchocage, hôpital du jour, etc.

Sur la période 2019 – 2020, la croissance du chiffre d'affaires du Groupe est essentiellement portée par les services « chimiothérapie » (75,0%), « USI » (+70,1%) et « réanimation » (81,3%) :

- La hausse observée au niveau des services « USI » et « réanimation » s'explique principalement par la hausse des admissions, notamment pour les établissements ayant ouvert courant 2019 (HPC, CMCL et CIOC)
- La hausse significative des prestations des services de chimiothérapie (+75%) s'explique par la croissance de l'activité au niveau du CIOC et le lancement des activités d'oncologie à HPC

Sur cette même période (2019 – 2020), certains services (notamment « bloc » et « cathétérisme »), ont connu des croissances moins importantes (respectivement 19,5% et 14,5%). En effet, dans un contexte de crise sanitaire lié à la COVID-19 :

- les opérations jugées non urgentes ont été reportées ou annulées
- l'affluence des patients étrangers (notamment subsahariens) a baissé à cause des restrictions de voyage à l'international

A noter que lors de l'élimination du chiffre d'affaires intragroupe 2019 et 2020, les transferts de charges intragroupes ont également été éliminés par omission, ce qui a induit un chiffre d'affaires (net d'intragroupes) négatif pour la holding et les Propco en 2020.

Sur la période 2020 - 2021, la grande majorité des services ont réalisé une croissance entre 40% et 60%, soit un niveau proche de celui du chiffre d'affaires consolidé (+51,4%). En particulier :

- les admissions des patients atteints de la COVID-19 ont largement contribué à la croissance du chiffre d'affaires dans les services « USI » (+62,9%) et « réanimation » (+44,9%)
- la hausse du nombre d'actes a induit une croissance du chiffre d'affaires « bloc » de 57,6% et de salle de cathétérisme de 42,6%.
- la chimiothérapie et la radiothérapie ont connu des croissances respectives de 45,0% et 46,1%, qui s'expliquent notamment par (i) le démarrage d'exploitation de l'extension du CIOC au cours du deuxième semestre 2021, (ii) la croissance des activités de HPC suite au renforcement de l'équipe médicale et l'installation d'un accélérateur en 2021 permettant de démarrer l'activité de radiothérapie et (iii) l'ouverture du CIOJ.

Répartition du chiffre d'affaires par centre de santé

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par centre de santé :

Centre de santé	2019	%CA	2020	%CA	2021	%CA	% 19-20	% 20-21
CIOC	100 443	30,9%	175 242	34,6%	223 441	29,1%	74,5%	27,5%
HPC	20 633	6,3%	106 289	21,0%	148 844	19,4%	>100%	40,0%
CJO	122 189	37,6%	113 875	22,5%	130 175	17,0%	-6,8%	14,3%
CCAB	66 132	20,3%	73 925	14,6%	102 882	13,4%	11,8%	39,2%
CMCL	9 691	3,0%	39 983	7,9%	54 770	7,1%	>100%	37,0%
HPE	0	0,0%	0	0,0%	45 970	6,0%	n.a.	n.a.
DA VINCI	0	0,0%	0	0,0%	33 950	4,4%	n.a.	n.a.
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	0	0,0%	0	0,0%	19 933	2,6%	n.a.	n.a.
CIOJ	0	0,0%	0	0,0%	7 636	1,0%	n.a.	n.a.
Total OpCo	319 087	98,1%	509 314	100,4%	767 601	100,0%	59,6%	50,7%
Holding et PropCos et éliminations intragroupes	6 183	1,9%	-2 178	-0,4%	20	0,0%	<-100%	>100%
Total chiffre d'affaires consolidé	325 270	100,0%	507 136	100,0%	767 620	100,0%	55,9%	51,4%

Source : Akdital

Sur la période 2019 – 2020, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du groupe Akdital atteint 55,9%.

Cette croissance est essentiellement portée par HPC (+85 656 KMAD), CIOC (+74 799 KMAD) et CMCL (+30 293 KMAD) dont les ouvertures n'ont été effectives que courant 2019.

CJO, dont les activités ont été impactées par la crise sanitaire de la COVID-19 (notamment blocs et cathétérismes), a connu une baisse du chiffre d'affaires de 6,8% en 2020.

A noter qu'à fin 2020, CIOC représente 34,6% du chiffre d'affaires consolidé, suivi de CJO (22,5%) et HPC (21,0%).

Sur la période 2020-2021, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du groupe Akdital atteint 51,4%. Les centres ayant connu les croissances les plus significatives sur cette période sont HPC (+40%), CCAB (+39,2%) et CMCL (+37,0%). La hausse des revenus s'explique principalement par :

- l'augmentation du nombre d'actes réalisés dans les blocs opératoires et les salles de cathétérisme de ces centres
- la pandémie de la COVID-19 qui a provoqué une hausse des admissions en réanimation et en USI

A fin 2021, les trois centres ouverts en 2019 (CIOC, HPC et CMCL) cumulent 55,6% du chiffre d'affaires du Groupe Akdital.

XI.2.2.2 Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des achats consommés sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var 19-20	Var 20-21	% 19-20	% 20-21
Achats de consommables	100 122	162 967	227 995	62 845	65 028	62,8%	39,9%
Achats de prestation de services	18 284	21 566	34 045	3 282	12 479	18,0%	57,9%
Achats de matériel médical	14 370	10 599	18 066	-3 771	7 467	-26,2%	70,4%
Achats d'énergie	8 357	13 154	17 365	4 797	4 211	57,4%	32,0%
Variation de stock	-16 936	112	4 379	17 048	4 267	>100%	>100%
Autres	13 772	11 560	15 736	-2 212	4 176	-16,1%	36,1%
Total achats consommés	137 968	219 959	317 586	81 990	97 627	59,4%	44,4%

Source : Akdital

Les achats consommés sont principalement composés (i) d'achats de consommables (essentiellement médicaments, et dispositifs médicaux¹), (ii) d'achats de prestations services et (iii) et d'achat de matériel médical (prothèses, stents, pacemakers, etc.). Ces trois postes représentent en moyenne près de 70,0% des achats consommés au niveau des OpCo sur la période 2019 – 2021.

Sur la période 2019 – 2020, les achats consommés ont augmenté de 59,4%. Cette hausse concerne essentiellement :

- les achats de consommables qui évoluent à un rythme proche de celui du chiffre d'affaires (62,8%)
- la variation de stock (+17 048 KMAD, soit une croissance > 100%). En effet, l'année 2019 a été marquée par un achat conséquent de consommables en vue d'assurer l'ouverture de 3 nouveaux centres de santé (CMCL, CIOC et HPC)
- les achats de prestation de service (+3 282 KMAD, soit +18,0%), et en particulier les prestations relatives au linge plat (+1 806 KMAD, soit +50,2%). Cette augmentation est corrélée à l'évolution du niveau d'activité du groupe notamment au niveau des filiales suivantes : HPC (+916 KMAD ; soit une hausse >100%), CMCL (+371 KMAD ; soit une hausse >100%) et CIOC (+364 KMAD ; soit +68,9%)
- les achats d'énergie qui ont enregistré une hausse de 4 797 KMAD (+57,4%), principalement liée à la hausse de l'activité au niveau du Groupe. A noter également que les achats d'énergie sont composés principalement d'achats d'eau, d'électricité et d'oxygène.

La hausse de ces postes est partiellement compensée par la baisse des achats de matériel (-26,2%), principalement au niveau de CJO (-1 979 KMAD) et CCAB (-1 273 KMAD) du fait du ralentissement de l'activité au niveau de certains services à cause de la pandémie de la COVID-19 (notamment cathétérisme et bloc).

Sur la période 2020 – 2021, les achats consommés ont augmenté de 44,4%. Cette hausse concerne principalement :

- les achats de consommables (+39,9%). Cette hausse inclut notamment la part des achats des centres ayant été intégrés dans le périmètre de consolidation en 2021, à savoir HPE (+12 491 KMAD), Da Vinci (+9 160 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (+2 651 KMAD)
- les achats de prestation de service (+57,9%), dont notamment :
 - ✓ la restauration (+ 8 294 KMAD, soit une hausse > 100%) suite à l'ouverture de nouveaux centres de santé en 2021 (HPE et CIOJ) et la hausse de l'activité sur l'ensemble des autres centres du Groupe
 - ✓ les vêtements de travail (+2 351 KMAD, soit une augmentation > 100%), cette prestation ayant démarré en 2021 au niveau de tous les centres de santé du Groupe
- La consommation d'énergie du groupe (Électricité, eau et oxygène) en hausse de 32%, une variation portée principalement par la contribution des centres intégrés dans le périmètre de consolidation : HPE (1 417 KMAD), CIOJ (341 KMAD), Da Vinci (1 814 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (836 KMAD).

¹ Dispositifs médicaux : gants, seringues, compresses, masques, casaques, etc.

XI.2.2.3 Marge brute

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la marge brute sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Chiffre d'affaires	325 270	507 136	767 620	55,9%	51,4%
Achats consommés	-137 968	-219 959	-317 586	59,4%	44,4%
Marge brute	187 301	287 178	450 034	53,3%	56,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>57,6%</i>	<i>56,6%</i>	<i>58,6%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>2,0 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2019-2020, la marge brute a augmenté de 53,3% pour s'établir à 287 178 KMAD suite à une évolution du chiffre d'affaires (+181 866 KMAD) supérieure à celle des achats consommés (+81 991 KMAD) sur la période. La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires a quant à elle baissé d'un point pour s'établir à 56,6% en 2020 contre 57,6% en 2019.

Sur la période 2020-2021, la marge brute a augmenté de 56,7% pour s'établir à 450 034 KMAD suite à une évolution du chiffre d'affaires (+260 484 KMAD) supérieure à celle des achats consommés (+97 627 KMAD). Ainsi, la marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires affiche une hausse de 2 pts par rapport à 2020.

XI.2.2.4 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2019-2021:

En KMAD	2019	2020	2021	Var 19-20	Var 20-21	% 19-20	% 20-21
Locations	14 015	20 418	26 744	6 403	6 327	45,7%	31,0%
Entretiens et maintenance	4 158	5 565	14 977	1 407	9 412	33,8%	>100%
Honoraires et rémunérations du personnel extérieur	2 031	3 419	4 180	1 388	761	68,3%	22,3%
Publicité et annonces	2 772	2 266	5 326	-506	3 060	-18,3%	>100%
Autres	5 965	5 607	7 387	-358	1 780	-6,0%	31,8%
Holding et PropCos	3 459	3 991	17 097	533	13 106	15,4%	>100%
Charges externes consolidées	32 399	41 266	75 711	8 867	34 446	27,4%	83,5%

Source : Akdital

Sur la période 2019 – 2020, les autres charges externes ont augmenté de 27,4%. Cette hausse est principalement portée par les postes suivants :

- les frais de location (+ 6 403 KMAD, soit +45,7%), cette hausse se décomposant comme suit :
 - ✓ CMCL : + 2 375 KMAD, due à un effet année pleine en 2020 du loyer versé aux tiers détenteurs des murs de la clinique contre 6 mois en 2019
 - ✓ CJO : + 1 031 KMAD due à la revalorisation des loyers
 - ✓ le reliquat (+ 2 997 KMAD) correspondant essentiellement à la TVA payée sur les loyers par les différentes OpCos envers les PropCos. En effet, selon la réglementation nationale concernant la TVA, les exploitants de cliniques ou maisons de santé sont exonérées de la TVA sans droit à déduction. Ainsi, les OpCos (entités exploitants les différents centres de santé du Groupe), ne peuvent déduire la TVA sur les loyers facturés par les PropCos.
- les frais d'entretien et maintenance (+1 407 KMAD, soit +33,8%) : cette hausse est principalement portée par CCAB (+720 KMAD) et CIOC (+726 KMAD) et concerne le matériel médical et les locaux (ascenseur, fluides médicaux, etc.)

Sur la période 2020 – 2021, les autres charges externes ont augmenté de 83,5%. Cette hausse est principalement portée par les postes suivants :

- les frais d'entretien et de maintenance : (+9 412 KMAD, soit une hausse >100%). Ces frais concernent principalement le matériel médical de CIOC (+5 188 KMAD), CCAB (+ 1 979 KMAD) et HPC (+ 1 208 KMAD) suite notamment à l'entrée en vigueur des contrats de maintenance des gros équipements (imagerie, etc.)
- les charges externes relatives aux PropCos (+ 13 106 KMAD, soit une hausse >100%) :

- ✓ +4 487 KMAD (Kazak) relatifs aux honoraires d'architecte des projets menés à Tanger
- ✓ +2 096 KMAD (Akdital Immo) relatifs aux prestations de conseil payées à des cabinets d'avocat dans la cadre de l'entrée de BFO au capital d'Akdital Immo. A noter que dans les comptes sociaux d'Akdital, ces charges sont immobilisées en « charges à répartir ».
- ✓ + 4 919 KMAD (Akdital) qui s'explique principalement par la hausse :
 - des charges locatives de 995 KMAD
 - des honoraires (i) d'avocats dans le cadre de l'entrée de Aradei dans le capital d'Akdital Immo (346 KMAD) et (ii) de conseil et audit de 1 375 KMAD
 - des frais de déplacement et évènement organisés notamment dans le cadre du développement du Groupe (+ 1449 KMAD)
- les frais de location (+ 6 327 KMAD, soit +31,0%) qui s'explique principalement par l'intégration de Da Vinci dans le périmètre de consolidation (+5 295 KMAD)

XI.2.2.5 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Chiffre d'affaires	325 270	507 136	767 620	55,9%	51,4%
Achats consommés	-137 968	-219 959	-317 586	59,4%	44,4%
Autres charges externes	-32 399	-41 266	-75 711	27,4%	83,5%
Valeur ajoutée	154 903	245 912	374 323	58,8%	52,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>47,6%</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,8%</i>	<i>0,9 pts</i>	<i>0,3 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée a atteint 245 912 KMAD en 2020 contre 154 903 KMAD en 2019, soit une croissance de 58,8%, en ligne avec celle du chiffre d'affaires (55,9%). Ainsi, le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a varié de 0,9 pt entre 2019 et 2020.

La valeur ajoutée s'établit à 374 323 KMAD en 2021, en croissance de 52,2%, soit un niveau proche de la croissance du chiffre d'affaires (+51,4%). Ainsi, le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a varié de 0,3 pt entre 2020 et 2021.

XI.2.2.6 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation sur la période 2019 - 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Valeur ajoutée	154 903	245 912	374 323	58,8%	52,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>47,6%</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,8%</i>	<i>0,9 pts</i>	<i>0,3 pts</i>
Charges de personnel	-85 855	-123 961	-183 746	44,4%	48,2%
Impôts et taxes	-4 334	-11 549	-12 909	>100%	11,8%
Excédent Brut d'Exploitation	64 714	110 402	177 669	70,6%	60,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>19,9%</i>	<i>21,8%</i>	<i>23,1%</i>	<i>1,9 pts</i>	<i>1,4 pts</i>

Source : Akdital

L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'établit à 110 402 KMAD en 2020, enregistrant ainsi une hausse de 70,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation découle principalement de la hausse de la valeur ajoutée (+58,8%), portée par un chiffre d'affaires en forte croissance (+55,9%).

La hausse de la valeur ajoutée est partiellement compensée par la hausse des charges de personnel (+44,4%). En effet, le Groupe a effectué de nombreux recrutements en 2020 en vue de poursuivre son développement. Les entités du Groupe les plus concernées par cette hausse sont les suivantes :

- CMCL (+5 464 KMAD) et HPC (+15 389 KMAD) : ces hausses s'expliquent par l'ouverture de ces centres en juillet 2019 avec un personnel réduit au cours de cette année, suivi d'une année 2020 avec davantage de recrutements permettant d'assurer une activité plus forte avec un service de qualité

- CIOC (+7 003 KMAD) : cette augmentation s'explique par une demande plus forte en 2020 qui a nécessité un recrutement conséquent afin de permettre le développement de ses activités
- CCAB (+3 800 KMAD) : cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des effectifs de la clinique suite à l'accroissement de l'activité.
- Akdital : (+6 641 KMAD) : une hausse liée au renforcement des effectifs afin d'accompagner le développement du Groupe : gestion, assistance aux établissements et prestations de maîtrise d'ouvrage délégué, etc.

L'EBE a enregistré une hausse de 60,9% en 2021 pour s'établir à 177 669 KMAD. Cette augmentation est le résultat des variations suivantes :

- une hausse de la valeur ajoutée de 52,2%, conséquence de la forte augmentation du chiffre d'affaires (+51,4%)
- une hausse des charges de personnel (48,2%) afin de soutenir la croissance du groupe et la forte demande dans les différents centres du Groupe. Les entités du Groupe les plus concernées par cette hausse sont les suivantes :
 - ✓ HPE (11 649 KMAD) : cet hôpital ayant ouvert ses portes en 2021
 - ✓ HPC (+9 876 KMAD) et CIOC (+ 8 713 KMAD) : les hausses observées au niveau de ces deux centres de santé s'expliquent principalement par la hausse de l'activité. En effet, les augmentations de chiffre d'affaires enregistrées pour HPC et CIOC en 2021 sont respectivement de 42 554 KMAD et 48 199 KMAD

XI.2.2.7 Résultat d'exploitation

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Excédent Brut d'Exploitation	64 714	110 402	177 669	70,6%	60,9%
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	-44 660	-66 880	-85 858	49,8%	28,4%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 023	16 345	20 809	>100%	27,3%
Autres produits et charges d'exploitation	-554	-1 529	-1 218	>100%	-20,3%
Résultat d'exploitation	21 523	58 338	111 402	>100%	91,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,6%</i>	<i>11,5%</i>	<i>14,5%</i>	<i>4,9 pts</i>	<i>3,0 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2019 – 2020, le résultat d'exploitation a augmenté de 36 815 KMAD, soit une croissance annuelle de >100% qui s'explique par :

- une hausse de l'excédent brut d'exploitation de 70,6%
- une hausse des reprises d'exploitation et de transferts de charges de 14 322 KMAD : ce poste est principalement composé de :
 - ✓ transferts de charges liées à la sous-activité liée à la pandémie de la COVID-19 pour CJO (3 197 KMAD) et CCAB (1499 KMAD) conformément à l'Avis n°13 du Conseil National de Comptabilité
 - ✓ des refacturations intragroupes correspondant à (i) des neutralisations au niveau de Tajak de prestations de service d'ouvrage délégué (MOD) d'Akdital (holding), et (ii) de transferts de charges (assurance, énergie, taxe sur les services communaux, etc.) au niveau des entités suivantes :
 - Brochak : +4 244 KMAD envers CIOC
 - Taliak : +2 235 KMAD envers CCAB
 - Tahafa : 2 444 KMAD envers HPC

Ces augmentations sont partiellement compensées par une hausse des dotations aux amortissements (hors écart d'acquisitions) de 22 220 KMAD, imputable aux acquisitions d'immobilisations effectuées par les sociétés du Groupe. A noter qu'en 2020, CJO et Brochak sont les deux sociétés présentant les dotations d'amortissement (hors écarts d'acquisition) les plus élevées, avec :

- 16 955 KMAD pour CJO, composée principalement de 8 304 KMAD d'amortissement d'immobilisations corporelles, 3 597 KMAD d'amortissement des biens acquis en crédit-bail, et 3 067 KMAD d'amortissement d'immobilisations en non-valeur ;

- 12 642 KMAD pour Brochak, composée d'amortissement d'immobilisations corporelles (8 859 KMAD), et d'amortissement des biens acquis en crédit-bail de 3 495 KMAD.

Sur la période 2020 – 2021, le résultat d'exploitation a augmenté de 91,0%, ce qui s'explique par :

- une hausse de l'excédent brut d'exploitation de 60,9%
- une hausse des dotations aux amortissements (principalement immobilisations corporelles)
- une hausse des reprises d'exploitation et de transferts de charges de 4 464 KMAD qui s'explique principalement par :
 - ✓ le transfert des charges d'exploitation (principalement liées à la MOD) facturée à Bousanté en 2021 (2 393 KMAD) en vue de les immobiliser
 - ✓ le transfert des charges d'exploitation (notamment honoraires maîtrise d'œuvre) facturée à Kazak en 2021 (3 756 KMAD) en vue de les immobiliser
 - ✓ le transfert des charges externes (frais de référencement du site internet) pour un montant de 1 367 KMAD en vue de les immobiliser. A noter que pour CJO, ce montant est en baisse comparativement à l'exercice précédent (3 197 KMAD liées à la sous-activité liée à la pandémie de la COVID-19)

Le tableau ci-dessous présente la contributif par filiale du résultat d'exploitation consolidé du Groupe Akdital :

En KMAD	2019	% total	2020	% total	2021	% total
CJO	16 522	76,8%	8 488	14,6%	21 999	19,7%
CMCL	-2 307	-10,7%	7 295	12,5%	9 692	8,7%
CIOC	25 595	118,9%	50 293	86,2%	60 831	54,6%
HPC	-984	-4,6%	31 220	53,5%	43 310	38,9%
CCAB	14 187	65,9%	15 476	26,5%	34 479	30,9%
Clinique Pédiatrique Atfal		0,0%		0,0%	3 664	3,3%
Da Vinci		0,0%		0,0%	2 757	2,5%
HPE		0,0%		0,0%	14 413	12,9%
Cioj		0,0%		0,0%	1 476	1,3%
OpCos	53 013	246,3%	112 773	193,3%	192 622	172,9%
AKDITAL Holding	-3 939	-18,3%	-14 507	-24,9%	-38 916	-34,9%
Brochak	-11 869	-55,1%	-13 048	-22,4%	-9 514	-8,5%
Taliak	-8 304	-38,6%	-9 700	-16,6%	-7 665	-6,9%
Tahafa	-6 526	-30,3%	-12 833	-22,0%	-13 144	-11,8%
Jaktalim	532	2,5%	7	0,0%	-1 322	-1,2%
Tajak	-425	-2,0%	-371	-0,6%	-3 251	-2,9%
Brabsante	-936	-4,3%	-3 598	-6,2%	-2 756	-2,5%
Brafej	-14	-0,1%	-8	0,0%	-8	0,0%
Psysante	-2	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Tangersante	-2	0,0%	-20	0,0%	-20	0,0%
Bousante	-2	0,0%	-136	-0,2%	-520	-0,5%
Oncosante	-2	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Agadirante	-	0,0%	-128	-0,2%	875	0,8%
Ciocinvest		0,0%	-14	0,0%	-8	0,0%
Ciojedida		0,0%	-8	0,0%	22	0,0%
Oncoagadir		0,0%	-9	0,0%	-8	0,0%
Saleinvest		0,0%	-20	0,0%	-27	0,0%
Akdital Immo		0,0%	-24	0,0%	-2 502	-2,2%
Bait Atfal		0,0%		0,0%	-1 388	-1,2%

Kazak	0,0%	0,0%	-883	-0,8%
Khouribga	0,0%	0,0%	-15	0,0%
Asfi	0,0%	0,0%	-139	-0,1%
Kenitra Sante	0,0%	0,0%	-15	0,0%
 Holding et ProCos	-31 489	-146,3%	-54 434	-93,3%
Résultat d'exploitation consolidé	21 523	100,0%	58 338	100,0%

Source : Akdital

XI.2.2.8 Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat financier sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Gains de change	5	5	-	15,1%	-100,0%
Intérêts et autres produits financiers	76	920	1 275	>100%	38,7%
Reprises financières ; transferts de charges	1 220	3 895	3 548	>100%	-8,9%
Produits financiers	1 300	4 820	4 823	>100%	0,1%
Charges d'intérêts	-12 027	-20 389	-28 255	69,5%	38,6%
Pertes de change	-70	-	-	-99,6%	-100,0%
Dotations financières	-	-	-	n.a.	n.a.
Charges financières	-12 097	-20 390	-28 255	68,6%	38,6%
Résultat financier	-10 797	-15 570	-23 432	-44,2%	-50,5%

Source : Akdital

Sur la période 2019-2020, le résultat financier a enregistré une baisse de 4 773 KMAD (- 44,2%). Cette baisse découle d'une augmentation des charges financières de 8 293 KMAD (+68,6%) partiellement compensée par une hausse des produits financiers de 3 520 KMAD (>100%).

L'augmentation des charges financières sur la période 2019 – 2020 (+68,6%) s'explique principalement par :

- La hausse des charges d'intérêt (+1 095 KMAD) relatives à l'emprunt souscrit par Brochak d'un montant de 73 MMAD ;
- La hausse des charges d'intérêt d'Akdital (+2 612 KMAD) relatives aux différentes dettes de financement (spot, crédits bancaires, etc.) ;
- La hausse des charges financières concernant les entités CCAB et HPC pour respectivement 2 562 KMAD (refacturation des intérêts par Taliak) et 2 085 KMAD (refacturation des intérêts par Tahafa).

L'augmentation des produits financiers sur la période 2019-2020 (>100%) découle des variations suivantes :

- Hausse des intérêts et autres produits financiers (+844¹ KMAD) qui résulte principalement de l'augmentation des intérêts sur prêts accordés à Akdital qui n'ont pas été éliminés par omission, notamment par (i) Taliak (+241 KMAD) et (ii) CIOC (+656 KMAD)
- Hausse des reprises financières et transferts de charges (+2 675 KMAD) qui s'explique notamment par :
 - ✓ La refacturation des intérêts d'emprunts par Taliak à CCAB (+ 2 120 KMAD) ;
 - ✓ La refacturation des intérêts d'emprunts par Tahafa à HPC (+ 404 KMAD) ;
 - ✓ L'activation des charges d'intérêts au titre de Tajak en immobilisations en non-valeur (charges à répartir), soit un impact de +152 KMAD.

¹ Cette omission a fait l'objet d'une réserve de l'auditeur des comptes consolidés au titre des exercices 2019 et 2020. Ces réserves ont été levées dans le rapport d'audit des comptes consolidés de l'exercice 2021.

Sur la période 2020 – 2021, le résultat financier a enregistré une baisse de 7 863 KMAD (-50,5%), expliquée principalement par la hausse des charges financières (7 865 KMAD, soit +38,6%). L'évolution de ces dernières est essentiellement liée à la hausse des charges d'intérêts générées par les différents emprunts bancaires souscrits par les différentes entités du Groupe, dont notamment Tajak (+ 4 347 KMAD) et Tahafa (+ 2 692 KMAD).

Il est à noter que la variation des produits financiers est portée par :

- La hausse des intérêts et autres produits financiers de 355 KMAD dûe notamment à des escomptes obtenus en 2021 par Tahafa (433 KMAD) ;
- Compensée par la baisse des reprises financières / transferts de charge (- 347 KMAD, soit – 8,9%) expliquée par :
 - ✓ La neutralisation en 2021 (contrairement à 2020) des refacturations des intérêts financiers intragroupes (impact de -3 744 KMAD par rapport à 2020) ;
 - ✓ La hausse de 3 396 KMAD des transferts des charges financières (intérêts intercalaires sur CMT) de Tajak suite à leur comptabilisation en immobilisations en non-valeur.

XI.2.2.9 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat non courant sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Produits de cessions d'immobilisations	-	120	2 006	<i>n.a.</i>	>100%
Autres produits non courants	2 482	2 388	1 637	-3,8%	-31,5%
Produits non courants	2 482	2 508	3 643	1,1%	45,2%
Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	-	-258	-2 006	<i>n.a.</i>	>100%
Autres charges non courantes	-2 084	-1 835	-7 470	-11,9%	>100%
Dotations non courantes	-	-	-	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Charges non courantes	-2 084	-2 093	-9 475	0,5%	>100%
Résultat non courant	398	415	-5 833	4,2%	<-100%

Source : Akdital

Résultat non courant 2019

Le résultat non courant 2019 s'établit à 398 KMAD, composé de produits non courants de 2 482 KMAD et de charges non courantes de 2 084 KMAD.

Les produits non courants (2019) proviennent principalement de :

- CJO : 1 083 KMAD, dont 516 KMAD correspond à de ristournes fournisseurs et 567 KMAD à des produits non courants relatifs à des exercices antérieurs
- CIOC : 1 314 KMAD correspondant à des ristournes fournisseurs

Les charges non courantes (2019) correspondent principalement à :

- des indemnités au titre de litiges sociaux pour un montant total de 166 KMAD au niveau de CJO dans le cadre d'une rupture de contrat de travail ;
- des pénalités relatives à des litiges commerciaux de CJO d'un montant total de 1 731 KMAD suite à la contestation par Akdital de la qualité des travaux d'aménagement commandés auprès d'un fournisseur.

Résultat non courant 2020

En 2020 le résultat non courant s'établit à 415 KMAD, composé de produits non courants de 2 508 KMAD et de charges non courantes de 2 093 KMAD.

Les produits non courants correspondent à :

- des dons et libéralités constatés en faveur de CJO pour 228 KMAD en 2020
- un produit sur une cession d'un générateur Oxygène par CJO (120 KMAD)
- une subvention reçue de la part de la DEG (Banque de développement Allemande) en vue de faire face à la pandémie de la COVID-19 (1 086 KMAD)
- des annulations et des reprises de provisions d'exercices antérieurs (842 KMAD)

Les charges non courantes correspondent principalement :

- à la valeur nette comptable du générateur d'oxygène cédé par CJO (258 KMAD)
- aux pertes sur créances irrécouvrables de CCAB (1 200 KMAD)
- aux dépenses engagées dans le cadre d'un litige commercial (476 KMAD) au niveau de CJO relatif aux travaux d'aménagement commandés auprès d'un fournisseur.

Résultat non courant 2021

Le résultat non courant 2021 s'établit à -5 833 KMAD, composé de produits non courants de 3 643 KMAD et de charges non courantes de 9 475 KMAD.

Les produits non courants sont composés des éléments suivants :

- Des produits de cessions d'immobilisations financières de 2 006 KMAD (Brochak pour 1 406 KMAD, Asfi Invest pour 100 KMAD et Tajak pour 500 KMAD)
- D'autres produits non courants (1 637 KMAD) composés principalement de :
 - ✓ Plus-value de cession de matériel dans le cadre d'une opération de leaseback (586 KMAD)
 - ✓ Des dons et libéralités reçus par CCAB de 187 KMAD
 - ✓ Annulations de provisions de 52 KMAD

Les charges non courantes se décomposent comme suit :

- 2 006 KMAD correspondant à la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées en 2021 (cf. paragraphe ci-dessus sur les produits non courants)
- 1 964 KMAD correspondant aux contributions sociales de solidarité des différentes filiales du Groupe (658 KMAD pour CCAB, 593 pour HPC et 713 KMAD pour CIOC)
- 846 KMAD correspondant à des dépenses liées à des litiges commerciaux
- 716 KMAD correspondant au reclassement en charges non courantes de charges constatées en compte d'attente en 2020 (avant acquisition par Akdital de la clinique Vinci)
- 2 714 KMAD correspondant à une charge non courante constatée suite à la cession de titres de CIOC et de Brochak à leurs valeurs nominales respectives aux médecins partenaires du CIOC
- Le transfert des contrats de crédit-bail de Tahafa (vers HPC) et Brochak (vers CIOC) générant des charges non courantes correspondant à la différence entre la valeur actualisée des redevances restant dûes au niveau de l'OpCo (sans droit de récupération de la TVA) et la ProCo (avec droit de récupération de la TVA). L'impact de ce transfert est de 522 KMAD pour Tahafa/HPC et 477 KMAD pour CIOC/Brochak

XI.2.2.10 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net du Groupe Akdital sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Résultat d'exploitation	21 523	58 338	111 402	>100%	91,0%
Résultat financier	-10 797	-15 570	-23 432	44,2%	50,5%
Résultat non courant	398	415	-5 833	4,2%	<-100%
Résultat avant impôts	11 125	43 184	82 137	>100%	90,2%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-37	-1 472	n.a.	>100%
Impôt sur les bénéfices	-4 361	-15 555	-34 269	>100%	>100%
Résultat net consolidé	6 764	27 592	46 396	>100%	68,2%
Dont part des minoritaires	2 581	1 830	2 900	-29,1%	58,5%
Dont résultat net part du groupe	4 182	25 762	43 495	>100%	68,8%

Source : Akdital

En 2020, le résultat net consolidé s'élève à 27 592 KMAD, soit une hausse de 20 828 KMAD (> 100%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 36 815 KMAD (>100%)
- Un résultat financier en baisse de 4 773 KMAD (44,2%)
- Un résultat non courant quasi stable (+ 17 KMAD, soit +4,2%)

A noter que les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 11 194 KMAD en 2020 (soit plus de 100%), conséquence d'un résultat avant impôts en hausse de 32 059 KMAD (soit plus de 100%).

En 2021, le résultat net consolidé s'établit à 46 396 KMAD, soit une hausse de 68,2% par rapport à 2020. Cette hausse se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 53 063 KMAD (soit +91,0%)
- Un résultat financier en baisse de 7 863 KMAD (50,5%)
- Un résultat non courant en baisse de 6 248 KMAD (<-100%)

A noter que les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 18 714 KMAD (soit plus de 100%) en 2021, conséquence d'un résultat avant impôts en hausse de 38 953 KMAD (+90,2%).

Le tableau ci-dessous présente la contributif par filiale du résultat net consolidé du Groupe Akdital :

En KMAD	2019	% total	2020	% total	2021	% total
CJO	9 759	144,3%	5 088	18,4%	13 812	29,8%
CMCL	-1 286	-19,0%	6 380	23,1%	8 557	18,4%
CIOC	24 375	360,4%	42 192	152,9%	48 218	103,9%
HPC	1 539	22,7%	24 544	89,0%	36 618	78,9%
CCAB	13 182	194,9%	11 474	41,6%	27 928	60,2%
Clinique Pédiatrique Atfal	-	0,0%	-	0,0%	3 109	6,7%
Da Vinci	-	0,0%	-	0,0%	1 587	3,4%
HPE	-	0,0%	-	0,0%	11 607	25,0%
CIOJ	-	0,0%	-	0,0%	1 465	3,2%
OpCos	47 569	703,3%	89 677	325,0%	152 900	329,6%
AKDITAL	-5 881	-86,9%	-16 962	-61,5%	-45 315	-97,7%
Brochak	-15 044	-222,4%	-16 188	-58,7%	-14 599	-31,5%
Taliak	-10 401	-153,8%	-9 818	-35,6%	-10 868	-23,4%
Tahafa	-8 075	-119,4%	-14 298	-51,8%	-19 704	-42,5%
Jaktalim	11	0,2%	-320	-1,2%	-1 608	-3,5%
Tajak	-448	-6,6%	-226	-0,8%	-3 993	-8,6%
Brafsante	-946	-14,0%	-3 614	-13,1%	-3 158	-6,8%
Brafej	-14	-0,2%	-8	0,0%	-8	0,0%
Psysante	-2	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Tangersante	-2	0,0%	-20	-0,1%	-20	0,0%
Bousante	-2	0,0%	-278	-1,0%	-696	-1,5%
Oncosante	-2	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Agadirsante	-	0,0%	-258	-0,9%	648	1,4%
Ciocinvest	-	0,0%	-14	-0,1%	-8	0,0%
Ciojedida	-	0,0%	-8	0,0%	-41	-0,1%
Oncoagadir	-	0,0%	-9	0,0%	-8	0,0%
Saleinvest	-	0,0%	-24	-0,1%	-446	-1,0%
Akdital Immo	-	0,0%	-24	-0,1%	-4 229	-9,1%
Bait Atfal	-	0,0%	-	0,0%	-1 376	-3,0%
Kazak	-	0,0%	-	0,0%	-887	-1,9%
Khouribga	-	0,0%	-	0,0%	-15	0,0%
Asfi Invest	-	0,0%	-	0,0%	-142	-0,3%
Kenitra Sante	-	0,0%	-	0,0%	-15	0,0%
 Holding et ProCos	-40 806	-603,3%	-62 086	-225,0%	-106 504	-229,6%
Résultat net consolidé	6 764	100,0%	27 592	100,0%	46 396	100,0%

XI.2.3 Analyse du bilan

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Ecart d'acquisition	-	331	27 559	n.a	>100%
Immo en non valeurs	17 693	27 360	29 798	54,6%	8,9%
Immo. incorporelles	3 595	3 253	3 215	-9,5%	-1,2%
Immo. corporelles	615 541	721 730	1 254 614	17,3%	73,8%
Immo. financières	17 341	21 854	5 323	26,0%	-75,6%
Impôts différés actifs	5 290	2 393	1 427	-54,8%	-40,3%
Actif immobilisé	659 461	776 922	1 321 937	17,8%	70,2%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>73,5%</i>	<i>58,6%</i>	<i>73,8%</i>	<i>-14,8 pts</i>	<i>15,1 pts</i>
Stocks et en-cours	27 642	27 435	21 917	-0,7%	-20,1%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	4 827	26 855	81 473	>100%	>100%
Clients et comptes rattachés	146 655	230 847	240 484	57,4%	4,2%
Personnel	118	472	816	>100%	73,0%
Etat	17 855	17 706	42 025	-0,8%	>100%
Autres débiteurs	19 702	14 264	18 703	-27,6%	31,1%
Compte de régularisation actif	1 217	2 457	1 436	>100%	-41,6%
Actif circulant	218 015	320 037	406 854	46,8%	27,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,3%</i>	<i>24,1%</i>	<i>22,7%</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>
Trésorerie - actif	20 272	228 515	63 370	>100%	-72,3%
Total actif	897 748	1 325 474	1 792 161	47,6%	35,2%
Capital	10 000	100 000	100 000	>100%	0,0%
Primes d'émission	29 935	247 273	247 273	>100%	0,0%
Réserve légale	-	-	-	n.a	n.a
Autres réserves & report à nouveau	-	-	-	n.a	n.a
Réserves consolidées	17 649	13 923	43 719	-21,1%	>100%
Résultat net consolidé	6 764	27 592	46 396	>100%	68,2%
Total capitaux propres - part groupe	50 778	383 878	422 374	>100%	10,0%
Intérêts minoritaires	13 569	4 910	15 014	-63,8%	>100%
Total capitaux propres	64 347	388 788	437 388	>100%	12,5%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>7,2%</i>	<i>29,3%</i>	<i>24,4%</i>	<i>22,2 pts</i>	<i>-4,9 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	-	n.a	n.a
Autres dettes financières	471 175	460 382	554 602	-2,3%	20,5%
Dettes financières	471 175	460 382	554 602	-2,3%	20,5%
Provisions durables pour risques et charges	1 610	1 593	30 340	-1,0%	>100%
Fournisseurs et comptes rattachés	150 384	227 536	307 458	51,3%	35,1%
Clients crédateurs, avances & acomptes	6 120	4	1 688	-99,9%	>100%
Personnel	2 285	5 202	10 341	>100%	98,8%
Organismes sociaux	4 001	5 439	5 578	35,9%	2,6%
Etat	19 136	38 697	62 405	>100%	61,3%
Comptes d'associés - crédateurs	99 377	56 672	65 016	-43,0%	14,7%
Autres créanciers	62 500	104 379	98 880	67,0%	-5,3%
Comptes de régularisation - passif	1 772	4 485	9 306	>100%	>100%
Autres provisions pour risques et charges	-	416	780	n.a	87,5%
Passif circulant	345 573	442 829	561 451	28,1%	26,8%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>38,5%</i>	<i>33,4%</i>	<i>31,3%</i>	<i>-5,1 pts</i>	<i>-2,1 pts</i>
Trésorerie - passif	15 043	31 882	208 380	>100%	>100%
Total passif	897 748	1 325 474	1 792 161	47,6%	35,2%

XI.2.3.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé du Groupe Akdital se décompose comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Ecart d'acquisition	-	331	27 559	<i>n.a.</i>	>100%
Immo en non valeurs	17 693	27 360	29 798	54,6%	8,9%
Immo. incorporelles	3 595	3 253	3 215	-9,5%	-1,2%
Immo. corporelles	615 541	721 730	1 254 614	17,3%	73,8%
Immo. financières	17 341	21 854	5 323	26,0%	-75,6%
Impôts différés actifs	5 290	2 393	1 427	-54,8%	-40,3%
Actif immobilisé	659 461	776 922	1 321 937	17,8%	70,2%

Source : Akdital

Une analyse détaillée de ces différents postes est présentée ci-après.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'établit à 27 559 KMAD en 2021, contre 331 KMAD en 2020 et 0 KMAD en 2019. La forte augmentation observée en 2021 (>100%) est due à la constatation des écarts d'acquisition bruts des nouvelles cliniques, notamment Clinique Pédiatrique Atfal (24 081 KMAD), DA VINCI (602 KMAD) et Agadir Santé (4 016 KMAD), légèrement diminués de leur amortissement.

Immobilisations en non-valeur

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Frais préliminaires	587	774	522	31,8%	-32,5%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 106	26 586	29 276	55,4%	10,1%
Total	17 693	27 360	29 798	54,6%	8,9%

Source : Akdital

La valeur nette comptable des immobilisations en non-valeur s'établit à 27 360 KMAD à fin 2020, soit une hausse de 9 667 KMAD (54,6%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse correspond principalement à :

- La hausse des charges à répartir de 55,4% liée aux variations suivantes :
 - ✓ des charges à répartir relatives à la sous-activité constatée dans les centres CJO et CCAB pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19 suite à l'application de l'avis n°13 du Conseil National de Comptabilité. Les montants de ces charges à répartir sont de 3 197 KMAD pour CJO et 1 499 KMAD pour CCAB.
 - ✓ Apurement progressif des créances des exercices antérieurs au niveau CJO, en passant par le compte des immobilisations en non-valeur (+7 000 KMAD)
 - ✓ Immobilisation de certains frais et honoraires de conseil dans le cadre de l'ouverture du capital d'Akdital ayant eu lieu en 2020 (7 157KMAD)
 - ✓ L'amortissement des charges en non-valeur (9 186 KMAD) en 2020
- La hausse des frais préliminaires de 31,8% correspondant à des frais liés à l'augmentation de capital d'Akdital.

La valeur nette comptable des immobilisations en non-valeur s'établit à 29 798 KMAD à fin 2021, soit une hausse de 2 438 KMAD (8,9%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par :

- La hausse des charges à répartir de 10,1% liée aux variations suivantes :
 - ✓ les frais de conseil juridiques et d'augmentation de capital dans le cadre de l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital immo (+ 2 287 KMAD) ;
 - ✓ les frais de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux d'extension du CIOC supportés par Brochak (+ 1 045 KMAD) ;

- ✓ les frais d'acquisition des terrains ou des titres (Salé Invest, Safi Invest, etc...) notamment les frais d'enregistrement, de conservation foncière et frais notariés (+ 3 938 KMAD) ;
- ✓ compensés par l'amortissement des charges à répartir (- 5 090 KMAD).
- La baisse des frais préliminaires de 32,5% suite à leur amortissement.

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2019 – 2021.

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 595	3 253	3 215	-9,5%	-1,2%
Immobilisations incorporelles	3 595	3 253	3 215	-9,5%	-1,2%

Source : Akdital

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Sur la période 2019 – 2020, les immobilisations incorporelles ont baissé de 342 KMAD (-9,5%) sous l'effet de leur amortissement.

Sur la période 2020 – 2021, la valeur des immobilisations incorporelles est en légère baisse (-1,2%), les acquisitions d'actifs incorporelles effectuées en 2021 (1 210 KMAD) étant légèrement inférieures au montant des amortissements de cet exercice (1 248 KMAD).

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la composition des immobilisations corporelles sur la période 2019 – 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Terrains	83 237	89 112	218 790	7,1%	>100%
Constructions	242 982	233 727	459 605	-3,8%	96,6%
Installations techniques, matériel et outillage	240 935	242 684	384 084	0,7%	58,3%
Matériel de transport	2 561	4 937	3 870	92,8%	-21,6%
Mobilier, matériel de bureau et AD	42 875	43 554	63 230	1,6%	45,2%
Immobilisations corporelles en cours	2 951	107 716	125 034	>100%	16,1%
Total	615 541	721 730	1 254 614	17,3%	73,8%

Source : Akdital

Les immobilisations corporelles ont enregistré une hausse de 106 189 KMAD en 2020 (+17,3%). Cette hausse est essentiellement portée par le poste « immobilisations corporelles en cours » (+ 104 765 KMAD, >100%), dont la variation s'explique principalement par :

- une hausse de 70 590 KMAD suite à l'avancement des travaux de construction des centres de santé CIOJ et HPE
- une hausse de 27 114 KMAD correspondant aux travaux de construction relatifs à l'extension du CIOC

A noter que ces hausses sont partiellement compensées par une baisse des constructions (-9 255 KMAD, soit -3,8%) du fait de l'amortissement des actifs immobiliers détenus par le Groupe Akdital¹.

Sur la période 2020 – 2021, les immobilisations corporelles ont enregistré une hausse de 532 884 KMAD (+73,8%). Les principales variations expliquant cette hausse sont les suivantes :

- Les postes « terrains » et « constructions » ont cumulé une augmentation de 355 555 KMAD (soit plus de 100% de hausse) en 2021, ce qui s'explique principalement par :
 - ✓ l'intégration dans le périmètre de consolidation de Kazak et l'expertise menée en 2021 qui a extériorisé une valeur de son terrain de 58 770 KMAD
 - ✓ l'acquisition d'un terrain d'une valeur 8 000 KMAD par Asfi Invest en 2021

¹ Actifs immobiliers détenus par le Groupe Akdital : CIOC (via Brochak), HPC (via Tahafa), Jaktalim (détenue directement par Akdital), CCAB (via Taliak).

- ✓ l'acquisition d'un terrain d'une valeur de 35 000 KMAD par Salé Invest en 2021
- ✓ la hausse de la valeur nette comptable des constructions de Tajak de 142 619 KMAD expliquée par la livraison des centres de santé CIOJ et HPE
- ✓ La hausse des constructions de Brochak de 47 072 KMAD suite à l'extension réalisée de CIOC (livraison à soi-même)
- Le poste « Installations techniques, matériel et outillage » a augmenté de 141 401 KMAD en 2021 (+58,3%), ce qui s'explique principalement par :
 - ✓ l'intégration dans le périmètre de consolidation de nouvelles filiales : Da Vinci (+19 095 KMAD), HPE (+10 478 KMAD), CIOJ (+770 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (+6 389 KMAD)
 - ✓ les acquisitions de matériel et outillage par les différentes filiales du Groupe : +62 197 KMAD pour Bousante, +961 KMAD pour CJO, +1 275 KMAD pour CCAB, +2 205 KMAD pour CIOC, +1 713 KMAD pour HPC, +15 740 KMAD pour Ciojedida
- Le poste « Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers » a augmenté de 19 676 KMAD (+45,2%). Cette variation s'explique par les acquisitions réalisées par les différentes filiales du Groupe : 3 687 KMAD pour CJO, 1 142 KMAD pour HPC, 1 416 KMAD pour CIOJ, 5 436 KMAD pour HPE, 2 729 KMAD pour Clinique Pédiatrique Atfal et 6 682 KMAD pour Da Vinci.
- Le poste « Immobilisations corporelles en cours » a augmenté de 17 318 KMAD (+16,1%). Cette hausse s'explique principalement par :
 - ✓ La hausse des immobilisations en cours relatives aux projets de Tanger (78 019 KMAD)
 - ✓ L'avancement des travaux de construction des établissements prévus à Agadir (portés par Agadirsante pour 35 055 KMAD)
 - ✓ Une diminution de 71 605 KMAD et de 25 224 KMAD respectivement au niveau de Tajak et Brochak suite à la livraison d'HPE/CIOJ¹ et l'extension du CIOC

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières entre 2019 et 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var 19-20	Var 20-21
Prêts immobilisés	16	1 285	386	>100%	-70%
Autres créances financières	17 325	20 569	4 937	19%	-76%
Immobilisations financières	17 341	21 854	5 323	26,0%	-75,6%

Source : Akdital

Les immobilisations financières sont principalement constituées du poste « autres créances financières », qui se compose essentiellement de dépôts et cautionnements.

En 2019 et 2020, il s'agit de fonds versés par les Opcos aux PropCos à titre de caution concernant le loyer des constructions et/ou de matériel.

A fin 2020, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'établit à 21 854 KMAD, soit une hausse de 4 514 KMAD (+26,0%), qui s'explique principalement par l'élimination des dépôts et cautionnements intragroupes (contrairement à l'exercice 2019 par omission²) d'un montant de 8 468 KMAD pour Brochak, 2 700 pour Taliak, 1 410 KMAD pour Tahafa et 770 KMAD pour Brafsante. Ce retraitement a été compensé par une hausse des dépôts et cautionnement de 16 345 KMAD de HPC à Tahafa qui n'a pas été retraité lors de la consolidation par omission.

Les immobilisations financières ont connu une baisse de 16 532 KMAD en 2021 (-75,6%). Cette baisse s'explique principalement par l'élimination de l'ensemble des dépôts et cautionnement intragroupes (-15 632 KMAD, soit -75,6%).

¹ Suite à la livraison d'HPE et de CIOJ, les actifs en question sont comptabilisés dans les postes « constructions »

² Les flux intragroupes ont fait l'objet d'une réserve de l'auditeur des comptes consolidés au titre des exercices 2019 et 2020. La contrepartie de ces dépôts et cautionnements est contenue dans le poste « Autres dettes de financement ». Ces réserves ont été levées en 2021.

Impôts différés actifs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des impôts différés actifs sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Impôts différés actifs	5 290	2 393	1 427	-54,8%	-40,3%

Source : Akdital

Le poste « Impôt différé actifs » s'établit à 2 393 KMAD en 2020, soit une baisse de 2 898 KMAD (-54,8%) qui s'explique principalement par :

- La consommation partielle du stock de déficit reportable en 2020, induisant une baisse de l'impôt différé y afférent (-2 467 KMAD) ;
- L'impact de la compensation des impôts différés (actif / passif) (+431 KMAD) lié au retraitement des contrats de crédit-bail.

Le poste « Impôt différé actifs » s'établit à 1 427 KMAD en 2021, soit une baisse de 965 KMAD (-40,3%) expliquée principalement par :

- La consommation partielle du stock de déficit reportable en 2021, induisant une baisse de l'impôt différé y afférent (-2 003 KMAD) ;
- La constatation en charges des immobilisations en non-valeur en 2021, induisant des impôts différés actifs de 181 KMAD ;
- L'impact de la compensation des impôts différés (actif / passif) (+594 KMAD) générée par le retraitement des contrats de crédit-bail.

XI.2.3.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Stocks et en-cours	27 642	27 435	21 917	-0,7%	-20,1%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	4 827	26 855	81 473	>100%	>100%
Clients et comptes rattachés	146 655	230 847	240 484	57,4%	4,2%
Personnel	118	472	816	>100%	73,0%
Etat	17 855	17 706	42 025	-0,8%	>100%
Autres débiteurs	19 702	14 264	18 703	-27,6%	31,1%
Compte de régularisation actif	1 217	2 457	1 436	>100%	-41,6%
Actif circulant	218 015	320 037	406 854	46,8%	27,1%

Source : Akdital

Stocks et en-cours

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des stocks et en cours du Groupe Akdital sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Matières et fournitures consommables	27 642	27 435	21 917	-0,7%	-20,1%

Source : Akdital

Les stocks et encours correspondent exclusivement à des matières et fournitures consommables (médicaments et dispositifs médicaux).

La valeur comptable du stock final des matières et fournitures consommables est restée quasi-stable en 2020 (-0,7%) avant d'enregistrer une baisse de 20,1% en 2021. Cette baisse s'explique principalement par une consommation plus importante des médicaments et des dispositifs médicaux en 2021 au niveau du Groupe.

Créances de l'actif circulant

Les clients et comptes rattachés sont composés des créances du Groupe Akdital envers les organismes de couverture médicale (CNOPS, CNSS, CMIM, mutuelles privées, etc.), les entreprises, fondations et associations et les patients payants (qui ne disposent pas de couverture médicale).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances de l'actif circulant du Groupe Akdital sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Clients et comptes rattachés	146 655	230 847	240 484	57,4%	4,2%

Source : Akdital

Sur la période 2019 – 2020, les créances clients et comptes rattachés ont augmenté de 57,4% en lien avec la hausse de l'activité constatée dans les établissements de santé du Groupe, avec un chiffre d'affaires consolidé du Groupe en hausse de 55,9%. Les établissements ayant connu les hausses les plus fortes au niveau des créances clients et comptes rattachés sont CIOC (+21 362 KMAD) et HPC (+15 067 KMAD).

A noter que les créances intragroupes n'étaient pas totalement neutralisées dans les comptes 2019 et 2020 par omission¹. Ainsi, retraitées des intragroupes, la hausse des créances clients serait de 40% en 2020.

Sur la période 2020 – 2021, les créances clients ont augmenté de 4,2%. Cette variation à la hausse est expliquée par :

- L'augmentation des créances clients des nouvelles entités créées ou acquises en 2021 pour un montant de +29 334 KMAD, décliné comme suit : HPE (+13 266 KMAD), CIOJ (+3 676 KMAD), Vinci (+5 382 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (+7 003 KMAD) ;
- La hausse des créances clients des établissements opérationnels en 2020 en lien avec l'évolution de leur activité, dont HPC (+23 448 KMAD), CJO (+12 849 KMAD) et CCAB (+10 297 KMAD) ;
- Partiellement compensée par l'élimination des créances intragroupes en 2021 contrairement aux exercices 2019 et 2020. En retraitant ces neutralisations, la hausse des créances clients et comptes rattachés serait de l'ordre de 36%, en dessous de la croissance du chiffre d'affaires due à un retour progressif des recouvrements de créances clients auprès des organismes de couverture sociale après une année 2020 marquée par la pandémie de la COVID-19.

A noter que la hausse des créances clients concerne aussi bien les créances envers les organismes sociaux (+38 224 KMAD) que les créances envers les patients payants (+27 374 KMAD).

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances par filiale sur la période 2019-2021 et par ancienneté en 2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	
			Créances < 6 mois	Créances > 6 mois
CJO	33 652	31 524	33 303	11 070
CCAB	16 651	22 574	22 947	9 924
CIOC	38 056	59 418	46 612	21 326
HPC	7 479	22 546	14 307	31 688
CMCL	2 312	5 301	8 923	1 841
ATFAL	-	-	6 729	273
Vinci	-	-	3 263	2 119
HPE	-	-	13 266	-
CIOJ	-	-	3 675	-
Akdital	10 136	13 274	29 114	13 407
Brochak	11 990	18 634	3 646	1 445
Tahafa	7 200	28 059	10 293	-
Taliak	16 519	23 896	6 769	4 413
Brafsante	1 381	2 842	1 866	-
Bousante	-	-	5 085	-
Ciojedida	-	-	1 223	-

¹ Les flux intragroupes ont fait l'objet d'une réserve de l'auditeur des comptes consolidés au titre des exercices 2019 et 2020. La contrepartie de ces dépôts et cautionnements est contenue dans le passif circulant. Ces réserves ont été levées en 2021.

Bait Al Atfal	-	-	1 200	468
Jaktalim	1 281	3 585	2 304	2 495
Tajak	-	22	-	22
Total	146 655	231 676	214 524	100 490

Intercos	-0	-828	-74 530	
-----------------	-----------	-------------	----------------	--

Conso	146 655	230 847	240 484	
--------------	----------------	----------------	----------------	--

Source : Akdital

Il est à noter qu'en raison d'un changement du système d'information de gestion commerciale ayant eu lieu sur la période 2019-2020, les données relatives à l'ancienneté des créances sur cette période ne sont pas disponibles.

A fin 2021, les créances datant de moins de 6 mois s'établissent à 214 524 KMAD, tandis que celles datant de plus de 6 mois s'élèvent à 100 490 KMAD.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances du Groupe par nature sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
OPCO	98 149	141 364	231 266	44,0%	63,6%
Prise en Charge	71 816	120 362	182 889	67,6%	51,9%
Assurance	18 450	24 401	37 047	32,3%	51,8%
CMIM	3 384	6 241	14 014	84,4%	>100%
CNOPS	16 627	24 479	32 421	47,2%	32,4%
CNSS	13 578	27 650	30 423	>100%	10,0%
Mutuelles	11 224	15 201	19 304	35,4%	27,0%
Autres PEC*	8 553	22 391	49 680	>100%	>100%
Payants	26 333	21 002	48 376	-20,2%	>100%
 Holding et PropCo	48 506	90 311	83 748	86,2%	-7,3%
MOD	-	2 056	16 493	n.a	>100%
Management Fees	10 136	7 000	21 486	-30,9%	>100%
Loyers	38 370	77 037	41 227	>100%	-46,5%
Autres**	-	4 219	4 542	n.a	7,7%
Total	146 655	231 676	315 014	58,0%	36,0%
Intercos	-0	-828	-74 530	>100%	>100%
Conso	146 655	230 847	240 484	57,4%	4,2%

Source : Akdital

(*) Autres PEC : cette catégorie comprend les contrats entreprises, fondations, associations et patientèle africaine

(**) Comprend essentiellement les intérêts sur CCA

En 2020, les créances des OpCo s'élèvent à 141 364 KMAD contre 98 149 KMAD en 2019, soit une hausse de 44% portée par les variations suivantes :

- Hausse des créances des patients PEC de 67,6% portée principalement par la hausse des créances envers la CMIM (+84,4%), la CNSS (>100%), la CNOPS (+47,2%) et les autres PEC (>100%) comprenant les contrats entreprises, fondations, associations et la patientèle africaine ;
- Baisse des créances des patients payants de 20,2% sur la période.

En 2021, les créances des Opco s'élèvent à 231 266 KMAD contre 141 364 KMAD en 2020, soit une hausse de 63,6% portée par les variations suivantes :

- Hausse des créances des patients PEC de 51,9% portée principalement par la hausse des créances envers la CMIM (>100%), les assurances (+51,8%) la CNOPS (+32,4%), et les autres PEC (>100%) comprenant les contrats entreprises, fondations, associations et la patientèle africaine ;
- Hausse des créances des patients payants >100% sur la période.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de contentieux et de provisionnement des créances du Groupe sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Créances brutes	148 782	239 236	250 798	60,8%	4,8%
Total provisions	2 127	8 389	10 313	>100%	22,9%
Créances nettes	146 655	230 847	240 484	57,4%	4,2%
Total contentieux	2 570	6 795	8 481	>100%	24,8%
<i>Taux de contentieux</i>	<i>1,7%</i>	<i>2,8%</i>	<i>3,4%</i>	<i>1,1 pts</i>	<i>0,5 pts</i>
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>1,4%</i>	<i>3,5%</i>	<i>4,1%</i>	<i>2,1 pts</i>	<i>0,6 pts</i>

Source : Akdital

Taux de provisionnement = total provisions / montant brut des créances

Taux de contentieux = montant des contentieux / montant brut des créances

Les règles de provisionnement en vigueur au sein du Groupe ont été fixées selon la nature du dossier de créances ainsi que son antériorité :

- Dossiers de patients "Pris en Charge" par des organismes de couverture maladie : pour les dossiers dont l'antériorité est comprise entre 24 et 36 mois, la créance est provisionnée à hauteur de 25%. Si l'antériorité est supérieure à 36 mois, la créance est provisionnée à 100% ;
- Dossier de patients "non pris en charge" dits "payants" : pour les dossiers dont l'antériorité est supérieure à 12 mois, la créance est provisionnée à 100%.

Les provisions relatives aux clients douteux s'élèvent à 10 313 KMAD en 2021, contre 8 389 KMAD en 2020 et 2 127 KMAD en 2019. Le taux de contentieux des créances s'établit à 3,4% en 2021, contre 1,7% en 2019, soit une hausse de 1,7pts sur la période analysée. Le taux de provisionnement des créances s'établit à 4,1% en 2021, contre 1,4% en 2019, soit une hausse de 2,7 pts sur la période analysée.

Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres créances et comptes de régularisation sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	4 827	26 855	81 473	>100%	>100%
Personnel	118	472	816	>100%	73,0%
Etat	17 855	17 706	42 025	-0,8%	>100%
Autres débiteurs	19 702	14 264	18 703	-27,6%	31,1%
Comptes de régularisation actif	1 217	2 457	1 436	>100%	-41,6%
Total	43 718	61 755	144 454	41,3%	>100%

Source : Akdital

Les autres créances et comptes de régularisation ont augmenté de 41,3% en 2020 pour s'établir à 61 755 KMAD. Cette augmentation est principalement due à la combinaison des variations suivantes :

- hausse des « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (+ 22 028 KMAD, >100%) qui correspondent à des avances versées à un fournisseur par Bousanté, suite à la commande de nouveau matériel
- baisse des « autres débiteurs » (composé principalement d'avance à des fournisseurs d'immobilisations pour le compte des filiales non encore créées¹) (i) avances aux fournisseurs

¹ Ces avances aux fournisseurs d'immobilisations sont inscrites en "autres débiteurs" en attendant la création des filiales qui vont porter ces immobilisations et comptabiliser ces avances en CCA

d'immobilisations et (ii) de 5 438 KMAD (soit -27,6%) : en effet, le Groupe a procédé à l'apurement de certaines créances irrécouvrables (5 000 KMAD) en constatant leur abandon partiel (3 800 KMAD), le reliquat ayant fait l'objet d'une provision en 2020 (1 200 KMAD).

- hausse du poste « comptes de régularisation actif » de 1 241 KMAD (>100%) qui s'explique par :
 - ✓ la comptabilisation de charges constatées d'avance au titre de contrats de bail au niveau de Brochak (198 KMAD)
 - ✓ la hausse des comptes d'attente de 596 KMAD (en attendant leur apurement)
 - ✓ hausse des facturations des intérêts sur prêts de Taliak à Akdital de (346 KMAD)

Sur la période 2020 – 2021, les autres créances et comptes de régularisation ont augmenté de 82 699 KMAD (soit plus de 100%), ce qui s'explique principalement par :

- hausse des « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (+ 54 617 KMAD, soit plus de 100%), qui correspondent essentiellement à des avances versées à des prestataires de construction. Ces avances sont portées par Agadirsanté¹ (+30 216 K MAD), Saleinvest¹ (+7 665 KMAD) et Tahafa (+7 494 KMAD)
- hausse des créances envers l'état de 24 319 KMAD (>100%) qui s'explique par :
 - ✓ L'entrée dans le périmètre de consolidation de la société KAZAK, dont le solde de l'état débiteur s'élève à 12 305 KMAD, composé principalement de TVA récupérable de 7 898 KMAD et un crédit TVA de 4 407 KMAD
 - ✓ La hausse des comptes d'Etat débiteurs de CIOC de l'ordre de 8 700 KMAD qui correspondent aux acomptes sur IS² versés au cours de l'année 2021
 - ✓ Une augmentation de 4 271 KMAD au niveau d'Akdital, liée à la TVA récupérable (3 495 KMAD), au crédit de TVA (670 KMAD) et au crédit aux acomptes sur IS versés au cours de l'année de (263 KMAD)
- hausse du poste « Autres débiteurs » (+ 4 439 KMAD, soit +31,1%) qui s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ Une hausse des avances pour le fournisseur en charge des aménagements des établissements de santé prévus à Tanger comptabilisées en 2021 au niveau d'Akdital (+7 580 KMAD)
 - ✓ compensée par les éliminations intragroupes³ en 2021 relatives aux transferts de charges (notamment la taxe sur les services communaux (TSC), les frais d'eau (Lydec) et les frais d'assurance multirisques). Ces transferts de charges concernent principalement Brochak (vers CIOC) et Taliak (vers CCAB) pour des montants respectifs de 2 393 KMAD et 1 154 KMAD. A noter que ces éliminations n'ont pas été effectuées en 2019 et 2020.
- baisse du poste « comptes de régularisation actif » de 1 021 KMAD justifiée par les variations suivantes :
 - ✓ diminution des charges constatées d'avance de 120 KMAD
 - ✓ apurement des comptes d'attente de 515 KMAD
 - ✓ retraitement des facturations des intérêts sur prêts intragroupes contrairement à l'exercice 2020 (impact de -423 KMAD).

XI.2.3.3 Trésorerie-actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie active du Groupe Akdital sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Chèques et valeurs à encaisser	-	181	3 436	n.a.	>100%
Banques, Trésorerie générale et chèques postaux	19 184	226 669	58 254	>100%	-74,3%
Caisse, régies d'avance et accreditifs	1 088	1 665	1 679	53,0%	0,8%
Contrepartie des éliminations	-	-	-	n.a.	n.a.
Trésorerie -actif	20 272	228 515	63 370	>100%	-72,3%

Source : Akdital

¹ A noter qu'Agadirsante, Saleinvest et Kazak sont des filiales d'Akdital Immo, détenue majoritairement par Aradei Capital depuis janvier 2022

² IS : Impôt sur les sociétés

³ Les flux intragroupes ont fait l'objet d'une réserve de l'auditeur des comptes consolidés au titre des exercices 2019 et 2020. Ces réserves ont été levées en 2021.

La trésorerie du groupe a été fortement améliorée entre 2019 et 2020 et a enregistré une augmentation de 208 243 KMAD (soit plus de 100%). Cette augmentation s'explique principalement par l'entrée de MC III Al Razi au capital d'Akdital, avec une injection de liquidité de près de 249 990 KMAD.

Sur la période 2020 – 2021, la trésorerie active a baissé de 165 145 KMAD (-72,3%), principalement portée par le poste « banques, trésorerie générale et chèques postaux » (-168 415 KMAD, soit -74,3%) suite aux nombreux investissements du Groupe en vue de mener à bien son plan de développement.

XI.2.3.4 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Capital	10 000	100 000	100 000	>100%	0,0%
Primes d'émission	29 935	247 273	247 273	>100%	0,0%
Réserves consolidées	17 649	13 923	43 719	-21,1%	>100%
Résultat net consolidé	6 764	27 592	46 396	>100%	68,2%
Total capitaux propres - part groupe	50 778	383 878	422 374	>100%	10,0%
Intérêts minoritaires	13 569	4 910	15 014	-63,8%	>100%
Total capitaux propres	64 347	388 788	437 388	>100%	12,5%

Source : Akdital

A fin 2020, les capitaux propres consolidés s'établissent à 388 788 KMAD, en hausse de 324 441 KMAD (>100%) par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est principalement liée :

- Aux augmentations de capital réalisées en 2020, telles que décrites dans la section « XII.1.2.4 Financement Permanent », à savoir une :
 - ✓ Augmentation de 90 000 KMAD (soit plus de 100%) du capital social ;
 - ✓ Augmentation de 217 338 KMAD (soit plus de 100%) de la prime d'émission.
- A la constatation d'un résultat net consolidé de 27 592 en 2020.

A fin 2021, les capitaux propres consolidés s'établissent à 438 388 KMAD, en hausse de 12,5% par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par :

- l'allocation d'une partie du résultat net 2020 en réserves (lors de l'exercice 2021)
- l'impact du retraitement de l'écart d'acquisition des cliniques intégrées dans le périmètre de consolidation en 2021 (Clinique Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal)
- un résultat net consolidé en hausse de 18 804 KMAD

XI.2.3.5 Dettes financières

L'évolution des dettes financières long-terme sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Dettes financières de crédit-bail	37 618	51 097	113 477	35,8%	>100%
Autres dettes de financement	433 556	409 284	441 125	-5,6%	7,8%
Total	471 175	460 382	554 602	-2,3%	20,5%

Source : Akdital

A fin 2020, les dettes financières s'établissent à 460 382 KMAD, soit une légère baisse de 2,3%, résultat de la combinaison des variations suivantes :

- une hausse des encours crédit-bail de 13 479 KMAD (+35,8%), qui s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ la hausse des encours de crédit-bail de Brochak (+11 597 KMAD), HPC (+3 524 KMAD) et CIOC (2 517 KMAD) suite à la souscription de ces filiales à de nouveaux contrats de crédit-bail portant essentiellement sur du matériel médical
 - ✓ la baisse des encours crédit-bail de CJO (-3 598 kMAD), Taliak (-922 KMAD) et Tahafa (-542 KMAD) suite au remboursement par ces filiales de redevances crédit-bail portant essentiellement sur du matériel médical
- une baisse des dettes de financement (hors crédit-bail) de 24 273 KMAD (-5,6%), qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ la baisse des encours de dettes (hors crédit-bail) des sociétés suivantes :
 - Brochak (-17 088 KMAD) suite au remboursement de la dette envers les fournisseurs d'immobilisations (-15 194 KMAD) et de la dette bancaire (-1 892 KMAD) ;

- Tahafa (- 15 486 KMAD) suite au remboursement de la dette envers les fournisseurs d'immobilisations (-11 896 KMAD) et de la dette bancaire de (-3 590 KMAD)
- Akdital (- 15 498 KMAD) suite au remboursement de la dette bancaire (-16 182 KMAD) et à la comptabilisation d'une dette auprès des fournisseurs d'immobilisations (+686 KMAD)
- Taliak (- 10 285 KMAD) suite au remboursement de la dette envers les fournisseurs d'immobilisations (-19 070 KMAD) et la hausse de la dette bancaire (+8 785 KMAD).
- Brabsante : (- 5 861 KMAD) suite à un remboursement équivalent de la dette envers les fournisseurs d'immobilisations
- ✓ La hausse des dettes de financement (hors crédit-bail) des sociétés suivantes :
 - Tajak (+35 982 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire
 - CCAB (+3 832 KMAD) suite à la souscription d'un crédit Damane relance de 3 832 KMAD

A fin 2021, les dettes financières s'établissent à 554 602 KMAD, soit une hausse de 20,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se décompose comme suit :

- une hausse des encours crédit-bail de 62 380 KMAD (>100%), qui s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :
 - ✓ l'intégration des sociétés Clinique Pédiatrique Atfal et Da Vinci dans le périmètre de consolidation. L'impact sur les encours de crédit-bail de cette intégration est de +9 865 KMAD (+ 4 533 KMAD pour Clinique Pédiatrique Atfal et +5 332 KMAD pour Da Vinci)
 - ✓ une hausse des encours de crédit-bail d'HPC (+26 764 KMAD), CIOC (+24 464 KMAD), Brabsante (+15 801 KMAD) suite à la souscription par ces filiales à de nouveaux contrats de crédit-bail portant essentiellement sur du matériel médical
 - ✓ une baisse des encours de crédit-bail de Brochak (-14 274 KMAD)
- une hausse des dettes de financement (hors crédit-bail) de 31 840 KMAD (+7,8%), qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ la hausse des encours de dettes des sociétés suivantes :
 - Tajak (+39 018 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire
 - Akdital (+25 837 KMAD) : cette hausse s'explique principalement par le reclassement de comptes courants d'associés d'un montant de 27 833 KMAD en dettes de financement tenant compte de leur antériorité (supérieure à un an) et la non exigibilité de leur remboursement. Ces derniers, comptabilisés initialement en passif circulant, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021
AL-RAZI LIMITED	18 750
M. Ahmed AKDIM	2 271
Mme. Fatima AKDIM	2 271
M. Rochdi TALIB	2 271
M. Brahim AKDIM	2 271
Total	27 833

Source : Akdital

- Brochak (+5 965 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire (+37 713 KMAD) et un remboursement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations de (- 31 749 KMAD)
- CJO (+3 044 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire
- ✓ La baisse des autres dettes financières des sociétés suivantes :
 - Tahafa (-26 521 KMAD) suite au remboursement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations de (-57 080 KMAD) et la hausse de la dette bancaire (+30 560 KMAD)

- Taliak (-9 351 KMAD) suite au remboursement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisation (-17 271 KMAD) et la hausse de la dette bancaire (7 920 KMAD)
- Bratsante : (-6 909 KMAD) due à un remboursement équivalent des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations

XI.2.3.6 Provisions durables pour risques et charges

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions durables pour risques et charges sur la période 2019 -2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Impôt différé passif	1 610	1 593	29 592	-1,0%	>100%
Provisions pour risques et charges	-	-	748	n.a	n.a
Total	1 610	1 593	30 340	-1,0%	>100%

Source : Akdital

Le poste « impôt différé passif » est principalement composé d'IDP sur contrats de crédit-bail et de provisions sur réintégration de provisions clients.

A fin 2020, le poste « Impôt différé passif » s'établit à 1 593 KMAD, soit un niveau quasiment stable par rapport à 2019 (- 1%) qui s'explique principalement par :

- l'augmentation de l'impôt différé passif (+550 KMAD) générée par le retraitement des contrats de crédit-bail ;
- l'augmentation de la provision pour dépréciation des comptes clients réintégrée en comptes sociaux induisant une diminution de l'impôt différé passif (- 567 KMAD).

A fin 2021, le poste « Impôt différé passif » s'établit à 29 592 KMAD, soit une hausse de 27 999 KMAD (> 100%) expliquée principalement par :

- l'augmentation de l'impôt différé passif (+1 872 KMAD) générée par le retraitement des contrats de crédit-bail ;
- la réévaluation des actifs corporels (terrain et construction) suite à l'acquisition des titres de participation de Kazak et Bait Al Atfal induisant l'augmentation de l'impôt différé passif (+ 26 340 KMAD).

A fin 2021, les provisions pour risques et charges correspondent à des écarts d'acquisitions négatifs suite à l'acquisition par Akdital de 5% de capital de Tahafa.

XI.2.3.7 Passif circulant

L'évolution du passif circulant sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Fournisseurs et comptes rattachés	150 384	227 536	307 458	51,3%	35,1%
Clients créditeurs, avances & acomptes	6 120	4	1 688	-99,9%	>100%
Personnel	2 285	5 202	10 341	>100%	98,8%
Organismes sociaux	4 001	5 439	5 578	35,9%	2,6%
Etat	19 136	38 697	62 405	>100%	61,3%
Comptes d'associés - créditeurs	99 377	56 672	65 016	-43,0%	14,7%
Autres créanciers	62 500	104 379	98 880	67,0%	-5,3%
Comptes de régularisation - passif	1 772	4 485	9 306	>100%	>100%
Autres provisions pour risques et charges	-	416	780	n.a	87,5%
Passif circulant	345 573	442 829	561 451	28,1%	26,8%

Source : Akdital

Fournisseurs et comptes rattachés

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Fournisseurs et comptes rattachés	150 384	227 536	307 458	51,3%	35,1%

Source : Akdital

Les fournisseurs et comptes rattachés ont augmenté de 51,3% en 2020 pour s'établir à 227 536 KMAD. Cette hausse concerne l'ensemble des entités groupe, et particulièrement :

- CIOC : +18 730 KMAD, une hausse due à des achats de matières et fournitures plus conséquents sur l'année 2020
- CCAB : +15 000 KMAD, correspondant essentiellement à des charges de loyer dont la dette a augmenté entre 2019 et 2020 de 10 953 KMAD
- HPC : +12 140 KMAD, une augmentation qui s'explique par la hausse des achats de matières et fournitures de plus de 20 000 KMAD au cours de l'année 2019
- Tajak : +17 955 KMAD, correspondant essentiellement à des factures non parvenues relatives aux travaux de construction de HPE et CIOJ

Les fournisseurs et comptes rattachés ont augmenté de 35,1% en 2021 pour s'établir à 307 458 KMAD. Cette hausse s'explique par :

- l'intégration en 2021 de nouvelles entités : HPE, CIOJ, Clinique Pédiatrique Atfal, et Da Vinci (impact de +47 336 KMAD)
- l'augmentation des achats de certaines entités du groupe suite à la hausse de leur niveau d'activité, en particulier :
 - ✓ Agadirsante¹ : + 39 916 KMAD qui concernent principalement une dette envers un fournisseur intervenant les travaux de construction des établissements prévus à Agadir
 - ✓ Kazak : +22 936 KMAD suite à l'intégration de la société dans le périmètre de consolidation. A noter qu'il s'agit principalement de dettes envers les sociétés de construction et les prestataires intervenant dans la construction de l'Hôpital Privé de Tanger et du CIOBT
 - ✓ Bousante : +18 366 KMAD qui correspondent principalement à une dette envers un fournisseur intervenant les travaux de construction d'HPE et CIOJ
 - ✓ CIOC : +13 360 KMAD qui s'explique principalement par l'extension du centre qui génère des dettes fournisseurs plus importantes suite à la hausse du niveau d'activité (médicaments, consommables et dispositifs médicaux, etc.)
 - ✓ Saleinvest¹ : + 8 120 KMAD qui concernent principalement une dette envers un fournisseur intervenant les travaux de construction des établissements prévus à Salé
 - ✓ CIOJedida : +9 859 KMAD correspondant aux dettes envers les fournisseurs de matériel médical pour l'équipement du CIOJ
- la baisse des dettes sur certaines entités du Groupe, en particulier :
 - ✓ CCAB : -11 239 KMAD suite à l'apurement de loyers dus en faveur de Taliak
 - ✓ Brochak (-4 605 KMAD), Tahafa (-3 178 KMAD), Brafante (-4 416 KMAD) et Tajak (-1 935 KMAD) suite au paiement des fournisseurs de matériel médical et de constructions
- l'apurement des flux intragroupes en 2021, pour un montant global de -62 321 KMAD.

¹ A noter qu'Agadirsante et Saleinvest sont des filiales d'Akdital Immo, détenue majoritairement par Aradei Capital depuis janvier 2022

Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Clients créditeurs, avances et acomptes	6 120	4	1 688	-99,9%	>100%
Personnel	2 285	5 202	10 341	>100%	98,8%
Organismes sociaux	4 001	5 439	5 578	35,9%	2,6%
Etat	19 136	38 697	62 405	>100%	61,3%
Comptes d'associés	99 377	56 672	65 016	-43,0%	14,7%
Autres créanciers	62 500	104 379	98 880	67,0%	-5,3%
Comptes de régularisation passif	1 772	4 485	9 306	>100%	>100%
Autres provisions pour risques et charges	-	416	780	n.a.	87,5%
Total	195 190	215 293	253 993	10,3%	18,0%

Source : Akdital

Les autres dettes et comptes de régularisation ont connu une hausse de 10,3% en 2020 pour s'établir à 215 293 KMAD. Cette augmentation est principalement due à la combinaison des variations suivantes :

- Hausse du poste « Autres créanciers » (+ 41 879 KMAD, soit +67,0%). Ce poste correspond principalement à des débours de médecins dont la hausse est de 25 693 KMAD pour HPC et 7 471 KMAD pour CIOC
- Hausse du poste « Etat » (+19 561 KMAD, soit une augmentation supérieure à 100%) qui s'explique par la hausse de l'activité du Groupe
- Hausse des dettes envers le personnel (+ 2 917 KMAD, soit une augmentation supérieure à 100%), correspondant principalement à des provisions pour congés payés pour le personnel des cliniques ayant démarré leur activité courant 2019. L'augmentation dudit compte est essentiellement expliquée par l'augmentation de la masse salariale en 2020 (année pleine d'activité) par rapport à l'année d'ouverture (2019) et par conséquent du niveau de la provision pour congés payés associé.
- Baisse du poste « Clients créditeurs, avances et acomptes » de 6 116 KMAD (-99,9%). Ce montant correspondait aux avances sur loyer payés par CCAB à TALIAK qui n'ont pas été retraités lors de la consolidation par omission¹. Suite à la facturation par CCAB du loyer y afférent, ce montant a été reclassé en compte fournisseur.
- Baisse des comptes courant d'associés (- 42 705 KMAD, soit -43,0%) suite notamment à :
 - ✓ des remboursements de comptes courants associés au niveau de certaines filiales : Brochak (-18 945 KMAD), Taliak (-26 223 KMAD) et Tahafa (-17 258 KMAD)
 - ✓ l'injection de comptes courants d'associés (+ 18 575 KMAD) suite à l'entrée de MCIII Al Razi au capital d'Akdital

A noter qu'en 2019 et 2020 les comptes courants incluent par omission des flux intragroupes.

Les autres dettes et comptes de régularisation ont connu une hausse de 18,0% en 2021 pour s'établir à 253 993 KMAD. Cette augmentation est principalement due à la combinaison des variations suivantes :

- Hausse du compte « Clients créditeurs, avances et acomptes » de 1 684 KMAD (>100%) correspondant à une avance payée sur loyer
- Hausse du poste « Etat » (+ 23 708 KMAD, soit +61,3%). Ce poste correspond principalement à :
 - ✓ la contribution des entités intégrées dans le périmètre de consolidation en 2021 (HPE, Clinique Pédiatrique Atfal et Da Vinci) pour des montants respectifs de 3 174 KMAD, 740 KMAD et 1 138 KMAD
 - ✓ une variation à la hausse relative aux comptes d'impôts sur les sociétés, de TVA et autres impôts et taxes pour les autres sociétés du Groupe qui découle de la hausse de l'activité (+18 677 KMAD)
- Hausse du compte courant d'associés de 8 344 KMAD (+ 14,7%) suite à :

¹ Les flux intragroupes ont fait l'objet d'une réserve de l'auditeur des comptes consolidés au titre des exercices 2019 et 2020. Ces réserves ont été levées en 2021.

- ✓ Augmentation 46 573 KMAD du compte courant associé au niveau Akdital Immo (envers les minoritaires)
- ✓ Le reclassement de comptes courants d'associés d'un montant de 27 833 KMAD en dettes de financement tenant compte de leur antériorité (supérieure à un an) et la non exigibilité de leur remboursement
- ✓ La neutralisation de comptes courants de certaines filiales envers Akdital lors de l'exercice 2021 (contrairement aux autres exercices précédents) pour 10 395 KMAD, dont 7 497 KMAD pour Tajak et 2 000 KMAD Saleinvest
- Hausse des dettes envers le personnel de 5 139 KMAD (+98,8%) qui s'explique par :
 - ✓ la part des nouvelles entités intégrées en 2021 notamment HPE, Clinique Pédiatrique Atfal et Da Vinci, qui ont contribué respectivement de 700 KMAD, 260 KMAD, et 180 KMAD
 - ✓ une hausse des charges dues au personnel au niveau de HPC de 1 820 KMAD principalement constituées de primes annuelles
 - ✓ une hausse des charges de personnel de 824 KMAD au niveau de CIOC, principalement liée à la provision pour congé et la prime annuelle constatées en 2021.
- Hausse des comptes de régularisation passif de 4 821 KMAD (soit une augmentation supérieure à 100%), qui correspond essentiellement à des intérêts courus non échus relatifs aux crédits bancaires portés par Tajak

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	< 6 mois	> 6 mois	2020	< 6 mois	> 6 mois	2021	< 6 mois	> 6 mois
CJO	23 061	17 158	5 903	27 354	11 631	15 722	26 224	14 136	12 088
CCAB	21 938	2 882	19 056	36 938	6 443	30 495	25 700	3 184	22 516
CIOC	39 960	16 874	23 086	58 691	13 274	45 417	72 051	53 554	18 497
HPC	12 489	12 489	-	24 629	5 181	19 448	29 260	10 330	18 931
Longchamps	6 967	6 820	148	11 163	-474	11 637	11 287	103	11 184
ATFAL	-	-	-	-	-	-	6 991	6 197	794
Vinci	-	-	-	-	-	-	14 363	2 484	11 879
HPE	-	-	-	-	-	-	21 150	21 150	-
CIOJ	-	-	-	-	-	-	4 833	4 833	-
AKDITAL	6 451	5 525	926	7 036	108	6 928	7 494	5 249	2 244
BROCHAK	14 254	4 878	9 375	22 349	6 747	15 603	17 744	-20 548	38 292
TAHAFA	9 197	8 043	1 154	9 272	-133	9 405	6 094	-4 285	10 380
TALIAK	2 931	173	2 758	2 301	-1 047	3 348	1 849	280	1 568
BRAFSANTE	11 071	10 442	630	5 665	-2 273	7 938	1 249	142	1 107
BOUSANTE	11	11	-	1 736	1 725	11	20 102	-10 472	30 574
CIOJEDIDA	-	-	-	16	16	-	9 875	9 859	16
BAIT ATFAL	-	-	-	-	-	-	2 669	621	2 049
JAKTALIM	528	259	269	1 504	-426	1 930	1 568	8	1 560
SALE INVEST	-	-	-	29	29	-	8 149	8 120	29
AGADIR SANTE	-	-	-	92	92	-	40 007	39 963	44
CIOC INVEST	-	-	-	23	23	-	31	7	23
ONCO AGADIR	-	-	-	18	18	-	25	7	18
ONCO SANTE	11	11	-	17	6	11	24	7	17
PSYSANTE	11	11	-	17	6	11	25	8	17
TAJAK	1 469	1 469	-	19 424	17 955	1 469	17 489	18	17 471
TANGER SANTE	11	11	-	29	18	11	54	25	29
BRAFEJ	25	25	-	32	7	25	39	7	32
KAZAK	-	-	-	-	-	-	22 936	22 936	-
KHOURIBGA	-	-	-	-	-	-	16	16	-
ASFI	-	-	-	-	-	-	393	393	-
KENTRA SANTE	-	-	-	-	-	-	16	16	-
AKDITAL IMMO	-	-	-	32	32	-	73	42	32
Total	150 384	87 080	63 303	228 364	58 959	169 406	369 779	168 391	201 388
Intercos	0			-828			-62 321		
Conso	150 384			227 536			307 458		

Source : Akdital

Sur la période 2019-2021, la part des dettes fournisseurs et comptes rattachés¹ datant de moins de 6 mois était de 57,9% en 2019, 25,8% en 2020 et 45,5% en 2021. A noter que la baisse constatée en 2020 était due au rallongement des délais de paiement pendant la période de crise sanitaire.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes par nature sur la période 2019-2021 :

¹ Pourcentage calculé par rapport au total des dettes fournisseurs et comptes rattachés.

En KMAD	2019	2020	2021
Investissement ¹	50 217	92 582	173 132
Médical ²	41 260	70 426	96 019
Service ³	34 297	24 554	68 212
Holding	6 451	7 036	7 494
Autres ⁴	18 159	33 766	24 922
Total	150 384	228 364	369 779
Intercos	0	-828	-62 321
Conso	150 384	227 536	307 458

Source : Akdital

XI.2.3.8 Trésorerie-passif

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Crédits de trésorerie et d'escompte	-	-	170 975	n.a.	n.a.
Banques (soldes créditeurs)	15 043	31 882	37 404	>100%	17,3%
Trésorerie passif	15 043	31 882	208 380	>100%	>100%

Source : Akdital

La trésorerie passive a atteint 31 882 KMAD en 2020 et 208 380 KMAD en 2021.

Sur la période 2019 – 2020, la variation de la trésorerie passive (hausse >100%) est due à des soldes créditeurs plus importants, notamment pour HPC (+4 987 KMAD) ; CJO (+4 733 KMAD), CIOC (+3 467 KMAD), CMCL (+2 042 KMAD) et CCAB (+ 1 610 MAD). Ces augmentations sont principalement dues à des besoins ponctuels de financement.

Sur la période 2020 – 2021, la trésorerie-passif a enregistré une hausse de 176 498 KMAD (>100%). Cette hausse s'explique par la souscription de crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, et en particulier :

- Le déblocage d'un crédit spot de 85 000 KMAD par Akdital (dont 30 337 KMAD ont été remboursés en 2021)
- Le déblocage d'un crédit de trésorerie d'Akdital Immo de 50 000 KMAD
- Le déblocage d'un crédit de trésorerie d'un montant de 35 000 KMAD par Sale Invest
- La souscription d'un crédit de trésorerie de 25 000 KMAD par Bousante
- Le déblocage d'un crédit de trésorerie de 5 000 KMAD par Ciojedida

¹ Dettes liées à l'acquisition d'équipements médicaux, de mobilier et de matériel de bureau

² Dettes liées à l'achat de dispositifs médicaux, de médicaments et de consommables

³ Dettes envers les prestataires de services du Groupe (restauration, linge, sécurité, etc.)

⁴ Dettes liées aux fournitures et consommables divers (eau, électricité, fournitures de bureau, etc.)

XI.2.3.9 Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Financement permanent	537 132	850 763	1 022 330	58,4%	20,2%
Actif immobilisé	659 461	776 922	1 321 937	17,8%	70,2%
Fonds de roulement	-122 329	73 841	-299 607	>100%	<-100%
Actif circulant	218 015	320 037	406 854	46,8%	27,1%
Passif circulant	345 573	442 829	561 451	28,1%	26,8%
Besoin en fonds de roulement	-127 558	-122 793	-154 597	-3,7%	25,9%
Trésorerie nette	5 229	196 633	-145 010	>100%	<-100%

Source : Akdital

Le financement permanent se compose des capitaux propres, des dettes financières et des provisions durables pour risques et charges.

A fin 2020, les capitaux propres sont en hausse de 324 441 KMAD tandis que les dettes financières et les provisions durables pour risques et charges sont en baisse respectivement de 10 793 KMAD et de 17 KMAD, portant le financement permanent à 850 763 KMAD (+58,4% par rapport à 2019). L'actif immobilisé, quant à lui, augmente de 17,8% pour s'établir à 776 922 KMAD. Par conséquent, le fonds de roulement s'établit à 73 841 KMAD, en nette augmentation par rapport à l'exercice précédent.

L'activité du Groupe dégage une ressource de financement de 122 793 KMAD, en légère baisse par rapport à l'exercice 2019 (4 765 KMAD), ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- une augmentation de l'actif circulant de +102 021 KMAD (+46,8%) portée notamment par la hausse des postes « clients et comptes rattachés » (+84 192 KMAD, soit +57,4%) et « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (+22 028 KMAD, soit une hausse > 100%)
- l'augmentation du passif circulant de +97 256 KMAD (+28,1%), portée notamment par la hausse des postes « fournisseurs et comptes rattachés » (+77 152 KMAD, soit +51,3%) et « Etat » (+19 561 KMAD, soit une hausse >100%)

La trésorerie nette s'établit à 196 633 KMAD à fin 2020 suite à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MCIII Al Razi dans le capital d'Akdital, contre 5 229 KMAD à fin 2019.

A fin 2021, le financement permanent s'établit à 1 022 330 KMAD (+20,2% par rapport à 2020) suite à la hausse des capitaux propres (+48 600 KMAD), des dettes de financement (+94 220 KMAD) et des provisions durables pour risques et charges (+28 747 KMAD). L'actif immobilisé, quant à lui, augmente de 70,2% pour s'établir à 1 321 937 KMAD. Par conséquent, le fonds de roulement s'établit à -299 607 KMAD, en nette baisse par rapport à l'exercice précédent (-373 448 KMAD).

L'activité du Groupe dégage une ressource de financement de 154 597 KMAD, en hausse de 25,9% par rapport à l'exercice 2020, ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- une hausse du passif circulant de +118 622 KMAD (+26,8%), qui découle notamment de l'augmentation du poste « fournisseurs et comptes rattachés » de +79 922 KMAD (+35,1%) et du poste « Etat » de 23 708 KMAD (+61,3%)
- une hausse de l'actif circulant de +86 817 KMAD (+27,1%), portée notamment par l'augmentation des poste « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (+54 617 KMAD, soit une hausse >100%) et « Etat » (+24 319 KMAD, soit une hausse >100%)

La trésorerie nette s'établit à -145 010 KMAD à fin 2021, contre 196 633 KMAD à fin 2020. Cette baisse est liée à l'utilisation des fonds injectés par MCP dans Akdital pour le financement du programme de développement du Groupe, à savoir notamment l'acquisition de la clinique Atfal et l'injection de fonds dans Akdital Immo pour l'acquisition des terrains et la construction des nouvelles cliniques situées à El Jadida, Agadir, Safi et Salé.

XI.2.3.10 Endettement net

L'évolution de l'endettement net et du gearing du Groupe Akdital sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	37 618	51 097	113 477	35,8%	>100%
Emprunts auprès des établissements de crédit	433 556	409 284	441 125	-5,6%	7,8%
Dettes financières moyen long terme	471 175	460 382	554 602	-2,3%	20,5%
Trésorerie-passif	15 043	31 882	208 380	>100%	>100%
Total dettes financières	486 217	492 263	762 981	1,2%	55,0%
Trésorerie-actif	20 272	228 515	63 370	>100%	-72,3%
Endettement net (1)	465 946	263 748	699 611	-43,4%	>100%
Endettement net ajusté (2)	565 323	320 421	764 628	-43,3%	>100%
Capitaux propres	64 347	388 788	437 388	>100%	12,5%
Gearing (3)	724,1%	67,8%	160,0%	-656,3 pts	92,1 pts
Total Bilan	897 748	1 325 474	1 792 161	47,6%	35,2%
Ratio de solvabilité (4)	51,9%	19,9%	39,0%	-32,0 pts	19,1 pts

Source : Akdital

(1) : Endettement net = total dettes financières - trésorerie-actif

(2) Endettement net ajusté = total dettes financières + comptes courants d'associés passif - trésorerie actif

(3) : Endettement net / Capitaux propres

(4) : Endettement net / Total bilan

Gearing

A fin 2020, le gearing du Groupe Akdital diminue considérablement et s'établit à 67,8% contre 724,1% en 2019. Cette variation est due à la hausse des capitaux propres (+324 441 KMAD) consécutive aux augmentations de capital réalisées en 2020.

A fin 2021, le gearing du Groupe Akdital s'établit à 160,0%, en hausse de 92,1 pts par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est principalement due à la hausse de l'endettement net (>100%) légèrement compensée par celle des capitaux propres (+12,5%).

Ratio de solvabilité

A fin 2020, le ratio de solvabilité baisse de 32 pts pour s'établir à 19,9%. Cette baisse s'explique par la baisse de l'endettement net (-43,4%) conjuguée à la hausse du total bilan (+47,6%).

A fin 2021, le ratio de solvabilité est en hausse de 19,1 pts pour s'établir à 39,0%. Cette hausse s'explique par une hausse de l'endettement net (+435 863 KMAD) inférieure à celle du total bilan (+466 687 KMAD).

Interest coverage ratio

L'évolution de l'*interest coverage ratio* sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
EBE (A)	64 714	110 402	177 669	70,6%	60,9%
Charges d'intérêts (B)	12 027	20 389	28 255	69,5%	38,6%
Interest coverage ratio C = A/B	5,4x	5,4x	6,3x	0,0x	0,9x

Source : Akdital

A fin 2020, l'*interest coverage ratio* s'établit à 5,4x, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent. En effet, l'EBE a évolué à un rythme proche de celui des charges d'intérêts sur la période 2019-2020.

A fin 2021, l'*interest coverage ratio* s'établit à 6,3x contre 5,4x en 2020, soit une hausse de 0,9x. Cette variation est liée à une progression de l'EBE (+60,9%) supérieure à celle des charges d'intérêts (+38,6%) sur la période 2020-2021.

XI.2.3.11 Ratio de rentabilité

L'évolution de la rentabilité du Groupe Akdital sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Résultat net	6 764	27 592	46 396	>100%	68,2%
Capitaux propres	64 347	388 788	437 388	>100%	12,5%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	10,5%	7,1%	10,6%	-3,4 pts	3,5 pts
Total bilan	897 748	1 325 474	1 792 161	47,6%	35,2%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	0,8%	2,1%	2,6%	1,3 pts	0,5 pts

Source : Akdital

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2020, la rentabilité des capitaux propres du Groupe s'établit à 7,1%, en baisse de 3,4 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse des capitaux propres (+324 441 KMAD, soit une augmentation >100%) supérieure à celle du résultat net (+27 592 KMAD, soit une augmentation >100%) sur la période 2019-2020.

En 2021, la rentabilité des capitaux propres du Groupe s'établit à 10,6%, en hausse de 3,5 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net (+68,2%) supérieure à celle des capitaux propres (+12,5%) sur la période 2020-2021.

Rentabilité de l'actif

En 2020, la rentabilité de l'actif s'établit à 2,1%, en hausse de 1,3 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse significative du résultat net (>100%), malgré la hausse du total bilan (+47,6%) sur la période 2019-2020.

En 2021, la rentabilité de l'actif s'établit à 2,6%, en hausse de 0,5 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse significative du résultat net (68,2%), malgré la hausse du total bilan (+35,2%) sur la période 2020-2021.

XI.2.3.12 Ratios de rotation

Le tableau ci-dessous présente les ratios de rotation sur la période 2019-2021 :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Stock de matières et fournitures consommables	27 642	27 435	21 917	-0,7%	-20,1%
Chiffre d'affaires HT	325 270	507 136	767 620	55,9%	51,4%
Ratio de rotation des stocks de matières consommables (en jours de CA HT)¹	31j	20j	10j	-11j	-9j
Créances clients et comptes rattachés nets	140 535	230 843	238 796	64,3%	3,4%
Délai de paiement des clients (en jour de CA HT)²	158j	166j	114j	8j	-53j
Dettes fournisseurs nettes	145 557	200 681	225 985	37,9%	12,6%
Achats consommés TTC	137 968	219 959	317 586	59,4%	44,4%
Autres charges externes TTC	32 399	41 266	75 711	27,4%	83,5%
Délai de paiement des fournisseurs (en jours d'achats TTC)³	312j	280j	210j	-31j	-71j

¹ Ratio de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de CA HT) = (Stocks de matières premières et fournitures consommables) *365 / Chiffre d'affaires HT

² Délai de paiement clients (en jours de CA HT) = (Créances clients et comptes rattachés nets des avances reçues) *365 / Chiffre d'affaires

³ Délai de paiement fournisseurs (en jours d'achats TTC) = (Dettes fournisseurs nets des avances données*365) / (Achats consommés + Autres charges externes)

Pour rappel, selon la réglementation nationale concernant la TVA, les exploitants de cliniques ou maisons de santé sont exonérées de la TVA sans droit à déduction. Ainsi, les achats consommés et autres charges externes sont TTC.

Stock de matières consommables

En 2020, le ratio de rotation des stocks de matières consommables s'établit à 20 jours de chiffre d'affaires, contre 31 jours de CA en 2019. Cette baisse est liée à une progression significative du chiffre d'affaires (+181 866 KMAD, soit +55,9%), conjuguée à un niveau de stock relativement stable (-0,7%) sur la période 2019-2020.

En 2021, le ratio de rotation des stocks de matières consommables s'établit à 10 jours de chiffre d'affaires, contre 20 jours de CA en 2020. Cette baisse est liée à une progression significative du chiffre d'affaires (+260 484 KMAD, soit +51,4%), conjuguée à une baisse moins significative du stock de matières consommables (-5 518 KMAD, soit -20,1%) sur la période 2020-2021.

Délai de paiement clients

Le délai de paiement des clients s'établit en moyenne à 145 jours de chiffre d'affaires sur la période 2019-2021.

En 2020, le délai de paiement clients s'établit à 166 jours de chiffre d'affaires, contre 158 jours de CA en 2019. Cette hausse est due à une progression des créances clients nettes (+90 308 KMAD, soit +64,3%) supérieure à celle du chiffre d'affaires (+181 866 KMAD, soit +55,9%) sur la période 2019-2020.

En 2021, le délai de paiement client s'établit à 114 jours de chiffre d'affaires, contre 166 jours de CA en 2020. Cette baisse est due à une progression du chiffre d'affaires (+260 484 KMAD, soit +51,4%) supérieure à celle des créances clients nettes (+7 953 KMAD, soit +3,4%) sur la période 2020-2021.

A noter que les créances clients et comptes rattachés 2019 et 2020 tiennent compte par omission de flux intragroupes. En retraitant les créances clients et comptes rattachés des flux intragroupes :

- le délai de paiement des clients s'établirait en moyenne à 114 jours de chiffre d'affaires sur la période 2019 – 2021
- le délai de paiement des clients baisserait de 13 jours entre 2019 et 2020, la croissance du chiffre d'affaires (55,9%) étant supérieure à celle des créances clients nettes (39,5%) sur la période 2019 - 2020
- le délai de paiement des clients augmenterait de 6 jours entre 2019 et 2021, la croissance du chiffre d'affaires (51,4%) étant inférieure à celle des créances clients nettes (59,7%) sur la période 2020 - 2021

Délai de paiement fournisseurs

Le délai de paiement des fournisseurs s'établit en moyenne à 264 jours d'achats TTC sur la période 2019-2021.

En 2020, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 280 jours d'achats TTC, contre 312 jours en 2019. Cette baisse est due à une progression des achats (+90 857 KMAD, soit +53,3%) supérieure à celle des dettes fournisseurs nettes (+55 124 KMAD, soit +37,9%) sur la période 2019-2020.

En 2021, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 210 jours d'achats TTC, contre 280 jours en 2020. Cette baisse est due à une progression des achats (+132 073 KMAD, soit +50,6%) supérieure à celle des dettes fournisseurs nettes (25 304 KMAD, soit +12,6%) sur la période 2020-2021.

A noter que les comptes fournisseurs et comptes rattachés 2019 et 2020 tiennent compte par omission de flux intragroupes. En retraitant les dettes fournisseurs et comptes rattachés des flux intragroupes :

- le délai de paiement fournisseurs s'établirait en moyenne à 236 jours d'achats TTC sur la période 2019 – 2021 (soit 122 jours de chiffre d'affaires)
- le délai de paiement fournisseurs baisserait de 4 jours entre 2019 et 2020, la hausse des achats (53,3%) étant supérieure à celle des dettes fournisseurs nettes (50,8%) sur la période 2019 - 2020
- Le délai de paiement fournisseurs baisserait de 37 jours entre 2020 et 2021, la hausse des achats (50,6%) étant nettement supérieure à celle des dettes fournisseurs nettes (28,0%) sur la période 2020 - 2021

XI.2.4 Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé d'Akdital sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En KMAD	2019	2020	2021	Var. 19-20	Var. 20-21
Résultat net consolidé	6 764	27 592	46 396	>100%	68,2%
<i>Ajustements :</i>					
Amortissements des immobilisations incorporelles	6 918	10 327	13 500	49,3%	30,7%
Amortissements des immobilisations corporelles	37 064	50 097	66 107	35,2%	32,0%
Amortissements des écarts d'acquisition	-	-	1 472	n.a.	n.a.
Variation des impôts différés	-2 160	2 881	2 461	>100%	-14,6%
Résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	-	142	-	n.a.	-100,0%
Autres	-	-80	2 714	n.a.	n.a.
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	48 586	90 958	132 650	87,2%	45,8%
(-) Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-141 618	-4 765	32 307	-96,6%	>100%
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	-93 032	86 192	164 958	>100%	91,4%
Acquisition des immobilisations incorporelles	-20 549	-19 652	-13 361	-4,4%	-32,0%
Acquisition des immobilisations corporelles	-174 924	-156 548	-598 991	-10,5%	>100%
Variation des créances financières	-15 979	-4 514	16 532	-71,8%	>100%
Acquisition de titres	-	-10 932	-	n.a.	-100,0%
Prix de cession d'immobilisations	-	120	-	n.a.	-100,0%
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-211 451	-191 525	-595 821	-9,4%	>100%
Augmentation de capital	15 495	307 530	-	>100%	-100,0%
Dividendes versés par la société mère	-297	-	-5 000	-100,0%	n.a.
Emissions d'emprunts, nettes	281 364	-10 793	94 220	<-100%	>100%
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	296 563	296 737	89 220	0,1%	-69,9%
Variation de Trésorerie	-7 920	191 404	-341 643	>100%	<-100%
Trésorerie d'ouverture	13 150	5 229	196 633	-60,2%	>100%
Trésorerie de clôture	5 229	196 633	-145 010	>100%	<-100%
Variation de Trésorerie	-7 920	191 404	-341 643	>100%	<-100%

Source : Akdital

Flux net de trésorerie généré par l'activité

En 2020, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 86 192 KMAD contre -93 032 KMAD l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique principalement par la hausse de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées (90 958 KMAD en 2020 contre 48 586 KMAD en 2019) diminuée de la variation du besoin en fonds de roulement (-4 765 KMAD). A noter que l'évolution de la variation du besoin en fonds de roulement en 2020 résulte :

- D'une augmentation de l'actif circulant (+46,8%) portée notamment par la hausse des postes « clients et comptes rattachés » (+57,4%) et « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (> 100%) ;
- Compensée par la baisse du passif circulant (+28,1%), portée notamment par la hausse des postes « fournisseurs et comptes rattachés » (+51,3%) et « Etat » (>100%).

En 2021, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 164 958 KMAD contre 86 192 KMAD l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique principalement par la hausse de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées (132 650 KMAD en 2021 contre 90 958 KMAD en 2020) et de la baisse du besoin en fonds de roulement de 32 307 KMAD (contre une hausse du besoin en fonds de roulement de 4 765 KMAD en 2020). A noter que la baisse du besoin en fonds de roulement en 2021 résulte :

- de la hausse du passif circulant (+26,8%), qui découle notamment de l'augmentation du poste « fournisseurs et comptes rattachés » (+35,1%) et du poste « Etat » (+61,3%) ;
- compensée par la hausse de l'actif circulant (+27,1%), portée notamment par l'augmentation des postes « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (>100%) et « Etat » (>100%).

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En 2020, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à -191 525 KMAD contre -211 451 KMAD l'exercice précédent et se répartit comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations incorporelles pour un montant de 19 652 KMAD
- L'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 156 548 KMAD
- La variation de créances financières pour un montant de 4 514 KMAD
- L'acquisition de titres pour un montant de 10 932 KMAD

En 2021, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à -595 821 KMAD contre -191 525 KMAD l'exercice précédent et se répartit comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations incorporelles pour un montant de 13 361 KMAD
- L'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 598 991 KMAD
- La variation de créances financières pour un montant de +16 532 KMAD

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

En 2019, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 296 563 KMAD dont 15 495 KMAD d'augmentation de capital, -297 KMAD de dividendes versés aux actionnaires du Groupe et +281 364 KMAD correspondant à la hausse des crédits contractés dans le cadre du programme de développement du Groupe.

En 2020, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 296 737 KMAD dont 307 530 KMAD d'augmentations de capital¹ et -10 793 KMAD correspondant à l'amortissement des dettes contractées dans le cadre du programme de développement du Groupe.

En 2021, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 89 220 KMAD dont -5 000 KMAD de dividendes versés aux actionnaires du Groupe et 94 220 KMAD correspondant à la hausse des crédits contractés dans le cadre du programme de développement du Groupe.

¹ Cf. partie « XII.1.2.4 Financement permanent »

XII. Analyse des comptes semestriels

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire, ci-jointe, de la société Akdital Holding SA comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 387 006 KMAD dont un bénéfice net de 38 413 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société. Cette situation a été préparée par votre Direction, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital Holding SA arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 19 octobre 2022

Le Commissaire aux comptes
Mazars Audit & Conseil
Adnane LOUKILI
Associé

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la société Akdital Holding SA et de ses filiales (le « Groupe »), comprenant le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 438 393 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 28 401 KMAD. Cette situation intermédiaire a été préparée par votre Direction dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission d'examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Akdital Holding établis au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 19 octobre 2022

Le Commissaire aux comptes
Mazars Audit & Conseil
Adnane LOUKILI
Associé

XII.1 Situation financière sociale d'Akdital

XII.1.1 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion d'Akdital aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	16 168	22 903	41,7%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	0	0	n.a
Achats consommés	-182	-1 601	>100%
Autres charges externes	-2 787	-6 062	>100%
Valeur ajoutée	13 200	15 241	15,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>81,6%</i>	<i>66,5%</i>	<i>-15,1 pts</i>
Charges de personnel	-9 330	-15 642	67,7%
Impôts et taxes	-19	-1	-96,9%
Excédent brut d'exploitation	3 851	-401	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,8%</i>	<i>-1,8%</i>	<i>-25,6 pts</i>
Dotations d'exploitation	-1 468	-2 337	59,2%
Reprises d'exploitation, transfert de charges			n.a
Autres produits et charges d'exploitation	-522	-600	14,9%
Résultat d'exploitation	1 861	-3 338	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,5%</i>	<i>-14,6%</i>	<i>-26,1 pts</i>
Produits financiers	24 321	45 316	86,3%
Charges financières	-3 349	-3 215	-4,0%
Résultat financier	20 972	42 101	>100%
Résultat courant	22 833	38 763	69,8%
Résultat non courant	-1	-9	>100%
Résultat avant impôts	22 832	38 754	69,7%
Impôt sur les bénéfices	-753	-341	-54,6%
Résultat net	22 079	38 413	74,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>136,6%</i>	<i>167,7%</i>	<i>31,2 pts</i>

Source : Akdital

XII.1.1.1 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires d'Akdital par nature aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Management fees	9 712	10 916	12,4%
Prestations de services (MOD)	6 040	11 955	97,9%
Sponsoring	417	32	-92,3%
Chiffre d'affaires	16 168	22 903	41,7%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 22 903 KMAD contre 16 168 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de 41,7%. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation des revenus de prestations de services MOD (>97,9%) relatives aux projets d'établissements de santé dont l'ouverture a été réalisée en 2022 (Tanger, Agadir, Sidi Maarouf, Safi) ou est prévue en 2023 (Bouskoura, etc.) ;
- L'augmentation des revenus générés par les cliniques opérationnelles au terme du 1^{er} semestre 2022 dans la mesure où les management fees sont calculés sur la base d'un % du chiffre d'affaires réalisé par chaque clinique.

XII.1.1.2 Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente le détail des achats consommés aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Achats de travaux, études & prestations de services	27	1 091	>100%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	29	0	-100,0%
Achats non stockés de matières et fournitures	126	510	>100%
Achats consommés	182	1 601	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les achats consommés s'élèvent à 1 601 KMAD contre 182 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de 1 419 KMAD (>100%). Cette augmentation s'explique principalement par :

- La hausse des achats de travaux, études et prestations de services de 1 064 KMAD relative aux éléments suivants :
 - ✓ L'achat d'études de marché et d'enquêtes de satisfaction client pour 330 KMAD
 - ✓ L'achat de prestations de gardiennage, nettoyage et informatique pour 356 KMAD
 - ✓ Des frais de formation du personnel paramédical destiné à intégrer les nouveaux établissements du Groupe pour 254 KMAD
- La hausse des achats non stockés de matières et fournitures de 384 KMAD suite à l'achat de petits équipements et de fournitures de bureau.

XII.1.1.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres charges externes aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Locations et charges locatives	596	804	34,8%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	708	1 231	74,0%
Déplacements, missions et réceptions	805	1 780	>100%
Redevances crédit-bail	393	666	69,4%
Publicité et relations publiques	215	1 286	>100%
Autres	70	294	>100%
Autres charges externes	2 787	6 062	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les autres charges externes s'élèvent à 6 062 KMAD contre 2 787 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de 3 275 KMAD (>100%). Cette hausse s'explique principalement par :

- La hausse des charges locatives (+34,8%) liée (i) aux nouveaux contrats de locations longues durées de véhicules de fonction et de service mis à la disposition des cadres supérieurs nouvellement recrutés (+118 KMAD) et (ii) à la location de constructions (+90 KMAD) liée à une location temporaires de bureaux pour le personnel d'Akdital ;
- la hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+ 74%) correspondant aux frais juridiques (+285 KMAD), et aux frais d'accompagnement de la direction RH en termes de recrutement et de mise en place de projets RH (+204 KMAD) ;
- la hausse des frais de déplacements, missions et réceptions (>100%) liée à l'augmentation des frais de déplacements et événements organisés notamment dans le cadre de l'exécution du plan de développement du Groupe (+976 KMAD) ;
- la hausse des redevances de crédit-bail (+69,4%) principalement liée aux nouveaux contrats de leasing de véhicules de service mis à la disposition des cadres supérieurs du Groupe (+224 KMAD) ;
- la hausse des frais de publicité et relations publiques (>100%) dans le cadre du déploiement de la nouvelle stratégie de communication du Groupe.

XII.1.1.4 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Chiffre d'affaires	16 168	22 903	41,7%
Achats consommés	-182	-1 601	>100%
Autres charges externes	-2 787	-6 062	>100%
Valeur ajoutée	13 200	15 241	15,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>81,6%</i>	<i>66,5%</i>	<i>-15,1 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée s'établit à 15 241 KMAD au 30 juin 2022, contre 13 200 KMAD au 30 juin 2021, soit une hausse de 15,5% portée principalement par la hausse du chiffre d'affaires de 41,7% malgré la hausse des achats consommés et des autres charges externes (>100%) sur la période.

XII.1.1.5 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Valeur ajoutée	13 200	15 241	15,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>81,6%</i>	<i>66,5%</i>	<i>-15,1 pts</i>
Charges de personnel	-9 330	-15 642	67,7%
Impôts et taxes	-19	-1	-96,9%
Excédent brut d'exploitation	3 851	-401	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,8%</i>	<i>-1,8%</i>	<i>-25,6 pts</i>

Source : Akdital

L'excédent brut d'exploitation s'établit à -401 KMAD au 30 juin 2022 contre 3 851 KMAD au 30 juin 2021. Cette baisse est due à une progression des charges de personnel (+67,7%) supérieure à celle de la valeur ajoutée (+15,5%). A noter que l'augmentation des charges de personnel est principalement liée au renforcement des effectifs de la holding afin d'accompagner le développement du Groupe. A ce titre, l'effectif total de la holding est passé de 58 personnes en 2021 à 87 personnes au 30 juin 2022.

XII.1.1.6 Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Excédent brut d'exploitation	3 851	-401	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,8%</i>	<i>-1,8%</i>	<i>-25,6 pts</i>
Dotations d'exploitation	-1 468	-2 337	59,2%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	0	0	<i>n.a</i>
Autres produits et charges d'exploitation	-522	-600	14,9%
Résultat d'exploitation	1 861	-3 338	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,5%</i>	<i>-14,6%</i>	<i>-26,1 pts</i>

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le résultat d'exploitation enregistre une baisse (<-100%) pour s'établir à -3 338 KMAD contre 1 861 KMAD. Cette baisse est due à (i) la hausse des dotations d'exploitation (+59,2%) principalement liée aux amortissements des charges à répartir et (ii) la hausse des autres charges d'exploitation (+14,9%) correspondant aux indemnités de gérance versées aux mandataires sociaux de la Société.

XII.1.1.7 Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Produits financiers	24 321	45 316	86,3%
Produits des titres de participation	20 000	42 062	>100%
Gains de change	-	-	n.a
Intérêts et autres produits financiers	4 321	3 254	-24,7%
Reprises financières / transfert de charges	-	-	n.a
Charges financières	3 349	3 215	-4,0%
Charges d'intérêts	3 349	3 214	-4,0%
Pertes de changes	-	1	n.a
Autres charges financières	-	-	n.a
Dotations financières	-	-	n.a
Résultat financier	20 972	42 101	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le résultat financier est en hausse et s'établit à 42 101 KMAD contre 20 972 KMAD au 30 juin 2021. Cette hausse est principalement due à celle des produits des titres de participation (+22 062 KMAD) correspondant à la quote-part d'Akdital dans les dividendes distribués par CCAB (+7 980 KMAD), HPC (+8 082 KMAD), HPE (+ 2 000 KMAD) et CJO (+8 000 KMAD), légèrement compensée par la baisse des dividendes distribués par le CIOC à Akdital par rapport à S1 2021 de 4 000 KMAD (20 000 KMAD au 30 juin 2021 contre 16 000 KMAD au 30 juin 2022).

XII.1.1.8 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Produits non courants	1 406	49	-96,5%
Charges non courantes	1 407	58	-95,9%
Résultat non courant	-1	-9	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2021, le résultat non courant s'établit à -1 KMAD, composé des éléments suivants :

- Des produits non courants correspondant au prix de cession des titres de participation relatifs à Brochak à hauteur de 1 406 KMAD ;
- Des charges non courantes correspondant à la valeur nette des titres de participation relatifs à Brochak à hauteur de 1 406 KMAD.

Au 30 juin 2022, le résultat non courant s'établit à -9 KMAD, composé des éléments suivants :

- Des produits non courants à hauteur de 49 KMAD correspondant à l'ajustement de factures non parvenues des exercices antérieurs ;
- Des charges non courantes à hauteur de 58 KMAD correspondant à des pénalités fiscales.

XII.1.1.9 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net aux 30 juin 2021 et 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2022	Var. S1 21 - S1 22
Résultat d'exploitation	1 861	-3 338	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	11,5%	-14,6%	-26,1 pts
Résultat financier	20 972	42 101	>100%
Résultat courant	22 833	38 763	69,8%
Résultat non courant	-1	-9	>100%
Résultat avant impôts	22 832	38 754	69,7%
Impôt sur les bénéfices	-753	-341	-54,6%
Résultat net	22 079	38 413	74,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	136,6%	167,7%	31,1 pts

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le résultat net s'élève à 38 413 KMAD, en hausse de 74% par rapport au 30 juin 2021, expliquée principalement par l'amélioration du résultat financier sur la période (>100%).

XII.1.2 Analyse du bilan

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du bilan social d'Akdital au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Immo. en non-valeurs	6 966	5 707	-18,1%
Immo. incorporelles	282	163	-42,2%
Immo. corporelles	36 887	37 014	0,3%
Immo. financières	372 125	444 804	19,5%
Actif immobilisé	416 260	487 687	17,2%
<i>Poids sur total bilan</i>	79,6%	74,8%	-4,8 pts
Stocks et en-cours	0	0	n.a
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	4 500	10 727	>100%
Clients et comptes rattachés	42 521	63 496	49,3%
Personnel	0	0	n.a
Etat	6 301	7 220	14,6%
Autres débiteurs	20 100	65 719	>100%
Compte de régularisation actif	8 158	16 909	>100%
Actif circulant	81 581	164 070	>100%
<i>Poids sur total bilan</i>	15,6%	25,2%	9,6 pts
Trésorerie - actif	25 252	0	-100,0%
Total actif	523 092	651 757	24,6%
Capital	100 000	100 000	0,0%
Primes d'émission	247 273	247 273	0,0%
Réserve légale	287	1 319	>100%
Report à nouveau	391	2	-99,6%
Résultat de l'exercice	20 642	38 413	86,1%
Total capitaux propres	368 594	387 006	5,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	70,5%	59,4%	-11,1 pts
Autres dettes financières	68 676	68 351	-0,5%
Dettes financières	68 676	68 351	-0,5%

Fournisseurs et comptes rattachés	7 494	13 553	80,9%
Clients créditeurs, avances & acomptes	4	4	0,0%
Personnel	615	669	8,9%
Organismes sociaux	662	1 046	58,0%
Etat	7 054	15 247	>100%
Comptes courants d'associés	0	17 200	n.a
Autres créanciers	8 840	3 209	-63,7%
Comptes de régularisation - passif	6 492	8 002	23,3%
Passif circulant	31 161	58 929	89,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>6,0%</i>	<i>9,0%</i>	<i>3,1 pts</i>
Trésorerie - passif	54 663	137 470	>100%
Total passif	523 092	651 757	24,6%

Source : Akdital

XII.1.2.1 Actif immobilisé

Immobilisations en non-valeurs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations en non-valeurs au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Frais préliminaires	305	185	-39,4%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 660	5 522	-17,1%
Immobilisations en non-valeurs	6 966	5 707	-18,1%

Source : Akdital

Sur la période analysée, les immobilisations en non-valeurs baissent de 18,1% pour s'établir à 5 707 KMAD. Cette baisse résulte essentiellement de l'amortissement des frais préliminaires (-39,4%) et des charges à répartir sur plusieurs exercices (-17,1%).

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	282	163	-42,2%
Immobilisations incorporelles	282	163	-42,2%

Source : Akdital

Sur la période analysée, la valeur des immobilisations incorporelles s'établit à 163 KMAD, soit une baisse de 42,2% suite aux amortissements de la période.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Installations techniques, matériel et outillage	122	478	>100%
Matériel de transport	16	13	-15,1%
Mobilier, mat. de bureau & aménag. divers	4 088	4 450	8,9%
Terrains	11 880	11 880	0,0%
Constructions	20 782	20 192	-2,8%
Immobilisations corporelles en cours	0	0	n.a

Immobilisations corporelles	36 887	37 014	0,3%
------------------------------------	---------------	---------------	-------------

Source : Akdital

Sur la période analysée, les immobilisations corporelles demeurent quasi-stables pour s'établir à 37 014 KMAD et correspondent au terrain, constructions et aménagements du nouveau siège social du Groupe.

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Autres créances financières	266 874	316 393	18,6%
Titres de participation	105 251	128 411	22,0%
Immobilisations financières	372 125	444 804	19,5%

Source : Akdital

Les immobilisations financières d'Akdital sont constituées principalement d'autres créances financières et de titres de participation. Il convient de noter que les autres créances financières représentent en moyenne 71,4% des immobilisations financières sur la période étudiée, ces dernières correspondent principalement aux avances en compte courant octroyées par Akdital à ses filiales et détaillées dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
BROCHAK	36 996	36 996	0,0%
CJO	4 161	8 161	96,1%
TAHAFA	43 215	35 515	-17,8%
TALIAK	16 201	16 201	0,0%
TAJAK	-	-	n.a
JAKTALIM	8 271	8 271	0,0%
CMCL	-	-	n.a
BRAFSANTE	6 390	1 574	-75,4%
TANGERSANTE	7 216	7 278	0,9%
PSYSANTE	3 556	3 618	1,7%
ONCOSANTE	4 581	4 643	1,3%
BOUSANTE	31 818	29 818	-6,3%
Akdital Immo	98 984	76 709	-22,5%
Bait Al Atfal	277	277	0,0%
Vinci	3 000	12 000	>100%
Ciojedida	2 159	3 059	41,7%
HPC	-	2 000	n.a
HPE	-	3 000	n.a
Hôpital Privé de Tanger	-	43 516	n.a
CIOJ	-	800	n.a
Hôpital International d'Agadir	-	22 909	n.a
Autres	49	49	0,0%
Total	266 874	316 393	18,6%

Source : Akdital

Les titres de participation détenus par Akdital se présentent comme suit :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
CJO	17 650	17 650	0,0%
BROCHAK	8 000	8 000	0,0%
TAHAFA	800	8 500	>100%
TALIAK	8 132	8 132	0,0%
CMCL	100	100	0,0%
JAKTALIM	500	500	0,0%
TAJAK	-	0	n.a
CCAB	798	798	0,0%
BRAFSANTE	100	100	0,0%
CIOC	800	800	0,0%
HPC	898	898	0,0%
BRAFEJ	100	100	0,0%
ONCOSANTE	100	100	0,0%
PSYSANTE	100	100	0,0%
BOUSANTE	100	100	0,0%
TANGERSANTE	100	100	0,0%
Akdital Immo	10 400	25 480	>100%
ONCOAGADIR	100	100	0,0%
CIOJEDIDA	100	100	0,0%
Clinique Atfal	26 250	26 250	0,0%
Bait Al Atfal	29 723	29 723	0,0%
CIOJ	100	100	0,0%
Vinci	100	100	0,0%
CIOC Invest	100	100	0,0%
Hôpital Privé El Jadida	100	100	0,0%
Hôpital Privé de Tanger	-	90	n.a
CIOBT	-	90	n.a
Hôpital International d'Agadir	-	100	n.a
CIOA	-	100	n.a
Total	105 251	128 411	22,0%

Source : Akdital

Sur la période analysée, la valeur des immobilisations financières augmente de 72 679 KMAD. Cette variation est portée par :

- La hausse du poste « autres créances financières » de 49 519 KMAD suite aux principaux éléments suivants :
 - ✓ nouvelles avances consenties par Akdital à ses filiales notamment l'Hôpital International d'Agadir (+22 909 KMAD) et l'Hôpital Privé de Tanger (+43 516 KMAD) dans le cadre de leur équipement, la Clinique Vinci (+9 000 KMAD) dans le cadre des nouveaux aménagements et équipements mis en place et CJO (+4 000 KMAD) correspondant à une avance de trésorerie ponctuelle ;
 - ✓ Baisse des avances consenties par Akdital à ses filiales dont notamment Tahafa (-7 700 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 9 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 7 700 KMAD, Brafsante (-4 815 KMAD) suite au remboursement partiel du compte courant et Akdital Immo (-22 275 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrit à hauteur de 15 080 KMAD

par Akdital, le reliquat de 7 195 KMAD correspondant au remboursement partiel du compte courant.

- La hausse du poste « titres de participation » de 23 160 KMAD liée (i) à l'augmentation de capital de Tahafa de 9 000 KMAD souscrit à hauteur de 7 700 KMAD (85,6%) par Akdital (ii) à l'augmentation de capital d'Akdital Immo de 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrit à hauteur de 15 080 KMAD conformément aux dispositions du protocole d'investissement et (iii) à la création des filiales Hôpital Privé de Tanger et CIOBT au capital social de 100 KMAD chacune souscrit à hauteur de 90 KMAD (90%) par Akdital et Hôpital International d'Agadir et CIOA au capital social de 100 KMAD chacune souscrit à hauteur de 100% par Akdital.

XII.1.2.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Stocks et en-cours	-	-	n.a
Créances de l'actif circulant	81 581	164 070	>100%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	4 500	10 727	>100%
Clients et comptes rattachés	42 521	63 496	49,3%
Etat	6 301	7 220	14,6%
Autres débiteurs	20 100	65 719	>100%
Compte de régularisation actif	8 158	16 909	>100%
Actif circulant	81 581	164 070	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, l'actif circulant s'établit à 164 070 KMAD contre 81 581 KMAD au 31 décembre 2021. Cette évolution est principalement liée aux variations suivantes :

- La hausse du poste « fournisseurs débiteurs avances et acomptes » (+6 227 KMAD) correspondant aux avances en faveur des fournisseurs d'immobilisations relatives aux projets en cours du Groupe ;
- La hausse du poste « clients et comptes rattachés » (+20 975 KMAD) liée à :
 - ✓ Hausse des MOD facturés dans le cadre des projets de développement en cours (+13 989 KMAD)
 - ✓ Hausse des management fees (+4 849 KMAD)
- La hausse du poste « autres débiteurs » (+45 618 KMAD) correspondant notamment à :
 - ✓ La hausse des dividendes à percevoir des filiales du Groupe dont notamment CJO (+8 000 KMAD), CCAB (+7 980 KMAD), HPC (+8 082 KMAD) et HPE (+2 000 KMAD)
 - ✓ La hausse des avances aux fournisseurs d'immobilisations relatives aux projets en cours du Groupe faisant l'objet d'un bon de commande émis par Akdital (+15 266 KMAD). A noter que la holding centralise les commandes d'équipement des nouveaux établissements en cours de développement et procède au versement des avances y afférentes en attendant la création des OpCo y afférentes.
- La hausse du poste « compte de régularisation actif » (+8 751 KMAD) correspondant principalement aux intérêts courus non échus sur les avances en comptes courants.

XII.1.2.3 Trésorerie actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-actif au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Banques, T.G & C.C.P	25 252	0	-100,0%
Trésorerie actif	25 252	0	-100,0%

Source : Akdital

La trésorerie-actif est nulle au 30 juin 2022, contre 25 252 KMAD en 2021.

XII.1.2.4 Financement permanent

Le tableau ci-dessous présente la composition du financement permanent au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Capitaux propres	368 594	387 006	5,0%
Capital	100 000	100 000	0,0%
Primes d'émission	247 273	247 273	0,0%
Réserve légale	287	1 319	>100%
Report à nouveau	391	2	-99,6%
Résultat de l'exercice	20 642	38 413	86,1%
Dettes de financement	68 676	68 351	-0,5%
Autres dettes de financement	68 676	68 351	-0,5%
Financement permanent	437 269	455 358	4,1%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le financement permanent s'établit à 455 358 KMAD, en hausse de 4,1% par rapport à 2021. Cette hausse s'explique principalement par la constatation d'un résultat net de 38 413 KMAD, en hausse de 86,1% par rapport à l'exercice 2021 suite aux distributions de dividendes par les filiales de la Société.

Les dettes de financement sont constituées de prêts accordés à Akdital par ses filiales et de dettes bancaires. Le tableau ci-dessous détaille les dettes de financement d'Akdital au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
CIOC	33 537	33 537	0,0%
Dettes bancaires	7 306	6 981	-4,4%
Comptes courants d'associés bloqués	27 833	27 833	0,0%
Dettes de financement	68 676	68 351	-0,5%

Source : Akdital

XII.1.2.5 Passif circulant

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs du passif circulant au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Fournisseurs et comptes rattachés	7 494	13 553	80,9%
Clients créditeurs, avances et acomptes	4	4	0,0%
Personnel	615	669	8,9%
Organismes sociaux	662	1 046	58,0%
Etat	7 054	15 247	>100%
Comptes courants d'associés	0	17 200	n.a
Autres créanciers	8 840	3 209	-63,7%
Comptes de régularisation - passif	6 492	8 002	23,3%
Passif circulant	31 161	58 929	89,1%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le passif circulant s'établit à 58 929 KMAD contre 31 161 KMAD, soit une hausse de 89,1%. Cette évolution s'explique principalement par :

- La hausse des dettes fournisseurs de 6 059 KMAD qui s'explique par le reclassement d'un règlement en compte d' « avances fournisseurs » constaté initialement (en 2021) au débit du compte « fournisseurs et comptes rattachés »

- La hausse des dettes envers l'Etat de 8 193 KMAD liée principalement à l'augmentation de la TVA facturée sur les prestations de services (MOD et management fees) ;
- La hausse des comptes courants d'associés de 17 200 KMAD correspondant aux dividendes à payer aux actionnaires ;
- La baisse des autres créanciers de 5 631 KMAD liée au remboursement d'avances sur l'acquisition du terrain abritant HPE et CIOJ ;
- La hausse des comptes de régularisation passif de 1 510 KMAD correspondant à l'augmentation des intérêts courus non échus des prêts contractés auprès des filiales.

XII.1.2.6 Trésorerie- passif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-passif au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Crédit de trésorerie	54 663	125 000	>100%
Banques (soldes créditeurs)	0	12 470	>100%
Trésorerie passif	54 663	137 470	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, la trésorerie passif s'établit à 137 470 KMAD contre 54 663 KMAD en 2021, soit une hausse de 82 807 KMAD suite au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (Tanger, Agadir, etc.).

XII.1.2.7 Équilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022 :

En KMAD	2021	S1 2022	Var. 21-S1 22
Financement permanent	437 269	455 358	4,1%
Actif immobilisé	416 260	487 687	17,2%
Fonds de roulement	21 009	-32 330	<-100%
Actif circulant	81 581	164 070	>100%
Passif circulant	31 161	58 929	89,1%
Besoin en fonds de roulement	50 420	105 141	>100%
Trésorerie nette	-29 411	-137 470	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le fonds de roulement diminue pour s'établir à -32 330 KMAD contre 21 009 KMAD en 2021, conséquence des variations suivantes :

- La hausse du financement permanent de 4,1% principalement liée à celle des capitaux propres sur la période (+18 413 KMAD) ;
- Le renforcement de l'actif immobilisé lié principalement à la hausse des immobilisations financières (+72 679 KMAD).

Le besoin en fonds de roulement s'établit à 105 141 KMAD contre 50 420 KMAD en 2021 suite aux variations suivantes :

- la hausse de l'actif circulant (+82 489 KMAD) portée notamment par les postes « clients et comptes rattachés » et « autres débiteurs » ;
- la hausse du passif circulant (+27 769 KMAD) portée essentiellement par la hausse des comptes d'associés et des dettes envers l'Etat.

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -137 470 KMAD au 30 juin 2022, contre -29 411 KMAD à fin 2021.

XII.1.2.8 Ratios de liquidité

En KMAD	2021	S1 2022	Var. S1 21- S1 22
Actif circulant	81 581	164 070	>100%
Trésorerie actif	25 252	0	-100,0%
Passif circulant	31 161	58 929	89,1%
Trésorerie passif	54 663	137 470	>100%
Ratio de liquidité générale (1)	1,2x	0,8x	-0,4x
Ratio de liquidité immédiate (2)	0,3x	0,0x	-0,3x

Source : Akdital

(1) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(2) Ratio de liquidité immédiate = trésorerie-actif / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité générale s'établit à 0,8x au 30 juin 2022 contre 1,2x en 2021, soit une baisse de 0,4x suite à une hausse du passif circulant (+27 769 KMAD) et de la trésorerie passif (+82 808 KMAD) supérieure à celle de l'actif circulant (+82 489 KMAD) et de la trésorerie actif (-25 252 KMAD).

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate est nul au 30 juin 2022 car la trésorerie actif est nulle contre un niveau de 0,3x en 2021.

XII.1.2.9 Ratios d'endettement

En KMAD	2021	S1 2022	Var. S1 21- S1 22
Dettes de financement moyen/long terme	68 676	68 351	-0,5%
+ Dettes de financement court terme	54 663	137 470	>100%
- Disponibilités	25 252	0	-100,0%
Endettement net	98 087	205 822	>100%
+ Leasing (1)	3 742	5 476	46,4%
Endettement net incluant leasing	101 828	211 298	>100%
Financement permanent	437 269	455 358	4,1%
Dettes moyen long terme / Financement permanent	15,7%	15,0%	-0,7 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (2)	70,0%	33,2%	-36,8 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (incluant leasing)	67,4%	32,3%	-35,1 pts
Capitaux propres	368 594	387 006	5,0%
Gearing (3)	26,6%	53,2%	26,6 pts
Gearing (incluant leasing)	27,6%	54,6%	27,0 pts
Coefficient d'endettement moyen long terme (4)	18,6%	17,7%	-1,0 pts
Total Bilan	523 092	651 757	24,6%
Ratio de solvabilité (5)	18,8%	31,6%	12,8 pts
Ratio de solvabilité (incluant leasing) (6)	19,5%	32,4%	13,0 pts

Source : Akdital

(1) L'encours du Leasing regroupe les redevances restantes à payer (de moins < 1 an et de plus > 1 an) ainsi que la valeur résiduelle en fin de contrat. Il est à noter que ces redevances comportent les intérêts à payer ainsi que le remboursement du capital.

(2) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(3) Dettes de financement moyen long terme / endettement net (incluant leasing)

(4) Endettement net / capitaux propres

(5) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(6) Endettement net / total bilan

Endettement net

Au 30 juin 2022, l'endettement net s'établit à 205 822 KMAD, contre 98 087 KMAD en 2021 suite aux variations suivantes :

- La hausse des dettes de financement court terme de 82 808 KMAD ;
- La baisse des disponibilités de 25 252 KMAD.

Ratio d'endettement moyen long terme

Au 30 juin 2022, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à 33,2% contre 70% en 2021, soit une baisse de 36,8 pts suite à la hausse des dettes de financement court terme et la baisse des disponibilités.

Gearing

Au 30 juin 2022, le gearing s'établit à 53,2% contre 26,6% en 2021, soit une hausse de 26,6 pts liée à celle de l'endettement net.

Ratio de solvabilité

Au 30 juin 2022, le ratio de solvabilité s'établit à 31,6% contre 18,8% en 2021, soit une hausse de 12,8 pts liée à celle de l'endettement net.

XII.2 Situation financière consolidée d'Akdital

XII.2.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation d'Akdital a évolué comme suit :

Entités	S1 2021		S1 2021 PF		S1 2022	
	S1 2021	Méthode de consolidation	S1 2021 PF	Méthode de consolidation	S1 2022	Méthode de consolidation
AKDITAL	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CJO	100%	IG	100%	IG	100%	IG
BROCHAK	80%	IG	80%	IG	80%	IG
TAHAFA	80%	IG	80%	IG	85%	IG
TALIAK	81%	IG	81%	IG	81%	IG
CMCL	100%	IG	100%	IG	100%	IG
JAKTALIM	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CCAB	80%	IG	80%	IG	80%	IG
BRAFSANTE	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CIOC	80%	IG	80%	IG	80%	IG
HPC	90%	IG	90%	IG	90%	IG
BOUSANTE	100%	IG	100%	IG	100%	IG
BRAFEJ	100%	IG	100%	IG	100%	IG
ONCOSANTE	100%	IG	100%	IG	100%	IG
PSYSANTE	100%	IG	100%	IG	100%	IG
TANGERSANTE	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CIOC INVEST	100%	IG	100%	IG	100%	IG
ONCOAGADIR	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CIOJEDIDA	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	75%	IG	75%	IG	75%	IG
BAIT AL ATFAL	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CIOJ	100%	IG	100%	IG	100%	IG
CLINIQUE DA VINCI	100%	IG	100%	IG	100%	IG
HPE	100%	IG	100%	IG	100%	IG
HIA	-	-	-	-	100%	IG
CIOA	-	-	-	-	100%	IG
HPT	-	-	-	-	90%	IG
CIOBT	-	-	-	-	90%	IG
AKDITAL IMMO	65%	IG	32%	MEE	32%	MEE
KAZAK	65%	IG	32%	MEE	-	-
KHOURIBGA IMMO	-	-	-	-	-	-
KENTRA SANTE	-	-	-	-	-	-
SALE INVEST	65%	IG	32%	MEE	-	-
AGADIR SANTE	59%	IG	32%	MEE	-	-
ASFI INVEST	65%	IG	32%	MEE	-	-
TAJAK	65%	IG	32%	MEE	-	-

Source : Akdital

(*) : IG : Intégration globale ; MEE : Mise en équivalence

Dans le cadre de la prise de participation d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo, la participation d'Akdital dans cette dernière est passée de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 30 juin 2022 induisant un changement de méthode de consolidation de l'intégration globale à la mise en équivalence. Afin de permettre la comparabilité des comptes consolidés (entre 30.06.2021 et 30.06.2022 pour l'état des soldes de gestion, et entre 31.12.2021 et 30.06.2022 pour le bilan), la Société a produit des comptes consolidés pro forma au titre du semestre clos au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021.

XII.2.2 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé du Groupe Akdital sur S1 2021 et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. S1 2021 PF-S1 2022
Chiffre d'affaires	341 972	341 972	450 450	31,7%
Achats consommés	-152 702	-151 132	-173 575	14,8%
Autres charges externes	-37 638	-31 593	-51 019	61,5%
Valeur ajoutée	151 632	159 247	225 856	41,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>44,3%</i>	<i>46,6%</i>	<i>50,1%</i>	<i>3,6 pts</i>
Charges de personnel	-83 940	-83 940	-111 599	33,0%
Impôts et taxes	-4 904	-4 890	-8 643	76,8%
Excédent brut d'exploitation	62 788	70 417	105 614	50,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>18,4%</i>	<i>20,6%</i>	<i>23,4%</i>	<i>2,9 pts</i>
Dotations d'exploitation	-37 619	-37 285	-63 373	70,0%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	10 240	4 235	11 109	>100%
Autres produits et charges d'exploitation	-337	-669	-857	28,1%
Résultat d'exploitation	35 072	36 697	52 493	43,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,3%</i>	<i>10,7%</i>	<i>11,7%</i>	<i>0,9 pts</i>
Produits financiers	8 523	6 354	1 367	-78,5%
Charges financières	-14 901	-11 651	-15 394	32,1%
Résultat financier	-6 379	-5 297	-14 027	>100%
Produits non courants	552	552	14 489	>100%
Charges non courantes	-4 849	-5 374	-3 784	-29,6%
Résultat non courant	-4 297	-4 822	10 705	n.a.
Résultat avant impôts	24 397	26 578	49 172	85,0%
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-394	-361	-8,4%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-636	-636	-636	0,0%
Impôt sur les bénéfices	-12 719	-12 492	-19 774	58,3%
Résultat net	11 042	13 056	28 401	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>3,2%</i>	<i>3,8%</i>	<i>6,3%</i>	<i>2,5 pts</i>

Source : Akdital

XII.2.2.1 Chiffre d'affaires

A fin juin 2022, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Akdital s'établit à 450 450 KMAD, en hausse de 31,7% par rapport au S1 2021 PF.

Répartition du chiffre d'affaires par service

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires sur la période S1 2021 – S1 2022 :

Services	S1 2021	%CA	S1 2021 PF	%CA	S1 2022	%CA	% S1 21 PF - S1 22
Bloc	62 452	18,3%	62 452	18,3%	93 861	20,8%	50,3%
Chimiothérapie	63 438	18,6%	63 438	18,6%	92 474	20,5%	45,8%
USI	54 144	15,8%	54 144	15,8%	62 684	13,9%	15,8%
Réanimation	43 457	12,7%	43 457	12,7%	43 929	9,8%	1,1%
Cathétérisme	23 971	7,0%	23 971	7,0%	38 407	8,5%	60,2%
Radiothérapie	22 409	6,6%	22 409	6,6%	26 657	5,9%	19,0%
Laboratoire	16 358	4,8%	16 358	4,8%	20 332	4,5%	24,3%
Radiologie	12 193	3,6%	12 193	3,6%	17 467	3,9%	43,2%
Maternité	5 708	1,7%	5 708	1,7%	11 213	2,5%	96,4%
Réanimation néonatale	4 362	1,3%	4 362	1,3%	7 993	1,8%	83,2%
Médecine nucléaire	6 444	1,9%	6 444	1,9%	7 867	1,7%	22,1%
Hématologie	1 248	0,4%	1 248	0,4%	2 021	0,4%	61,9%
Divers*	18 951	5,5%	18 951	5,5%	19 035	4,2%	0,4%
Total OpCo	335 138	98,00 %	335 138	98,00 %	443 939	98,6%	32,5%
Holding, PropCos et éliminations intragroupes	6 835	2,0%	6 835	2,0%	6 511	1,4%	-4,7%
Total CA consolidé	341 972	100,0%	341 972	100,0%	450 450	100,0 %	31,7%

Source : Akdital

(*) : Divers : il s'agit essentiellement de chiffre d'affaires réalisé par les services d'urgence, les consultations, salle de déchocage, hôpital du jour, etc.

La croissance du chiffre d'affaires du Groupe sur le S1 2022 est essentiellement portée par les services « Bloc » (+31 409 KMAD, soit +50,3%) et « Chimiothérapie » (+29 036 KMAD, soit +45,8%) :

La hausse observée au niveau du service « Bloc » s'explique principalement par une hausse des interventions et actes médicaux dans la quasi-totalité des établissements de santé du Groupe. Parmi les centres ayant connu les croissances les plus importantes :

- HPE : +8 599 kMAD (>100%), dont la hausse s'explique notamment par une activité opérationnelle sur un semestre plein en S1 2022 contre 2 mois en S1 2021.
- Vinci (+6 141 KMAD), HPC (+5 301 KMAD) et CJO (+5 056 KMAD) suite à la hausse du nombre d'actes

La hausse observée au niveau du service « Chimiothérapie » s'explique principalement par :

- L'extension du CIOC depuis juin 2021, dont le service « Chimiothérapie » a généré une croissance de +20 155 KMAD (+35,4%) sur le S1 2022.
- L'ouverture de CIOJ dont le service de chimiothérapie a généré 6 019 KMAD de chiffre d'affaires sur le S1 2022.

Répartition du chiffre d'affaires par centre de santé

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par centre de santé :

Centre de santé	S1 2021	%CA	S1 2021 PF	%CA	S1 2022	%CA	% S1 2021 PF - S1 2022
CIOC	102 012	29,8%	102 012	29,8%	133 579	29,7%	30,9%
HPC	67 074	19,6%	67 074	19,6%	81 374	18,1%	21,3%
CJO	61 973	18,1%	61 973	18,1%	64 220	14,3%	3,6%
CCAB	49 277	14,4%	49 277	14,4%	49 661	11,0%	0,8%
HPE	5 919	1,7%	5 919	1,7%	48 084	10,7%	>100%
CMCL	25 563	7,5%	25 563	7,5%	27 027	6,0%	5,7%
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	8 220	2,4%	8 220	2,4%	15 777	3,5%	91,9%
DA VINCI	15 038	4,4%	15 038	4,4%	14 425	3,2%	-4,1%
CIOJ ¹	61	0,0%	61	0,0%	9 793	2,2%	>100%
Total OpCo	335 138	98,0%	335 138	98,0%	443 939	98,6%	32,5%
Holding, PropCos et éliminations intragroupes	6 835	2,0%	6 835	2,0%	6 511	1,4%	-4,7%
Total chiffre d'affaires consolidé	341 972	100,0%	341 972	100,0%	450 450	100,0%	31,7%

Source : Akdital

La quasi-totalité des établissements de santé du Groupe a vu son chiffre d'affaires augmenté sur le S1 2022. Les établissements ayant connu les hausses les plus significatives sont les suivants :

- HPE (+42 166 KMAD, >100%) dont la hausse s'explique notamment par une activité opérationnelle sur un semestre plein en S1 2022 contre 2 mois en S1 2021
- CIOC (+31 567 KMAD, +30,9%) suite à l'extension du centre depuis juin 2021 qui a considérablement augmenté le chiffre d'affaires « Chimiothérapie » (+35,4%)
- HPC (+14 299 KMAD, + 21,3%) dont la croissance est portée essentiellement par les services « Bloc » (+5 301 KMAD), « Chimiothérapie » (+2 906 KMAD) et Maternité (+2 182 KMAD)
- CIOJ (+ 9 732 KMAD, >100%) dont le démarrage effectif de l'activité globale d'oncologie du centre (chimiothérapie, radiothérapie, etc.) a eu lieu en septembre 2021 ;

¹ Le chiffre d'affaires du S1 2021 correspond aux premières séances de chimiothérapie et de consultation post obtention de l'autorisation d'exploitation de la part du ministère de la santé.

XII.2.2.2 Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des achats consommés en S1 2021 et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	S1 21 PF- S1 22	S1 21 PF - S1 22
Achats de consommables	106 314	106 314	139 996	33 682	31,7%
Achats de prestation de services	10 218	8 851	14 457	5 606	63,3%
Achats de matériel médical	8 196	8 196	11 756	3 560	43,4%
Achats d'énergie	6 213	6 213	7 731	1 518	24,4%
Variation de stock	9 635	9 635	-8 894	-18 529	<-100%
Autres	12 125	11 923	8 529	-3 393	-28,5%
Total achats consommés	152 702	151 132	173 575	22 443	14,8%

Source : Akdital

Les achats consommés sont principalement composés (i) d'achats de consommables (essentiellement médicaments et dispositifs médicaux¹), (ii) d'achats de prestations services et (iii) et d'achat de matériel médical.

Les achats consommés ont atteint 173 575 sur le S1 2022, soit une hausse de 14,8% par rapport au S1 2021 PF qui découle principalement des variations suivantes :

- les achats de consommables qui évoluent au même rythme que le chiffre d'affaires (31,7%)
- les achats de prestations de service (restauration, gestion du linge plat, vêtement de travail, gestion des déchets médicaux, etc.) en hausse de +63,3% suite à la hausse de l'activité sur la quasi-totalité des établissements du Groupe, et en particulier :
 - ✓ HPE (+1 435 KMAD) et CIOJ (+229 KMAD) dont le démarrage effectif de l'activité a eu lieu respectivement en mai 2021 et septembre 2021
 - ✓ CIOC (+1 645 KMAD) notamment due à l'extension du centre ainsi que l'intensification de l'activité
 - ✓ Clinique Pédiatrique Atfal (+763 KMAD) en vue de mettre à niveau la qualité des services de la clinique
- l'achat de matériel médical (+43,4%) (prothèses, stents et pacemakers pour cathétérisme et rythmologie) qui s'explique notamment par l'augmentation de l'activité du Groupe, et en particulier les services cathétérisme (HPE, CMCL, CCAB, HPC et CJO). Parmi les centres dont cette hausse est significative : CMCL (+1 331 KMAD), CJO (+1 818 KMAD) et CCAB (+448 KMAD)
- la variation de stock (- 18 529 KMAD) expliquée par l'approvisionnement du Groupe en S1 2022 en vue de faire face à la hausse de l'activité.
- La consommation d'énergie du groupe (Électricité, eau et oxygène) en hausse de 24,4%, justifiée essentiellement par le démarrage effectif d'HPE en mai 2021 (+702 KMAD), et CIOJ en septembre 2021 (+136 KMAD), l'extension du CIOC depuis juin 2021(461 KMAD), partiellement compensée par la baisse de l'énergie facturée au niveau de certains établissements (notamment CJO pour -147 KMAD)

¹ Dispositifs médicaux : gants, seringues, compresses, masques, casques, etc.

XII.2.2.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes en S1 2021 et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	S1 21 PF - S1 22	S1 21 - S1 22
Locations	14 720	14 720	20 701	5 981	40,6%
Entretiens et maintenance	7 052	7 052	9 789	2 737	38,8%
Honoraires et rémunérations du personnel extérieur	2 043	2 043	1 896	-147	-7,2%
Publicité et annonces	1 480	1 480	7 443	5 962	>100%
Autres	2 748	2 748	5 107	2 359	85,9%
Holding et PropCos	9 596	3 551	6 083	2 533	71,3%
Autres charges externes	37 638	31 593	51 019	19 426	61,5%

Source : Akdital

Les autres charges externes ont atteint 51 019 KMAD sur le S1 2022, soit une hausse de 61,5% par rapport au S1 2021 PF qui découle principalement des variations suivantes :

- Hausse des frais de location (+ 5 981 KMAD, soit +40,6%) principalement justifiée par le démarrage du paiement des loyers de HPE (+4 720 KMAD) et CIOJ (+1 280 KMAD) en 2022
- Hausse du poste « publicité et annonces » de 5 962 KMAD (>100%) suite au déploiement de la nouvelle stratégie de communication du Groupe
- Hausse du poste « Entretiens et Maintenance » de 2 737 KMAD (38,8%) expliquée notamment par l'entrée en vigueur de contrats de maintenance relatifs (i) au deuxième accélérateur de CIOC (1 312 KMAD) et (ii) et à l'accélérateur d'HPC (+1 164 KMAD)
- Hausse du poste « Autres » d'un montant de 2 359 KMAD (+85,9%) principalement composé de frais d'assurances dont les frais ont augmenté suite à l'ouverture des établissements HPE et CIOJ. Le reliquat correspond principalement à des frais de déplacement et de réception, et à d'autres frais divers dont la hausse s'explique notamment pour le suivi des nouvelles ouvertures du Groupe (Agadir, Tanger, etc.).
- Hausse du poste « Holding et PropCos » d'un montant de 2 533 KMAD correspondant principalement à la quote-part d'Akdital (holding) dans la hausse des frais de publicité (1 010 KMAD) et les frais de déplacement (976 KMMAD)

XII.2.2.4 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée en S1 2021 et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. S1 2021 PF - S1 2022
Chiffre d'affaires	341 972	341 972	450 450	31,7%
Achats consommés	-152 702	-151 132	-173 575	14,8%
Autres charges externes	-37 638	-31 593	-51 019	61,5%
Valeur ajoutée	151 632	159 247	225 856	41,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>44,3%</i>	<i>46,6%</i>	<i>50,1%</i>	<i>3,6 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée a atteint 225 856 KMAD en S1 2022 contre 159 247 KMAD en S1 2021 PF, soit une croissance de 41,8%.

Le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a augmenté de 3,6 pts entre S1 2021 PF et S1 2022, qui s'explique par une hausse du chiffre d'affaires (31,7%) nettement supérieure à celle des achats consommés et (14,8%), bien que cet écart soit partiellement compensé par l'augmentation des autres charges externes (61,5%).

XII.2.2.5 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'Excédent Brut d'Exploitation en S1 2021 et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. S1 2021 PF - S1 2022
Valeur ajoutée	151 632	159 247	225 856	41,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>44,3%</i>	<i>46,6%</i>	<i>50,1%</i>	<i>3,6 pts</i>
Charges de personnel	-83 940	-83 940	-111 599	33,0%
Impôts et taxes	-4 904	-4 890	-8 643	76,8%
Excédent Brut d'Exploitation	62 788	70 417	105 614	50,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>18,4%</i>	<i>20,6%</i>	<i>23,4%</i>	<i>2,9 pts</i>

Source : Akdital

L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'établit à 105 614 KMAD au S1 2022, enregistrant ainsi une hausse de 50,0% par rapport au S1 2021 PF. Cette variation découle principalement de la hausse de la valeur ajoutée (+41,8%), portée par un chiffre d'affaires en croissance (+31,7%). La hausse de la valeur ajoutée est partiellement compensée par :

- la hausse des charges de personnel (+33,0%). Les entités du Groupe les plus concernées par cette hausse sont les suivantes :
 - ✓ HPE (10 549 KMAD) et CIOJ (+1 367 KMAD) : du fait de l'activité opérationnelle de cet établissement sur un semestre plein en S1 2022 contre 2 mois en S1 2021 pour HPE et une quasi-absence d'activité pour CIOJ.
 - ✓ CIOC (2 843 KMAD) suite à l'extension du centre
 - ✓ HPC (2 362 KMAD) suite à la hausse de l'activité de l'établissement (+21,3% de CA)
 - ✓ ATFAL (+2 794 KMAD) et VINCI (+1 807 KMAD) suite aux recrutements visant la remise à niveau des établissements après leur acquisition en vue de répondre aux standards du Groupe
- La hausse des impôts et taxes de 76,8%, en particulier pour :
 - ✓ CIOC (1 056 KMAD) justifiée par la hausse de la TSC suite à l'extension du centre (augmentation de la base imposable)
 - ✓ CCAB (2 169 KMAD) qui s'explique notamment par (i) une reprise en S1 2021 des provisions comptabilisées lors des exercices précédents suite à la réception de la notification de la TSC dont le montant dû s'avère inférieur au montant provisionné, et (ii) une constatation en S1 2022 de la provision de la TSC au titre de 2022

XII.2.2.6 Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente le résultat d'exploitation en S1 2021 et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. S1 2021 PF - S1 2022
Excédent Brut d'Exploitation	62 788	70 417	105 614	50,0%
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	-37 619	-37 285	-63 373	70,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	10 240	4 235	11 109	>100%
Autres produits et charges d'exploitation	-337	-669	-857	28,1%
Résultat d'exploitation	35 072	36 697	52 493	43,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,3%</i>	<i>10,7%</i>	<i>11,7%</i>	<i>0,9 pts</i>

Source : Akdital

Le résultat d'exploitation a atteint 52 493 KMAD en S1 2022, soit une croissance de 43,0 % par rapport à S1 2021 PF. Cette augmentation s'explique principalement par :

- une hausse de l'excédent brut d'exploitation de 35 195 KMAD (+50,0%)
- une hausse des dotations aux amortissements de 26 087 KMAD (+70,0%) qui concerne notamment :
 - ✓ Akdital (869 KMAD) : composée principalement des dotations d'amortissement relatives au bâtiment du siège social acquis et aménagé en septembre 2021 (+375 KAD), ainsi que

les dotations d'amortissement des frais d'acquisition de Clinique Pédiatrique Atfal (+405 KMAD)

- ✓ Bousante (+ 3 420 KMAD) et Ciojedida (+810 KMAD) correspondant aux dotations d'amortissement du matériel médical suite au démarrage de l'activité de HPE (mai 2021) et CIOJ (septembre 2021)
- ✓ CIOC (+1 974 KMAD) liée à l'amortissement du matériel suite à l'entrée en activité de l'extension du centre en juin 2021
- ✓ CJO (+7 274 KMAD) et CCAB (+7 820 KMAD) dont respectivement 7 040 KMAD et 7 768 KMAD de provisions pour dépréciations de créances de l'actif circulant suite à l'application de la politique de provisionnement décrite dans la section « XI.2.3 Analyse du bilan ». Les provisions constatées concernent des créances sur patients payants à hauteur de 67% et des créances sur patients pris en charge à hauteur de 33%.
- Hausse des reprises d'exploitation, transferts de charges 6 874 KMAD correspondant principalement à des reprises de provisions clients. En effet, certaines créances provisionnées ont été recouvrées durant S1 2022.
- Hausse des autres produits et charges d'exploitation de 188 KMAD (28,1%) (principalement composés de charges d'exploitation d'exercices antérieurs), en particulier de 120 KMAD pour CMCL et 78 KMAD pour Akdital, compensée par -10 KMAD pour Brochak.

Le tableau ci-dessous présente la contributif par filiale du résultat d'exploitation consolidé du Groupe Akdital :

En KMAD	S1 2021	% total	S1 2021 PF	% total	S1 2022	% total
CJO	4 892	13,9%	4 892	13,3%	479	0,9%
CMCL	3 468	9,9%	3 468	9,5%	3 844	7,3%
CIOC	22 088	63,0%	22 088	60,2%	37 278	71,0%
HPC	17 518	49,9%	17 518	47,7%	26 955	51,3%
CCAB	15 422	44,0%	15 422	42,0%	5 797	11,0%
Clinique Pédiatrique Atfal	1 260	3,6%	1 260	3,4%	3 318	6,3%
Da Vinci	940	2,7%	940	2,6%	-255	-0,5%
HPE	-485	-1,4%	-485	-1,3%	14 275	27,2%
Cioj	-1 100	-3,1%	-1 100	-3,0%	2 414	4,6%
OpCos	64 003	182,5%	64 003	174,4%	94 104	179,3%
AKDITAL Holding	-7 963	-22,7%	-7 963	-21,7%	-14 457	-27,5%
Brochak	-3 685	-10,5%	-3 685	-10,0%	-6 648	-12,7%
Taliak	-4 653	-13,3%	-4 653	-12,7%	-5 170	-9,8%
Tahafa	-7 757	-22,1%	-7 757	-21,1%	-7 746	-14,8%
Jaktalim	-701	-2,0%	-701	-1,9%	-384	-0,7%
Tajak	956	2,7%	-	0,0%	0	0,0%
Brafsante	-1 088	-3,1%	-1 088	-3,0%	-1 899	-3,6%
Brafej	-3	0,0%	-3	0,0%	-4	0,0%
Psysante	-3	0,0%	-3	0,0%	-65	-0,1%
Tangersante	-9	0,0%	-9	0,0%	-70	-0,1%
Bousante	-318	-0,9%	-318	-0,9%	-3 436	-6,5%
Oncosante	0	0,0%	0	0,0%	-66	-0,1%
Agadirsante	-142	-0,4%	-	0,0%	0	0,0%
Ciocinvest	0	0,0%	0	0,0%	-5	0,0%
Ciojedida	-99	-0,3%	-99	-0,3%	-764	-1,5%
Oncoagadir	0	0,0%	0	0,0%	-5	0,0%

Saleinvest	-17	0,0%	-	0,0%	0	0,0%
Akdital Immo	-1 986	-5,7%	-	0,0%	0	0,0%
Bait Atfal	-1 027	-2,9%	-1 027	-2,8%	-892	-1,7%
Kazak	-309	-0,9%	-	0,0%	0	0,0%
Khouribga	0	0,0%	-	0,0%	0	0,0%
Asfi	-128	-0,4%	-	0,0%	0	0,0%
Kenitra Sante	0	0,0%	-	0,0%	0	0,0%
 Holding et ProCos	-28 931	-82,5%	-27 305	-74,4%	-41 611	-79,3%
Résultat d'exploitation consolidé	35 072	100,0%	36 697	100,0%	52 493	100,0%

Source : Akdital

XII.2.2.7 Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente le résultat financier en S1 2021 PF et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. S1 2021 PF - S1 2022
Gains de change	-	-	-	n.a.
Intérêts et autres produits financiers	3 003	3 321	1 367	-58,8%
Reprises financières ; transferts de charges	5 520	3 033	-	-100,0%
Produits financiers	8 523	6 354	1 367	-78,5%
Charges d'intérêts	14 901	11 651	15 393	32,1%
Pertes de change	-	-	1	n.a.
Dotations financières	-	-	-	n.a.
Charges financières	14 901	11 651	15 394	32,1%
Résultat financier	-6 379	-5 297	-14 027	>100%

Source : Akdital

Le résultat financier s'établit à -14 027 KMAD au S1 2022, soit une baisse 8 730 KMAD par rapport au S1 2021 PF.

Cette baisse découle d'une baisse des produits financiers de 4 987 kMAD (-78,5%) et d'une hausse des charges financières de 3 743 KMAD (32,1%).

La baisse des produits financiers s'explique principalement par :

- Une baisse de 1 954 KMAD des intérêts et autres produits financiers (principalement composés de produits sur CCA) justifiée par la baisse des CCA d'Akdital Immo (-33 506 KMAD) due à l'entrée au capital d'Aradei et BFO dans le capital d'Akdital Immo ainsi que la conversion d'une partie du CCA en capital.
- Une baisse de 3 033 KMAD des reprises financières et transferts de charges qui s'explique par :
 - la comptabilisation de refacturations intragroupes des intérêts liés aux emprunts de Taliak (refacturés à CCAB pour 1 124 KMAD) et Tahafa (refacturés à HPC pour 1 553 KMAD). La comptabilisation de ces charges au niveau des OpCo a été réalisée en S2 2021.
 - la capitalisation des intérêts de Bousante (355 KMAD).

La hausse des charges financières s'explique principalement par une hausse des charges d'intérêts de 3 742 KMAD qui concerne principalement :

- CIOC (+1 937 KMAD) suite (i) à la hausse des encours de crédit-bail dans le cadre de l'équipement de l'extension du CIOC (842 KMAD) (ii) et des intérêts bancaires de Brochak (+1 104 KMAD) refacturés au CIOC
- Akdital (+ 1 041 KMAD) justifiée par la hausse des intérêts des crédits spot contractés par Akdital en attendant la mise en place de CMT qui seront mis en place au niveau des filiales afin de financer l'équipement des nouveaux établissements du Groupe
- HPC (+469 KMAD) justifiée par la hausse des encours de crédit-bail

XII.2.2.8 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le résultat non courant en S1 2021 et S1 2022 :

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. S1 2021 PF - S1 2022
Produits des cessions d'immobilisations	443	443	-	-100,0%
Autres produits non courants	109	109	14 489	>100%
Produits non courants	552	552	14 489	>100%
Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	-	-	-	n.a
Autres charges non courantes	4 849	5 374	3 784	-29,6%
Dotations non courantes	-	-	-	n.a
Charges non courantes	4 849	5 374	3 784	-29,6%
Résultat non courant	-4 297	-4 822	10 705	>100%

Source : Akdital

Résultat non courant - S1 2021 PF

Le résultat non courant du S1 2021 PF s'établit à -4 822 KMAD, composé de produits non courants de 552 KMAD et de charges non courantes de 5 374 KMAD.

Les produits non courants (S1 2021 PF) correspondent principalement à :

- Des produits d'exercices d'antérieurs de CJO de 352 KMAD¹
- D'autres produits non courants de 109 KMAD correspondant principalement à des sponsorings de laboratoires

Les charges non courantes (S1 2021 PF) correspondent à :

- un retraitement de consolidation de 2 753 KMAD correspondant aux quote-parts des capitaux propres de certaines filiales cédées par Akdital, dont CIOC² (3 280 KMAD) et autres filiales (Agadir Santé, Tajak, etc.)³ pour un montant de -526 KMAD
- 713 KMAD de créances devenues irrécouvrables de CIOC
- 477 KMAD liés au transfert des contrats de bail de Brochak vers CIOC

Résultat non courant - S1 2022

Le résultat non courant du S1 2022 s'établit à 10 705 KMAD, composé de :

- produits non courants de 14 489 KMAD générés principalement par Akdital (13 496 KMAD) qui résulte de la réévaluation de la quote-part d'Akdital dans les fonds propres d'Akdital Immo au S1 2022 comparé à fin 2021, déduction faite de la quote-part d'Akdital dans l'augmentation de capital d'Akdital Immo effectuée début 2022 suite à l'entrée d'Aradei au capital de la foncière.
- charges non courantes de 3 784 KMAD correspondant essentiellement à la contribution sociale de solidarité des différentes filiales du groupe (1 865 KMAD pour CIOC, 684 KMAD pour HPC et 328 KMAD pour HPE)

XII.2.2.9 Résultat net

En KMAD	S1 2021	S1 2021 PF	S1 2022	Var. S1 2021 PF - S1 2022
Résultat d'exploitation	35 072	36 697	52 493	43,0%
En % du chiffre d'affaires	10,3%	10,7%	11,7%	0,1 pts

¹ Il est à noter que ce montant a été comptabilisé par omission dans les postes « cession d'immobilisations », puis reclassé au 1^{er} juillet 2022 dans le compte « autres produits non courants »

² Constatation d'une charge non courante relative à la moins-value liée à la cession de 13% du capital social du CIOC à deux médecins à la valeur nominale.

³ Constatation d'un produit non courant relatif à la plus-value liée au transfert de ces filiales sous le giron Akdital Immo à la valeur nominale (situation nette des capitaux propres inférieure à la valeur nominale de leurs parts sociales).

Résultat financier	-6 379	-5 297	-14 027	>100%
Résultat courant	28 694	31 400	38 466	22,5%
Résultat non courant	-4 297	-4 822	10 705	n.a.
Résultat avant impôts	24 397	26 578	49 172	85,0%
Impôt sur les bénéfices	-12 719	-12 492	-19 774	58,3%
Résultat net	11 042	13 056	28 401	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>3,2%</i>	<i>3,8%</i>	<i>6,3%</i>	<i>2,5 pts</i>

Source : Akdital

En S1 2022, le résultat net consolidé s'élève à 28 401 KMAD, soit une hausse de 15 346 KMAD par rapport à S1 2021 PF. Cette hausse se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 15 796 KMAD
- Un résultat financier en baisse de 8 730 KMAD
- Un résultat non courant en hausse de 15 528 KMAD

A noter que les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 7 281 KMAD en S1 2022, conséquence d'un résultat avant impôts en hausse de 22 594 KMAD.

Le tableau ci-dessous présente la contributif par filiale du résultat net consolidé du Groupe Akdital :

En KMAD	S1 2021	% total	S1 2021 PF	% total	S1 2022	% total
CJO	3 450	31,25%	3 450	26,43%	-2 438	-8,58%
CMCL	2 788	25,25%	2 788	21,36%	2 914	10,26%
CIOC	16 916	153,20%	16 916	129,57%	27 614	97,23%
HPC	15 579	141,09%	15 579	119,33%	21 331	75,11%
CCAB	12 444	112,70%	12 444	95,31%	2 489	8,76%
Clinique Pédiatrique Atfal	521	4,72%	521	3,99%	1 802	6,35%
Da Vinci	102	0,92%	102	0,78%	-297	-1,04%
HPE	-504	-4,56%	-504	-3,86%	11 293	39,76%
CIOJ	-1 090	-9,87%	-1 090	-8,35%	2 487	8,76%
OpCos	50 206	454,68%	50 206	384,55%	67 195	236,59%
AKDITAL	-11 428	-103,49%	-11 504	-85,09%	-2 777	-9,78%
Brochak	-6 291	-56,97%	-6 291	-48,18%	-9 649	-33,97%
Taliak	-5 328	-48,25%	-5 328	-40,81%	-6 501	-22,89%
Tahafa	-10 078	-91,27%	-10 078	-77,19%	-10 891	-38,35%
Jaktalim	-962	-8,71%	-962	-7,37%	-528	-1,86%
Tajak	767	6,95%	-	0,00%	0	0,00%
Brafsante	-1 378	-12,48%	-1 378	-10,55%	-2 088	-7,35%
Braféj	-3	-0,03%	-3	-0,02%	-4	-0,01%
Psysante	-126	-1,14%	-126	-0,96%	-150	-0,53%
Tangersante	-267	-2,42%	-267	-2,04%	-242	-0,85%
Bousante	23	0,21%	23	0,18%	-3 999	-14,08%
Oncosante	-160	-1,45%	-160	-1,23%	-176	-0,62%
Agadirsante	-340	-3,08%	-	0,00%	0	0,00%
Ciocinvest	0	0,00%	-	0,00%	-5	-0,02%
Ciojedida	-99	-0,89%	-99	-0,75%	-884	-3,11%
Oncoagadir	0	0,00%	-	0,00%	-5	-0,02%
Saleinvest	-39	-0,35%	-	0,00%	0	0,00%
Akdital Immo	-2 040	-18,47%	-	-3,02%	0	0,00%

Bait Atfal	-979	-8,87%	-979	-7,50%	-897	-3,16%
Kazak	-311	-2,81%	-	0,00%	0	0,00%
Khouribga	0	0,00%	-	0,00%	0	0,00%
Asfi Invest	-128	-1,16%	-	0,00%	0	0,00%
Kenitra Sante	0	0,00%	-	0,00%	0	0,00%
Holdings et ProCos	-39 164	-354,68%	-37 150	-284,55%	-38 794	-136,59%
Résultat net consolidé	11 042	100,00%	13 056	100,00%	28 401	100,00%

Source : Akdital

XII.2.3 Analyse du bilan

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Ecart d'acquisition	27 559	26 224	23 109	-11,9%
Immo en non valeurs	29 798	24 510	18 838	-23,1%
Immo. incorporelles	3 215	3 215	4 740	47,5%
Immo. corporelles	1 254 614	888 740	977 748	10,0%
Immo. financières	5 323	104 307	110 340	5,8%
Impôts différés actifs	1 427	1 427	2 155	51,0%
Actif immobilisé	1 321 937	1 048 422	1 136 931	8,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>73,8%</i>	<i>71,6%</i>	<i>71,8%</i>	<i>0,2 pts</i>
Stocks et en-cours	21 917	21 917	30 812	40,6%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	81 473	38 773	45 283	16,8%
Clients et comptes rattachés	240 484	245 726	296 371	20,6%
Personnel	816	323	295	-8,6%
Etat	42 025	27 555	30 457	10,5%
Autres débiteurs	18 703	17 478	28 842	65,0%
Compte de régularisation actif	1 436	3 716	8 226	>100%
Actif circulant	406 854	355 487	440 287	23,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>22,7%</i>	<i>24,3%</i>	<i>27,8%</i>	<i>3,5 pts</i>
Trésorerie - actif	63 370	59 385	5 488	-90,8%
Total actif	1 792 161	1 463 294	1 582 705	n.a.
Capital	100 000	100 000	100 000	0,0%
Primes d'émission	247 273	247 273	247 273	0,0%
Réserve légale	-	-	-	n.a.
Autres réserves & report à nouveau	-	-	-	n.a.
Réserves consolidées	43 719	34 996	62 719	79,2%
Résultat net consolidé	46 396	55 888	28 401	-49,2%
Total capitaux propres - part groupe	422 374	423 398	427 885	1,1%
Intérêts minoritaires	15 014	14 760	10 508	-28,8%
Total capitaux propres	437 388	438 158	438 393	0,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,4%</i>	<i>29,9%</i>	<i>27,7%</i>	<i>-2,2 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	-	n.a.
Autres dettes de financement	554 602	479 602	486 889	1,5%
Dettes financières	554 602	479 602	486 889	1,5%
Provisions durables pour risques et charges	29 592	13 056	12 859	-1,5%
Impôts différés passif	748	1 731	728	-58,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	307 458	223 260	248 146	11,1%
Clients créditeurs, avances & acomptes	1 688	1 688	4	-99,8%
Personnel	10 341	10 341	7 861	-24,0%
Organismes sociaux	5 578	5 578	7 057	26,5%
Etat	62 405	62 377	66 119	6,0%
Compte d'associé - créateur	65 016	18 353	41 297	>100%

Autres créanciers	98 880	94 731	74 553	-21,3%
Comptes de régularisation - passif	9 306	4 174	4 873	16,8%
Autres provisions pour risques et charges	780	780	440	-43,6%
Passif circulant	561 451	421 281	450 349	6,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>31,3%</i>	<i>28,8%</i>	<i>28,5%</i>	<i>-0,3 pts</i>
Trésorerie - passif	208 380	109 467	193 487	76,8%
Total passif	1 792 161	1 463 294	1 582 705	8,2%

Source : Akdital

XII.2.3.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé du Groupe Akdital se décompose comme suit :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Ecarts d'acquisition	27 559	26 224	23 109	-11,9%
Immo en non valeurs	29 798	24 510	18 838	-23,1%
Immo. incorporelles	3 215	3 215	4 740	47,5%
Immo. corporelles	1 254 614	888 740	977 748	10,0%
Immo. financières	5 323	104 307	110 340	5,8%
Impôts différés actifs	1 427	1 427	2 155	51,0%
Actif immobilisé	1 321 937	1 048 422	1 136 931	8,4%

Source : Akdital

Une analyse détaillée de ces différents postes est présentée ci-après.

Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des écarts d'acquisition entre fin 2021 et S1 2022 :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Ecarts d'acquisition	27 559	26 224	23 109	-11,9%

Source : Akdital

A fin juin 2022, les écarts d'acquisition s'élèvent à 23 109 KMAD, soit une baisse de 3 115 KMAD (-11,9%) par rapport à 2021 PF. Cette baisse est essentiellement liée à la dépréciation due à l'amortissement (636 KMAD), le reliquat de cette variation s'explique par la non prise en compte de l'écart d'acquisition relatif à Agadirsante suite au changement opéré dans le périmètre de consolidation. Pour rappel, Akdital détient au S1 2022 une participation de 32% dans Akdital Immo, contre 65% en 2021 suite à l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo.

Immobilisations en non-valeur

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations en non-valeur entre fin 2021 et S1 2022.

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Frais préliminaires	522	403	238	-41,0%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	29 276	24 107	18 600	-22,8%
Immobilisations incorporelles	29 798	24 510	18 838	-23,1%

Source : Akdital

A fin juin 2022, la valeur nette comptable des immobilisations en non-valeur s'établit à 18 838 KMAD, soit une baisse de 5 672 KMAD (-23,1%) par rapport à 2021 PF.

Cette baisse s'explique principalement par (i) l'amortissement des frais préliminaires (-165 KMAD) et celui des charges à répartir (-5 507 KMAD).

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles entre fin 2021 et S1 2022.

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 215	3 215	4 740	47,5%
Immobilisations incorporelles	3 215	3 215	4 740	47,5%

Source : Akdital

A fin juin 2022, la valeur des immobilisations incorporelles s'établit à 4 740 KMAD, en hausse de 47,5% par rapport à fin 2021. Cette hausse s'explique principalement par les dépenses engagées dans le cadre de la campagne de notoriété du Groupe qui ont été immobilisées (2 012 KMAD). Cette hausse est partiellement compensée par l'amortissement de ces immobilisations (-487 KMAD).

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations corporelles entre fin 2021 et S1 2022.

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Terrains	218 790	104 182	104 182	0,0%
Constructions	459 605	316 985	309 509	-2,4%
Installations techniques, matériel et outillage	384 084	384 084	401 336	4,5%
Matériel de transport	3 870	3 870	4 934	27,5%
Mobilier, matériel de bureau et AD	63 230	63 184	63 000	-0,3%
Immobilisations corporelles en cours	125 034	16 433	94 787	>100%
Immo. corporelles	1 254 614	888 740	977 748	10,0%

Source : Akdital

A fin juin 2022, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'établit à 977 748 KMAD, en hausse de 89 009 KMAD par rapport à fin 2021 PF. Cette baisse est principalement due à :

- la hausse des immobilisations corporelles en cours : +78 354 KMAD (>100%) principalement portée par HPT (50 159 KMAD), CIOBT (1 524 KMAD), HIA (27 205 KMAD) dans le cadre de l'aménagement et l'équipement de ces établissements.
- la hausse du poste « Installations techniques, matériel et outillage » de 17 252 KMAD (4,5%) expliquée notamment par 36 088 KMAD de CIOC due à son extension, compensée par les amortissements de ces immobilisations dans les différents établissements.
- la baisse du poste « constructions » de 7 477 KMAD justifiée par leur amortissement.

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières entre fin 2021 et S1 2022.

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Prêts immobilisés	386	386	57	-85,3%
Autres créances financières	4 937	103 921	81 646	-21,4%
Titres de participation	-	-	28 638	n.a.
Immo. financières	5 323	104 307	110 340	5,8%

Source : Akdital

La valeur nette comptable des immobilisations financières s'établit à 110 340 KMAD au 30 juin 2022, contre 104 307 KMAD à fin 2021 PF, soit une hausse de 5,8% qui s'explique par :

- la baisse des autres créances financières de 22 275 KMAD (-21,4%) suite à la conversion en capital d'une partie du CCA (15 080 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital d'Akdital Immo à hauteur de 79 000 KMAD (prime d'émission incluse). Le reliquat de 7 195 KMAD correspondant au remboursement partiel du compte courant
- la hausse des titres de participation (correspondant à la participation d'Akdital dans Akdital Immo) de 28 638 KMAD suite à l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo et le renforcement de son capital. Ainsi, la participation d'Akdital dans Akdital Immo s'établit à 31,85% au S1 2022 contre

65% au 31 décembre 2021, induisant un changement de méthode de consolidation de l'intégration globale à la mise en équivalence.

Impôts différés actifs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des impôts différés actifs entre fin 2021 et S1 2022.

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Impôts différés actifs	1 427	1 427	2 155	51,0%

Source : Akdital

La valeur des impôts différés actifs s'établit à 2 155 KMAD au 30 juin 2022, soit une hausse de 51,0% par rapport à 2021 PF expliquée principalement par :

- La constatation en charges des immobilisations en non-valeur en S1.2022, induisant des impôts différés actifs de 830 KMAD ;
- L'impact de la compensation des impôts différés (actif / passif) (99 KMAD) générée par le retraitement des contrats de crédit-bail.

XII.2.3.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant entre 2021 et S1 2022 :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Stocks et en-cours	21 917	21 917	30 812	40,6%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	81 473	38 773	45 283	16,8%
Clients et comptes rattachés	240 484	245 726	296 371	20,6%
Personnel	816	323	295	-8,6%
Etat	42 025	27 555	30 457	10,5%
Autres débiteurs	18 703	17 478	28 842	65,0%
Compte de régularisation actif	1 436	3 716	8 226	>100%
Actif circulant	406 854	355 487	440 287	23,9%

Source : Akdital

Stocks et en-cours

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des stocks et en cours entre 2021 et S1 2022 :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Matières et fournitures consommables	21 917	21 917	30 812	40,6%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les stocks et encours se composent exclusivement de matières et fournitures consommables et s'élèvent à 30 812 KMAD contre 21 917 KMAD en 2021 PF, soit une hausse de 40,6% principalement due à l'approvisionnement de CIOC (6 630 KMAD), HPC (1 022 KMAD) et CIOJ (460 KMAD) en vue de faire face à la hausse de l'activité.

Créances de l'actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances de l'actif circulant du Groupe Akdital entre 2021 et S1 2022 :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Clients et comptes rattachés	240 484	245 726	296 371	20,6%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les créances clients s'établissent à 296 371 KMAD contre 245 726 KMAD en 2021 PF, soit une hausse de 20,6%. Suite à la hausse de l'activité, la quasi-totalité des établissements du Groupe sont concernés par l'augmentation des créances clients, dont principalement HPE (17 372 KMAD), HPC (11 553 KMAD), CJO (12 424 KMAD) et CCAB (10 620 KMAD).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances de l'actif circulant par nature du Groupe Akdital entre 2021 et S1 2022 :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
OPCO	231 266	231 266	305 182	32,0%
Prise en Charge	182 889	182 889	240 833	31,7%
Assurance	37 047	37 047	44 823	21,0%
CMIM	14 014	14 014	10 652	-24,0%
CNOPS	32 421	32 421	49 676	53,2%
CNSS	30 423	30 423	36 391	19,6%
Mutuelles	19 304	19 304	27 042	40,1%
Autres PEC*	49 680	49 680	72 250	45,4%
Payants	48 376	48 376	64 349	33,0%
Holding et PropCo	83 748	83 726	105 054	25,5%
MOD	16 493	16 493	31 259	89,5%
Management Fees	21 486	21 486	33 164	54,3%
Loyers	41 227	41 205	41 558	0,9%
Autres**	4 542	4 542	-927	n.a.
Total	315 014	314 992	410 236	30,2%
Intercos	-74 530	-69 266	-113 866	64,4%
Conso	240 484	245 726	296 371	20,6%

Source : Akdital

(*) Autres PEC : cette catégorie comprend les contrats entreprises, fondations, associations et patientèle africaine

(**) Comprend essentiellement les intérêts sur CCA

Au 30 juin 2022, les créances des OpCo s'élèvent à 305 182 KMAD contre 231 266 KMAD en 2021 PF, soit une hausse de 32% due aux variations suivantes :

- La hausse des créances envers les patients PEC principalement liée à celle des créances envers la CNOPS (+53,2%), les mutuelles (+40,1%) et les autres PEC (+45,4%) ;
- La hausse des créances envers les patients payants (+33%).

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances par filiale et par ancienneté au 30 juin 2022 :

En KMAD	S1 2022		
	< 6 mois	Entre 6 et 12 mois	> 12 mois
CJO	34 540	12 888	9 369
CCAB	24 635	9 208	9 638
CIOC	50 402	3 839	18 914
HPC	47 348	9 027	1 173
CMCL	11 110	336	2 879
ATFAL	8 688	1 700	367
Vinci	10 569	1 796	1 368
HPE	28 133	2 506	-
CIOJ	4 062	688	-
Akdital	21 944	16 778	24 773
Brochak	-2 226	3 646	1 445
Tahafa	24	7 995	-

Taliak	-2 333	6 769	4 413
Brasante	-602	1 866	-
Bousante	5 993	5 085	-
Ciojedida	1 713	1 223	-
Bait Al Atfal	-400	1 200	468
Jaktalim	482	2 304	2 495
Sale Invest	-	-	-
Agadir Sante	-	-	-
CIOC Invest	-	-	-
OngoAgadir	-	-	-
ONCO SANTE	-	-	-
PSYSANTE	-	-	-
TAJAK	-	-	-
TANGER SANTE	-	-	-
BRAFEJ	-	-	-
KAZAK	-	-	-
KHOURIBGA	-	-	-
ASFI	-	-	-
KENTRA SANTE	-	-	-
AKDITAL IMMO	-	-	-
HPT (Hôpital Privé de Tanger)	-	-	-
CIOBT (Onco Tanger)	-	-	-
HIA (Hopital International Agadir)	-	-	-
CIOA (Onco Agadir)	-	-	-

Total	244 082	88 853	77 301
--------------	----------------	---------------	---------------

Intercos	-113 866
-----------------	-----------------

Conso	296 371
--------------	----------------

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les créances datant de moins de 6 mois s'élèvent à 244 082 KMAD, celles datant d'entre 6 et 12 mois s'élèvent à 88 853 KMAD et celles datant de plus de 12 mois s'élèvent à 77 301 KMAD.

Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres créances et comptes de régularisation entre 2021 et S1 2022:

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	81 473	38 773	45 283	16,8%
Personnel	816	323	295	-8,6%
Etat	42 025	27 555	30 457	10,5%
Autres débiteurs	18 703	17 478	28 842	65,0%
Comptes de régularisation actif	1 436	3 716	8 226	>100%
Autres créances et comptes de régularisation	144 454	87 845	113 104	28,8%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les autres créances et comptes de régularisation s'établissent à 113 104 KMAD contre 87 845 KMAD en 2021PF, soit une hausse de 28,8% due aux principales variations suivantes :

- La hausse des fournisseurs débiteurs avances et acomptes de 16,8% pour s'établir à 45 283 KMAD. Cette hausse est portée par Akdital (6 227 KMAD) et correspond à des avances envers des prestataires et fournisseurs d'Akdital, notamment pour (i) l'aménagement du nouveau siège social, et (ii) l'hébergement et la formation du personnel paramédical nouvellement recruté et destiné à être affecté aux nouveaux établissements
- La hausse des créances envers l'Etat de 10,5% pour s'établir à 30 457 KMAD. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des acomptes sur IS versés lors du S1 2022
- La hausse des autres débiteurs de 65% pour s'établir à 28 842 KMAD, principalement constituée (i) d'avances pour des fournisseurs en charge des aménagements des établissements de santé prévus à Salé, Mohammedia, Bouskoura, Safi et Sidi Maarouf
- La hausse des comptes de régularisation actif de plus de 100% pour s'établir à 8 226 KMAD liée à l'augmentation des intérêts sur CCA dans Akdital Immo (+2 622 KMAD) et l'augmentation des charges constatées d'avance (+2 029 KMAD) concernant notamment (i) la taxe professionnelle pour (+1 238 KMAD pour CJO et +187 KMAD pour Clinique pédiatrique Atfal) et (ii) la hausse des frais d'assurance (+517 KMAD pour HPC)

XII.2.3.3 Trésorerie actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie active du Groupe Akdital entre 2021 et S1 2022 :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Chèques et valeurs à encaisser	3 436	3 337	1 318	-60,5%
Banques, Trésorerie générale et chèques postaux	58 254	54 769	1 289	-97,6%
Caisse, régies d'avance et accreditifs	1 679	1 279	2 881	>100%
Trésorerie actif	63 370	59 385	5 488	-90,8%

Source : Akdital

La trésorerie actif s'établit à 5 488 KMAD au 30 juin 2022, contre 59 385 KMAD en 2021 PF, soit une baisse de 90,8% liée à la baisse du poste « chèques et valeurs à encaisser » de 60,5% et du poste « banques trésorerie générale et chèques postaux » de 97,6% expliquée notamment par les nombreux investissements du Groupe en vue de mener à bien son plan de développement. Ces baisses sont légèrement compensées par la hausse des valeurs en caisse de 1 602 KMAD.

XII.2.3.4 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres entre 2021 et S1 2022 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Capital	100 000	100 000	100 000	0,0%
Primes d'émission	247 273	247 273	247 273	0,0%
Réserves consolidées	43 719	34 996	62 719	79,2%
Résultat net consolidé	46 396	55 888	28 401	-49,2%
Total capitaux propres - part groupe	422 374	423 398	427 885	1,1%
Intérêts minoritaires	15 014	14 760	10 508	-28,8%
Total capitaux propres	437 388	438 158	438 393	0,1%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 438 393 KMAD contre 438 158 KMAD en 2021 PF. Cette évolution est liée aux variations suivantes :

- La hausse des réserves consolidées de 79,2% pour s'établir à 62 719 KMAD suite à l'affectation du résultat net de 2021
- La comptabilisation d'un résultat net de 28 401 KMAD sur S1 2022

- La baisse des intérêts minoritaires de 28,8% pour s'établir à 10 508 KMAD liée à la distribution de dividendes au niveau des filiales induisant la baisse de la valeur des capitaux propres de ces entités, et donc une baisse de la valeur des intérêts minoritaires au niveau des comptes consolidés.

XII.2.3.5 Dettes financières

L'évolution des dettes financières long-terme entre 2021 et S1 2022 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF - S1 2022
Dettes financières de crédit-bail	113 477	113 477	140 758	24,0%
Autres dettes de financement	441 125	366 125	346 131	-5,5%
Total	554 602	479 602	486 889	1,5%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les dettes financières s'établissent à 486 889 KMAD contre 479 602 KMAD en 2021 PF, soit une hausse de 1,5%. Cette hausse se décompose comme suit :

- Hausse de la dette du crédit-bail de 27 281 KMAD, principalement expliquée par la hausse des encours au niveau des entités suivantes :
 - ✓ Hausse des encours de crédit-bail du CIOC (+33 359 KMAD) suite à (i) la mise en place de nouveaux contrats relatifs aux équipements de l'extension du CIOC et (ii) au transfert des contrats de crédit-bail de Brochak au CIOC ;
 - ✓ compensée par la baisse des encours de crédit-bail de Brochak (-6 497 KMAD) suite au transfert des contrats de crédit-bail de Brochak au CIOC et CJO (-2 158 KMAD) suite au remboursement des échéances.
- Baisse des autres dettes de financement de 19 994 KMAD, dont les principales filiales concernées sont Tahafa (-8 178 KMAD), Taliak (-3 444 KMAD) et Brochak (-6 495 KMAD) suite au remboursement partiel des dettes bancaires respectives de ces sociétés.

XII.2.3.6 Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges entre 2021 et S1 2022 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF - S1 2022
Impôt différé passif	29 592	13 056	12 859	-1,5%
Provisions pour risques et charges	748	1 731	728	-58,0%
Total	30 340	14 787	13 587	-8,1%

Source : Akdital

Le poste « Impôt différé actifs » s'établit à 12 859 KMAD en S1.2022, soit une baisse de 197 KMAD (-1,5%) expliquée principalement par :

- L'augmentation de l'impôt différé passif (+738 KMAD) générée par le retraitement des contrats de crédit-bail;
- La constatation en charges des immobilisations en non-valeur en S1.2022, induisant une baisse des impôts différés passifs (- 787 KMAD).

En 2021 PF, les provisions pour risques et charges correspondent à des écarts d'acquisitions négatifs suite à l'acquisition par Akdital de 5% de capital de Tahafa (728 KMAD) et à des provisions pour risques (984 KMAD).

Au 30 juin 2022, les provisions pour risques et charges correspondent à des écarts d'acquisitions négatifs suite à l'acquisition par Akdital de 5% de capital de Tahafa.

XII.2.3.7 Passif circulant

Le passif circulant est constitué de (i) fournisseurs et comptes rattachés ainsi que (ii) d'autres dettes et comptes de régularisation.

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	307 458	223 260	248 146	11,1%
Clients créditeurs, avances & acomptes	1 688	1 688	4	-99,8%
Personnel	10 341	10 341	7 861	-24,0%
Organismes sociaux	5 578	5 578	7 057	26,5%
Etat	62 405	62 377	66 119	6,0%
Comptes d'associés - créditeurs	65 016	18 353	41 297	>100%
Autres créanciers	98 880	94 731	74 553	-21,3%
Comptes de régularisation - passif	9 306	4 174	4 873	16,8%
Autres provisions pour risques et charges	780	780	440	-43,6%
Passif circulant	561 451	421 281	450 349	6,9%

Source : Akdital

Fournisseurs et comptes rattachés

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	307 458	223 260	248 146	11,1%

Source : Akdital

Les fournisseurs et comptes rattachés ont augmenté de 11,1% au 30 juin 2022 pour s'établir à 248 146 KMAD contre 223 260 KMAD en 2021 PF. Cette hausse concerne principalement les fournisseurs de médicaments et de consommables du CIOC (16 511 KMAD) et HPC (6 926 KMAD), dont les chiffres d'affaires ont augmenté respectivement de 30,9% et 21,3% par rapport au S1 2021.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs et comptes rattachés par ancienneté au 30 juin 2022 :

En KMAD	S1 2022		
	< 6 mois	Entre 6 et 12 mois	> 12 mois
CJO	20 977	6 255	1 502
CCAB	-704	7 538	18 161
CIOC	87 368	1 098	96
HPC	30 682	4 808	696
CMCL	2 601	103	11 177
ATFAL	4 189	885	468
Vinci	-2 208	-2 484	16 847
HPE	5 747	4 678	16 235
CIOJ	3 179	501	3 982
Akdital	6 059	3 283	4 211
Brochak	-84	4 605	13 138
Tahafa	-463	3 178	2 916
Taliak	-441	453	1 396
Brafsante	-30	-895	2 144
Bousante	-1 588	10 472	9 630
Ciojedida	-1 677	618	9 257
Bait Al Atfal	-1 303	611	2 058
Jaktalim	-47	8	1 560

Sale Invest	-	-	-
Agadir Sante	-	-	-
CIOC Invest	4	7	23
OngoAgadir	4	7	18
ONCO SANTE	4	7	17
PSYSANTE	3	8	17
TAJAK	-	-	-
TANGER SANTE	9	25	29
BRAFEJ	4	7	32
KAZAK	-	-	-
KHOURIBGA	-	-	-
ASFI	-	-	-
KENTRA SANTE	-	-	-
AKDITAL IMMO	-	-	-
HPT (Hôpital Privé de Tanger)	10 554	-	-
CIOBT (Onco Tanger)	1 524	-	-
HIA (Hopital International Agadir)	4 296	-	-
CIOA (Onco Agadir)	-	-	-

Total	168 660	45 780	115 608
--------------	----------------	---------------	----------------

Intercos	-81 902
-----------------	----------------

Conso	248 146
--------------	----------------

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les dettes fournisseurs datant de moins de 6 mois s'élèvent à 168 660 KMAD, celles datant d'entre 6 et 12 mois s'élèvent à 45 780 KMAD et celles datant de plus de 12 mois de 115 608 KMAD.

Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation entre 2021 et S1 2022 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 688	1 688	4	-99,8%
Personnel	10 341	10 341	7 861	-24,0%
Organismes sociaux	5 578	5 578	7 057	26,5%
Etat	62 405	62 377	66 119	6,0%
Comptes d'associés	65 016	18 353	41 297	>100%
Autres créanciers	98 880	94 731	74 553	-21,3%
Comptes de régularisation passif	9 306	4 174	4 873	16,8%
Autres provisions pour risques et charges	780	780	440	-43,6%
Autres dettes et comptes de régularisation	253 993	198 022	202 203	2,1%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, les autres dettes et comptes de régularisation s'élèvent à 202 203 KMAD contre 198 022 KMAD en 2021 PF, soit une hausse de 2,1%. Cette hausse est due aux principales variations suivantes :

- La baisse des clients créditeurs avances et acomptes de 1 684 KMAD (-99,8%). A fin 2021, ce montant correspondait à une avance sur loyer. Cette avance a servi au règlement d'un loyer courant S1 2022.

- La baisse des dettes envers le personnel de 2 480 KMAD (-24%) qui s'explique par la comptabilisation au 31.12.2021 des salaires du personnel et des primes de fin d'année, contrairement au solde à fin juin 2022 qui ne comporte que les salaires
- La hausse des dettes envers les organismes sociaux de 1 478 KMAD (+26,5%) principalement liée à la hausse de la masse salariale du Groupe qui augmenté de 33% entre S1 2021 PF et S1 2022
- La hausse des dettes envers l'Etat de 3 742 KMAD (+6%) liée à la hausse relative aux comptes d'impôts sur les sociétés, de TVA et autres impôts et taxes pour les autres sociétés du Groupe qui découle de la hausse de l'activité
- La hausse des dettes envers les associés de 22 944 KMAD (>100%) correspondant à des dividendes distribués mais non versés :
 - ✓ aux actionnaires d'Akdital (17 200 KMAD). Il est à noter que ces dividendes seront versés courant S2 2022
 - ✓ aux minoritaires de CIOC (3 400 KMAD)
 - ✓ aux minoritaires de CCAB (1 717 KMAD)
- La baisse des dettes envers les autres créanciers de 20 178 KMAD (-21,3%) expliquée par :
 - ✓ le règlement d'un fournisseur d'immobilisation dont la dette était inscrite dans le poste « autres créanciers » en attendant sa facturation (7 856 kMAD) dans les comptes de Bousanté
 - ✓ la baisse des débours médecins pour 4 835 KMAD (notamment CJO) suite aux règlements de ces derniers intervenus courant S1 2022
 - ✓ remboursement d'avances sur l'acquisition d'immobilisations (5 440 kMAD)

XII.2.3.8 Trésorerie passif

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF -S1 2022
Crédits de trésorerie et d'escompte	170 975	85 975	176 000	>100%
Banques (soldes créditeurs)	37 404	23 491	17 487	-25,6%
Trésorerie passif	208 380	109 467	193 487	76,8%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, la trésorerie passif s'établit à 193 487 KMAD contre 109 467 KMAD en 2021 PF, soit une hausse de 76,8%. Cette hausse s'explique principalement par la souscription à des crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, dont notamment Akdital (70 337 KMAD) pour financer le matériel des projets en cours de développement (Tanger, Agadir, etc.) et Bousanté (14 687 KMAD, en attendant la mise en place d'un CMT pour financer l'achat de matériel médical).

XII.2.3.9 Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier entre 2021 et S1 2022 :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021PF -S1 2022
Financement permanent	1 022 330	932 546	938 869	0,7%
Actif immobilisé	1 321 937	1 048 422	1 136 931	8,4%
Fonds de roulement	-299 607	-115 876	-198 062	70,9%
Actif circulant	406 854	355 487	440 287	23,9%
Passif circulant	561 451	421 281	450 349	6,9%
Besoin en fonds de roulement	-154 597	-65 794	-10 062	-84,7%
Trésorerie nette	-145 010	-50 082	-187 999	>100%

Source : Akdital

Au 30 juin 2022, le fonds de roulement s'établit à -198 062 KMAD contre -115 876 KMAD en 2021 PF, soit une baisse de 70,9% liée aux variations suivantes :

- La légère hausse du financement permanent de 0,7%

- La hausse de l'actif immobilisé de 8,4% principalement portée par la hausse des immobilisations corporelles (+10,0%)

Au 30 juin 2022, l'activité du Groupe dégage une ressource de financement de 10 062 KMAD, en baisse de 84,7% par rapport à 2021 PF. Cette baisse est due aux variations suivantes :

- La hausse de l'actif circulant de 84 799 KMAD (+23,9%) principalement liée à
 - ✓ La hausse du poste « clients et comptes rattachés de 50 645 KMAD (+20,6%) et celle des autres créances de l'actif circulant de 25 259 KMAD (+28,8%) ;
- La hausse du passif circulant de 29 068 KMAD (+6,9%) principalement liée à
 - ✓ La hausse du poste « fournisseurs et comptes rattachés de 24 887 KMAD (+11,1%) et celle des autres dettes du passif circulant de 4 181 KMAD (+2,1%).

La trésorerie nette s'établit à -187 999 KMAD au 30 juin 2022, contre -50 082 KMAD en 2021 PF. Cette variation découle de la baisse du fonds de roulement de 82 186 KMAD et d'une hausse du besoin en fonds de roulement de 55 732 KMAD sur la période.

XII.2.3.10 Endettement net

L'évolution de l'endettement net et du gearing du Groupe Akdital entre 2021 et S1 2022 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021 PF	S1 2022	Var. 2021 PF-S1 2022
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	113 477	113 477	140 758	24,0%
Emprunts auprès des établissements de crédit	441 125	366 125	346 131	-5,5%
Dettes financières moyen long terme	554 602	479 602	486 889	1,5%
Trésorerie-passif	208 380	109 467	193 487	76,8%
Total dettes financières	762 981	589 068	680 376	15,5%
Trésorerie-actif	63 370	59 385	5 488	-90,8%
Endettement net (1)	699 611	529 683	674 888	27,4%
Capitaux propres	437 388	438 158	438 393	0,1%
Gearing (2)	160,0%	120,9%	153,9%	33,1 pts
Total Bilan	1 792 161	1 463 294	1 582 705	8,2%
Ratio de solvabilité (3)	39,0%	36,2%	42,6%	6,4 pts

Source : Akdital

(1) : Endettement net = total dettes financières - trésorerie-actif

(2) : Endettement net / Capitaux propres

(3) : Endettement net / Total bilan

Gearing

Au 30 juin 2022, le gearing du Groupe Akdital s'établit à 153,9%, en hausse de 33,1 pts par rapport à 2021 PF. Cette variation est principalement due à la hausse de l'endettement net (+27,4%).

Ratio de solvabilité

Au 30 juin 2022, le ratio de solvabilité est en hausse de 6,4 pts pour s'établir à 42,6%, contre 36,2% en 2021 PF. Cette variation s'explique par une hausse de l'endettement net (+145 205 KMAD) supérieure à celle du total bilan (+119 411 KMAD).

PARTIE V – PERSPECTIVES

I. Perspectives de développement du marché de santé au Maroc

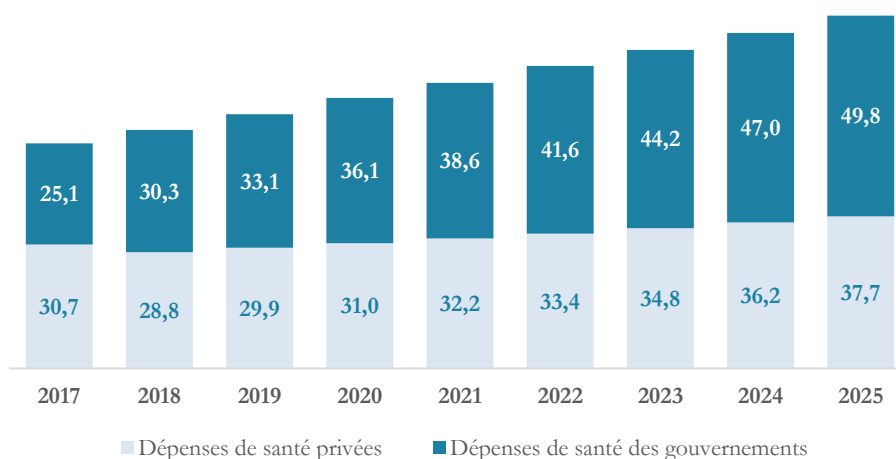
Le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône 2020 a marqué un tournant majeur dans le secteur de la Santé au Maroc. En effet, Sa Majesté a annoncé la mise en œuvre d'un projet de réforme structurant consistant notamment en la généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains. Cela implique notamment, l'élargissement de la base des bénéficiaires de l'assurance maladie obligatoire à près de 22 millions de personnes supplémentaires d'ici fin 2022. Cette intégration massive d'une large frange de la population au système de couverture médicale induira la création d'une forte demande de soins aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé dans un pays qui présente un besoin significatif en termes d'infrastructures médicales, de personnel médical et paramédical hautement compétent et en nombre suffisant. A titre d'illustration, le Maroc compte en 2020 37 388 lits environ, soit 1 lit pour 1 000 habitants. Ce ratio est inférieur à celui de la région Afrique du Nord et Moyen Orient ou encore des pays de l'OCDE qui s'élève respectivement à 1,5 et 4,4 lits pour 1 000 habitants.

La réforme du système de santé a récemment connu une nette accélération dans sa mise en place. En effet, le 13 juin 2022, le Chef du gouvernement marocain a présenté les grandes lignes de la réforme du système de santé devant le Parlement. Un mois plus tard, un Conseil des ministres présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI adopte ce qui devrait constituer la pierre angulaire de cette réforme, le projet de loi-cadre sur le système de santé.

Selon l'étude « Morocco Pharmaceuticals & Healthcare Report Q1 2022 » menée par FitchSolutions, les dépenses de santé ont augmenté en 2021 de 5,4 % pour atteindre une valeur de 70,7 MdMAD. En 2025, les dépenses globales devraient atteindre une valeur de près de 87,5 MdMAD, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,5% sur la période 2021 – 2025^e. A long terme, le marché devrait atteindre un taux de croissance annuel moyen de 5,2 %, pour atteindre 111,7 MdMAD de dépenses en 2030. Les dépenses de santé par habitant devraient atteindre 2 273 MAD en 2025 et 2 744 MAD en 2030. La contribution de l'État, estimée à 53,8% en 2020, devrait passer à environ 56,9 % d'ici 2025, pour atteindre 49,8 MdMAD. L'étude prévoit par ailleurs un taux de croissance annuel moyen de 4,0 % sur cinq ans pour le secteur privé, qui devrait atteindre 37,7 MdMAD d'ici 2025.

FitchSolutions attribue la hausse des dépenses de santé à une population croissante et vieillissante, ainsi qu'à l'augmentation du coût des services médicaux. La part de l'État dans les dépenses totales continuera d'augmenter, en adéquation avec la tendance croissante des maladies au Maroc.

Evolution des dépenses de santé privées et publiques nationales entre 2017 et 2025



Source: Fitch « Morocco Pharmaceuticals & Healthcare Report Q1 2022 »

II. Orientations stratégiques du Groupe Akdital

Le Groupe Akdital a prévu des objectifs de croissance sur les prochaines années qui s'articulent autour de 3 axes stratégiques : (i) l'expansion géographique nationale, (ii) la diversification de l'offre de soins de santé et (iii) l'internationalisation. L'introduction en bourse du Groupe permettra, entre autres, de financer la réalisation des deux premiers axes.

II.1 Expansion Géographique nationale

Présent depuis 2011 à Casablanca avec l'ouverture la Clinique Jerrada Oasis (CJO) à Casablanca, le Groupe Akdital se donne pour mission de rendre accessible une offre de soins complète et de fournir des plateaux techniques complets, de qualité, et conformes aux standards internationaux. La mise en œuvre de la première phase de développement entre 2018 et 2022 a permis au Groupe de compter actuellement 15 établissements de santé dotés d'une capacité litière cumulée de près de 1 602 lits, avec l'ouverture de :

- De la Clinique Jerrada Oasis en 2011 ;
- De la Clinique de Casablanca Ain Borja en 2018 ;
- Du Centre Internationale d'Oncologie de Casablanca en janvier 2019 ;
- De l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa (HPC) en juillet 2019 ;
- De la Clinique Casablanca Longchamps (CMCL) den juillet 2019 ;
- De la Clinique Da Vinci et de la Clinique Pédiatrique Atfal acquises en 2021 à Casablanca (Oasis) ;
- De l'Hôpital Privé d'El Jadida et du Centre International d'Oncologie d'El Jadida en 2021 ;
- De l'Hôpital Privé d'Agadir et du Centre International d'Oncologie d'Agadir en août 2022 ;
- De la Clinique Panorama Sidi Maarouf en septembre 2022 ;
- De l'Hôpital Privé de Tanger du Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger en octobre 2022 ;
- De la Clinique de Spécialités de Safi en novembre 2022.

Deux autres établissements devraient être ouverts courant décembre 2022, l'Hôpital Privé de Salé et le Centre d'Oncologie Privé de Salé.

L'objectif du Groupe à court terme est de poursuivre la consolidation de son positionnement d'acteur majeur du secteur de la santé privée en étoffant sa présence au niveau national, avec l'ouverture de nouveaux établissements en 2023 et 2024, majoritairement dans des villes de taille moyenne. L'objectif de cette démarche est notamment de respecter l'ADN du Groupe, très attaché à rendre les soins accessibles au grand public. De taille moyenne, ces établissements fourniront des prestations de santé avec la même qualité de matériel et plateaux techniques que les entités du Groupe actuellement opérationnelles, ainsi qu'avec la même rigueur en matière de processus de gestion et de prise en charge.

En 2023, huit nouvelles unités hospitalières verront le jour :

- La clinique du bien-être Bouskoura dont l'ouverture est prévue courant T1 2023 ;
- Une clinique multidisciplinaire à Mohammedia dont l'ouverture est prévue courant T1 2023 ;
- Une clinique multidisciplinaire et un centre d'oncologie à Fès dont l'ouverture est prévue courant T1 2023 ;
- Une clinique multidisciplinaire à Khouribga¹ dont l'ouverture est prévue courant T3 2023 ;
- Une clinique multidisciplinaire à Tetouan¹ dont l'ouverture est prévue courant T3 2023
- Une clinique multidisciplinaire à Kenitra¹ dont l'ouverture est prévue courant T4 2023 ;
- Une clinique multidisciplinaire et de gériatrie à Taghazout¹ dont l'ouverture est prévue courant T4 2023.

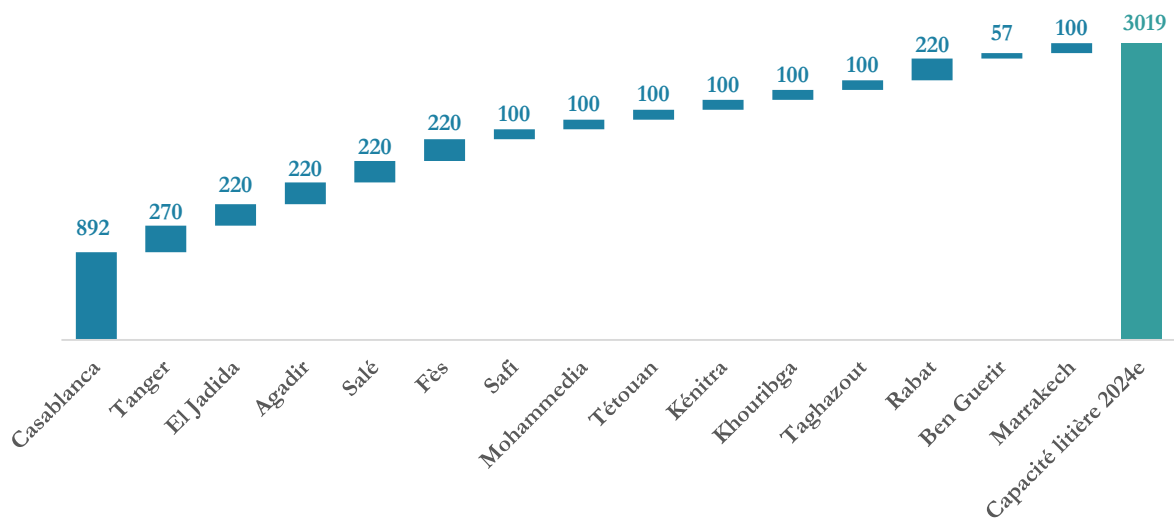
Pour 2024, quatre nouveaux établissements sont d'ores et déjà prévus à Rabat¹, Ben Guerir¹ et Marrakech¹.

Ces nouvelles ouvertures devraient ainsi porter les capacités litières du groupe Akdital à environ 3 000 lits d'ici fin 2024.

¹ Ces investissements ne sont pas pris en compte dans le business plan relatif à l'introduction en bourse de la Société

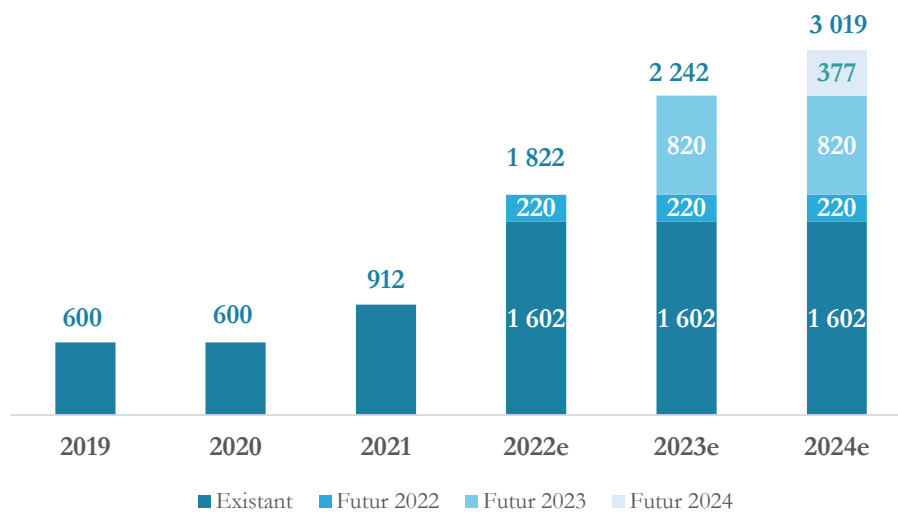
Ainsi, à fin 2024, la répartition du nombre de lits du groupe Akdital par ville se présenterait comme suit :

Répartition du nombre de lits par ville à fin 2024



Source : Akdital

Evolution de la capacité litière sur la période 2019 - 2024e



Source : Akdital

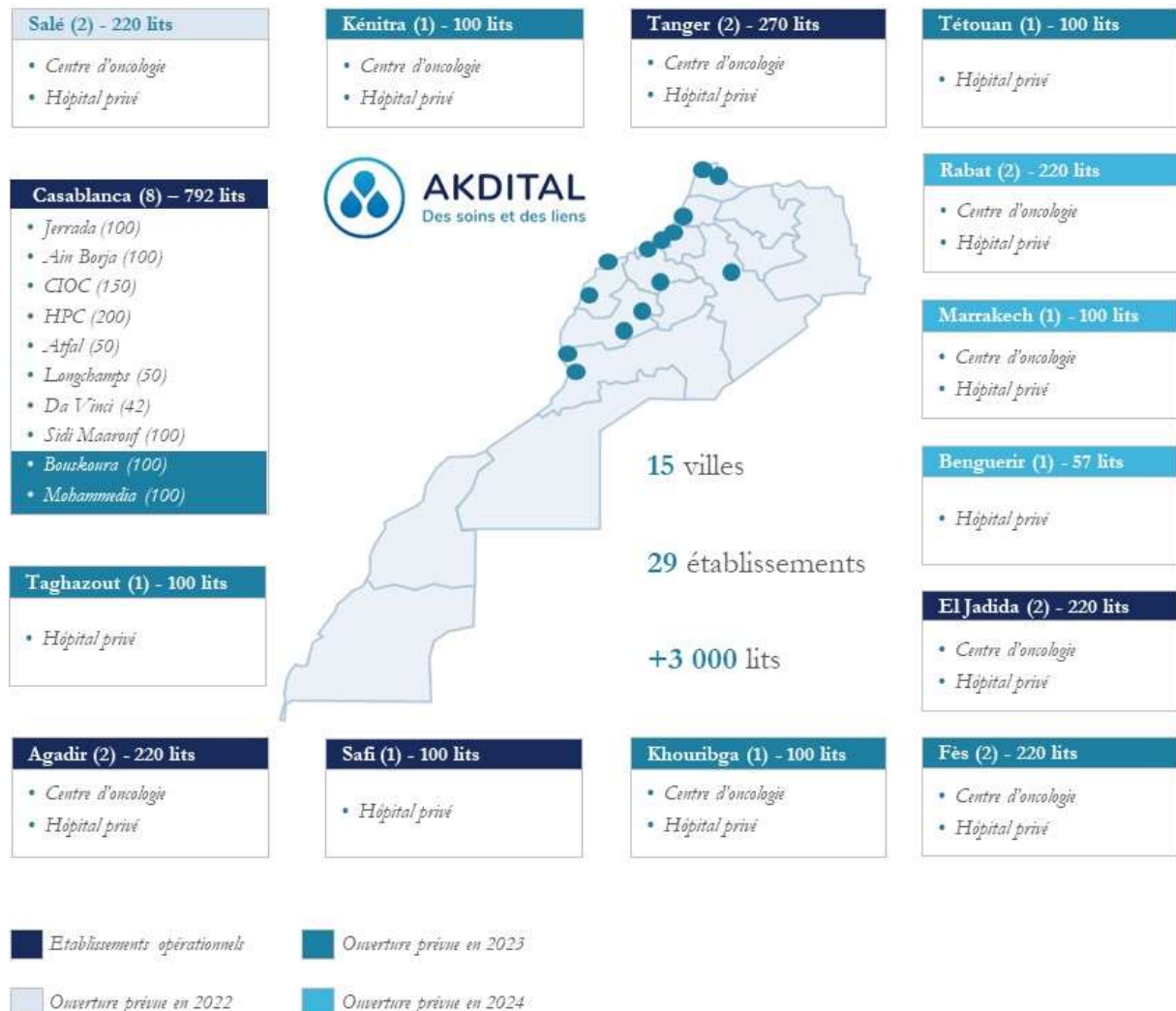
La capacité litière du Groupe Akdital devrait passer de 600 lits en 2019 à 3 019 lits à fin 2024, conformément à la mise en œuvre du programme de développement établi à cet effet. Le Groupe ambitionne de représenter 20% de la capacité litière nationale de santé privée dès 2022.

II.2 Diversification

En ligne avec le plan stratégique « SANTE 2025 » du Ministère de la Santé qui compte élargir la gamme des pathologies traitées sur le territoire, le groupe Akdital a pour objectif d'intensifier la diversification de son portefeuille de spécialités.

Doté d'une offre de plus de douze disciplines médicales et d'une prédominance des disciplines multidisciplinaires telles que la réanimation, les soins intensifs ou la cardiologie, le Groupe vise à intensifier son offre de soins oncologiques à travers le Royaume. Les unités hospitalières ouvertes en 2022 à Agadir, Tanger et celles à Salé dont l'ouverture est prévue en décembre 2022 sont notamment dotées de quatre disciplines oncologiques à savoir la Chimiothérapie, la Radiothérapie, la Médecine Nucléaire ainsi que l'Hématologie. Concernant les villes de taille moyenne, des disciplines de Chimiothérapie et Radiothérapie seront notamment proposées dans les villes de Safi, Kénitra et Khouribga. Enfin, un centre dédié exclusivement à l'Oncologie verra le jour à Ben Guerir en 2024 dans le cadre de la Health City.

A partir de 2022 et sur les prochaines années à venir, de nouvelles disciplines seront proposées par le Groupe à savoir, des prestations de gériatrie, de rééducation fonctionnelle, d'addictologie, de chirurgie esthétique ainsi que des centres de check-up. Ces nouvelles unités verront le jour à travers des unités spécialisées situées à Bouskoura, Taghazout et Marrakech.



II.3 Internationalisation

Après son expansion dans les différentes villes du Royaume et la diversification de ses activités, le Groupe Akdital entend renforcer son positionnement sur le niveau régional et continental.

En effet, Akdital a d'ores et déjà conclu des conventions de rapatriement et de prise en charge sanitaire des salariés et adhérents auprès d'organismes publics et privés en Afrique Sub-Saharienne tels que le Trésor Public du Niger, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie en Mauritanie, ou encore la Banque Centrale du Congo. Ces conventions couvrent tout type de pathologie, avec une prépondérance pour les opérations cardiovasculaires lourdes et d'oncologie.

Fort de ces liens établis avec plusieurs acteurs du continent, le groupe Akdital envisage dans les 5 prochaines années une expansion géographique en Afrique en dupliquant son modèle d'organisation et de fonctionnement, et en capitalisant sur sa renommée.

PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUE

I. Risque concurrentiel

Le Groupe est confronté à une concurrence de plus en plus intense sur le marché de la Santé. En effet, le développement du secteur privé de la Santé au Maroc et de son cadre réglementaire a supprimé plusieurs barrières à l'entrée de ce marché, permettant ainsi à plusieurs nouveaux acteurs de voir le jour.

Afin de faire face à cette concurrence, Akdital met la qualité des soins et la satisfaction des patients au cœur de ses préoccupations. A ce titre, le Groupe détient un plateau technique composé d'équipements à la pointe des technologies médicales disponibles et collabore avec des professionnels médicaux hautement qualifiés. Par ailleurs, le Groupe dispose d'un plan de développement qui a pour ambition de promouvoir l'accessibilité aux soins, en portant sa contribution à plus de 15% de la capacité litière privée nationale, avec plus de 1 800 lits répartis sur plus de 17 établissements à travers le Royaume à horizon 2022.

II. Risque lié à la disponibilité de médecins et de personnel soignant qualifiés

Le fonctionnement et la qualité des soins prodigués au sein des établissements de santé du Groupe dépendent de la disponibilité de médecins et de personnel soignant qualifiés. Comme il est d'usage sur le marché privé de la Santé au Maroc, les médecins¹ ne sont pas salariés au sein des cliniques dans lesquelles ils exercent. Ainsi, le Groupe pourrait être confronté à un manque de ressources humaines. Toutefois, le Groupe Akdital dispose de plusieurs atouts qui lui permettent d'attirer et de retenir des médecins et du personnel soignant hautement qualifiés au sein de ses établissements dont notamment : (i) une bonne image de marque confortée par l'obtention de certifications ISO 9001, (ii) un plateau technique à la pointe et (iii) des standards élevés de recrutement et de formation.

III. Risque opérationnel et de responsabilité commune des praticiens et du personnel

Les groupes hospitaliers peuvent faire l'objet de procédures judiciaires à leur encontre par des patients ou d'autres parties prenantes. Afin de faire face à ces risques, Akdital donne une importance capitale à (i) la réputation des médecins et la formation du personnel paramédical qui exercent au sein de ses établissements et (ii) la mise à disposition de ces derniers de plateaux techniques de haut niveau. En plus de ces démarches préventives, Akdital souscrit annuellement à une police d'assurance responsabilité civile pour garantir les dommages aux tiers causés par son personnel et ses installations. Les médecins doivent également obligatoirement souscrire à une assurance couvrant notamment la responsabilité civile découlant de leurs actes médicaux.

IV. Risque de maintien de l'autorisation d'exploitation

L'autorisation d'exploitation est délivrée par le ministère de la Santé suite aux visites de contrôle de conformité au cahier des charges et aux normes en vigueur régissant la gestion des cliniques et établissements assimilés, réalisées par la commission permanente du Ministère. Par conséquent un non-respect majeur desdites normes en vigueur pourrait engendrer le retrait de l'autorisation d'exploitation.

Afin de faire face à ce risque, Akdital a inscrit la démarche qualité au cœur de son dispositif d'exploitation afin de veiller au maintien (en qualité et quantité), à la sécurité de son patrimoine matériel, et à l'amélioration continue des prestations prodiguées aux patients (soins, prise en charge) et prestations annexes (restauration, nettoyage...).

V. Risques épidémiques et infectieux

Les professionnels de la santé sont par définition potentiellement exposés à des risques épidémiques et infectieux, ce qui pourrait présenter un risque opérationnel important pour un groupe comme Akdital. Cependant, le Groupe a mis en place des processus rigoureux de prévention et de contrôle au sein de chacun de ses établissements dont notamment : la création d'un Comité de sécurité et d'hygiène (CSH), la mise en place (i) d'analyses microbiologiques trimestrielles des surfaces, (ii) de procédures de contrôle interne QHSE (service, cuisine), (iii) de procédures de traitement et de tri des déchets des activités issues des soins, (iv)

¹ Hormis ceux qui occupent une fonction de gestion dans le Groupe.

d'une procédure de surveillance microbiologique, (v) d'une procédure de stérilisation, et (vi) d'une procédure d'isolement en cas d'infection.

VI. Risque lié aux délais de paiement des contreparties

Le Groupe est soumis aux délais de paiement pratiqués par les différents organismes de couverture médicale (CNSS, CNOPS, mutuelles privées, etc.) qui prennent en charge leurs affiliés lors de leurs passages au sein des établissements d'Akdital. Historiquement, les délais de paiement observés de ces organismes se situent entre 60 et 120 jours.

A noter que dans certains cas, notamment lorsque les prises en charge partielles ou totales par les organismes de couverture sont refusées, le reliquat à la charge des patients peut faire l'objet de difficultés de recouvrement par ces derniers.

VII. Risque lié à l'approvisionnement et au recours aux prestataires de services

Le Groupe s'approvisionne au quotidien (matériel médical, consommable médical, produits pharmaceutiques, etc.) auprès de distributeurs nationaux et internationaux. Akdital a également recours à des prestataires pour l'accomplissement de certains services au sein de ses établissements (restauration, nettoyage et aseptisation, gardiennage, etc.). Le recours à ces distributeurs et prestataires de services pourrait exposer le Groupe à certains risques dont notamment (i) l'indisponibilité de certains produits suite à des ruptures de stocks ou des retards de livraison, (ii) les hausses de prix ou de tarifs, etc.

Afin de pallier ces risques, le Groupe sélectionne des fournisseurs et des prestataires fiables, reconnus et avec lesquels il construit une relation de confiance. Par ailleurs, le Groupe a mis en place une politique d'approvisionnement globale lui permettant de bénéficier d'une bonne capacité de négociation.

VIII. Risque lié au coût du matériel médical et des équipements

Dans le cadre de son plan de développement, le Groupe est amené à financer l'acquisition de matériel médical et d'équipements lourds relatifs aux différentes spécialités proposées par ses établissements. Il est ainsi exposé à un risque d'augmentation des prix des équipements qui pourraient alourdir le plan d'investissement sur les prochaines années. Cependant, Akdital a d'ores et déjà sécurisé les principaux équipements concernant les ouvertures prévues en 2022 et 2023, notamment sur la partie imagerie et oncologie (accélérateurs, etc.), le protégeant ainsi de toute augmentation significative des prix.

De plus, le Groupe s'est également doté d'un département "achats" lui permettant d'effectuer des commandes groupées auprès des fournisseurs d'équipements, et ainsi de bénéficier d'un meilleur pouvoir de négociation.

IX. Risque lié aux exigences réglementaires

Le Groupe est soumis aux réglementations en vigueur dans le secteur de la Santé privée (normes et conditions d'exploitation des cliniques, standards de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement, etc.). Akdital doit également faire face à d'éventuelles mises en conformité en cas d'évolution ou d'application plus stricte d'une ou plusieurs dispositions réglementaires. Ainsi, le Groupe dispose d'une équipe dédiée à l'audit interne qui veille au respect de la conformité et des différents standards du Groupe.

X. Risque lié aux systèmes d'information et à la protection des données personnelles

Le système d'information au sein d'un établissement de santé est un paramètre fondamental de la qualité de gestion du parcours patient depuis son admission et jusqu'à l'expédition de son dossier aux organismes de couverture médicale. Toute perturbation ou défaillance du système d'information pourrait occasionner des risques liés aux deux volets suivants :

Volet opérationnel : (i) arrêt/retard des transferts des données du patient d'un service à un autre au cours de son parcours médical, (ii) retard de facturation et d'expédition des dossiers de prise en charge aux organismes ce qui pourrait occasionner des forclusions des dossiers.

Afin d'éviter/limiter lesdits risques, Akdital a décidé en 2019 de développer son propre ERP afin de maîtriser son système d'information et pouvoir adapter rapidement les modules de gestion aux besoins spécifiques de la gestion du parcours patient et palier aux potentiels dysfonctionnements.

Volet de protection des données personnelles : toute mauvaise utilisation et/ou manipulation des données personnelles des patients et leur famille pourrait être considérée comme atteinte à la vie privée et pourrait par conséquent exposer Akdital à des poursuites judiciaires et nuire à sa réputation. La protection des données personnelles étant régie par plusieurs lois et décrets dont particulièrement la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, Akdital a lancé en septembre 2022 un projet de mise en conformité à ladite loi dans l'objectif d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, protéger la vie privée des personnes, traiter les données d'une façon loyale et légitime instaurant une meilleure transparence dans l'utilisation des données personnelles.

XI. Risque lié à l'endettement

Akdital a notamment recours à l'endettement pour le financement partiel de ses programmes de développement. Le Groupe pourrait être exposé à un risque de surendettement qui pourrait impacter sa solvabilité et sa flexibilité financière. Néanmoins, le suivi précis et régulier des finances du Groupe (notamment par le pôle finance et supports) permet de mieux appréhender ces risques et d'optimiser la gestion et la structure financière du Groupe.

XII. Risque lié à la concentration des contrats de dette auprès du CIH

Le développement des établissements de santé d'Akdital a été principalement financé via un partenariat de longue date avec l'établissement bancaire CIH.

Conscient de cette exposition, le management a d'ores et déjà entamé la diversification de ses sources de financement. Ainsi, concernant les projets dont l'ouverture est prévue en 2022, plus de 50% des prêts contractés ou en cours de conclusion par les OpCos sont réalisés avec de nouveaux partenaires bancaires de la place, permettant ainsi de limiter l'exposition financière à l'égard de CIH.

XIII. Risque de taux d'intérêt

Akdital ayant notamment recours à l'endettement pour le financement partiel de ses programmes de développement, le Groupe pourrait être exposé à un risque d'augmentation des taux d'intérêts pouvant alourdir le service de la dette, et ainsi impacter la performance opérationnelle. Néanmoins, les contrats de dette conclus auprès d'établissements bancaires sont négociés dans la majorité des cas sur la base d'un taux fixe, ou dont la fluctuation est capée dans le cas où celui-ci serait variable, permettant ainsi une maîtrise des risques.

XIV. Risque lié à l'accès au financement

Afin de financer son programme de développement, le Groupe emploie un mix de fonds propres et de dette financière sous différentes formes (CMT, lignes de crédit, leasing, etc.). Cependant, dans le cas d'une dégradation de la situation économique et/ou opérationnelle du Groupe, l'accès au financement pourrait s'avérer limité.

Le risque d'accès au financement est notamment compensé par le biais d'un pilotage financier rigoureux au niveau de chacun des établissements ainsi qu'au niveau du Groupe. A noter qu'Akdital a effectué une augmentation de capital d'un montant de 250mMAD suite à l'entrée de MCP dans son capital afin de contribuer notamment au développement du Groupe via des fonds propres. Enfin, l'introduction en bourse envisagée par Akdital prendra notamment la forme d'une augmentation de capital, lui permettant de renforcer ses fonds propres et d'accéder au marché des capitaux pour financer de nouveaux projets de développement.

XV. Risque lié à la concentration de l'activité sur la région de Casablanca

Le groupe Akdital ayant démarré son développement au sein de la ville de Casablanca, avec 8 établissements sur 14 opérant dans la région à fin octobre 2022, celui-ci s'expose à une forte concentration de ses activités pouvant impacter le volume d'affaires en cas de développement accru de la concurrence.

Néanmoins, le Groupe a d'ores et déjà entamé sa diversification géographique en 2021 avec l'ouverture de d'HPPE et CIOJ, puis en 2022 avec l'ouverture de l'Hôpital International d'Agadir, du Centre International d'Oncologie d'Agadir, de l'Hôpital Privé de Tanger et du Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger, de la Clinique de Spécialités de Safi et de l'Hôpital Privé de Salé et du Centre d'Oncologie Privé de Salé et compte poursuivre cette diversification avec plusieurs ouvertures prévues en dehors de la région de Casablanca en 2023 à Fès et Mohammedia.

XVI. Risque lié à l'ouverture des centres de santé

Le Groupe est engagé dans un plan de développement ambitieux qui devrait lui permettre de doubler sa capacité litière à horizon 2023 avec l'ouverture de plusieurs établissements de santé multidisciplinaires et spécialisés à Bouskoura, Fès et Mohammedia notamment.

L'ouverture de ces établissements de santé ne peut être effective qu'après l'obtention des autorisations d'exercice délivrées par le Ministère de la Santé. Ces autorisations pourraient être retardées pour diverses raisons : retard de livraison des locaux ou du matériel médical, indisponibilité des médecins ou du personnel soignant, etc.

Pour faire face au risque lié à ces nouvelles ouvertures, la construction de la quasi-totalité des locaux des futurs établissements de santé est assurée par une entité dédiée (Akdital Immo), dont 68% du capital est détenu par des spécialistes de l'immobilier (Aradei Capital et BFO). De plus, en prévision de chaque nouvelle ouverture, le personnel paramédical est recruté six mois avant la date de début d'exploitation de la clinique et bénéficie d'une formation intensive au sein des centres de référence du Groupe à Casablanca.

Le matériel médical nécessaire à l'exploitation des nouvelles cliniques est commandé à l'avance, auprès de fournisseurs fiables et reconnus à l'échelle nationale avec lesquels le Groupe a construit des relations long terme basées sur la confiance et le respect des délais.

Enfin, le Groupe dispose d'un service administratif qualifié qui se charge de l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des autorisations d'exploitation requises pour l'ouverture des cliniques auprès des différentes administrations publiques associées.

XVII. Risque lié à la fluctuation du marché immobilier

Le développement du groupe Akdital étant fortement lié à la construction et/ou location de bâtiments nécessitant des travaux et aménagements onéreux, celui-ci s'expose aux fluctuations du marché immobilier. Des fluctuations qui se sont intensifiées ces deux dernières années suite à la crise du COVID-19 ayant mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement de matériaux à l'échelle mondiale, pouvant engendrer des surcoûts ainsi que des retards de livraison.

Cependant, le groupe Akdital a su faire preuve de résilience face à ces risques, en nouant notamment des partenariats avec des acteurs leaders de la construction à travers le Royaume. De plus, la création de la foncière Akdital Immo a permis au Groupe de s'associer à des acteurs majeurs dans l'immobilier au Maroc (Aradei Capital et BFO) et de bénéficier de leur expertise dans ce domaine. En tant qu'actionnaire, Akdital effectue un suivi régulier de l'évolution de la majorité des projets en cours de développement d'Akdital Immo.

XVIII. Risque lié à la notoriété et la réputation de la marque Akdital

L'ensemble des risques présentés dans cette section pourraient affectés négativement s'ils se réalisaient, la notoriété et la réputation du groupe Akdital.

Aussi, le groupe Akdital a mis en place un ensemble de mesure lui permettant d'anticiper et de gérer ces risques en vue de préserver notamment sa réputation.

PARTIE VII – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. Faits exceptionnels

I.1 Impact de la pandémie COVID-19

I.1.1 Impact des mesures sanitaires

Dès l'instauration de l'état d'urgence sanitaire en 2020, plusieurs mesures sanitaires ont été mises en place au sein du Groupe Akdital afin de protéger à la fois ses patients et son personnel médical, paramédical et administratif qui ont continué à travailler en présentiel dans les différents sites compte tenu de la nature du secteur d'activité.

A ce titre, le groupe Akdital a notamment pris les mesures suivantes :

- Mise à disposition des équipements de protection individuelle nécessaires (masques, gants, visières, distributeurs de gel hydro alcoolique dans les différentes zones des établissements) ;
- Organisation de sessions de formations à destination du personnel à la fois sur les mesures d'hygiène mais également sur la procédure à suivre en cas de suspicion d'un cas covid-19 ;
- Mise en place d'une gestion spécifique des flux au sein des cliniques pour limiter les contacts, favoriser la distanciation sociale et prendre en charge les cas suspects ou souffrants de COVID-19 dans un circuit différent de celui des patients consultants pour d'autres pathologies ;
- Mise en place des procédures de prise en charge de patients COVID-19 ;
- Répartition des effectifs en équipes pour limiter la propagation du virus en cas d'infections.

I.1.2 Impact sur le chiffre d'affaires

Lors des premières vagues COVID-19 qui se sont déclenchées entre mars et octobre 2020, les patients COVID-19 étaient pris en charge principalement par des établissements et des structures publiques. Durant cette période, le groupe Akdital a noté une baisse de la fréquentation dans ses établissements en raison des mesures mises en place, dont notamment, les mesures de confinement et de limitation de déplacements qui ont occasionné une baisse significative des actes chirurgicaux non urgents et programmés. Le Groupe a par conséquent constaté une baisse de son chiffre d'affaires par rapport aux mois précédents.

Dans le cadre de la prise en charge des patients atteints de COVID-19 par le secteur privé à partir de septembre 2020, le groupe Akdital a mis en place toutes les mesures nécessaires pour assurer une prise en charge desdits patients aux meilleurs standards, notamment en affectant une partie de ses capacités litières (environ 200 lits de soins intensifs et de réanimation) et en définissant le circuit patient depuis la phase de diagnostic (radiologie et biologie) jusqu'à sa sortie post hospitalisation (équipements, mesures de protection, formation du personnel, campagne de sensibilisation intra-groupe, etc.).

La prise en charge des patients atteints de COVID-19 durant cette période a permis de compenser partiellement la baisse du chiffre d'affaires durant la première phase de la pandémie.

II. Litiges et affaires contentieuses

Le tableau ci-dessous présente les principaux litiges et affaires contentieuses dont fait l'objet le Groupe :

Entité	Statut de l'établissement	Nature des litiges	Montant total des litiges	Montant total provisionné
ATFAL	Défenderesse	Patientèle	24 471	24 471
	Demanderesse	Patientèle	1 105 202	1 105 202
CCAB	Défenderesse	Social	25 417	25 417
	Défenderesse	Commercial	119 392	119 392
CJO	Demanderesse	Patientèle	780 237	566 358
CMCL	Demanderesse	Patientèle	657 908	657 908
HPC	Demanderesse	Patientèle	457 133	457 133
	Défenderesse	Social	55 095	55 095
HPE	Demanderesse	Patientèle	20 600	20 600
CIOC	Demanderesse	Patientèle	261 727	261 727

Source : Akdital

PARTIE VII - ANNEXES



AKDITAL
Des soins et des liens

www.akdital.ma

Monsieur Rochdi Talib

8, rue des Grenadiers,
Anfa, Casablanca
CNI n° B441802

Madame Fatima Akdim

8, rue des Grenadiers,
Anfa, Casablanca
CNI n° BE12504

Monsieur Ahmed Akdim

Lot Bagatelle rue 2 n°29 (Polo),
Casablanca
CNI n° BE459314

Monsieur Brahim Akdim

9 Bis rue Jean Chelle Oasis
Casablanca
CNI n° BE547597

Monsieur Jaouad Zakaria

57, impasse Abderrahim Bouabid,
RDC, Hay Raha, Casablanca
CNI n° B447991

Monsieur Mohamed El Mrini

Lot Lacoline 1 NR 37 Californie,
Casablanca
CNI n° M6074

(ci-après désignés les « **Membres du GAS** »)

AKDITAL

246, route de l'Oasis
Casablanca

Casablanca, le 17 novembre 2022

Objet : Engagement de maintien du président-directeur général et du directeur-général délégué de la société Akdital dans leurs fonctions et engagement de détention de contrôle

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons à l'opération d'introduction à la cote de la Bourse de Casablanca (l'**IPO**) de la société Akdital, société anonyme de droit marocain, au capital de 100.000.100 dirhams, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 357999, dont le siège est situé à Casablanca, 246, route de l'Oasis (la **Société**).

246 Boulevard de l'Oasis, Casablanca - Maroc

Tél. : +212 5 22 23 14 14 - Email : direction@akdital.ma

Capital Social : 100 000 000,00 DHS • Taxe Professionnelle : 31990752 • RC : 358999 - CASABLANCA

Identification Fiscale : 18813595 • CNSS : 5154828 • ICE 00175584000005

Dans le cadre de l'IPO, et sous réserve de la réalisation effective de cette dernière au plus tard le 31 décembre 2022 :

- *En ce qui concerne Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria* : Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria s'engagent chacun pour ce qui les concerne à ne pas démissionner, de leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société, pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Fonctions"**) ;

- *En ce qui concerne l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria* : l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria, s'engagent chacun pour ce qui les concerne à maintenir Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria dans leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Gouvernance"**) ; et

- *En ce qui concerne l'ensemble des Membres du GAS* :
 - (a) l'ensemble des Membres du GAS s'engagent à détenir, sans pouvoir ni les nantir ni les céder, (déduction faite des actions cédées par ces derniers à l'IPO) (**"Engagement de Détention de Contrôle"**) :
 - (i) *pendant une période de trois (3) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca*, l'intégralité des actions qu'ils détiennent au sein du capital de la Société, à l'exception toutefois des actions qu'ils pourraient acquérir dans le cadre de l'IPO et après la date de réalisation de cette dernière ; et
 - (ii) *pendant une période courant à compter de la date survenant au terme de la période de trois (3) années visée au paragraphe (i) ci-dessus, et prenant fin à la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca*, ensemble et à tout moment une quotité du capital et des droits de vote de la Société laquelle ne pourra être inférieure à quarante pour cent (40%), étant précisé que la fraction du capital et des droits de vote de la Société détenue par les Membres du GAS au-delà dudit seuil pourra être librement cédée par ces derniers *au prorata* de la part que leurs participations détenues à ce jour (déduction faite des actions cédées par ces derniers à l'IPO) représentent par rapport à la participation cumulée de l'ensemble des Membres du GAS.
 - (b) *A compter de la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca*, les Membres du GAS seront libres de céder leurs -participations respectives au sein du capital de la Société.

Les présents Engagement de Maintien de Fonctions, Engagement de Maintien de Gouvernance et Engagement de Détention de Contrôle sont fermes et irrévocables, en ce qui concerne l'Engagement de Détention de Contrôle, reporté en caractères apparents sur le registre de transferts de la Société en maintenant la forme nominative des titres, et sont donnés pour faire valoir ce que de droit.

Les présentes sont régies et interprétées conformément au droit marocain.

En cas de litige ou de différend né à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, les Membres du GAS concernés s'engagent à se rencontrer et à mettre en œuvre tous les moyens pour le résoudre à l'amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de sa notification par le Membre du GAS concerné le plus diligent aux autres Membres du GAS concernés.

A défaut de parvenir à un règlement amiable dans les délais ci-dessus, le litige ou le différend en question sera définitivement tranché conformément au Règlement d'Arbitrage de la CIMAC par trois (3) arbitres nommés conformément à ce Règlement.

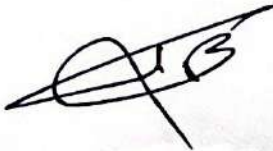
Les arbitres jugeront en droit, selon le droit marocain.

L'arbitrage se déroulera en langue française.

Le siège de l'arbitrage sera Casablanca.

Bien cordialement,

Monsieur Rochdi Talib



Madame Fatima Akdim



Monsieur Ahmed Akdim



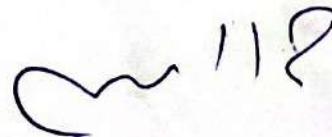
Monsieur Brahim Akdim



Monsieur Jaouad Zakaria



Monsieur Mohamed El Mrini



Statuts refondus

<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Projet-de-statuts-Akdital-IPO.pdf>

Rapports de l'auditeur externe relatifs aux comptes consolidés

- 2021 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-Conso-AKDITAL-2021.pdf>
- 2020 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-Conso-AKDITAL-2020.pdf>
- 2019 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/RAPPORT-COMPTES-CONSOLIDES-AKDITAL-2019.pdf>

Rapports généraux du commissaire aux comptes

- 2021 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-General-Akdital-2021.pdf>
- 2020 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-general-Akdital-2020.pdf>
- 2019 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-General-Akdital-2019.pdf>

Rapports de revue limitée relatifs au 1er semestre 2022

- Comptes sociaux : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Attestation-de-revue-limitee-Comptes-sociaux-Akdital.pdf>
- Comptes consolidés : https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Attestation-Comptes-Conso-AKDITAL_0001.pdf

Rapport spéciaux du commissaire aux comptes

- 2021 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/AKDITAL-HOLDING-RAPPORT-SPECIAL-2021.pdf>
- 2020 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/AKDITAL-HOLDING-RAPPORT-SPECIAL-2020.pdf>
- 2019 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/AKDITAL-HOLDING-RAPPORT-SPECIAL-2019.pdf>

Rapports de gestion

- 2021 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-de-gestion-Akdital-2021.pdf>
- 2020 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-de-gestion-Akdital-2020.pdf>
- 2019 : <https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-de-gestion-Akdital-2019.pdf>